

L'Université d'Aix-Marseille
Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme
Institut de Recherches et d'Etudes sur les Mondes Arabes et Musulmans (UMR 7310)

Thèse pour l'obtention du
Doctorat Aix-Marseille Université
Discipline : Sociologie

Habiter la grotte à Tataouine (sud tunisien)
De la maison creusée à la maison construite

Manel ZNIDI

Sous la direction de Mme Ghislaine ALLEAUME
Et de Mr Saïd BELGUIDOUM

Soutenu le 18 juin 2018

Le jury :

Catherine BERNIE BOISSARD	Professeur des Universités – Université de Montpellier3
Emmanuel MATTEUDI	Professeur – IUAR d'Aix en Provence
Ghislaine ALLEAUME	Directrice de recherches-CNRS-IREMAM
Najla ALLANI BOUHOULA	Professeur – ENAU de Tunis – Université de Carthage
Nicolas PUIG	Chargé de recherche – IRD- Paris
Saïd BELGUIDOUM	Maître de conférences- Université d'Aix Marseille

Remerciement

Au cours de ces cinq années de thèse, j'ai rencontré un nombre d'interlocuteurs qui ont contribué à rendre ce travail plus pertinent. Je ne peux malheureusement pas tous les citer, mais que l'ensemble de personnes avec qui j'ai pu échanger des idées soit remercié.

Je tiens à exprimer mes gratitudes à Saïd Belguidoum mon co-directeur de thèse, sans qui ce travail n'aurait pas pu commencer. Son soutien constant et ses critiques toujours bienveillantes ont contribué à l'avancement des recherches et à m'initier à une nouvelle discipline.

Mes remerciements s'adressent également à Ghislaine Alleaume ma directrice de thèse pour m'avoir instruit à la recherche. Elle m'a orienté vers la rigueur scientifique. Ses remarques et ses conseils étaient essentiels pour l'amélioration et le réajustement de ce travail.

J'exprime toute ma reconnaissance à tous ceux qui ont cru en moi, depuis le début de ma « carrière d'étudiante » et que j'espère ne pas décevoir ici. Toute ma gratitude va à mes enseignants de l'école d'architecture et d'urbanisme en Tunisie.

J'ai eu la chance de présenter l'avancement de mes recherches ou une partie de mon travail devant des étudiants, des doctorants et des enseignants de différentes disciplines, autres que le domaine de l'architecture durant les séminaires, les ateliers, les journées doctorales, les conférences et les colloques à Aix en Provence, en Catane et à Tunis. Leurs commentaires et leurs réflexions étaient fructueux. Ils m'ont permis d'élargir mes horizons de recherches. Je souhaite en particulier exprimer ma gratitude à Salem Chaker, Daniela Melfa, Federico Cresti, Mourad Ben Jaloul, Juliette Dumas et Frédéric Saumade. Qu'ils en soient remerciés.

Je remercie chaleureusement les présidents de différentes associations pour leurs disponibilités. Laaroussi Khemira le président de l'association Twiza pour le patrimoine, la solidarité et le développement à Tataouine et le responsable du centre ADRAR de recherches et de numérisation du patrimoine à Tataouine pour m'avoir accordé l'accès à de nombreux documents d'archives. Cyrille Rodriguez le responsable de l'association de Touiza solidarité à Marseille pour m'avoir expliqué les opportunités et les limites de collaborations bilatérales avec les associations culturelles, tout particulièrement à référence berbère en Tunisie. Christophe Leotot, le président de l'association carrefour des troglodytes à Dampierre sur

Loire. Il m'a expliqué les caractéristiques de l'habitat troglodyte dans la région. Les objectifs et l'intérêt de l'association.

Je souhaite également exprimer mes remerciements aux habitants de Tataouine pour leur bon accueil, tout particulièrement la famille Ben Hella à Chenini et la famille Bsila à Douiret. Ces contacts ont été précieux pour conduire les entretiens en dehors de la région d'étude, notamment à Paris et à Tunis.

Merci à l'équipe de chercheurs de l'IREMAM, à mes collègues, mes amis et au personnel de la médiathèque de la MMSH pour leur gentillesse et leur serviabilité. Si la thèse est un travail personnel scientifique, il n'est jamais réalisable sans ses proches. Un immense merci à mon partenaire, à mes parents, ainsi qu'à mes frères et sœurs. Leurs soutiens étaient indispensables aux moments difficiles.

Résumé

L'objectif dévolu à ce travail est de contribuer au débat académique sur l'habitat vernaculaire. Cette étude pluridisciplinaire associe les trois disciplines de l'architecture, de l'anthropologie et de la sociologie pour étudier l'habitat troglodyte à Tataouine, une région montagnaise dans le sud tunisien à la lisière du Sahara.

Dans ce travail de recherche, nous étudions le processus de mutations de cet habitat troglodyte. Les évolutions affectent les pratiques d'habiter et mènent vers un nouveau rapport à l'habitat. La reconstitution des anciens écrits théoriques sur le corpus d'étude confrontés aux résultats des séjours terrain permet en premier lieu de reformuler les caractéristiques originelles de la maison troglodyte et de relever ensuite les changements actuels de cet espace architectural domestique.

L'urbanisation rapide est génératrice de nouvelles configurations et de nouveaux rapports entre les milieux. Le but de notre étude est de savoir : jusqu'à quel point le phénomène de l'urbanisation a affecté l'habitat troglodyte ? Quelles sont les formes de réajustement adoptées par la population pour faire face aux changements des modes de vie ? Aujourd'hui, seuls les deux villages de Chenini et Douiret sont encore habités. Il convient de s'interroger sur la morphologie d'évolution dans le temps et dans l'espace de l'habitat troglodyte dans ces deux villages. Quels sont les nouveaux modes d'habiter ? Quelles sont les nouvelles formes de bâti ? Dans quelle mesure la grotte est encore utilisée ?

Abstract

The objective of this work is to contribute to the academic debate on the vernacular habitat. This multidisciplinary study combines three disciplines of architecture, anthropology and sociology to study the troglodyte habitat at Tataouine, a mountainous region in southern Tunisia at the edge of the Sahara.

In this research work, we study the process of mutations of this troglodyte habitat. The changes affect housing practices and lead to a new relationship with habitat. The reconstruction of the old theoretical writing on the corpus of study confronted with the results of the courses allows to rephrase the original characteristics of the troglodyte house and to take note of the current changes in this domestic architectural space.

Rapid urbanization generates new configurations and new relationships between environments. The objective of our study is to know: to what extent has the phenomenon of urbanization affected the troglodyte habitat? What are the forms of readjustment adapted by the population to deal with changes in lifestyles? Today, only the two villages of Chenini and Douiret are still inhabited. The morphology of the evolution in time and in space of the troglodyte habitat in these two villages should be examined. What are the new ways of living? What are the new forms of construction? To what extent is the cave still used?

ملخص

الهدف من هذا العمل هو المساهمة في النقاش الأكاديمي حول المنزل المحلي. من خلال دراسة تجمع بين تخصص الهندسة المعمارية، تخصص علم الأنثروبولوجيا وتخصص علم الاجتماع، نبحث خصوصيات المنزل المحفور بمنطقة تطاوين وهي منطقة جبلية بجنوب البلاد التونسية على مشارف الصحراء

في هذا العمل البحثي ندرس مراحل تطور المنزل المحفور. أثرت التغييرات على ممارسات السكن وتؤدي إلى علاقة جديدة مع المنزل. دراسة الكتابات النظرية القديمة حول المنزل المحفور بمنطقة تطاوين ومقارنتها بنتائج الرحلات الميدانية يسمح في مرحلة أولى بصياغة الخصائص الأصلية للبيت المحفور ومن ثم تحديد التغييرات الحالية لهذا الفضاء المعماري.

التحضر السريع أدى إلى تكوين علاقات جديدة بين البيئات. الهدف من دراستنا هو تحديد إلى أي مدى أثرت ظاهرة التحضر على البيت المحفور؟ ماهي أشكال إعادة التكيف التي اعتمدها السكان التأقلم مع تغييرات نمط العيش؟ حاليا تزال قريتا شنيني ودويرات مأهولة بالسكان. من خلال دراسة مورفولوجيا التطور في الزمان والمكان للمنزل المحلي في هتين القريتين نبحث الأجوبة للأسئلة التالية: ماهي طرق العيش الجديدة؟ ماهي الأشكال الجديدة للبناء؟ والى أي مدى يستمر استخدام الكهف؟

Système de translittération des caractères arabes

Le système adopté est fondé sur les conventions de l'Encyclopédie de l'Islam. Les termes arabes sont écrits en italique à l'exception des noms propres et des noms de lieux. Les mots reconnus en langue française sont repris selon la transcription admise, à titre d'exemple le terme de djebel.

La *hamza* initiale n'est pas notée.

Consonnes

ء	a	د	d	ض	ḍ	ك	k
ب	b	ذ	dh	ط	ṭ	ل	l
ت	t	ر	r	ظ	ẓ	م	m
ث	th	ز	z	ع	‘	ن	n
ج	j	س	s	غ	gh	ه	h
ح	h	ش	sh	ف	f	و	w
خ	kh	ص	ṣ	ق	q	ي	y

Voyelles

أي	ā
و	ū
ي	ī

ة	a/at
ال	al/l

Glossaire

La présentation des mots berbères et arabes suit l'ordre de leurs apparitions dans le texte. Les mots du dialecte tunisien local sont présentés en italique.

Les mots berbères (BER) :

Mots	Significations
<i>A-tiddert</i>	Village
Tidert	Maison
<i>Irgi</i>	Grotte
<i>Ag'led</i>	Rue- passage en commun
<i>Tît</i> (singulier), <i>Titawen</i> (pluriel)	Source
<i>Tamourt</i>	Pays

Les mots arabes (AR) :

Mots	Significations
<i>Ghar</i> (singulier), <i>Ghiran</i> (pluriel)	Grotte
<i>Khazna</i>	Resserre
<i>Skifa</i>	Vestibule
<i>Dukkanna</i>	Banquette en pierre
<i>Ghorfa</i>	Pièce à voûte
<i>Baraka</i>	Bénédictio
<i>Draa</i>	Coudée, unité de mesure correspondant à l'avant-bras
<i>Chebere</i>	Empan, unité de mesure qui correspond à la distance comprise entre le pouce et l'auriculaire en posant la main à plat et doigts écartés.
<i>Kanoun</i>	Braséro en argile
'Oula	Provisions annuelles
<i>Foum al ghar</i>	L'entrée de la grotte
<i>Wast al ghar</i>	Au milieu de la grotte

<i>Margoum</i>	Tapis
<i>Jebaliâs ou Djebalia ou jbalia</i>	Montagnards
<i>Jebal</i>	Montagne
<i>Kalaa</i>	Citadelle
<i>Kasr</i>	Grenier collectif
<i>Ksourien</i>	Les habitants du <i>kasr</i>
<i>Al 'ali</i>	Le haut
<i>Al wati</i>	Le bas
<i>Menfes</i>	Déversoir
<i>Ardh maraa</i>	Terres de parcours
<i>Ardh mazraa</i>	Terres de labour
<i>Bir</i>	Puits
<i>Al Watan</i>	Pays
<i>Chara'</i>	Loi islamique
<i>'Orf</i>	Coutume préislamique
<i>Melk</i>	Propriété privée
<i>Ihya</i>	Vivification
<i>Hojja</i>	Acte notarial
<i>'Adel</i>	Notaire
<i>Ichtirakiya</i>	Propriété collective
<i>'Imada</i>	Secteur rural
<i>Cadhi</i>	Juge
<i>Foum</i>	Bouche
<i>Maljea</i> (singulier), <i>Maleji</i> (pluriel)	Refuge
<i>Dar</i> (singulier), <i>Diar</i> (pluriel)	Maison
<i>Bite</i> (singulier), <i>Biout</i> (pluriel)	Pièce d'habitation

Liste des abréviations

ASNADED : Association de Sauvegarde de la Nature et la Protection de l'Environnement à Douiret

DREHT : Direction Régionale de l'Équipement et de l'Habitat de Tataouine

ENAU : Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme (Tunis)

INP : Institut National de Patrimoine

ODS : Office de Développement du Sud (Tunisie)

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONTT : Office National du Tourisme Tunisien

PAU : Plan d'Aménagement Urbain

PNUD : Programmes des Nations Unies pour le Développement

R-D-C : (plan du) Rez-De-Chaussée

SCOL : Société Coopérative Ouvrière de Logement

SDB : Salle De Bain

SDE : Salle D'Eau

SNIT : Société Nationale Immobilière Tunisienne

SONED : Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux

STEG : Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz

Table des matières

Résumé.....	1
Table des matières.....	8
Introduction générale.....	14
A- Genèse du projet de recherche	15
B- Problématique et méthodologie d'approche	16
❖ Les fondements théoriques.....	16
❖ La piste de recherche.....	18
❖ La démarche d'étude	19
C- Présentation du corpus d'étude	22
❖ L'habitat troglodyte dans le monde.....	22
❖ L'habitat troglodyte en Tunisie	28
D- Présentation de la région d'étude.....	35
Première partie : Modélisation de l'habitat troglodyte déserté à Tataouine ...	38
Chapitre1 : Le modèle de la maison troglodyte de montagne	40
1.1-Les caractéristiques architecturales.....	43
1.2- La chronologie de construction.....	47
1.3- Les usages et les pratiques spatiales	49
1.3.1- La maison troglodyte comme espace féminin	50
1.3.2- Polyvalence d'usage de la grotte	51
1.3.3- La place du seuil	57
1.4- La configuration architecturale	59
1.4.1- Analyse syntaxique.....	59
.....	62
Fiche d'étude n°1	62
❖.....	
Interprétation des graphes justifiés n°1	66

Fiche d'étude n°2	68
❖	□
Interprétation des graphes justifiés n°2	71
.....	73
Fiche d'étude n°3	73
❖	□
Interprétation des graphes justifiés n°3	77
.....	79
Fiche d'étude n°4	79
❖	□
Interprétation des graphes justifiés n°4	83
.....	85
Fiche d'étude n°5	85
❖	□
Interprétation des graphes justifiés n°5	89
.....	91
Fiche d'étude n°6	91
❖	□
Interprétation des graphes justifiés n°6	96
1.4.2- Les résultats de l'analyse syntaxique.....	98
1.4.2.1- Une structure spatiale en enfilade	98
1.4.2.2- La cour comme espace clé de l'habitat troglodyte de montagne	101
1.4.3- Bipolarité architecturale / Bipolarité fonctionnelle.....	102
Chapitre2 : L'ancien village de montagne à Tataouine.....	107
2.1- Les composantes du village	108
2.1.1- Le pôle montagnard	108
2.1.2- Les terres d'exploitation	115
2.1.2.1- Les terres de barrages en terrasse.....	115
2.1.2.2- L'oasis de montagne	116

2.1.2.3- Les terres de labour et les terres de pâturage	117
2.2- La configuration spatiale du village.....	118
2.2.1- Village montagnard à terres compartimentées.....	118
2.2.2- L'ancien village de Douiret	121
Chapitre3 : L'ancien territoire à Tataouine.....	125
3.1- Un territoire à déplacements	126
3.1.1- Les déplacements saisonniers en cas de sécheresse.....	126
3.1.2- Les déplacements réguliers de commerce caravanier	126
3.1.3- Les déplacements temporaires vers Tunis	127
3.2- Formes communautaires de gestion.....	129
3.2.1- Gestion communautaire dans le pôle montagnard	129
3.2.2- Gestion communautaire des terres de déplacements	130
Deuxième partie : L'évolution des modes d'habiter.....	134
Chapitre4 : Des terres des Ouerghema au gouvernorat de Tataouine	136
4.1- Présentation des Ouerghema.....	137
4.1.1- La morphologie sociale de Douiret.....	138
4.1.2- Le système relationnel : complémentarité ou rivalité ?	140
4.2- Les mutations des systèmes de production	143
4.2.1- Les changements des modes d'exploitation des ressources naturelles	143
4.2.2- Les changements dans l'appropriation de l'espace.....	146
4.2.2.1- La sédentarisation des agro-pasteurs semi-nomades.....	146
4.2.2.2- La descente des agriculteurs montagnards vers la plaine.....	146
a- Le pôle montagnard comme centre de gravité.....	147
b- Glissement vers les piémonts	147
c- Bipolarité spatiale (montagne/ piémont)	148
d- Vers la plaine.....	149
4.3- De la cheikha humaine à la cheikha territoriale jusqu'à la circonscription administrative.....	150

4.3.1- Le caïdat des Ouerghema.....	150
4.3.2- Le gouvernorat de Tataouine	152
Chapitre5 : D'une oasis-relais à une agglomération urbaine	156
5.1- L'évolution de l'oasis de Tataouine.....	157
5.1.1- Le marché de Tataouine.....	157
5.1.2- Extension spatiale de Tataouine	158
5.2- Quand la route détermine la morphologie urbaine.....	165
5.2.1- Le maillage général de la ville de Tataouine	166
5.2.2- Le maillage de détail de la ville de Tataouine	170
5.2.3- Les caractéristiques de l'habitat urbain dans la ville de Tataouine.....	176
5.2.3.1- Essai de classification typologique	177
5.2.3.2- Les nouvelles formes d'habitat	179
Chapitre6 : De la mobilité spatiale à la migration de travail.....	185
6.1- Les évolutions structurelles et spatiales de l'émigration à Tataouine.....	186
6.2- Les retombés de la migration sur l'habitat.....	188
6.3- Immersion ethnographique et architecturale de trois exemples d'habitat à des habitants mobiles	191
6.3.1- Une maison à cour et exode rural pendulaire à Douiret.....	191
6.3.2- D'une maison de la Société nationale immobilière de Tunisie à une maison pavillonnaire d'une famille émigrée originaire de Douiret	197
6.3.3- D'une maison troglodyte à Chenini à une maison à patio d'une famille originaire de Chenini.....	201
Troisième partie : Persévérance ou abandon de l'habitat troglodyte à Douiret et Chenini – Tataouine	210
Chapitre7 : Douiret entre ancien et nouveau village	213
7.1- Evolutions spatio-temporelle de Douiret	214
7.1.1- L'ancien pôle montagnard	214
7.1.2- Le nouveau village de Douiret.....	216

7.1.2.1- Le nouveau village de Douiret au croisement de deux routes.....	217
7.2- Les nouvelles logiques de l'organisation de l'habitat.....	219
7.2.1- De l'organisation en rangée à l'organisation en quartier.....	219
7.2.2- La parcelle d'habitation.....	220
7.3- Essai de classification typologique des nouveaux habitats et exploration des manières d'habiter.....	221
7.3.1- Les maisons de la Société nationale immobilière tunisienne.....	222
7.3.2- Les maisons à cour.....	225
7.3.3- Les maisons à clôture.....	233
Chapitre8 : Chenini au fil du temps.....	242
8.1- Evolutions spatio-temporelle de Chenini.....	243
8.1.1- Les premières installations à Chenini.....	243
8.1.2- Chenini aujourd'hui.....	246
8.2- Essai de classification typologique de l'habitat de montagne à Chenini.....	249
8.3- Exploration des nouvelles manières d'habiter à Chenini.....	251
8.3.1- La grotte encore habitée.....	251
8.3.1.1-Exemple d'étude d'une maison troglodyte sans extension.....	251
8.3.1.2- Exemple d'étude d'une maison troglodyte avec extension.....	255
8.3.2- La pièce construite comme nouveau mode d'habiter.....	258
8.3.2.1- Exemple d'étude de la première maison construite à grottes désertées.....	259
8.3.2.2- Exemple d'étude de la deuxième maison construite à grottes désertées.....	261
Chapitre9 : Revivre la grotte à Tataouine.....	267
9.1- Aperçu sur le tourisme troglodyte.....	269
9.2- Le tourisme troglodyte à Tataouine.....	270
9.2.1- Les caractéristiques générales.....	270
9.2.2- Présentation des gîtes à Douiret et à Chenini.....	272
9.2.2.1- Le premier gîte rural à Douiret.....	272
9.2.2.2- Le deuxième gîte rural à Douiret.....	275

9.2.2.3- Le gîte rural à Chenini	277
Conclusion générale	283
Bibliographie.....	287
Annexes.....	304
Table des figures	319
Table des encadrés	328
Table des tableaux.....	329
Table des annexes	330

Introduction générale

A- Genèse du projet de recherche

La Tunisie, pays anciennement urbanisé, atteint en 2014 un taux d'urbanisation de l'ordre de 71,1^o/_o¹. La dynamique de la population tunisienne relève certaines caractéristiques. La croissance naturelle de cette population a connu depuis les années 1960 un ralentissement. Celui-ci est le résultat d'une baisse de la fécondité, qui « concerne toutes les régions sans exception »². D'autre part, la croissance démographique en milieu non communal a été moins élevée que celle en milieu communal. Entre 1966 et 1975, le taux d'accroissement annuel en milieu communal est de l'ordre de 4,29^o/_o. Il est de 0,87^o/_o en milieu non communal³. De ce fait, la décadence de la population non communale n'est pas seulement attribuée à la baisse de la fécondité. Deux autres facteurs, à savoir la migration (exode rural et migration internationale) et la création de nouvelles communes ou l'extension de périmètres des communes existantes expliquent ce phénomène. Si les villages ont perdu leurs poids démographiques. Ils restent les lieux de transformations profondes, tout particulièrement dans les modes d'habiter et dans les formes bâties. L'habitat était, avant la standardisation des matériaux et des techniques de construction sous le prétexte de modernisation, une configuration spatiale appropriée par la population locale, adaptée à un contexte culturel et environnemental. Elle mobilisait les ressources disponibles sur place, utilisait une technique de construction ajustée par la méthode essai-erreur et intégrait les contraintes environnementales. De cet habitat, A. RAPOPORT confirme qu'il y a bien des leçons à tirer : « Au moment où l'architecture populaire tend à disparaître devant la construction industrielle, il est important d'en analyser les caractéristiques et d'en tirer un enseignement »⁴.

Ce travail s'inscrit dans la continuité de nos recherches sur l'architecture vernaculaire à Tataouine dans le sud tunisien. Le mémoire de mastère de recherche en architecture, intitulé *L'architecture des Jebalyas dans le sud-est tunisien : à la recherche des origines*, élaboré en 2012 à l'école d'architecture et d'urbanisme de Tunis était une

¹ Recensement général de la population et de l'habitat 2014, Institut national de statistique, Tunisie, 36p, p.3.

² SANDRON F., 1998 : *La baisse de la fécondité en Tunisie*, Centre français sur la population et le développement, Paris, 58p, p.16.

³ LAMINE R., 2008 : Croissance démographique et dynamiques migratoires récentes des grandes villes tunisiennes, *Les Cahiers d'Etudes sur le Monde Arabe et la Méditerranée*, pp.51-75, p.58.

⁴ RAPOPORT A., 1972 : *Pour une anthropologie de la maison*, Dunod, Paris, 207p. p2.

première étape d'investigation sur l'habitat troglodyte à la lisière du Sahara. Cet habitat est la synthèse des relations entre l'homme, son environnement physique et son environnement social. Il est une réponse spatiale à une demande prédéfinie par la population dans un contexte particulier. L'état de dégradation de cet habitat vernaculaire⁵ était attesté. Il subit aujourd'hui des évolutions irréversibles.

Les mutations rapides de cette forme d'habitat nous ont incités à poursuivre les recherches. Les conditions climatiques et environnementales n'ont pas changé depuis des siècles. En revanche, le système de production et la structure sociale ont évolué. Les changements de l'habitat semblent en rapport avec l'évolution des modes de vie de la population. Ce constat nous a conduits à élargir le champ d'investigation et nous tourner vers la recherche en sciences humaines et sociales, dans le but d'aborder la complexité des rapports entre la structure architecturale et le comportement spatial des habitants.

L'étude approfondie de ce patrimoine architectural est une étape initiale pour un futur projet de conservation, afin de protéger cette architecture en péril, sans la folkloriser.

B- Problématique et méthodologie d'approche

❖ Les fondements théoriques

Les caractéristiques physiques de l'architecture vernaculaire et son adaptation aux propriétés du site et du climat ont suscité l'intérêt des architectes. H. FATHY par exemple considère que l'habitat vernaculaire est l'une des manifestations les plus concrètes de l'interaction entre l'homme et son environnement. Il réutilise des pratiques ancestrales de savoir-construire lors de la construction d'un nouveau village à Gournà en Egypte. Il présente dans son livre *Construire avec le peuple : histoire d'un village d'Egypte : Gournà*, la réutilisation d'une technique millénaire de construction en coupoles de briques de boue sans échafaudage. Il opte pour l'usage de la terre crue comme matériau de construction adapté au site et accessible, afin de mettre en place un système de construction paysan. Les deux architectes S. GUINDANI et U. DOAPPER utilisent la trilogie homme-

⁵ De point de vue terminologique, le mot vernaculaire vient du latin désignant ce qui est propre à une communauté. L'habitat vernaculaire correspond bien à l'architecture sans architecte, mais pas à l'architecture spontanée, construite par l'habitant suivant les caractéristiques de l'architecture contemporaine. L'habitat vernaculaire est également appelé l'habitat primitif, l'habitat indigène, l'habitat populaire ou l'habitat traditionnel.

site-matériaux pour étudier les relations entre l'architecture vernaculaire et son territoire : l'habitat est « un instrument adapté aux potentialités économiques »⁶ d'un territoire donné. Ils déterminent les modes de groupement et élaborent une classification typologique d'un large corpus d'étude, tout en montrant les influences de l'activité productive. Le terme de « maison-outil » avait déjà été utilisé par A. DEMANGEON. Dans une logique fonctionnelle, celui-ci présente l'habitat rural comme l'un des instruments de travail de paysan. Il examine les matériaux de construction, l'agencement de pièces d'habitation, de stockage et de travail... En géographie classique, l'habitat rural n'est pas seulement un ensemble de bâtiment. Il inclut aussi des espaces de production aménagés. Dans une autre perspective de recherche, A. RAPOPORT étudie l'habitat populaire dans son livre *Pour une anthropologie de la maison*. Il montre la complexité du phénomène de « l'habiter ». L'immense variété des solutions et des formes laisse penser que l'environnement physique fournit des possibilités à l'intérieur desquelles chaque société opère un choix qui n'est pas le résultat d'une cause unique mais « la conséquence de toute une série de facteurs socio-culturels considérés dans leur extension la plus large [...] ce qui décide finalement de la forme d'une habitation et modèle les espaces et leur relation est la vision qu'un peuple donne de sa vie idéale »⁷. L'environnement social et religieux forme les « facteurs déterminants » de l'habitat indigène. G. LIBAUD ajoute que la culture du groupe humain s'exprime dans et par son espace. Dans son livre *Symbolique de l'espace et habitat chez les Béni-Aïssa du Sud-tunisien*, elle montre l'interaction entre les impératifs matériels et les facteurs symboliques pour déterminer la conception de l'espace habité. L'architecture de l'habitation troglodytique est « la meilleure forme matériellement réalisable, qui à la fois réponde aux contraintes physiques et serve de support à la représentation du *modèle culturel* »⁸. Elle présente ensuite l'exemple de la cour, qui s'incline vers le couloir d'accès afin que l'écoulement des eaux de pluies se fasse. C'est donc à un impératif matériel que la partie située face à l'entrée doit d'être surélevée. A partir de là, la distribution des pièces autour de la cour utilise ce dénivellement et attribue aux espaces les plus nobles la partie haute, tandis qu'elle relègue dans la partie basse les espaces dévalorisés. Un autre mode

⁶ GUIDANI S. et DOEPPER U., 1990 : *Architecture vernaculaire : territoire, habitat et activités productives*, Presses polytechniques et universitaire romandes, 220p.

⁷ RAPOPORT A., 1972, *op.cit.*, p.36.

⁸ LIBAUD G., 1986 : *Symbolique de l'espace et habitat chez les Béni-Aïssa du Sud-tunisien*, Centre Nationale de la Recherche Scientifique, Paris, 220p, p.95.

d'écoulement des eaux pouvait être adopté. Celui-ci était choisi parmi d'autres possibles, parce qu'il sert à l'expression d'une opposition entre la moitié haute et la moitié basse de la cour, et que cette opposition est une image que livre la population à la conception de l'espace habité. Pour les sociologues, l'habitat traditionnel est un support d'étude de la structure sociale. Il est considéré comme « la projection au sol des rapports sociaux »⁹. Dans son livre *Esquisse d'une théorie de la pratique*, P. BOURDIEU décrit l'organisation spatiale de la maison kabyle comme étant un fait social complexe. Elle est le résultat de « l'habitus » développé par cette population. La pratique sociale est chargée de hiérarchie sociale, de symboles, de coutume et de croyance qui déterminent « une structure structurée ». Cette dernière est prédisposée à fonctionner comme « une structure structurante » qui incorpore les expériences sociales et le vécu. Cette structure structurante en perpétuelle évolution influence le fonctionnement et la représentation de l'habitat traditionnel. L'auteur présente l'architecture de la maison Kabyle comme le résultat du comportement humain commandé par l'habitus.

❖ La piste de recherche

Toutes ces études mènent une réflexion sur la qualité de l'espace architectural de l'habitat vernaculaire et son parfaite intégration dans son environnement (naturel, économique, social, culturel ...). Elles étudient cet habitat comme une étendue spatiale où se projette l'activité humaine et les relations sociales. L'espace architectural constitue dans certains cas un support de l'activité humaine. Il est le miroir de la structure sociale dans d'autres cas. Son étude a posé le problème de sa description en tant qu'ayant à la fois une dimension physique et une dimension humaine et vécue. Il possède des propriétés analytiques dans un espace cartésien. Et il est perçu et habité par l'homme. Il possède également une dimension phénoménologique¹⁰. Ces deux éléments fondamentaux ont partagé les recherches sur l'habitat vernaculaire. Certaines études associent les deux éléments. Néanmoins, l'espace architectural n'est pas simplement un arrière-plan des données humaines. Sa définition dépasse sa forme physique qui l'ordonne en tant qu'un ensemble d'unités spatiales déconnectées, pour se déterminer comme un système

⁹ BASAGANA R. et SAYED A., 1973 : *Habitat traditionnel et structures familiales en Kabylie*, Mémoires du C.R.A.P.E, Alger, 160p.

¹⁰ BACHELARD G., 1970 : *La poétique de l'espace*, Presses Universitaires de France, Paris, 214p.

relationnel qui détermine sa configuration spatiale. Celle-ci est une notion centrale dans la syntaxe spatiale. L'analyse syntaxique est une analyse morphologique qui permet en premier lieu une description intrinsèque de l'espace architecturale. Elle détermine ensuite le degré de rationalité entre les sous-espaces constituant l'ensemble de l'espace architectural.

Etudier l'habitat vernaculaire ne consiste pas seulement à interroger les manières dont les hommes y vivent, mais à questionner également l'apport de cette configuration spatiale dans le processus de production de l'habitat. L'explication de cette production par l'approche de l'habitus mis en avant par P. BOURDIEU qui relève le poids des déterminismes sociaux paraît peu adéquat avec l'apparition de nouvelles formes de constructions populaires mitoyennes aux formes initiales. Cette explication nous semble insuffisante pour rendre compte de la mutation de l'architecture vernaculaire intelligible. Ne faut-il pas envisager une autre approche qui aborde l'espace architectural dans son évolution comme élément déjà chargé pouvant conditionner et organiser le comportement et la pratique spatiale ? Il convient de poser les questions suivantes : l'espace architectural peut-il être à la fois conditionné par la société qui le produit et conditionnant du comportement des hommes qui l'habitent ? La forme architecturale résultante d'un comportement social peut –elle véhiculer elle-même une pratique d'habiter ? Les transformations de l'habitat troglodyte de montagne à Tataouine dans le sud tunisien reflètent –elles une dégradation de son caractère spécifique ? Ou traduisent-elles au contraire une capacité d'adaptation propre à cet habitat ?

❖ La démarche d'étude

Pour répondre à tous ces questionnements, nous abordons l'étude des évolutions de l'habitat troglodyte à Tataouine dans une approche diachronique. Nous étudions les mutations de sa configuration architecturale par une démarche combinant à la fois des outils théoriques, des outils empiriques et des outils d'investigations. La démarche d'étude adoptée est une démarche pluridisciplinaire associant les sciences humaines (géographie humaine, anthropologie et sociologie) et l'architecture. Ce choix tire sa légitimité de la nature de l'objet d'étude. Aborder l'habitat vernaculaire comme une synthèse d'une multitude de facteurs physiques, humains et spatiaux permet d'étudier cet habitat dans une perspective évolutive.

Avec un parcours d'architecte, l'initiation aux concepts théoriques d'ethnologie et de sociologie d'étude de comportements humains dans l'espace habité était une phase indispensable avant d'entamer l'étude de l'habitat troglodyte à Tataouine. La différence entre les deux domaines a prolongé cette phase. A ces contraintes d'ordre méthodologique, les conditions d'insécurité dans le sud tunisien en raison de la situation perturbée à la frontière tuniso-libyenne et à la guerre civile en Libye mais aussi d'une période d'élection législative dans une Tunisie en transition, étaient néfastes pour les enquêtes de terrain. Le deuxième séjour terrain prévu pour décembre 2015, a dû être annulé après l'attentat de Médenine à 52,5 km de Tataouine le 20 novembre de la même année.

La démarche d'étude structure le présent travail en trois parties. La première intitulée *Modélisation de l'habitat troglodyte déserté à Tataouine* est réservée à l'étude de l'ancien habitat troglodyte. Nous reconstituons le modèle d'habiter troglodyte dans le sud tunisien à travers des écrits scientifiques déjà anciens. Le terme de modèle ne se réfère pas à l'usage normatif qui pourrait s'ensuivre. Il ne s'agit pas de dégager une forme idéale et prototypique qui servira de guide à la conception architecturale. Le terme est utilisé dans une perspective de modélisation d'une forme d'habitat abandonné. Un premier séjour de terrain d'une durée de quatre semaines a été effectué en février 2014 pour délimiter le corpus d'étude et réaliser un ensemble de photos et de vidéos ainsi que des relevés architecturaux qui ont fait le support d'une analyse syntaxique. Cette analyse consiste à exprimer chaque plan par une représentation graphique appelée graphe justifié. Ce dernier représente chaque sous-espace par une lettre dans un cercle et chaque communication entre deux sous-espaces par une ligne. Le graphe justifié permet de connaître le degré de profondeur des sous-espaces de l'espace architectural par rapport à un sous-espace pris comme un espace de référence. Le cercle de celui-ci est disposé en bas du graphe et les autres cercles sont ainsi disposés verticalement au-dessus, de plus proches au plus lointain. Les sous-espaces ayant une profondeur égale vis-à-vis de sous-espace de référence sont disposés à la même hauteur par rapport à ce dernier. De cette analyse syntaxique nous déduisons la configuration spatiale de l'ancienne maison troglodyte. Ce premier séjour sur le terrain a été également l'occasion de tisser des relations de confiance avec les habitants des deux villages d'étude de Douiret et Chenini Tataouine. Ce rapport nous a permis de construire un réseau et d'effectuer des enquêtes en dehors de la région de Tataouine.

Un entretien semi-directif a ainsi été réalisé à Tunis avec une famille originaire de Chenini en mars 2015. Durant notre séjour à Paris dans le cadre d'un stage d'architecture¹¹, nous avons opéré un entretien-semi directif avec une famille originaire de Douiret. Ces entretiens ont été accompagnés par un travail de relevés architecturaux. Le travail d'enquête socio-architectural constitue une base documentaire dans la deuxième partie, consacrée à l'étude de l'évolution des modes d'habiter. Par une documentation historique dans les archives d'Outre-Mer à Aix en Provence et dans les archives nationales de Tunisie associée à l'étude de la morphologie urbaine, nous retraçons l'évolution de Tataouine, de l'ancienne oasis-relais à l'agglomération urbaine actuelle. Dans un premier temps, nous présentons les différentes formes de conquête de l'espace urbain, dans la perspective d'interroger les apports de cette mobilité spatiale à l'habitat troglodyte. Dans un deuxième temps, nous présentons les principales caractéristiques de l'habitat urbain à Tataouine. De retour à Tataouine en décembre 2016, un travail d'investigation dans la ville a été effectué. Le mode d'enquête était l'observation directe, afin de dégager le rapport entre l'espace domestique et l'espace public. Un protocole d'enquête a été également élaboré avant le troisième séjour sur le terrain. Cette grille était partagée en deux volets : un volet quantitatif pour déterminer l'état de l'habitat troglodyte dans les deux villages d'étude et un volet qualitatif par thèmes, qui a orienté mes entretiens semi-directifs avec les habitants d'un échantillon de maisons d'étude à Douiret et Chenini. L'objectif de cette partie est de saisir les continuités et / ou les ruptures dans les pratiques d'habiter avec le modèle troglodyte des différentes formes de l'habitat respectivement dans les deux villages.

¹¹ De mars jusqu'à septembre 2014 dans la Direction Support de AXA Assurance et Banque.

C- Présentation du corpus d'étude

❖ L'habitat troglodyte dans le monde

Creuser dans la roche a servi à de nombreuses activités humaines (usage funéraire ou défensif, activité économique ou habitat). Le troglodytisme domestique se distingue par son étalement géographique et sa diversité spatiale. Il est présent sur les cinq continents (Europe, Amérique, Asie, Afrique et dans une moindre mesure Océanie).

Il faut distinguer les cavités naturelles des grottes creusées ou aménagées par l'homme. Les premières ont été utilisées depuis la préhistoire comme des abris naturels. En revanche, le véritable habitat troglodyte a commencé avec le Néolithique. D'une cavité rocheuse épisodique, l'homme est passé à un abri plus permanent creusé et aménagé dans la roche lorsqu'un mode de vie sédentaire s'est substitué à la vie des chasseurs nomades de la période Paléolithique.

Le village Spruce Tree House à Mesa Verde au sud-ouest du Colorado (Etats-Unis) comme le village Ireli des Dogons sur la falaise de Bandiagara (Mali) sont aménagés à l'abri d'une cavité naturelle. La première est de 100 m de largeur, 37 m de profondeur et 20 m de haut. Le village se développe sur quatre étages. La morphologie architecturale se caractérise par des pièces circulaires, appelées *kiva* et des tours d'observation (fig.1). L'accès à la *kiva* s'effectue par l'intermédiaire d'une échelle en bois à travers un trou aménagé au centre du toit (fig.2). D'un diamètre de 5 à 6 m, elle est aménagée par une banquette peu profonde et un foyer installé au milieu du sol (fig.3). Le contour de ces pièces est renforcé par des pierres taillées, jointes au mortier de terre.

Figure 1 : Vue générale sur le village Spruce Tree House

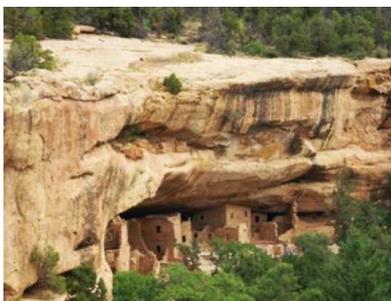


Figure 2 : Escalier d'accès à la *kiva*

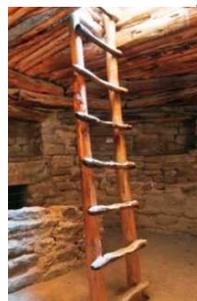
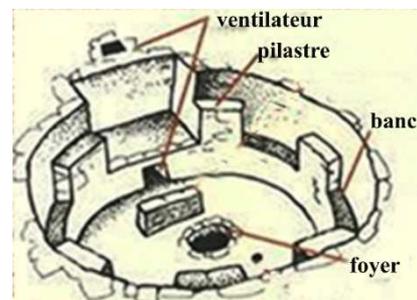


Figure 3 : Aménagement intérieur d'une *kiva*



Source : BARMETT E., MARTIN L. *et al.*, 2014 ; p. 3- 11 et 12

Tout le long de la falaise de Bandiagara se trouve les villages Dogons. L'un d'eux est le village Ireli, plaqué contre la roche de la cavité naturelle au pied de la falaise (fig.4). Le village s'étire sur un kilomètre environ. Il est composé d'habitats semi-troglodytes serrés de forme rectangulaire, à toit-terrasse et des greniers carrés à base couvert d'une toiture conique en paille, ainsi que des *toguna*¹² (fig.5).

Figure 4 : Village Ireli au pied de la falaise



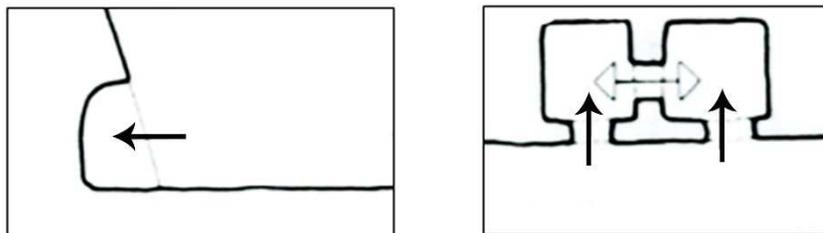
Figure 5: une *toguna*



Source : WILHEM F., 2003 ; p.70 et p.77

Dans le livre *Maisons creusées, maisons enterrées : découvrir, restaurer, réaliser un habitat troglodyte*, les auteurs distinguent deux morphologies architecturales d'habitat troglodyte dans le monde. L'habitat troglodyte latéral se caractérise par des grottes creusées horizontalement dans la montagne (fig.6). Les grottes creusées verticalement dans le sol déterminent l'habitat troglodyte en profondeur (fig.7).

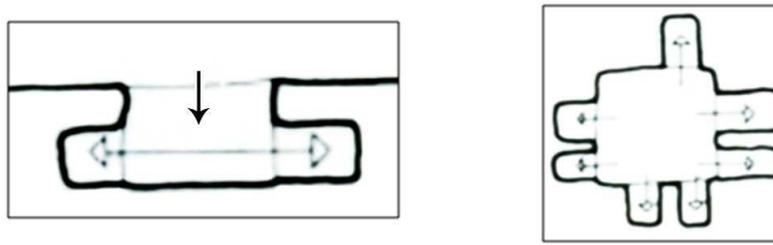
Figure 6 : Coupe et plan schématique d'une grotte latérale



Source : CHARNEAU N. et CH.TREBBI J., 1981 ; p.13

¹² *Toguna* est une construction ouverte érigée e générale au centre des villages dogons ...Elles sont d'une hauteur insuffisante pour se tenir en position debout de façon à obliger les participants à s'asseoir. C'est le lieu où les sages du village débattent des problèmes de la communauté. In www.wikipédia.fr

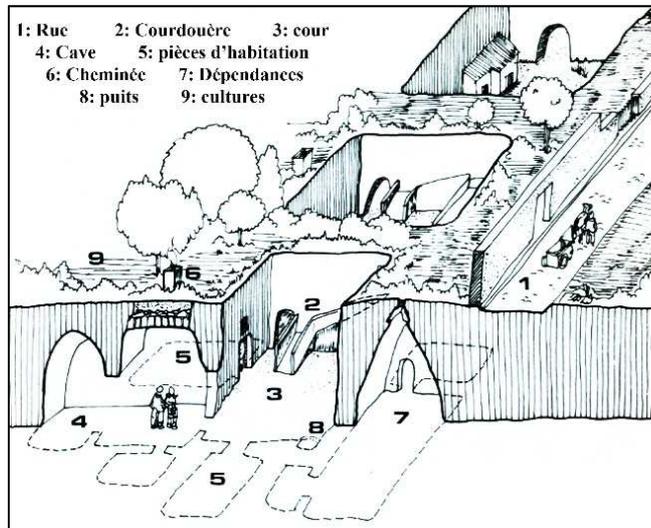
Figure 7 : Coupe et plan schématiques d'une grotte creusée en profondeur



Source : CHARNEAU N. et TREBBI J.-CH., 1981 ; p.13

Chaque type présente diverses organisations spatiales de la circulation. Certaines grottes sont communicantes par un passage extérieur. D'autres sont ouvertes les unes sur les autres. Les régions calcaires de la France, de l'Espagne et de l'Italie offrent une grande densité de sites d'art rupestre. En France, l'habitat troglodyte se distribue principalement sur trois zones. Le carrefour des trois régions de l'Anjou, du Poitou et de la Touraine, dans le centre-ouest, se caractérise par des habitations établies dans divers types d'excavations creusées par l'homme. Dans les Bouches du Rhône, l'habitat troglodyte est établi tantôt dans des cavités naturelles agrandies par l'homme, tantôt dans des grottes creusées de main d'homme. Dans le sud-ouest, les grottes sont des abris-souterrains qui étaient utilisés essentiellement à des fins défensives. Dans le village de Doué-La-Fontaine (Maine et Loire), les habitations troglodytes aménagées en plaine sont des anciennes carrières. Le volume creusé verticalement dans le sol (fig.8) par les carrières est très important pour une habitation. C'est ainsi qu'un plancher est mis en place. La partie haute aménagée en grenier est réservée au stockage du foin.

Figure 8: Schéma d'habitations souterraines à Doué-La-Fontaine



Source : CHARNEAU N. et TREBBI J.- CH., 1981 ; p. 89

Les habitations troglodytes du village de Haute-Isle, la vallée de Barry (Vaucluse) sont creusées horizontalement dans un promontoire rocheux. Le village regroupe une trentaine de foyers troglodytes et s'échelonne sur plusieurs niveaux. Les grottes sont creusées perpendiculairement à la roche molasse avec une extension construite en pierre (fig.9). A l'intérieur, l'aménagement de l'espace est variable (fig.10). Dans certains cas, une salle principale distribue des espaces secondaires. Dans d'autres cas, les pièces sont séparées par des cloisons. Parfois, les pièces creusées ne sont pas ouvertes les unes sur les autres elles s'ouvrent soit sur un jardin délimité par un muret de pierres sèches (fig. 11), soit directement sur le chemin d'accès.

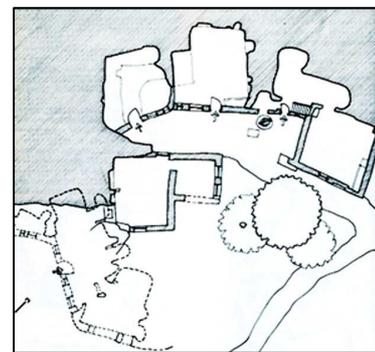
Figure 9: Village troglodyte de la vallée de Barry



Figure 10: Vue intérieure d'une maison troglodyte



Figure 11 : Groupement d'habitations troglodytes de Barry

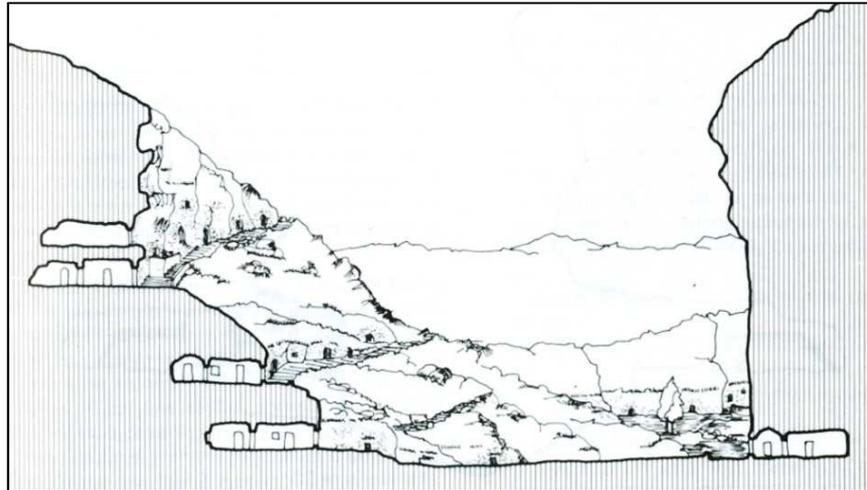


Source : CHARNEAU N. et TREBBI J.-CH., 1981 ; p.118

Source : Clichés Manel Znidi avril 2017

La morphologie architecturale des maisons creusées horizontalement dans la montagne caractérise également la ville Cuevas Almanzara en Espagne. L'habitat troglodyte se développe en cascade en suivant la pente de la montagne (fig.12).

Figure 12: Coupe schématique du village Almanzara

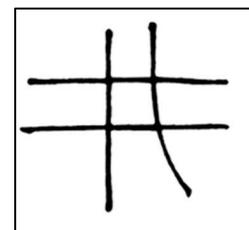


Source : CHARNEAU N. et TREBBI J.-CH., 1981 ; p.43

En revanche, la deuxième catégorie de l'habitat troglodyte détermine l'organisation spatiale de la ville de Luoyang (Chine). La configuration spatiale est basée sur une trame orthogonale en damier. Le plan supérieur correspond à l'espace public. Le plan inférieur est l'espace domestique privé. La maison est creusée perpendiculairement au sol. Autour de la cour s'organisent les diverses parties de l'habitation. L'accès à la maison s'effectue par un escalier aménagé dans la cour (fig14). Appelé « puits du ciel », la morphologie spatiale de la cour est la transcription du caractère chinois *Jing* (fig.13), qui signifie puits.

Il est déterminé par deux tracés parallèles croisés qui définissent neuf cases dont une centrale. Dans l'imaginaire spatial chinois, l'univers se présente comme une série de carrés emboîtés autour d'un noyau ; « à l'origine le monde était une grotte dont la base carrée, la terre, était surmontée d'un dôme, le ciel, supporté par neuf colonnes. La Chine Empire du Milieu étant au centre géométrique de la Terre »¹³.

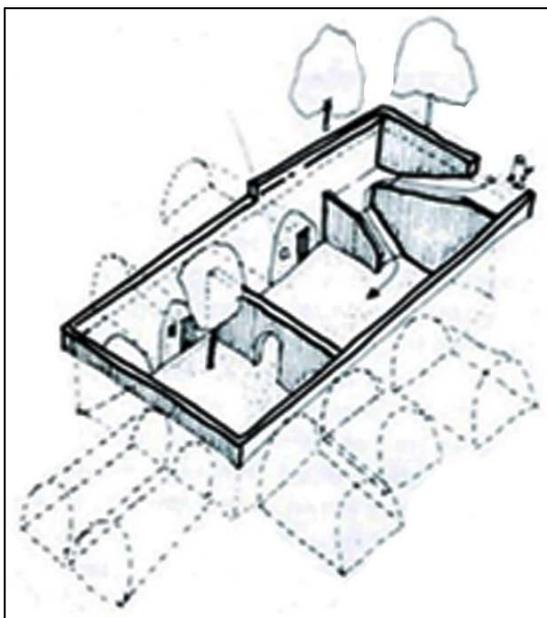
Figure 13: Le caractère chinois Jing



Source : LOUBES J.-P., 1988 ; p36

¹³ LOUBES J.-P., 1988 : *Maisons creusées du Fleuve Jaune : Architecture troglodyte en Chine*, CREAPHIS, 210p, p35.

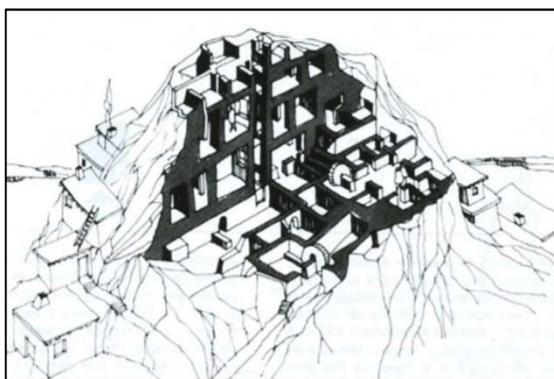
Figure 14: Vue sur une maison troglodyte de Luoyang



Source : CHARNEAU N. et TREBBI J.-CH., 1981 ; p.62

Dans les villes de Kaymakli, Derinkuyu et Ozkonak en Cappadoce (Turquie) le troglodytisme atteint son extrême. « La ville négative »¹⁴ de Kaymakli s'enfonce dans un tertre rocheux sur sept niveaux. Elle est aérée par de profonds puits. La circulation est assurée par un réseau de tunnels. Les quartiers d'habitations sont groupés autour de places (fig.15). Il s'agit d'un urbanisme troglodyte à des fins défensives.

Figure 15: Vue éclatée de Kaymakli



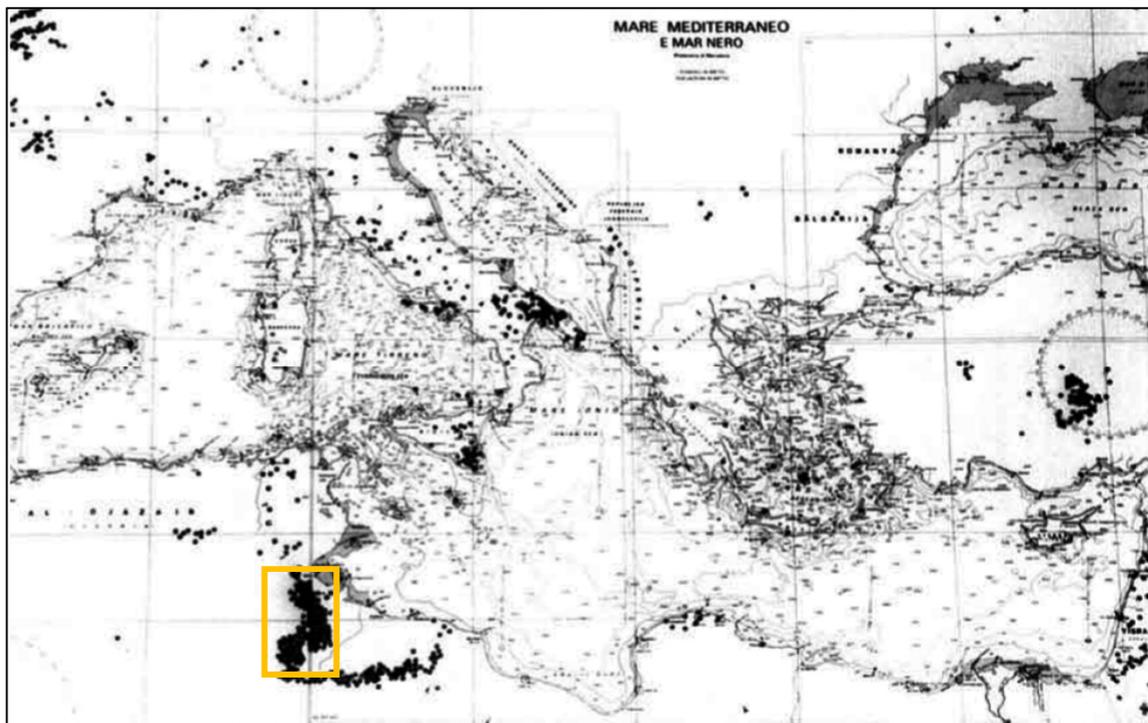
Source : CHARNEAU N. et TREBBI J.- CH., 1981 ; p.67

¹⁴CHARNEAU N. et TREBBI J.-CH., 1981 : *Maisons creusées, maisons enterrées : découvrir, restaurer, réaliser un habitat troglodytique*, Editions alternatives, 210p, p.66.

❖ L'habitat troglodyte en Tunisie

En Tunisie, la plus grande concentration de l'habitat troglodyte se trouve au sud-est du pays. Elle « se situe le long du Djebel, grand arc montagneux qui s'étend de la région du Sud de Matmatah jusqu'au Tripoli, délimitant le désert du Sahara et s'avancant sur la plaine, aussi bien en Libye qu'en Tunisie»¹⁵.

Figure 16: Localisation géographique de l'habitat troglodyte d'étude

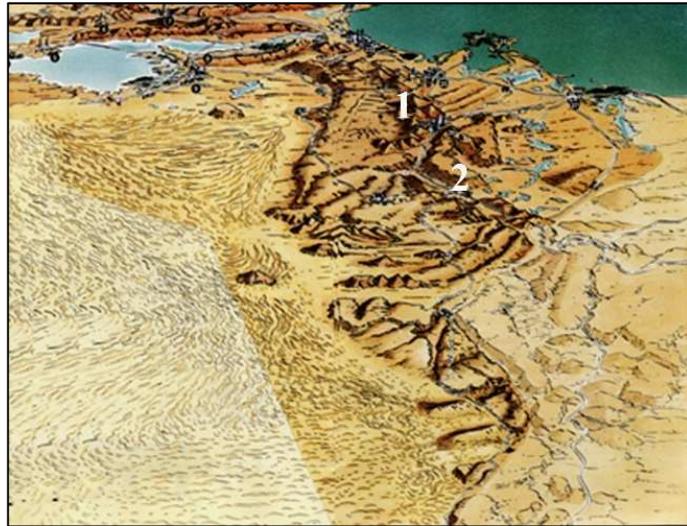


Source : BESANA E. et MAINETTI M., 2000 ; p.3

L'habitat troglodyte offre une grande variété dans le sud-est tunisien. Deux grands types s'y opposent : Les maisons troglodytes creusées verticalement au sol caractérisent la région de Matmata (fig.18 et 19), célèbre par le film Star-Wars. Et les maisons troglodytes creusées horizontalement dans la montagne (fig.20 et 21), qui s'étalent plutôt vers le sud dans la région de Tataouine et Remada.

¹⁵BESANA E. et MAINETTI M., 2000 : *Tunisia : Architetture trogloditiche del Mediterraneo. Il villaggio di Douiret, jbel tunisino-tripolitano*, Erga, Italie, 78p, p.9.

Figure 17: Localisation géographique des deux catégories de l'habitat troglodyte



Source : *La Tunisie : un pays et sa mémoire à découvrir et à partager* (guide GALLIMARD) ; p. 2.

Figure 19: Vue aérienne sur le village de Matmata



1-L'habitat troglodyte en profondeur

Figure 18: Maison troglodyte à Matmata



Source: BEN HAMMED CHETOUANE S., 2009; p.37.

Figure 21: Vue aérienne sur le village de Douiret -Tataouine



2-L'habitat troglodyte latéral

Figure 20: Maison troglodyte à Chenini-Tataouine



Source : Clichés Manel Znidi février 2014

L'habitat troglodyte en profondeur

Figure 22: Vue d'ensemble du village de Matmata



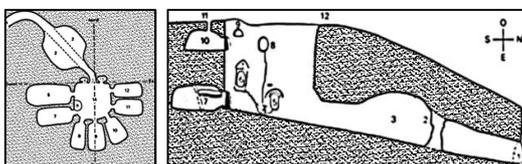
Source : *La Tunisie : un pays et sa mémoire à découvrir et à partager* (guide GALLIMARD) ; p. 22

Figure 23: Vue sur la cour d'une maison troglodyte de Matmata



Source : *La Tunisie : un pays et sa mémoire à découvrir et à partager* (guide GALLIMARD) ; p. 23

Figure 24: Coupe et plan schématiques d'une maison troglodyte à Matmata



Source : LIBAUD G., 1986 ; p. 132

Vu du ciel, le village se distingue par un jeu de plein et de vide. Le Plan supérieur correspond à l'espace villageois. En revanche, le plan inférieur est l'espace domestique.

A l'échelle de l'habitat, la cour centrale structure l'espace architectural troglodyte. tout autour de cet espace à ciel ouvert, s'organise les grottes. Elles se développent en deux étages. au Rez-de-chaussée, les grottes sont des pièces d'habitation. A l'étage, elles sont aménagées en grenier. Une cheminée creusée dans le plafond donnant directement sur l'espace villageois permet l'aération de ces grottes.

L'aménagement d'une maison troglodyte en profondeur débute par le creusement de la cour de forme circulaire et de profondeur de 5 à 10 m selon la présence ou non de sable argileux compacte. L'entrée est aménagée en deuxième lieu. Elle correspond à un couloir souterrain ou à ciel ouvert avec ou sans porte. Le creusement des pièces survient en dernière étape.

La revue de l'habitat troglodyte dans le monde montre une certaine similitude entre le troglodytisme en Chine dans le village de Luoyang et le troglodytisme en Tunisie dans le village de Matmata. La cour creusée verticalement dans le sol a une forme carrée dans le premier village. Elle est de forme circulaire dans le deuxième. Elle relie dans les deux cas deux espaces distincts : l'espace supérieur correspondant à l'espace commun / espace villageois et l'espace souterrain correspondant à l'espace domestique privé.

Figure 25: Plan supérieur du village de Matmata (puits circulaires)



Source: BEN HAMMED CHETOUANE S., 2009 ; p. 36

Figure 26: Plan supérieur du village de Luoyang (puits carrés)



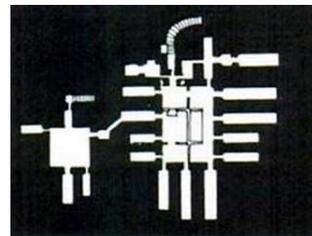
Source : CHARNEAU N. et TREBBI J.-CH., 1981 ; p.62

Figure 27: Plan inférieur du village de Matmata



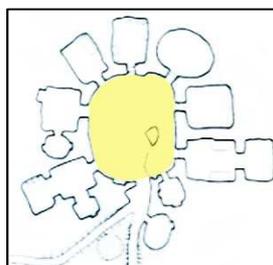
Source : LOUBES J.-P., 1988 ; p106

Figure 28: Plan inférieur du village de Luoyang



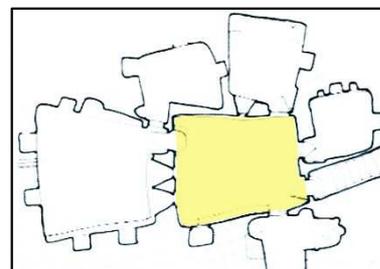
Source : LOUBES J.-P., 1988 ; p103

Figure 29: Plan d'une maison troglodyte en Tunisie



Source : Schéma interprété par l'auteur-Fond d'image CHARNEAU.N et TREBBI. J.-CH., 1981 ; p.59

Figure 30: Plan d'une maison troglodyte en Chine



Source : Schéma interprété par l'auteur-Fond d'image CHARNEAU N. et TREBBI J.- CH., 1981 ; p.62

L'habitat troglodyte latéralFigure 31: Vue d'ensemble du village
Chenini-Tataouine

Source : Cliché Manel Znidi février 2014

L'organisation spatiale du village troglodyte de montagne est dense au sommet. Sur la crête, un grenier collectif est aménagé. En suivant les lignes du relief, les maisons troglodytes creusées latéralement dans la roche se développent en cascade. Intercalée entre le grenier collectif et les lignes d'habitation, une mosquée blanche se détache de la couleur ocre du massif rocheux. Au pied de la montagne, un marabout se retire à l'arrière du village.

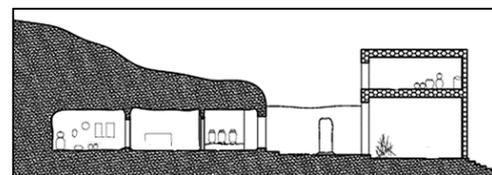
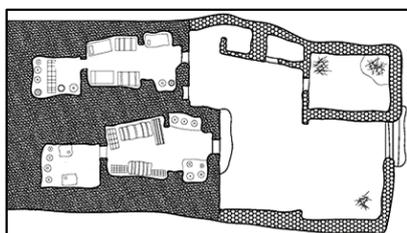
Figure 32: Maison troglodyte à Chenini-Tataouine



Source : Cliché Manel Znidi février 2014

Contrairement à la maison troglodyte verticale, l'aménagement de la maison troglodyte latérale débute par le creusement des grottes. Les pierres extraites seront par la suite utilisées pour la construction des pièces annexes.

Figure 33: Plan et coupe schématiques d'une maison troglodyte de montagne

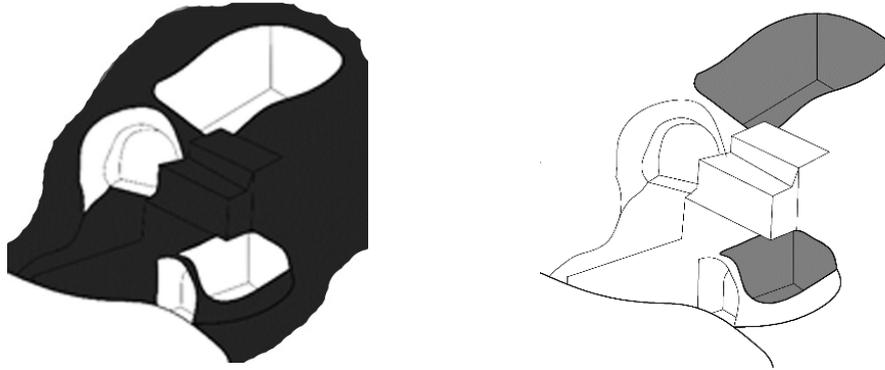


Source : Croquis dessinés par l'auteur

Dans les deux cas d'habitat troglodyte en Tunisie, la morphologie est celle d'une architecture de soustraction. Néanmoins, la configuration spatiale est différente. Dans les

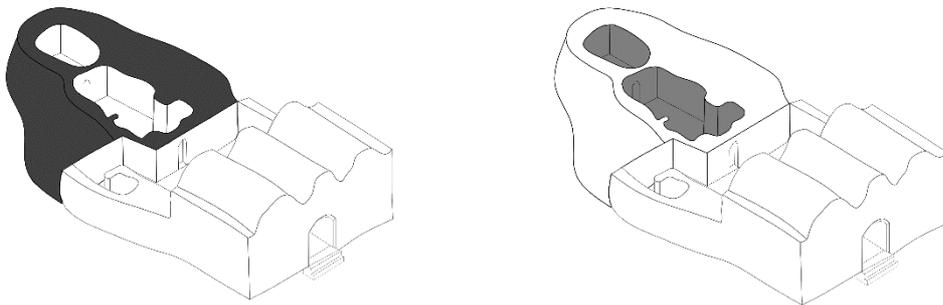
maisons troglodytes en profondeur, l'espace se développe en étage (fig. 34). Dans les maisons troglodytes latérales, l'espace se limite à un seul étage. Ainsi, la maison se projette vers l'extérieur et des pièces annexes sont construites devant les grottes (fig.35).

Figure 34: Axonomie d'un habitat troglodyte en profondeur



Source : Croquis dessinés par l'auteur

Figure 35: Axonomie d'un habitat troglodyte latéral



Source : Croquis dessinés par l'auteur

■ solide d'englobement

■ milieu habité

Délimitation du corpus d'étude et justification du choix

Le présent travail se limite à l'étude de l'habitat troglodyte creusé horizontalement dans la montagne. Dans son livre *Le monde des Ksours du Sud-est tunisien*, A. ZAIED énumère les villages à habitat troglodyte de montagne, situés tout au long de la montagne, de Matmata à Remada, à la frontière tuniso-libyenne, en passant par la région de Tataouine. Les villages troglodytes de la région de Remada sont Meguedmine, Beni Barka, Tounket et Béni Yekzer, sedra, Tazeghdanet, Techout, Beni Houssine, Guettoufa, Bréga, Matous, Segdel et Wani. Ils sont désertés dès les années 1960 comme le confirme A. LOUIS. Dans son livre *Tunisie du Sud : ksars et villages de crête*, il décrit les ruines de ces villages fantômes visités en 1972. Dépourvus de leur arrière-pays¹⁶, les habitants ont été contraints de chercher d'autres ressources pour leur survie. Des villages troglodytes de la région de Tataouine, le même auteur dit qu'« *Il n'en est plus que trois aujourd'hui à exister comme tels, installés chacun sur une ou plusieurs buttes-témoin : Guermessa, Chenini et Douiret* »¹⁷. Aujourd'hui, Guermessa est tombé en ruine et n'est plus habité. Au contraire, les habitants de Chenini et Douiret témoignent d'une grande ingéniosité face aux contraintes naturelles et à l'évolution des conditions et des modes de vie. Ces deux villages présentent des évolutions dans le temps et dans l'espace différentes, mais également digne d'intérêt. Ce sont eux, en conséquence, que nous choisissons comme corpus de travail pour étudier un type d'habitat vernaculaire en Tunisie.

¹⁶ Les oasis de Djeneïen, Sinaouen et Ghadamès se situent aujourd'hui dans le territoire libyen.

¹⁷ LOUIS A. (a), 1975 : *Tunisie du Sud : ksars et villages de crêtes*, CNRS, Paris, 372p, p.83.

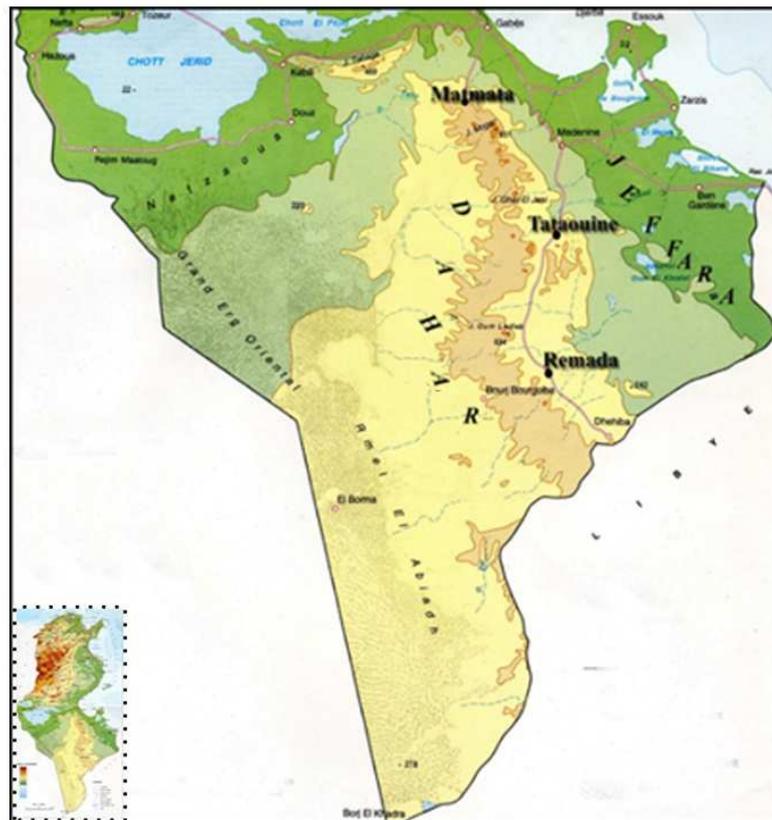
D- Présentation de la région d'étude

Les deux villages de Chenini et Douiret se situent sur un relief tabulaire. Prenant naissance dans la région de Matmata (Monts de Matmata), il s'étend jusqu'à la frontière tuniso-libyenne en passant par la région de Tataouine (djebel Demmer) et la région de Remada (djebel Labiodh). Le djebel a des conditions topographiques et géologiques particulières qui méritent d'être présentées en détail. De point de vue géologique, il se caractérise par une structure monoclinale à forte pente à l'est. Il comporte de nombreuses promontoires dépassants les 600 m. Il est entrecoupé de dépressions de vallées sèches, creusées par l'érosion qui lui donnent un aspect aéré, principalement dans la partie méridionale. La prédominance du matériel tendre, marne et argile a favorisé l'action de l'érosion responsable de l'approfondissement des vallées. En raison de cette topographie particulière, le djebel présente le paradoxe d'être à la fois un massif élevé et inaccessible d'une part et un milieu naturel ouvert, favorisant l'installation humaine d'autre part. Le microclimat du djebel présente un climat clément en raison de l'attitude. Les pluies y sont légèrement supérieures que dans la plaine Jeffara (ou Djeffara) ou sur le plateau Dahar (fig.36). La concentration du ruissellement dans les vallées et dépressions intérieures alimente les nappes phréatiques dans les lits des oueds et constitue une ressource précieuse. Des résurgences naturelles jaillissent là où les conditions hydrologiques sont favorables. Les oueds prennent naissance à partir de la crête et s'écoulent sur les pentes relativement faibles vers l'ouest. En revanche, le haut bassin versant vers l'est est façonné par des pentes très fortes et relayé vers l'aval par de grands cônes caillouteux, puis par des glacis parcourus de chenaux calibrés. A Tataouine, la pluviométrie inférieure à 150mm par an, est marquée par la grande variabilité saisonnière des pluies d'automne et de printemps. Cette irrégularité est d'autant plus grave que l'évaporation est intense. Elle atteint son maximum pendant le mois de juillet avec une valeur de l'ordre de 27mm/j. Par sa position géographique entre la Méditerranée à l'est et le Sahara au sud, Tataouine a un climat semi-aride, marqué par des écarts de température entre le jour et la nuit et entre l'hiver et l'été. En hiver, les températures minima sont inférieures à 0 et la moyenne varie entre 4 à 6°C. Le gel est fréquent surtout en attitude et dans l'extrême sud. En été, les températures maxima sont en moyenne de 37,5°C à 46°C en juillet¹⁸. Tataouine est formée par trois

¹⁸MAMOU A. et KASSAH A., 2002 : *Eau et développement dans le sud tunisien*, Cahier du C.E.R.E.S, Série géographique n°23, Tunis, 286p, p.53.

unités naturelles qui structurent le milieu physique. La montagne proprement dite s'applique à la partie centrale de la cuesta. A l'ouest, le plateau Dahar s'étend sur une largeur de 60 à 80 km¹⁹. A l'est, la plaine Ouaara, située au sud-ouest de la plaine Jeffara se caractérise par un terrain à dominance sableuse. Parsemé de petites collines, il est parcouru par de nombreuses vallées d'orientation ouest-est, qui se terminent par des dépressions salées.

Figure 36: La région géographique de Tataouine



Source : *L'Atlas des Paysages de la Tunisie* ; p.3

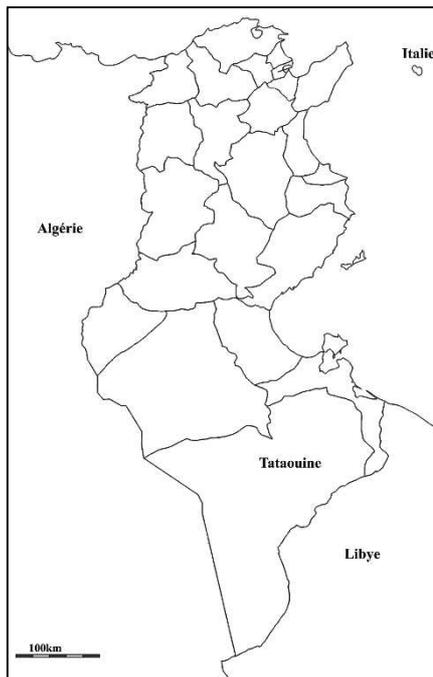
De point de vue administratif, les deux villages de Chenini et Douiret se situent dans le gouvernorat²⁰ de Tataouine. Créé le 2 mars 1981, ce gouvernorat d'une superficie de 38889 km², représente 1/4 du territoire national. Limité au nord par le gouvernorat de Kébili, à l'est par le gouvernorat de Médenine, à l'ouest par l'Algérie et au sud par la Libye,

¹⁹ CAMPS G., 1994 : Dahar, in *Encyclopédie berbère*, 14 | Conseil – Danse, lien hypertexte : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2360>

²⁰ Le gouvernorat est une subdivision administrative du territoire tunisien.

il était divisé, jusqu'à 2015 en 7 délégations²¹, qui à leur tour étaient subdivisées en 6 secteurs communaux et 46 secteurs non communaux. Après la réforme constitutionnelle de 2015 le découpage territorial a été modifié. Le gouvernorat de Tataouine a été alors divisé en 7 communes. Deux municipalités ont été créées. Celle de Samar en 2015 et celle de Chenini-Douiret un an plus tard. Cette dernière couvre une superficie de 1863,88 km² et compte 7543 habitants en 2016²².

Figure 37: Territoire tunisien découpé en gouvernorats



Source : d-maps.com

Figure 38: Gouvernorat de Tataouine découpé en délégations



Source : ODS, 2014 ; p.3

²¹ Les délégations sont : Bir Lahmar, Ghomrassen, Smar, Tataouine nord, Tataouine sud, Remada, Dhiba. Chenini et Douiret appartenaient à la délégation de Tataouine sud.

²² *Gouvernorat de Tataouine en chiffre 2016*, République tunisienne, Ministère du développement d'investissement et de la coopération internationale, Office de développement du sud, 143p, p.123.

**Première partie : Modélisation de l'habitat
troglodyte déserté à Tataouine**

La maison troglodyte à Tataouine a subi depuis un demi-siècle des évolutions irréversibles. Les vestiges témoignent d'une configuration architecturale archaïque. Elle est le fruit d'une symbiose ancestrale entre un site contraignant et une profonde identité. Cet habitat vernaculaire est produit avec des techniques et des moyens locaux pour exprimer des fonctions précises. Il façonne l'environnement et s'y intègre naturellement. Il est « un processus de conception et de la signification des besoins fondamentaux »²³. La maison troglodyte à Tataouine est l'expression des valeurs de la culture populaire investies dans l'habitation et ses prolongements. Sa forme répond aux facteurs climatiques, topographiques, socioéconomiques, culturels et techniques. Sa matérialisation illustre le mode de vie de la société. Cette maison synthétise les éléments caractéristiques du territoire.

Pour reconstituer le modèle architectural de l'ancien habitat troglodyte de montagne, les écrits de G. LIBAUD et A. LOUIS fourniront le cadre théorique. Ici, la définition de l'habitat est empruntée de la géographie classique. L'habitat n'est pas seulement un ensemble de bâtiments. Il inclut aussi les espaces de production²⁴. La première partie est divisée en trois chapitres qui reflètent les trois échelles de l'habitat. Le premier chapitre est consacré à l'espace architectural troglodyte, dans sa dimension matérielle, ses usages et les pratiques qui lui sont liées, ainsi que sa configuration spatiale. L'ancien village montagnard, ses composantes et les modes de vie qu'il porte, font l'objet du deuxième chapitre. Le troisième chapitre, présente l'ancien territoire de Tataouine et met l'accent sur les mutations de la territorialité depuis l'installation des troupes françaises en 1881.

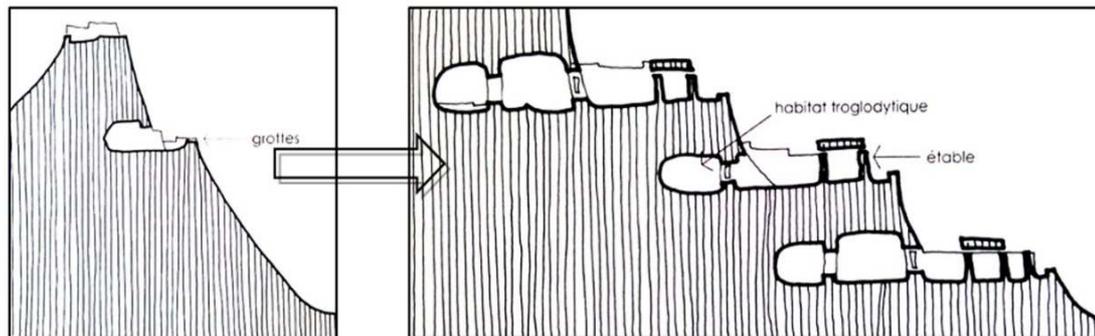
²³ RAPOPORT A., 1972, *op.cit.*, p.3.

²⁴ DEMANGEON A., 1920 : L'habitation rurale en France (essai de classification des principaux types), in *Annales de Géographie*, n°161, t.29, pp.352-375.

Chapitre1 : Le modèle de la maison troglodyte de montagne

L'origine d'habiter la grotte est énigmatique. Dans l'état actuel des études, deux hypothèses sont avancées. La première lui attribue une origine médiévale liée à l'histoire mouvementée des invasions arabes, principalement l'invasion désastreuse de Banou Hilal au XI^e siècle en Ifriqiyya²⁵. Fuyant ces menaces les populations se seraient retirées sur la « montagne refuge »²⁶. Tel était du moins l'argument avancé par l'historiographie coloniale pour justifier l'apparition de l'habitat troglodyte : « les nids d'aigles »²⁷ dans le sud tunisien. Dans leur livre *Evolution d'un habitat : le monde Berbère du Sud tunisien*, A. LOUIS et S. HALLET écrivent que la grotte refuge²⁸ était agrandie. Des pièces annexes ont été par la suite construites devant celles-ci. Ils présentent ainsi le processus d'évolution de la grotte en une maison troglodyte (fig.39).

Figure 39 : De la grotte élémentaire à la maison troglodyte



Source : LOUIS A. et HALLET S., 2011 ; p.24

²⁵ Ifriqiyya : représente une partie du territoire d'Afrique du Nord de la période du Moyen Âge. Le territoire de l'Ifriqiyya correspond aujourd'hui à la Tunisie, à l'est du Constantinois et à la Tripolitaine.

²⁶ MACQUART J., 1906 : Les troglodytes de l'extrême Sud tunisien, pp.174-187, in *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie* de Paris, volume7, n°1, p.181.

²⁷ *Ibid.*, p.182.

²⁸ « La grotte, sert de refuge aux berbères en lutte contre les gens de la plaine (Romains, Byzantins, Arabes). On les trouve utilisées aussi bien chez les Berbères du Sud-est de Tataouine que chez ceux de Ghomrassen ou de Matmata. ». LOUIS A. et HALLET S., 2011 : *Evolution d'un habitat : le monde Berbère du Sud tunisien*, blurb, 160p, p. 24.

Cette hypothèse défensive et militaire de la grotte est critiquée par des études plus récentes, qui soulignent l'ancienneté de l'occupation humaine de la montagne. Les peintures rupestres²⁹ de l'époque néolithique visibles sur les parois rocheuses de la vallée de Ghomrassen témoignent de l'ancienneté de ce mode d'habiter dans le sud tunisien. Outre les traces archéologiques, A. ZAIED présente le troglodytisme à Tataouine comme une forme d'adaptation à un milieu naturel contraignant. En effet, la montagne présente des conditions climatiques moins rigoureuses dans une région semi-désertique. Elle échappe à la forte amplitude thermique saisonnière et journalière ainsi qu'aux fortes chaleurs grâce à l'influence adoucissante de l'altitude. Creuser son habitat dans la montagne est un choix ingénieux : « *la montagne est donc loin d'être un réduit de persécutés. Elle présente plutôt un lieu privilégié qui a toujours été habité* »³⁰. Elle est plutôt un lieu attractif et un pôle de peuplement face à des conditions climatiques favorables. La grotte est tempérée en été, agréable en hiver. Durant le jour, la couche superficielle accumule progressivement la chaleur amenée par le milieu extérieur, tandis que la couche intermédiaire conserve sa fraîcheur. La différence de température fait qu'on éprouve une sensation de fraîcheur à l'intérieur de la grotte. Pendant la nuit, la couche superficielle, chauffée durant la journée, renvoie une partie de sa chaleur vers l'atmosphère froide de l'extérieur et en transmet une partie par conduction à la couche intermédiaire. La différence avec la température géothermique de la couche superficielle contribue à donner à la couche intermédiaire une sensation de chaleur par rapport à l'extérieur (fig.40 et 41).

²⁹ BEN OUEZDOU H., 2001 : *De Matmata à Tataouine : ksour, jessour et troglodyte* : Découvrir la Tunisie du Sud, Simfact, Tunis, 78p.

³⁰ZAIED A., 1992 : *Le monde des ksours du sud-est tunisien*, Beït Al Hikma, Carthage, 268p, p. 36.

Figure 40: Comportement des couches le jour

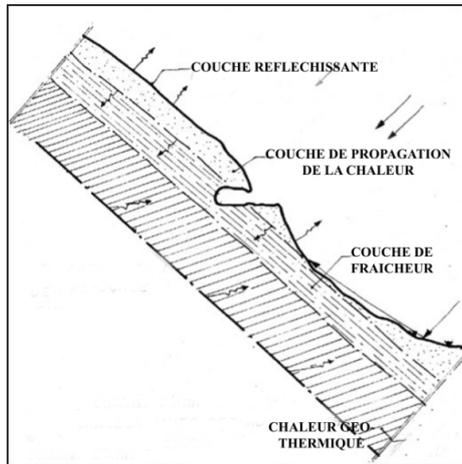
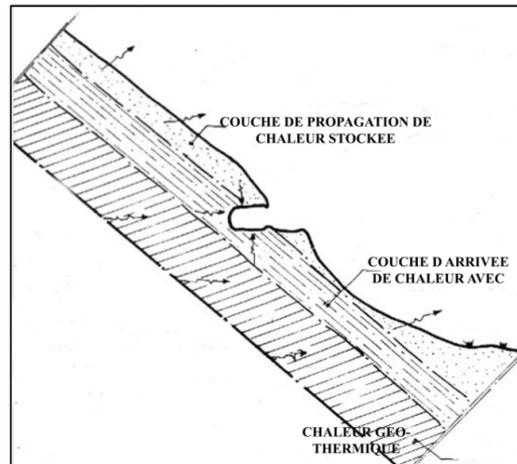


Figure 41: Comportement des couches la nuit



Source : AOUADI Z., 1984 ; p.115

De l'intérieur, la grotte a l'aspect d'une bulle à toiture voûtée. Cette morphologie architecturale est un impératif matériel d'ordre structurel, permettant la répartition des charges physiques du poids des couches supérieures au-dessus de la cavité de la grotte sans craindre son effondrement. A cet impératif matériel s'ajoute le facteur symbolique de protection de la cavité qui couvre l'être humain. L'homme est d'abord « *un animal producteur de symbole* »³¹ comme le suggère A. RAPOPORT. La technique concrétise la dimension mystico-rituelle de l'habitat. La grotte renvoie à la notion de la Terre Mère. Le ventre maternel de la Terre est un concept clé dans l'imaginaire spatial populaire des montagnards. Il traduit une vision spatiale de la terre qui couvre, protège et donne vie, « *la terre fut vénérée comme source de toute existence, symbole de longévité et de régénération, et la femme, déesse mère, fut associée à la terre productive* »³². Sous la plume de G. CAMPS, la montagne, la grotte et même la roche présentent un caractère sacré, « *le culte de la montagne doit être rapproché de la vénération constante pour les grottes que les Berbères ont manifesté à toutes les époques. L'enfoncement de la grotte au sein de la terre permet la communication avec les divinités* »³³.

³¹ RAPOPORT A., 1972, *op.cit.*, p. 59.

³² CHARNEAU N. et TREBBI J.-CH., 1981, *op.cit.*, p.6.

³³ CAMPS G., 1987 : *les Berbères : mémoires et identité*, Errance, Paris, 264p, p. 203.

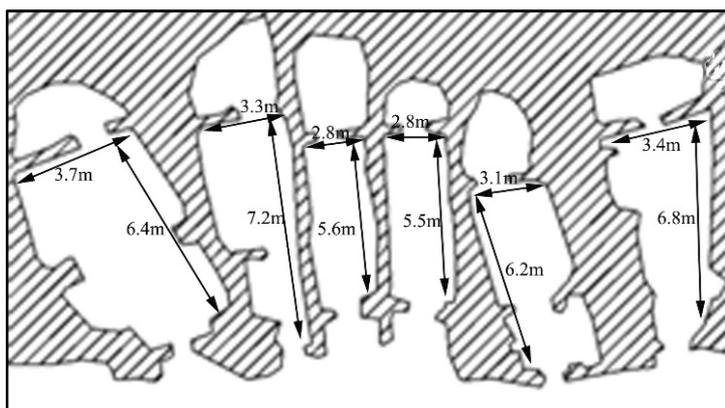
1.1-Les caractéristiques architecturales

L'espace architectural de base de la maison troglodyte (BER : *tidert*) à Tataouine est la grotte (BER : *irgi*, AR : *ghar*). Ce volume en creux est le maillon fort de cette architecture de soustraction. Creusées latéralement dans la roche marne de la montagne située entre deux couches dures, les grottes ne communiquent pas entre elles. Longues et étroites, elles ont des dimensions de 3 à 4 m de largeur sur 7 à 8 m de longueur avec une hauteur de 2 m environ. Ces dimensions sont variables en fonction des conditions géologiques des couches naturelles du sol. La grotte comporte une resserre facultative, appelée localement *khazna*, séparée par un mur à l'arrière de l'espace de la grotte. Celle-ci se subdivise en deux sous-espaces ouverts l'un sur l'autre et parfois distingués par une légère surélévation de 0,4 m. Le relevé d'une habitation, désormais à l'abandon de Douiret Tataouine fournit une bonne illustration de cette disposition générale (Fig.42 et fig.43).

Figure 42 : Vue extérieure des grottes



Figure 43: Croquis en plan des grottes



Source : Cliché Manel Znidi février 2014

Source : Croquis dessiné par l'auteur

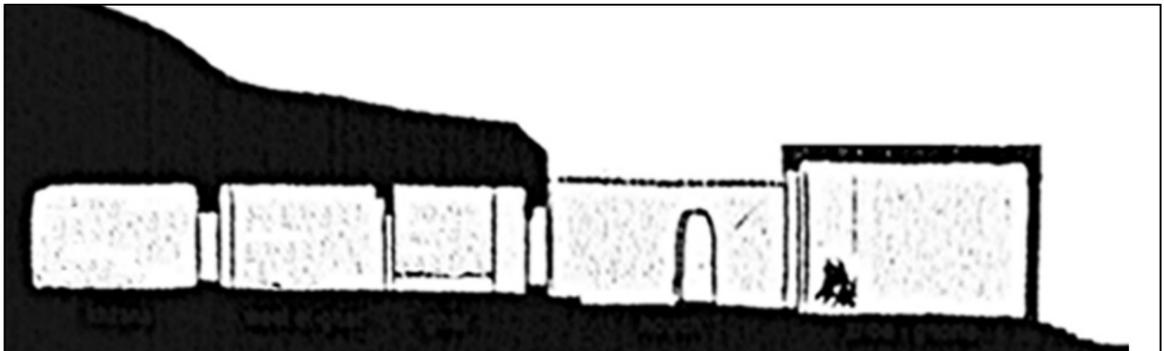
Devant les grottes, un espace à ciel ouvert : *houch* sépare les pièces d'habitations creusées des pièces annexes construites en pierres à sec (fig.44).

Figure 44 : Maison troglodyte abandonnée dans le village de Chenini–Tataouine



Source : Cliché Manel Znidi février 2014

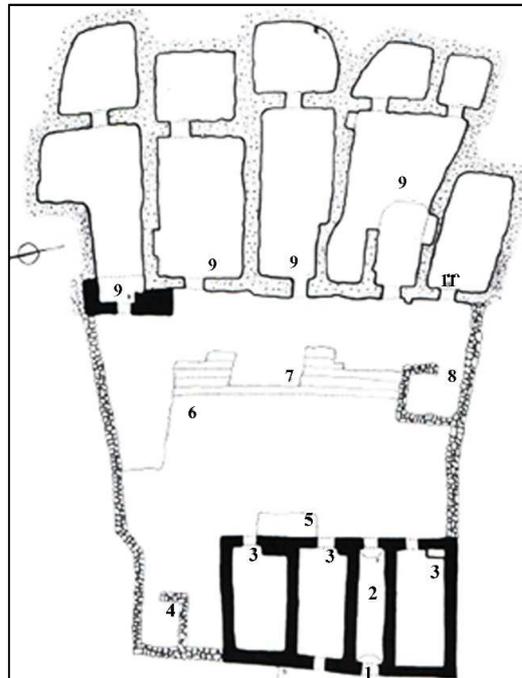
Figure 45 : Coupe schématique d'une maison troglodyte abandonnée dans le village de Chenini–Tataouine



Source : Croquis dessiné par l'auteur

L'accès à la maison troglodyte s'effectue par un vestibule d'entrée à toiture plate (AR : *skifa*) (fig. 45) ou à ciel ouvert, parfois pourvu de niches, arcatures et banquettes en pierre. Le vestibule d'entrée s'ouvre directement sur la cour : *houch*. Il reçoit aussi la bergerie, le dépôt d'outillage et le stockage des produits agricoles. Tantôt l'étage de ces pièces est organisé en pièces voûtées, aménagées en entrepôt de récoltes (fig.46).

Figure 46 : Plan type d'une maison troglodyte à Tataouine

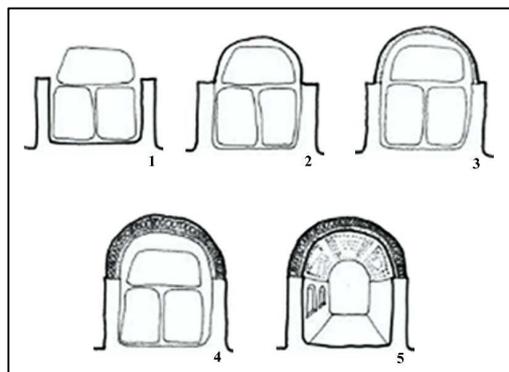


1-entrée, 2-vestibule d'entrée, 3-bergerie, 4-toilette, 5 banquette, 6- cour, 7- terrasse avec escalier d'accès, 8- dépôt, 9-pièce d'habitation prolongée par une resserre, 10- pièce d'habitation sans resserre

Source : LOUIS A. (a), 1975 ; p. 247

La morphologie architecturale de la grotte commande la procédure de construction des pièces à toiture voûtée. A. LOUIS présente un schéma explicatif des étapes de construction d'une pièce de stockage (fig.47). En premier lieu, le vide est comblé avec des sacs de nattes, remplies de pailles, ayant l'allure d'un coffrage avec une forme voûtée. Ensuite, une couche d'argile superposée par une couche de plâtre vient englober le coffrage. Une fois asséchées, les sacs sont décoffrés.

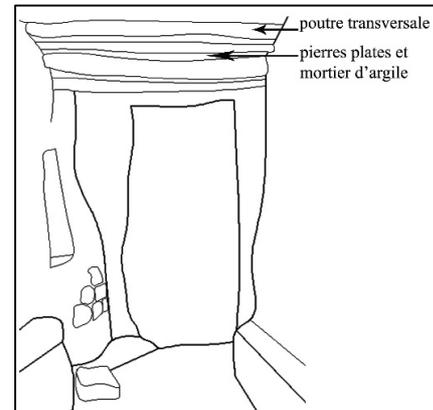
Figure 47: Les étapes de construction d'une pièce voûtée



Source : LOUIS A. (a), 1975 ; p. 247

En plus de la technique en voûte, les pièces construites au R-D-C se caractérisent par une toiture plate. Celle-ci est organisée par des poutres transversales en bois de palmier ou bois d'olivier, couvertes par des pierres plates légères et un mortier d'argile (fig.48).

Figure 48 : Vue intérieure à partir d'un vestibule d'entrée



Source : Croquis dessiné par l'auteur

La pierre plate comme la pierre dure sont extraites de la montagne. La première est utilisée en surface. En revanche, la deuxième est un matériau porteur. Disposées à rupture de joint sans liant, elles sont montées de tailles décroissantes dans le sens ascendant pour construire un mur (fig.49). La taille de ces pierres est variable.

Figure 49 : Un mur en pierre à sec



Source : Cliché Manel Znidi février 2014

Outre la pierre, le bois est un matériau de construction trouvé sur place. Il est utilisé également pour la fabrication des portes (fig.50). Les planches de bois de palmier constituent le corps de la porte. Des charnières en bois dur d'olivier cadrent l'ensemble. Parfois, des lamelles en fer transversales assurent l'assemblage des planches.

Figure 50 : Exemple de porte à Chenini



Source : Cliché Manel Znidi février 2014

La chaux et le plâtre sont aussi utilisés pour décorer et enduire l'ancienne maison troglodyte. La chaux est produite à partir de la cuisson de pierres calcaires dans des fours spéciaux. Elle est mélangée avec le sable pour servir comme mortier. Le plâtre est obtenu par la cuisson de pierres gypseuses dans des fours rudimentaires. Les femmes cuisaient le gypse pour obtenir une patte utilisée dans la décoration des murs des grottes.

1.2- La chronologie de construction

A l'image de la maison kabyle³⁴, la construction d'une maison troglodyte de montagne se déroule en deux phases : une phase d'excavation et une phase d'aménagement. Le choix du moment pour débiter les travaux s'inscrit dans un système cosmique d'appel à la bénédiction (AR : *baraka*). Le chiffre 1, par exemple renvoie au premier jour de la semaine, - le dimanche, et à la première planète, - le soleil (image de la lumière). Le chiffre 5 renvoie à la cinquième planète : *Jupiter* et au cinquième jour de la semaine : le jeudi. Et enfin, le 6 correspond au sixième jour de la semaine : le vendredi et à la sixième planète : Vénus. Toutes ces dates sont des jours bénéfiques pour commencer les travaux d'excavation d'une demeure troglodyte comme le confirme G. LIBAUD. Il est également interdit de commencer les travaux en hiver, lorsque la pluie détrempe le sol, le rendant lourd et difficile à travailler. Mais surtout il est interdit rituellement de commencer les travaux ou de les poursuivre durant la période qui correspond aux quatre derniers jours de février et les quatre premiers jours de mars³⁵.

Les travaux d'excavation d'une grotte se font par le biais d'une corde, deux morceaux de bois pour repérer la distance à creuser et une pioche. La force animale peut servir à transporter les pierres extraites, utilisées ultérieurement pour construire à sec les pièces en annexe devant les grottes. L'unité de mesure est la coudée (AR : *dhraa*), de la jointure du coude à l'extrémité du médium. Une autre unité de mesure plus réduite, qui

³⁴ R. MAUNIER distingue la phase de préparation, « où se font l'extraction et l'élaboration des matériaux » et la phase de l'édification, « où les matériaux apprêtés sont ajustés entre eux, pour prendre forme de maison » : MAUNIER R., 1926 : *La construction collective de la maison en Kabylie*, Institut d'ethnologie, Paris, 148p, p.21.

³⁵ Dans le calendrier agricole cette période est néfaste pour toute activité. Dans la culture berbère plusieurs calendriers ont été utilisés. Le calendrier lunaire hégirien était nécessaire pour la vie religieuse. Le calendrier grégorien solaire était utilisé dans les rapports administratifs à partir de la période coloniale. Et le calendrier julien ou agricole, qui servait pour planifier les travaux agraires. L'année julienne est divisée en quatre saisons de trois mois chacun.

correspondait à la distance comprise entre le pouce et l'auriculaire en posant la main à plat et doigts écartés (AR : *chebere*) est aussi utilisée. Ces travaux étaient un moment d'entraide collective et de prestation de service à caractère bénévole et réciproque. Le propriétaire est l'ouvrier le plus actif. Il est aidé par les parents les plus proches dans un premier temps, ensuite par les parents les plus éloignés, voir même par les habitants des villages voisins. Cette phase de construction mobilise jusqu'à dix à quinze hommes par jour. Durant les travaux le propriétaire se charge de nourrir les gens venus en aide. L'excavation de la grotte était une tâche masculine, ni les femmes ni les jeunes n'y participent.

Une fois les travaux de creusement sont achevés, la maison n'est pas tout de suite habitée. Dans son livre *Symbolique de l'espace et l'habitat chez les Béni-Aïssa du Sud tunisien*, G. LIBAUD décrit la journée de la sacralisation de cette demeure. Dès le matin, le chef de famille se met en état de pureté, fait ses ablutions et tient dans sa main droite un braséro en argile (AR : *kanoun*) rempli de braise exhalant l'odeur du benjoin. Ensuite, il s'incline vers l'est en disant « Au nom de Dieu, Dieu est grand ». Puis il couche sur le sol un mouton qu'il incline sur la gauche. Devant toute la famille réunie dans la cour, il pose la main sur l'animal et tandis que son épouse et ses fils maîtrisent la bête, il l'égorge, puis tous se mettent à la préparation du repas. A midi, les invités arrivent, parmi lesquels se trouve l'imam du village, qui va sacraliser la demeure. Durant cet événement, la répartition spatiale des invités dans la demeure se fait en fonction de leurs sexes. En effet, les hommes s'installent dans la chambre du chef de famille, assis sur des nattes, autours de grands plats de couscous, posés sur une table basse et ronde en bois : *mida*. Tandis que les femmes prennent leurs repas dans une autres pièce, où elles restent jusqu'à la fin de cette fête. Après le repas, les hommes se disposent en cercle dans la cour, autour de l'imam récitant des versets de Coran. Suite à cette fête, la nouvelle demeure est chargée de bénédiction, l'hostilité et l'inimitié des génies ne font plus un obstacle pour l'occupation de la demeure.

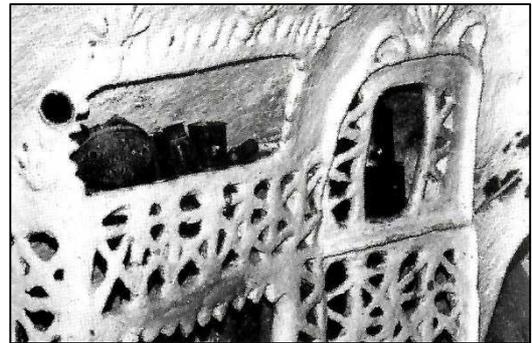
En dernière phase s'enchaînent les travaux d'aménagement, qui à l'instar des travaux d'excavation font appel à une entraide à caractère bénévole et réciproque. Ici, il s'agit plutôt de tâches féminines, à savoir le blanchiment de la maison et l'aménagement intérieur de la grotte. Le lit, placé sur un socle : *sedda* (fig. 51) est construit et décoré par les femmes. Elles creusent dans le sol deux rangées parallèles de trois cavités chacune, profondes d'une quinzaine de centimètres, dans lesquelles elles plantent six bâtons verticaux : *fourka*. Les

montants verticaux sont des branches d'olivier d'environ 0,7 m de longueur, dont l'extrémité supérieure s'évase en forme de fourche. Ils sont le support du sommier qui recouvre la construction. Ce dernier est une simple natte confectionnée à l'aide de hampes de palmier coupées à la longueur du lit et liées par des tresses d'alfa. Au-dessus de la tête du lit, une niche est creusée. Avec un encadrement décoré (fig.52), elle sert à placer la lampe à l'huile

Figure 51: Préparation du socle



Figure 52 : Encadrement de la tête du lit



Source : LIBAUD G., 1986 ; p.155

La construction d'une maison troglodyte de montagne était une action prolongée³⁶ dans le temps. Cette maison évolue en fonction du niveau de vie et de la démographie familiale. Le mariage d'un fils est l'occasion de creuser une nouvelle grotte et agrandir la demeure troglodyte familiale.

1.3- Les usages et les pratiques spatiales

Selon X. TYSSSEN, l'espace dans lequel vivent les hommes n'est pas abstrait³⁷. Il implique l'investissement de l'habitant pour organiser, aménager et ordonner son habitat. L'espace domestique s'appréhende en tant qu'un espace approprié selon les besoins, les pratiques et les valeurs sociales.

³⁶ MAUNIER R., 1926, *op.cit.*, p.65.

³⁷ TYSSSEN X., 1983 : *Des manières d'habiter dans le Sahel tunisien*, CNRS, Pais, 234p, p.5.

1.3.1- La maison troglodyte comme espace féminin

Les études ethnographiques sur l'habitat « traditionnel » au Maghreb soulignent l'identification des femmes à l'espace domestique (A. ROUAG, 1998 – R. BEKKAR, 1991). En effet, la division sexuée des rôles sociaux a impliqué une séparation entre l'espace domestique et l'espace extérieur. La maison est un espace des femmes et des enfants. Les anciens montagnards passaient leurs journées sur les champs agricoles ou assis sur des banquettes en pierre à l'extérieur.

Dans son livre *Tunisie du Sud : Ksars et villages de crêtes*, A. LOUIS décrit le déroulement des activités féminines. Nous présentons dans ce paragraphe les tâches ménagères quotidiennes, les préparations de provisions annuelles : 'oula et les tâches artisanales ainsi que les espaces architecturaux correspondants à chaque activité. La quasi-totalité des tâches féminines nécessitent l'entraide.

Les tâches quotidiennes et les préparations des provisions annuelles se déroulent dans la cour : *houch*, sur la terrasse et rarement dans les pièces annexes ou dans la grotte. La cuisson des aliments se fait sur trois pierres de foyer posées par terre dans la cour auprès des pièces annexes. Cette tâche quotidienne nécessite le bois et l'eau. La « corvée » de l'eau et la quête du bois sont également deux tâches confiées aux femmes. Elles partent chercher l'eau potable à la source naturelle. L'eau est ramenée dans des jarres. Celles-ci sont stockées à l'entrée de la grotte. La quête du bois ne se fait pas tous les jours. Il est cherché loin du village. Le bois est mis dans un grand couffin en natte dit '*adila* et ramené à dos d'âne. Il est stocké dans une pièce annexe.

La préparation de la semoule, l'extraction de l'huile d'olive sont des tâches qui se déroulent dans la cour. Néanmoins, l'extraction de grandes quantités d'olive pendant les années de bonne récolte se déroule dans les huileries du village. Là il s'agit plutôt d'une tâche masculine accompagnée par la force animale.

Les femmes montagnardes répondaient par une production artisanale aux besoins domestiques en matière de vêtements, de couvertures³⁸ et d'ustensiles. Les travaux de filage de laine, du poil de mouton et de chèvre nécessitent l'entraide. Les femmes se

³⁸ Cf. LOUIS A. (a), 1975, *op.cit.*, p.208-209 et 210.

réunissaient, chacune apportant son fuseau et elles se mettent à l'ouvrage ensemble, « le travail est souvent scandé par des chants »³⁹. La personne qui donne son aide apporte gratuitement ses efforts et son travail. En outre, la personne qui reçoit l'aide est chargée de la nourriture mais n'est tenue à aucune rétribution en espèce ou en nature. Il s'agit d'une prestation de service à caractère bénévole et à titre réciproque⁴⁰. A l'image des travaux de construction de la maison troglodyte. Les prestations de services étaient un pilier fondamental de la relation entre les femmes comme pour les relations entre les hommes. Ce moment privilégié manifeste la cohésion sociale du groupe.

Les tâches artisanales se déroulent à l'intérieur de la grotte, tout particulièrement à l'entrée de la grotte (AR : *foum al ghar*). C'est également ici que se place le métier à tisser vertical, utilisé pour le tissage de tapis et de couvertures, sauf le modelage de poteries. Dans la cour, l'argile est modelée en une marmite, un vase ou un plat. Ensuite, la pièce est laissée sécher une dizaine de jours au soleil avant d'être décorée à l'argile rouge délayée dans l'eau.

1.3.2- Polyvalence d'usage de la grotte

A l'instar de la pièce d'habitation des anciennes maisons à cour de la campagne et la pièce d'habitation des anciennes maisons à patio, la grotte est polyvalente. Cet espace habité est organisé pour accueillir plusieurs fonctions. Il est caractérisé par un aménagement flexible et temporaire.

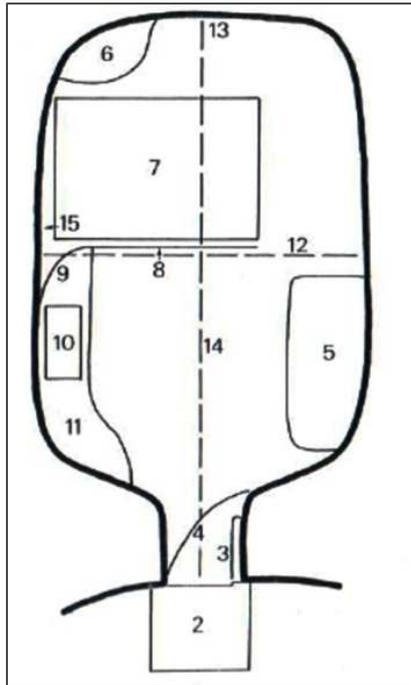
Chaque grotte est divisée en deux sous-espaces. L'espace le plus proche de l'entrée est utilisé pendant la journée comme espace de réception des invités, tout particulièrement des invitées féminines proches. Pendant la période hivernale, c'est aussi le coin de travail féminin. Le centre de la grotte (AR : *wast al ghar*) est utilisée pendant la nuit comme chambre à coucher. C'est ainsi que la grotte est occupée le jour comme la nuit. Peu de place est accordée au mobilier. L'essentiel de la garniture est constitué par des nattes, des

³⁹ LOUIS A. (a), 1975, *op.cit.*, p.365.

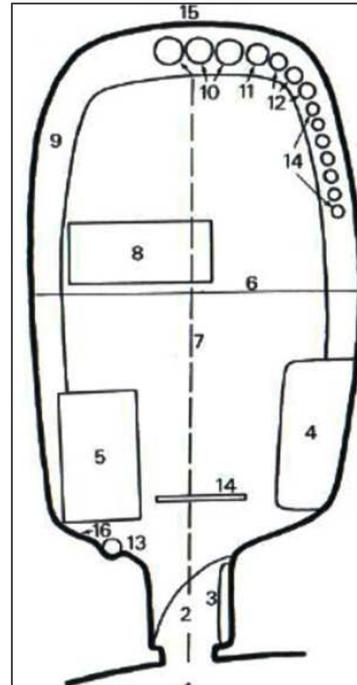
⁴⁰ Les prestations des services et des biens sont des pratiques rituelles inscrites dans un système d'échange qui représente un « véritable phénomène social total ». Ce fait atteint tous les niveaux de la vie du groupe humain : le niveau économique, psycho-social, social et juridique : LOUIS A., 1973 : les prestations réciproques en milieu berbère du Sud tunisien, *Anthropos*, Volume 68, p468.

tapis : *margoum*, des peaux de chèvres, de moutons et de chameaux. Ni table, ni chaise, ni armoire n'aménagent l'espace intérieur. Des banquettes sont sculptées dans la roche. Des niches creusées dans les parois servent d'étagères. Le seul meuble est un coffre en bois où l'on enserme les vêtements. Le lit, placé sur un socle est construit en bois stucué.

Figure 53 : Exemples d'aménagement intérieur de deux grottes



2- escalier, 3- porte, 4-seuil, 5-banquette, 6- coin aux ablutions, 7-lit décoré, 8- *sedda*, 9-emplacement du miroir, 10-coffre, 11-banquette basse, 12-rideau 13-mur de fond, 14-ligne longitudinale, 15-emplacement de la lampe à huile.



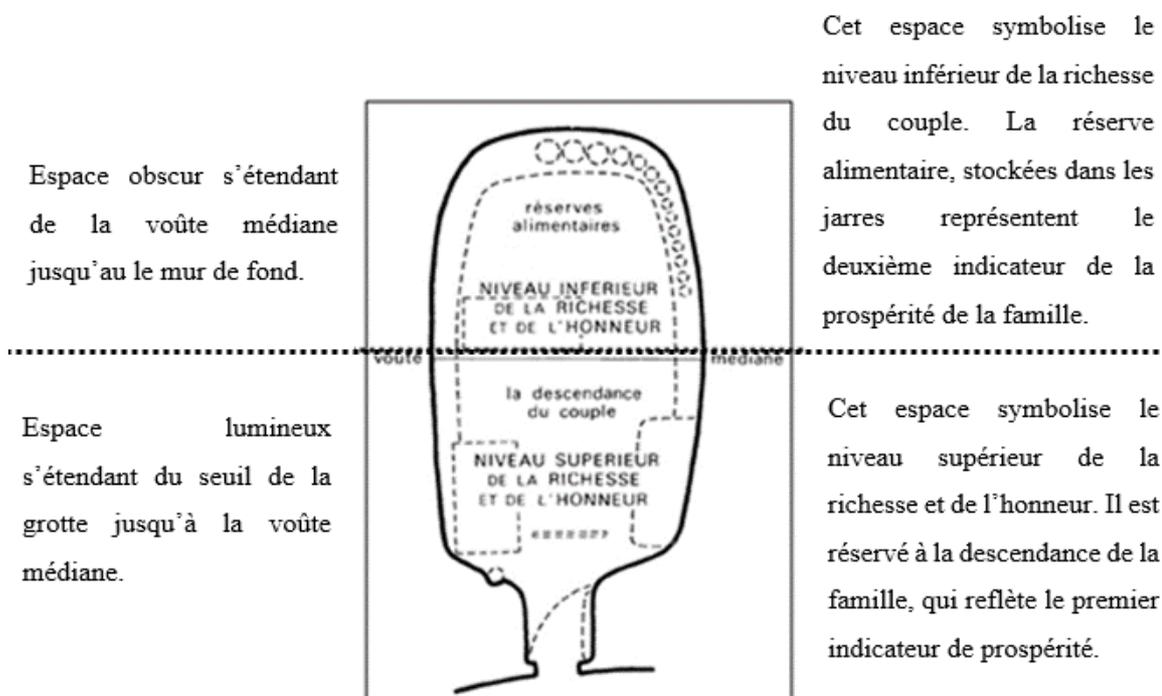
2- seuil, 3- porte, 4-banquette, 5-lit de palmes, 6- voute médiane, 7-ligne longitudinale, 8- lit non décoré, 9-banquette basse, 10-grandes jarres, 11-jarre moyenne, 12-petites jarres, 13-jarre d'eau, 14-métier à tisser, 15-mur de fond, 16-lampe à huile.

Source : LIBAUD G., 1986 ; p. 143et 151

Dans son livre *Symbolique de l'espace et habitat chez les Béni-Aïssa du Sud tunisien*, G. LIBAUD transpose l'approche structurale de P. BOURDIEU, utilisée pour étudier la maison Kabyle sur la maison troglodyte en profondeur dans le sud-est tunisien. Dans cette typologie de maison troglodyte, chaque grotte abrite une vocation distincte. Elle est tantôt aménagée en pièce de réserve, tantôt en pièce d'habitation.

La grotte de réserve est organisée suivant une série d'opposition. La première est l'opposition entre espace obscur et espace lumineux. Un axe horizontal virtuel partage la grotte en un sous-espace réservé à la descendance du couple, aménagé à l'entrée de la grotte et un sous-espace au fond de la grotte aménagé pour stocker des jarres de l'huile d'olive. La deuxième opposition est un contraste entre la moitié gauche et la moitié droite de cette pièce. Un axe vertical marqué par le milieu de la voûte partage la grotte de réserve en un sous-espace d'honneur à droite et un sous-espace de déshonneur à gauche.

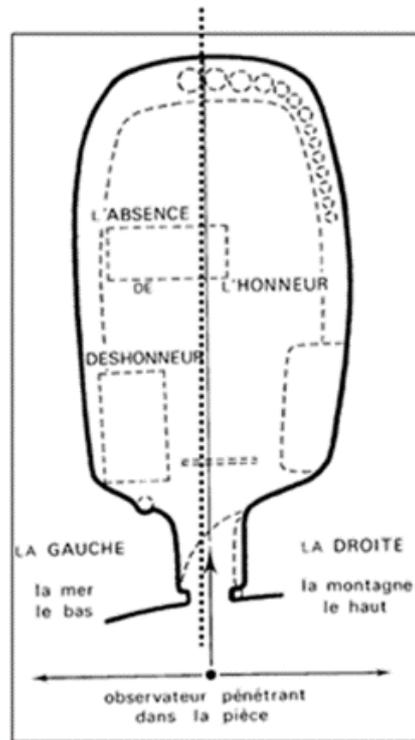
Figure 54 : Opposition obscurité / luminosité dans la pièce de réserve



Source : Schéma réalisé par l'auteur – Fond du plan LIBAUD G., 1986 ; p.131

Figure 55 : Opposition droite / gauche dans la pièce de réserve

La moitié gauche, vers la mer est l'espace dévalorisé. C'est l'espace de déshonneur. Un lit de palme est aménagé par terre au pied de ce mur. Le fond de cette partie est vide.

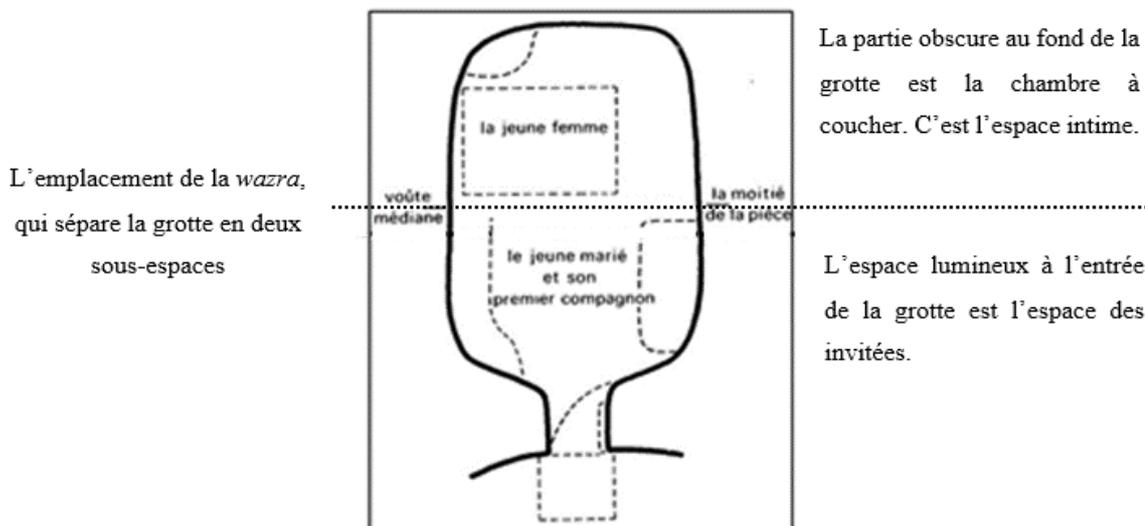


La moitié droite, vers la montagne est l'espace valorisé. C'est l'espace d'honneur. Une banquette s'appuie contre le mur droit. Elle est réservée au couchage des jeunes garçons. Plus au fond, des jarres à provision s'alignent contre le mur.

Source : Schéma réalisé par l'auteur – Fond du plan LIBAUD G., 1986 ; p.145

La grotte d'habitation est également organisée en deux sous-espaces opposés. Un treillis en bandes décoratives, appelé localement *wazra* partage cette grotte en deux sous-espaces à usages différents. Le sous-espace lumineux à l'entrée est l'espace jour. Derrière le treillis, le deuxième sous-espace, plus sombre est l'espace nuit.

Figure 56 : Opposition obscurité / luminosité dans la pièce du couple



Source : Schéma réalisé par l'auteur – Fond du plan LIBAUD G., 1986 ; p.129

En revanche, la vocation de la grotte d'une maison troglodyte de montagne est différente. Celle-ci est toujours un espace d'habitation. La pièce de réserve est un espace facultatif rajouté au fond de la grotte. L'espace creusé est organisé par une série d'opposition (fig.57). La première est la séparation entre une fonction économique et une fonction de logement. A l'instar de la maison troglodyte en profondeur, la grotte dans la deuxième typologie de maison troglodyte est divisée en deux sous-espaces distincts. Les couples d'opposition qui structurent ces deux sous-espaces sont à l'image des couples d'opposition de la grotte d'habitation présentés par G. LIBAUD.

Figure 57: Plan type d'une grotte de la maison troglodyte de montagne

Première opposition spatiale

La resserre est un espace économique de stockage d'huile d'olive.

mur de séparation

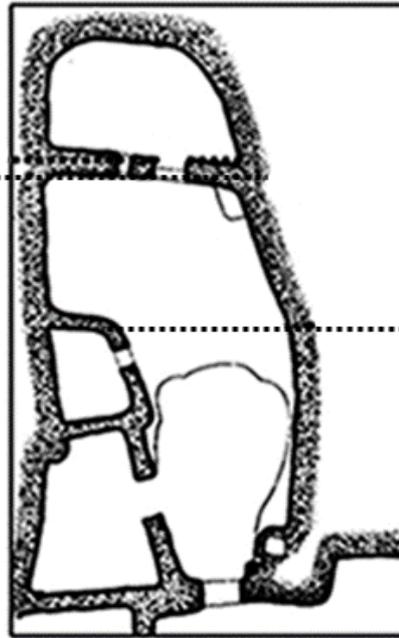
La grotte est un lieu de logement.

Deuxième opposition spatiale

L'espace au milieu de la grotte est un espace privé et obscur. Il est utilisé comme chambre à coucher.

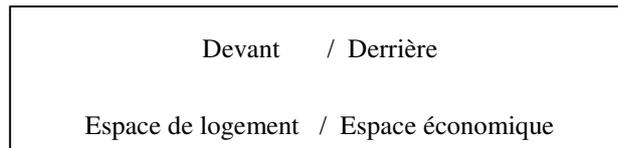
Emplacement de la wazra

A l'entrée de la grotte, l'espace est lumineux. C'est un espace commun d'accueil des invités.



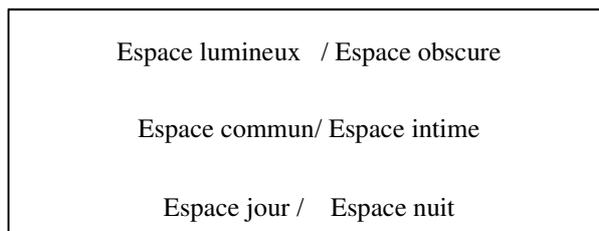
Source : Schéma dressé par l'auteur –Fond du plan : LOUIS A. (a), 1975 ; p.248

Encadré 1: Premier couple d'opposition dans la grotte de la maison troglodyte de montagne



Source : Schéma dressé par l'auteur

Encadré 4 : Deuxième couple d'opposition dans la grotte de la maison troglodyte de montagne



Source : Schéma dressé par l'auteur

La grotte est un lieu architectural anthropique. L'organisation de l'espace creusé est porteuse de normes et de valeurs sociales et familiales. La sobriété du décor reflète le sens fonctionnel de la grotte. L'appropriation de ce lieu architectural est chargée de signes. Le rideau, par exemple placé au milieu de la grotte est un élément signalétique. Il partage l'espace en deux sous-espaces distincts. Rien n'est accommodé au hasard. Chaque élément répond à un usage particulier. En outre, la grotte est l'espace domestique de chaque couple de la famille élargie. L'aménagement de plusieurs grottes reflète la cohabitation dans la maison.

1.3.3- *La place du seuil*

La gestion des limites dans l'espace domestique est concrétisée par l'un des principaux éléments de passage, à savoir le seuil. A travers ce dispositif matériel s'entrecroisent trois dimensions : sociale, spatiale et symbolique. Le seuil est un médiateur. Il organise les relations sociales. Dans son livre *La porte, instrument et symbole*⁴¹, G. MONNIER décrit l'entrée dans l'ancienne maison de la société arabo-musulmane (la maison à patio). Il écrit que le seuil sépare le monde féminin du monde masculin. Par une organisation spatiale en chicane, l'entrée de cette maison préserve l'intimité de l'espace domestique. Dans la maison kabyle, le seuil est une dalle surélevée. Il présente un passage entre le monde extérieur et l'espace clos intérieur de la maison. Etant donné que celui-ci est un espace de la femme, le seuil sépare également le monde masculin du monde féminin. Le seuil de la maison kabyle est une interface spatiale qui sépare deux espaces opposés⁴². Le seuil est également un passage symbolique vers « un domaine familial et sacré »⁴³. Ce passage reflète le caractère magique de la maison Kabyle, qui abrite les « esprits domestiques ». Il est interdit de s'asseoir sur le seuil en tournant le dos à l'intérieur de la maison, afin de se concilier avec ces gardiens. Selon la société, le seuil est aménagé d'une façon particulière et caractérisé par un décor spécifique. Dans la maison troglodyte de

⁴¹ MONNIER G., 2004 : *La porte, instrument et symbole*, Paris, Editions Alternatives, 120p, p64.

⁴² BOURDIEU P., 1972 : *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz, 269p.

⁴³ LAOUST-CHANTREAU G., 1994 : *Mémoire de Kabylie : scènes de la vie traditionnelle 1937-1939*, Edisud, Aix en Provence, 127p.

montagne à Tataouine, le seuil sépare l'espace villageois de l'espace domestique familial. Il permet de gérer la relation entre deux espaces différents. A travers une porte en bois devant le vestibule d'entrée s'effectue l'accès à l'intérieur de la maison. Quelques marches d'escalier (fig.58) sont parfois aménagées pour marquer le passage de l'extérieur vers l'intérieur de l'espace domestique. Un motif associant une étoile et un croissant de la lune (fig.59) a été relevé en 2014 sur le mur du seuil d'une maison désertée à Douiret. Ce motif reflète une période astrologique considérée comme propice, où la lune croissante est en conjonction avec la cinquième planète. D'autres décors de la maison troglodyte de Matmata ont été décrits par G.LIBAUD. Des dessins prophylactiques permettent la neutralisation de mauvais œil. La représentation d'un œil de couleur bleue agit comme un miroir et renvoie le mal. Une représentation de la main est un talisman utilisé depuis la haute antiquité pour neutraliser le mal⁴⁴.

Figure 58 : Des marches à l'entrée d'une maison troglodyte désertée à Douiret



Figure 59 : Talisman à l'entrée d'une maison troglodyte désertée à Douiret



Source : Clichés Manel Znidi février 2014

Le seuil est un dispositif architectural spécifique à chaque société. Il permet de franchir un passage. Par ailleurs, le seuil sert aussi à distribuer la circulation à l'intérieur de l'espace domestique. Il guide le passage entre les sous-espaces. Le seuil de la grotte est

⁴⁴ LIBAUD G., 1986, *op.cit.*, p.72.

un espace de transition vers un espace plus privé. La porte de la grotte, généralement surélevée par rapport à la cour sépare l'espace domestique familial de l'espace domestique du couple.

L'action de franchir la limite de l'espace habité est accompagnée de rituels variables. Ils peuvent être quotidiens ou exceptionnels. Taper à la porte ou appeler pour signaler sa présence, ces habitudes affirment l'existence d'une frontière symbolique entre deux espaces distincts. Nous reprendrons ici le positionnement théorique de P. BONNIN⁴⁵. Pour lui, s'il y a rite de passage, c'est qu'il y a séparation franchissement d'une limite. Dans la maison troglodyte de montagne, la succession de seuils (seuil de la maison, seuil de la grotte) illustre l'enchaînement de plusieurs catégories d'espaces domestiques (espace familial, espace du couple).

1.4- La configuration architecturale

Etudier la maison troglodyte n'est pas simplement interroger l'usage et les pratiques spatiales. Sa définition dépasse ses formes physiques et pratiques pour se déterminer comme un système relationnel entre les sous-espaces. Par une analyse syntaxique d'un ensemble de relevés architecturaux de six maisons désertées, nous interprétons la structure spatiale de cet espace architecturale. L'analyse morphologique permettra de déduire la configuration spatiale de l'ancienne maison troglodyte à Tataouine.

1.4.1- Analyse syntaxique

Six relevés architecturaux réalisés en février 2014 de trois maisons troglodytes abandonnées à Douiret et trois maisons troglodytes abandonnées à Chenini feront l'objet de cette analyse syntaxique. Chaque plan est interprété en graphes justifié pour délivrer la profondeur (le nombre de passage d'un espace à un autre) entre l'espace pris comme espace de référence et les autres espaces du plan. La profondeur est **minimale** quand tous les espaces sont liés à l'espace original. Celui-ci est peu profond par rapport aux autres espaces

⁴⁵ BONNIN P., 2000 : Dispositifs et rituels du seuil, in *Communications*, n°70, pp.65-92.

(fig.60). La profondeur est **maximale** quand tous les espaces sont disposés de façon linéaire par rapport à l'espace en référence (fig.61).

Figure 60 : Un graphe justifié ayant une profondeur **minimale** : Espace **peu profond**

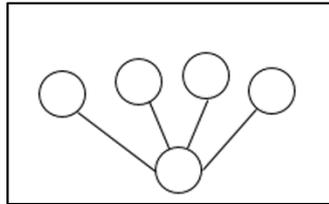
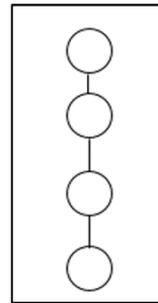


Figure 61 : Un graphe justifié ayant une profondeur **maximale** : Espace **profond**



Source : Schémas dressés par l'auteur

La théorie des graphes se résume en quatre étapes :

- 1- Déterminer un corpus d'étude : un ensemble représentatif de plan.
- 2- Interpréter les plans en graphes : chaque espace est nommé par une lettre et mis en cercle. Cet espace gardera cette même nomenclature tout au long de l'étude de l'ensemble du corpus.
- 3- Les graphes seront ensuite justifiés : c'est la mise en évidence claire des relations entre les espaces. C'est la profondeur de l'espace en question. Dans cette étape chaque niveau aligné horizontalement aura la même valeur, comptant depuis l'espace pris en référence et on lui attribuera la valeur « 0 ».
- 4- Les graphes justifiés sont classés dans un tableau. A partir de ces graphes on établit une série de calculs qui constitue les valeurs syntaxiques pour chaque espace. Ces valeurs seront ensuite mises dans un tableau récapitulatif pour chaque espace. Ce tableau permettra de dégager et de faire une comparaison des propriétés syntaxiques et des classements de tous les espaces.

$$\text{La profondeur moyenne est } MD = \sum D * 1 / K - 1$$

D : les valeurs de profondeur de chaque espace et K : nombre d'espaces dans le système.

La nomenclature des espaces utilisée est la suivante :

A : passage villageois B : vestibule d'entrée C : la cour D : la terrasse

E : annexe de stockage de récolte F : bergerie G : annexe de stockage de bois

H : grotte I : resserre

Encadré 6 : Photo et relevés architecturaux de la première maison d'étude

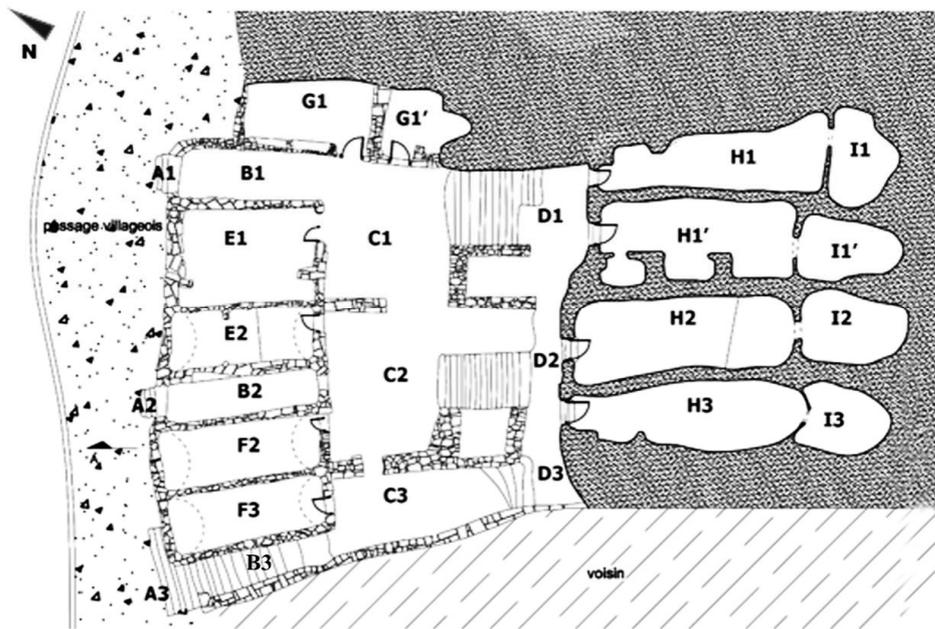
Figure 67 : La première maison d'étude du village de Douiret

Fiche d'étude n°1



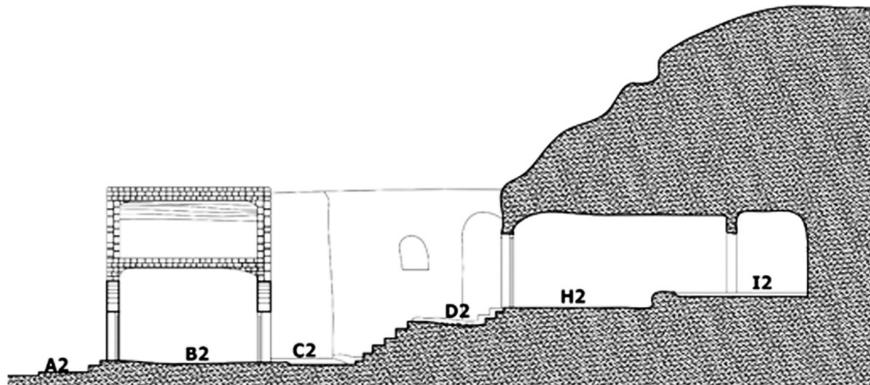
Source : Cliché Manel Znidi février 2014

Figure 68 : Plan RDC (1) Echelle 1/200



Source : Plan dessiné par l'auteur

Figure 69 : Coupe (1) Echelle 1/200

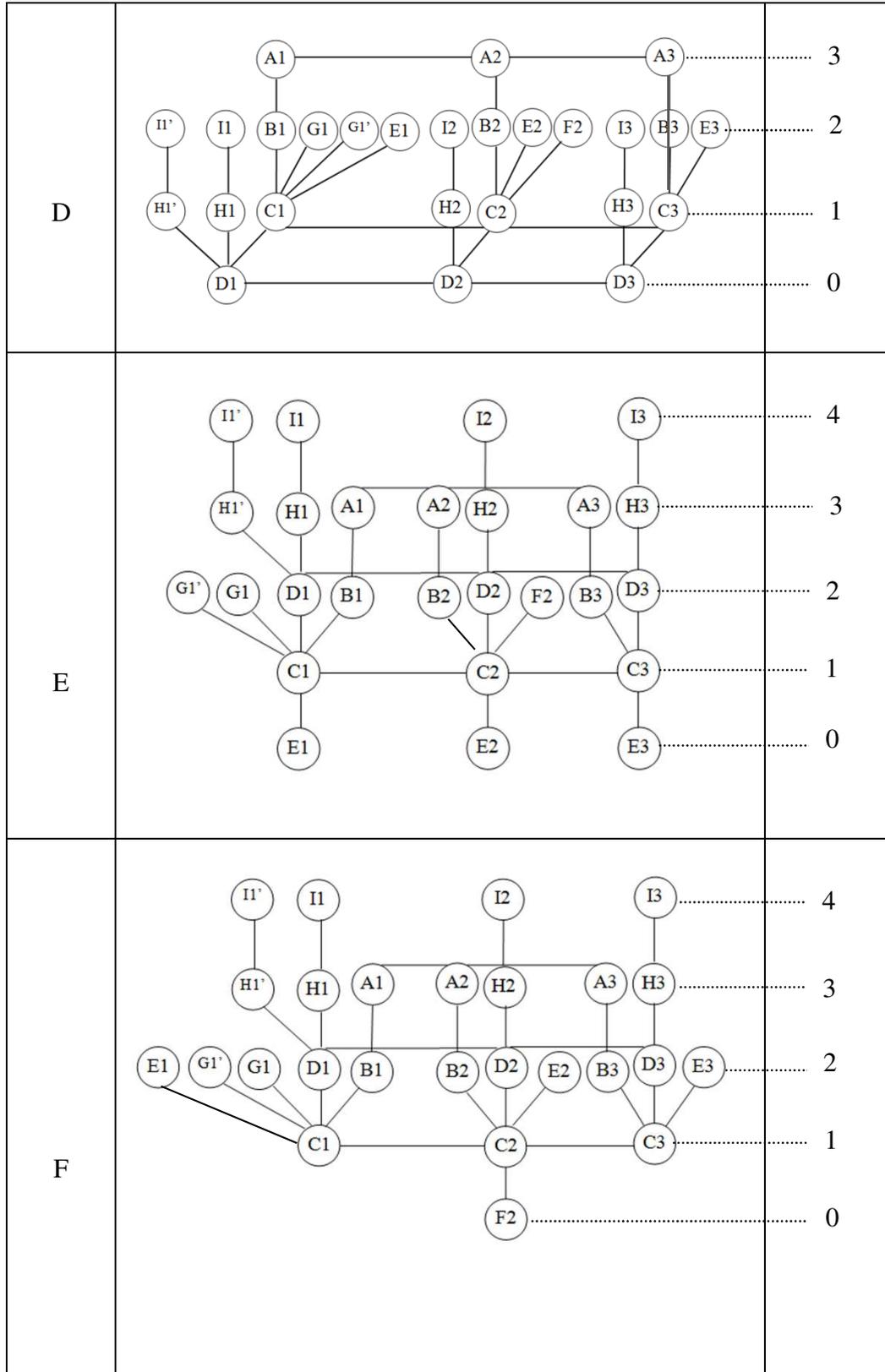


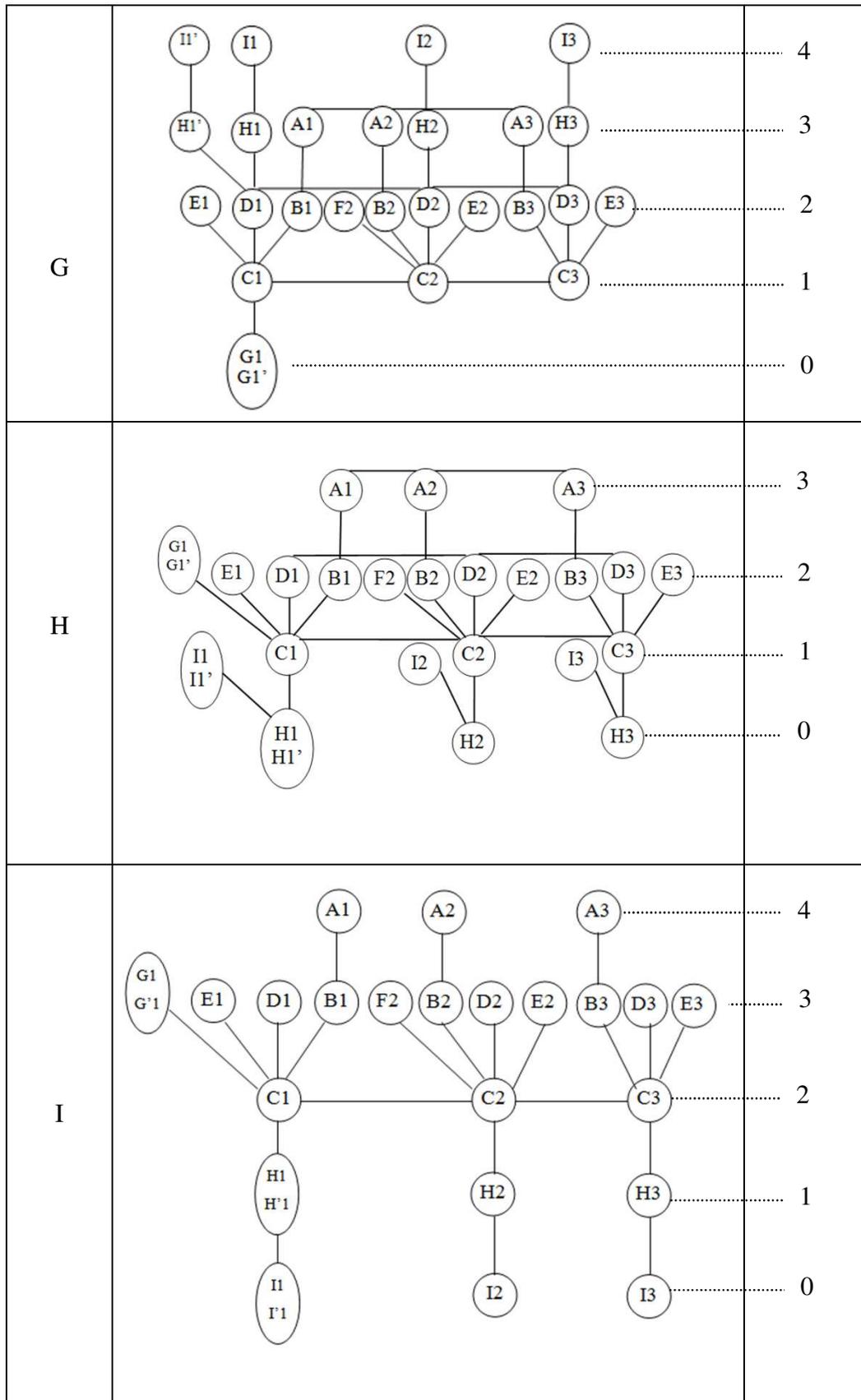
Source : Coupe dessinée par l'auteur

Le nombre des espaces du lieu architectural du premier cas d'étude est $K = 26$.

Tableau 1 : Les graphes justifiés de la première maison d'étude

Espace référence	Le graphe	Niveau de profondeur
A		5 4 3 2 1 0
B		4 3 2 1 0
C		3 2 1 0





Source : Tableau dressé par l'auteur

❖ *Interprétation des graphes justifiés n°1*

Tableau 2 : Tableau synthétique des valeurs de profondeur et d'intégration du premier cas d'étude

Les espaces	le niveau de profondeur : A espace de référence	le niveau de profondeur : B espace de référence	le niveau de profondeur : C espace de référence	le niveau de profondeur : D espace de référence	le niveau de profondeur : E espace de référence	le niveau de profondeur : F espace de référence	le niveau de profondeur : G espace de référence	le niveau de profondeur : H espace de référence	le niveau de profondeur : I espace de référence	La profondeur moyenne : MD
A1, A2, A3	0	1	2	3	3	3	3	4	5	0.96
B1, B2, B3	1	0	1	2	2	2	2	3	4	0.68
C1, C2, C3	2	1	0	1	1	1	1	2	3	0.48
D1, D2, D3	3	2	1	0	2	2	2	1	2	0.6
E1, E2, E3	3	2	1	2	0	2	2	3	4	0.72
F2	3	2	1	2	2	0	2	3	4	0.76
G1, G1'	3	2	1	2	2	2	0	3	4	0.76
H1, H1', H2, H3	3	2	1	2	2	2	2	0	1	0.64
I1, I1', I2, I3	4	3	2	3	3	3	3	1	0	0.92

Source : Tableau dressé par l'auteur

Le tableau ci-dessus affiche une **valeur maximale** de la profondeur moyenne correspondant à l'espace A (le passage villageois). Néanmoins, la **valeur minimale** de la profondeur moyenne est repérée pour l'espace C (la cour).

Figure 70 : Graphe justifié (1) du passage villageois comme espace de référence

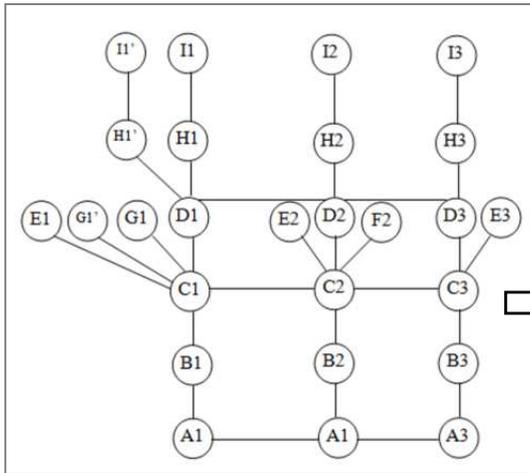
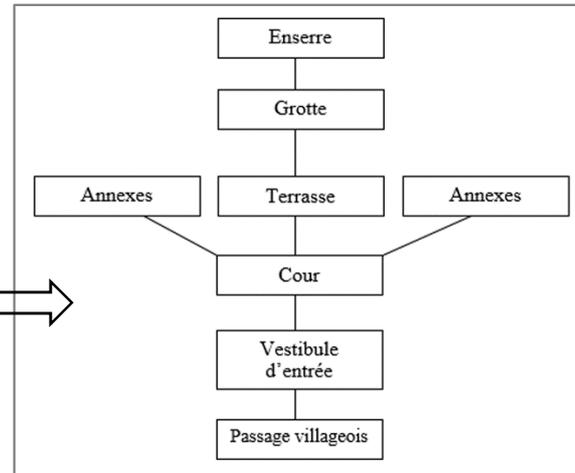


Figure 71 : Organigramme (1) de passage villageois comme espace de référence



Source : schémas dressés par l'auteur

MD de l'espace A= 0.96 (la valeur maximale) : l'espace est profond : il s'agit d'une disposition en enfilade des espaces.

Figure 72 : Graphe justifié (1) de la cour comme espace de référence

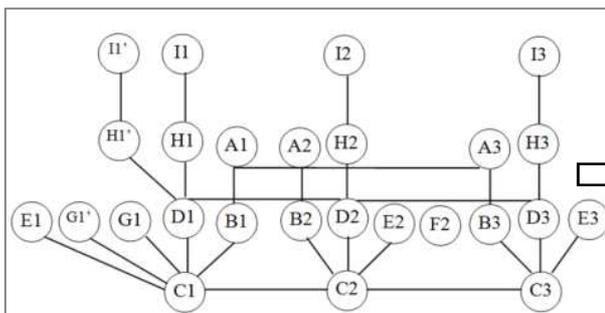
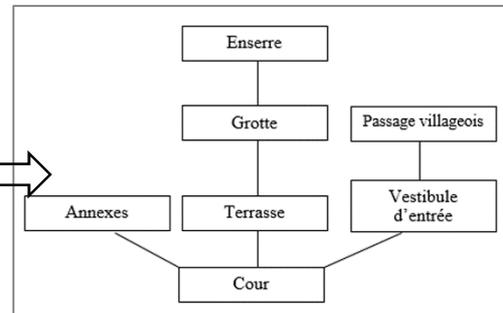


Figure 73 : Organigramme (1) de la cour comme espace de référence



Source : schémas dressés par l'auteur

MD de l'espace C= 0.48 (la valeur minimale) : l'espace est peu profond : il s'agit d'une disposition ramifiée des espaces.

Encadré 2 : Photo et relevés architecturaux de la deuxième maison d'étude

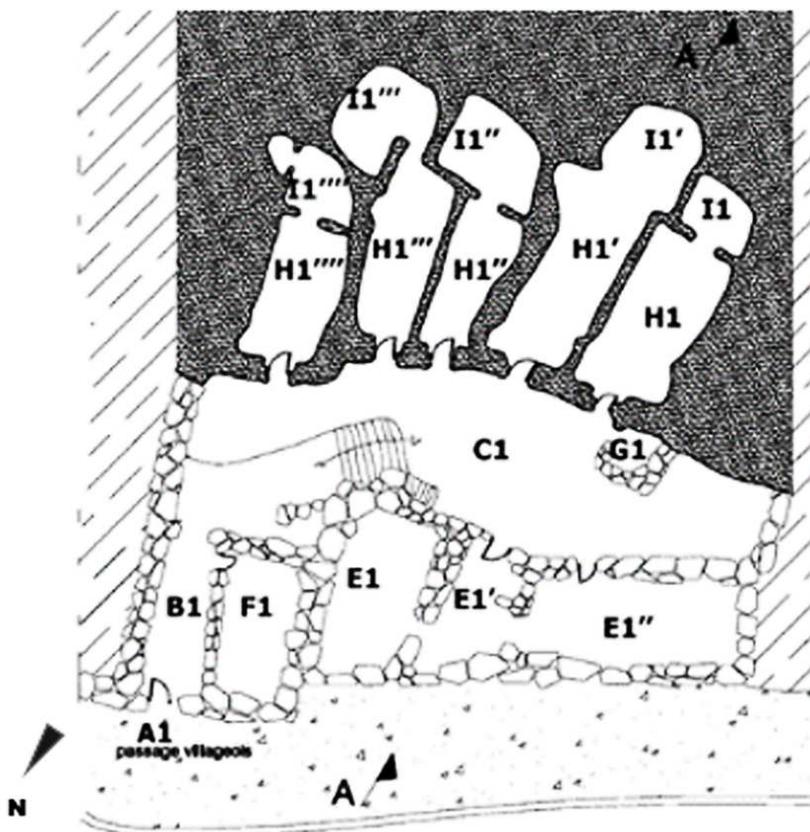
Figure 74 : La deuxième maison d'étude du village de Douiret

Fiche d'étude n°2



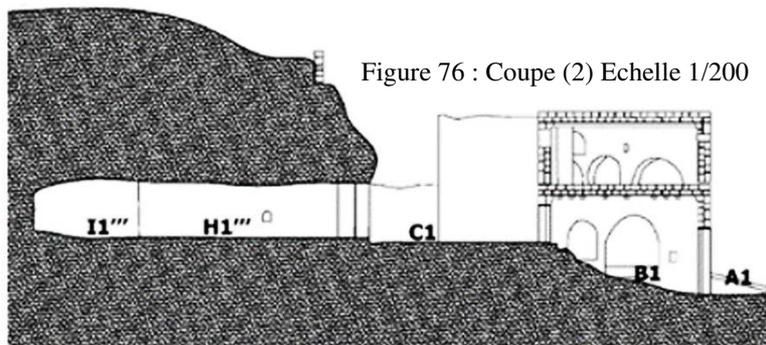
Source : Cliché Manel Znidi février 2014

Figure 75 : Plan RDC (2) Echelle 1/200



Source : Plan dessiné par l'auteur

Figure 76 : Coupe (2) Echelle 1/200



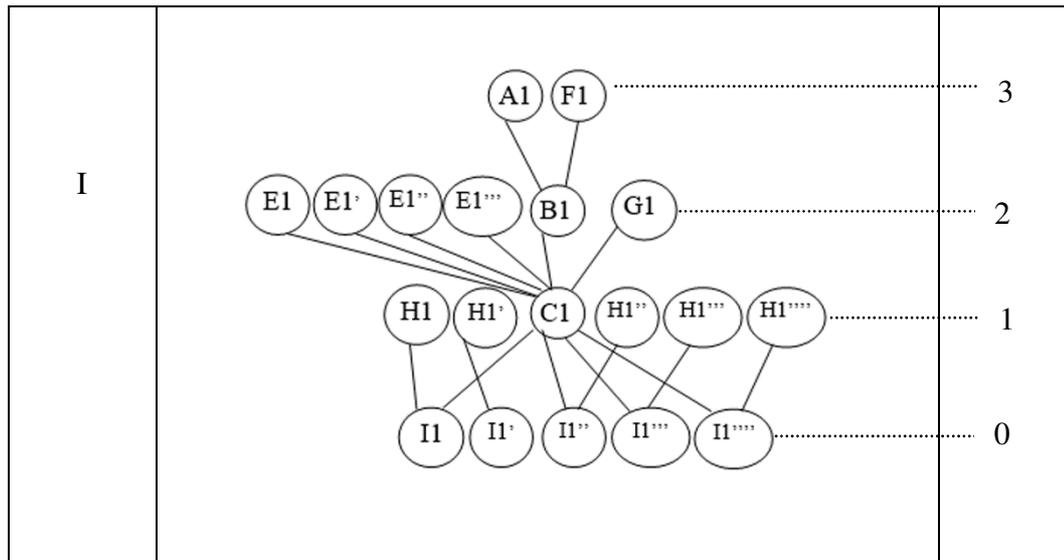
Source : Coupe dessinée par l'auteur

Le nombre des espaces du lieu architectural du premier cas d'étude est $K = 18$.

Tableau 3 : Les graphes justifiés de la deuxième maison d'étude

Espace référence	Le graphe	Niveau de profondeur
A		<p>..... 4</p> <p>..... 3</p> <p>..... 2</p> <p>..... 1</p> <p>..... 0</p>
B		<p>..... 3</p> <p>..... 2</p> <p>..... 1</p> <p>..... 0</p>
C		<p>..... 2</p> <p>..... 1</p> <p>..... 0</p>

E		<p>..... 3</p> <p>..... 2</p> <p>..... 1</p> <p>..... 0</p>
F		<p>..... 4</p> <p>..... 3</p> <p>..... 2</p> <p>..... 1</p> <p>..... 0</p>
G		<p>..... 3</p> <p>..... 2</p> <p>..... 1</p> <p>..... 0</p>
H		<p>..... 3</p> <p>..... 2</p> <p>..... 1</p> <p>..... 0</p>



Source : Tableau dressé par l'auteur

❖ *Interprétation des graphes justifiés n°2*

Tableau 4 : Tableau synthétique des valeurs de profondeur et d'intégration du deuxième cas d'étude

Les espaces	le niveau de profondeur : A espace de référence	le niveau de profondeur : B espace de référence	le niveau de profondeur : C espace de référence	le niveau de profondeur : E espace de référence	le niveau de profondeur : F espace de référence	le niveau de profondeur : G espace de référence	le niveau de profondeur : H espace de référence	le niveau de profondeur : I espace de référence	La profondeur moyenne : MD
A1	0	1	2	2	3	3	3	4	0.97
B1	1	0	1	1	2	2	2	3	0.70
C1	2	1	0	2	1	1	1	2	0.58
E1, E1', E1''	1	2	2	0	2	3	3	3	0.64
F1	1	2	3	3	0	3	3	4	0.87
G1	1	2	2	2	3	0	3	3	0.64
H1, H1', H1'', H1''''	1	1	2	2	2	3	0	3	0.82
II, II', II'', II''''	1	1	2	2	2	3	3	0	0.82

Source : Tableau dressé par l'auteur

Le tableau ci-dessus affiche une **valeur maximale** de la profondeur moyenne correspondant à l'espace A (le passage villageois). Néanmoins, la **valeur minimale** de la profondeur moyenne est repérée pour l'espace C (la cour).

Figure 77 Graphe justifié (2) du passage villageois comme espace de référence

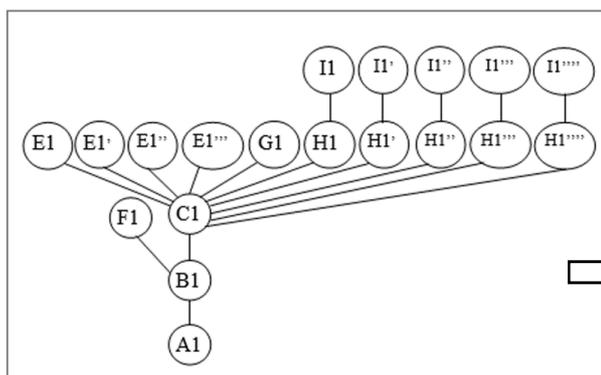
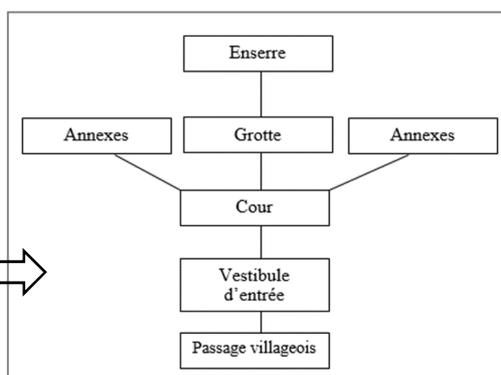


Figure 78 : Organigramme (2) du passage villageois comme espace de référence



Source : Schémas dressés par l'auteur

MD de l'espace A = 0.97 (la valeur maximale) : l'espace est profond : il s'agit **d'une disposition en enfilade des espaces.**

Figure 79 : Graphe justifié (2) de la cour comme espace de référence

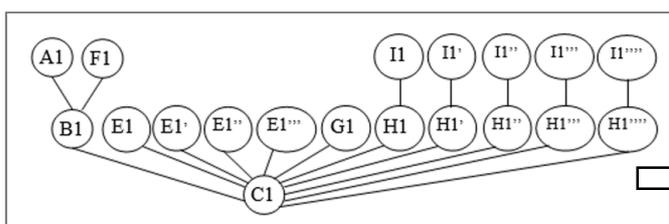
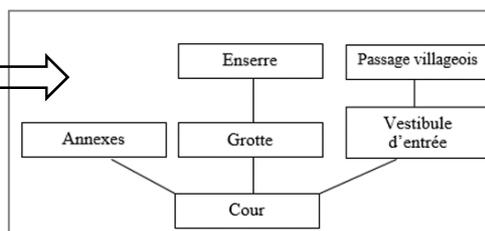


Figure 80 : Organigramme (2) de la cour comme espace de référence



Source : Schémas dressés par l'auteur

MD de l'espace C = 0.58 (la valeur minimale) : l'espace est peu profond : il s'agit **d'une disposition ramifiée des espaces.**

Encadré 7 : Photo et relevés architecturaux de la troisième maison d'étude

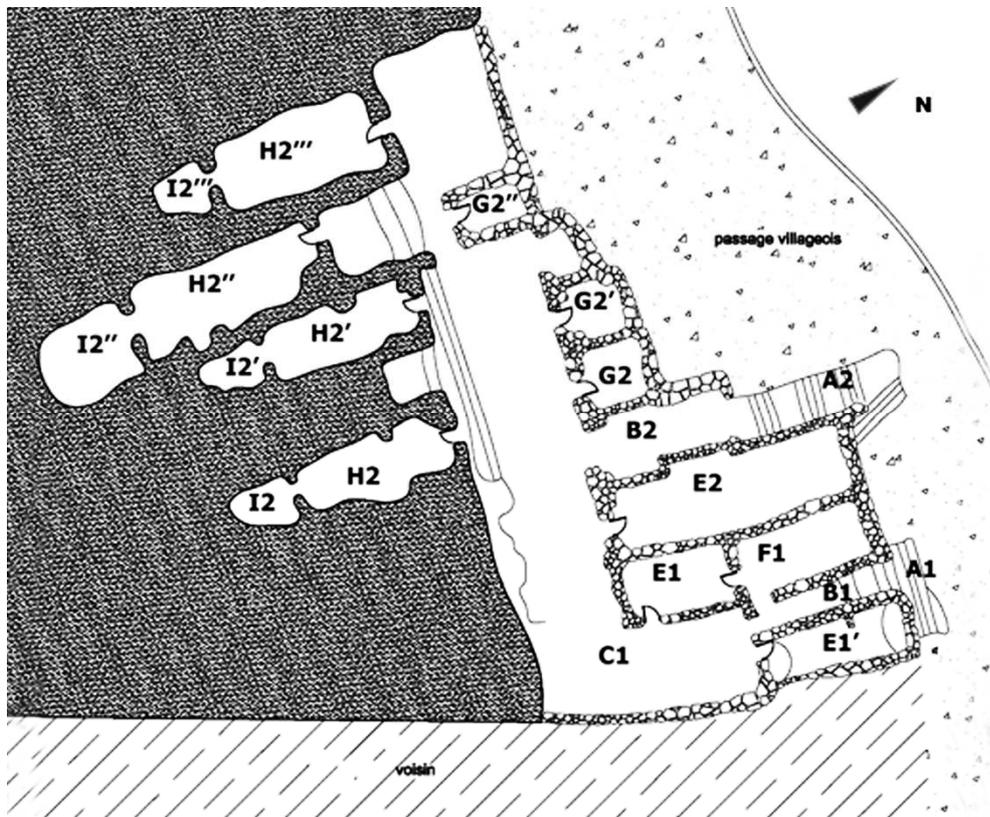
Figure 81 : La troisième maison d'étude du village de Douiret

Fiche d'étude n°3



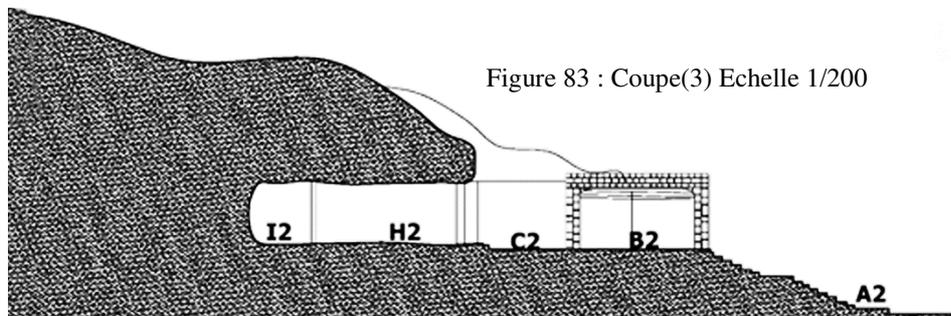
Source : Cliché Manel Znidi février 2014

Figure 82 : Plan RDC (3) Echelle 1/200



Source : Plan dessiné par l'auteur

Figure 83 : Coupe(3) Echelle 1/200

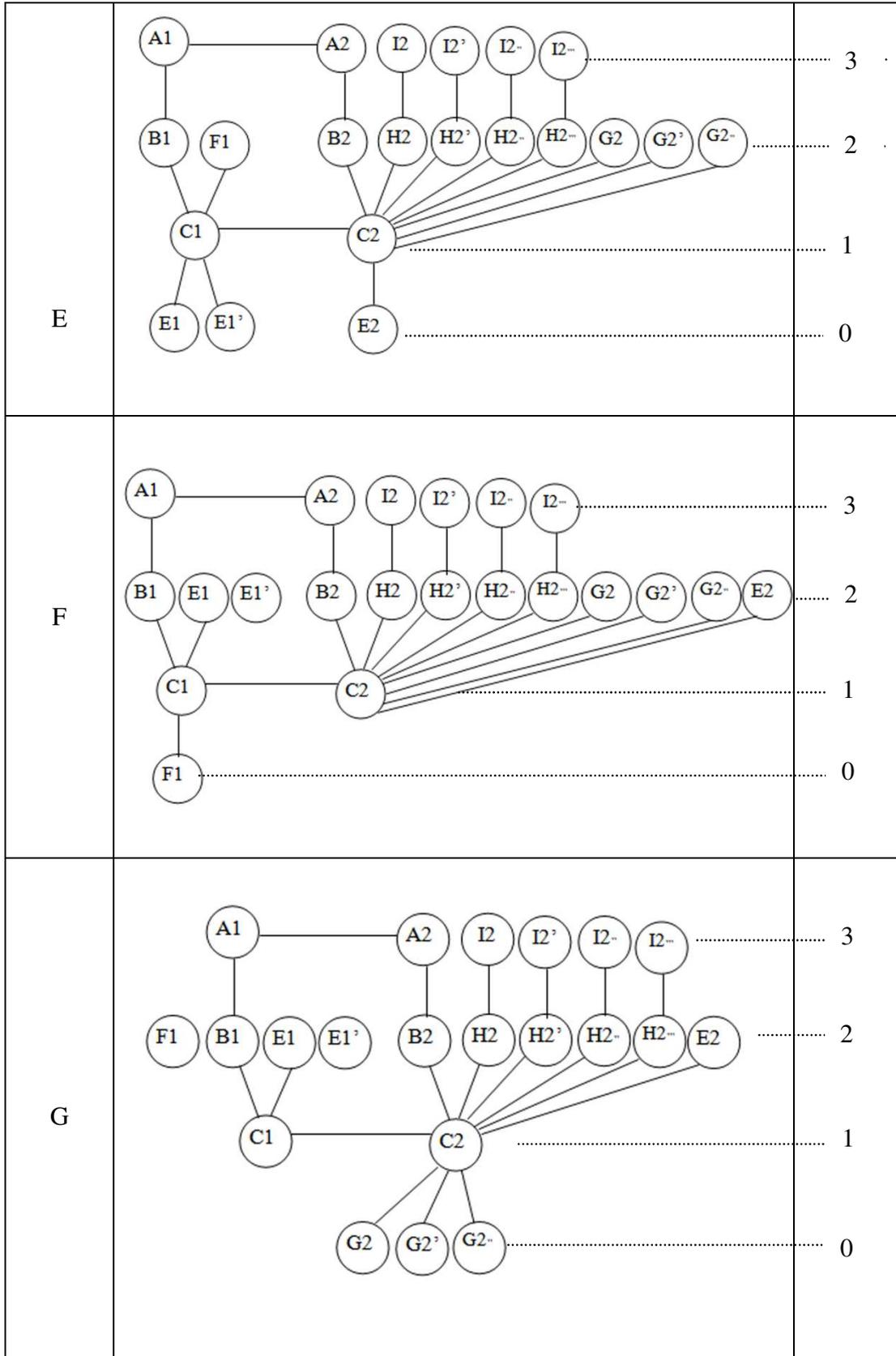


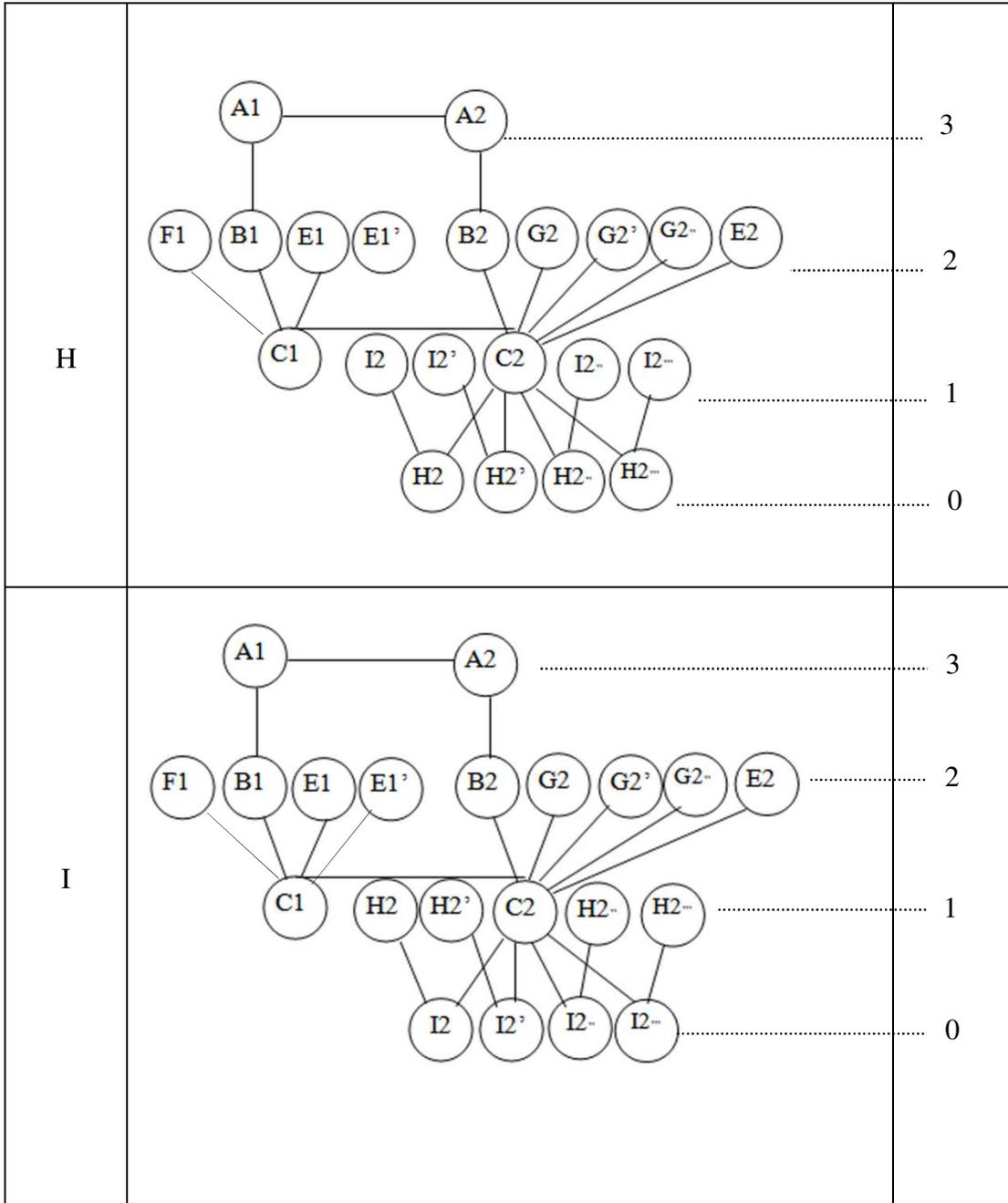
Source : Coupe dessinée par l'auteur

Le nombre des espaces du lieu architectural du troisième cas d'étude est K=21.

Tableau 5 : Les graphes justifiés de la troisième maison d'étude

Espace référence	Le graphe	Niveau de profondeur
A		<p>4</p> <p>3</p> <p>2</p> <p>1</p> <p>0</p>
B		<p>3</p> <p>2</p> <p>1</p> <p>0</p>
C		<p>2</p> <p>1</p> <p>0</p>





Source : Tableau dressé par l'auteur

❖ *Interprétation des graphes justifiés n°3*

Tableau 6 : Tableau synthétique des valeurs de profondeur et d'intégration du troisième cas d'étude

Les espaces	le niveau de profondeur : A espace de référence	le niveau de profondeur : B espace de référence	le niveau de profondeur : C espace de référence	le niveau de profondeur : E espace de référence	le niveau de profondeur : F espace de référence	le niveau de profondeur : G espace de référence	le niveau de profondeur : H espace de référence	le niveau de profondeur : I espace de référence	La profondeur moyenne : MD
A1, A2	0	1	2	3	3	3	3	4	0.95
B1, B2	1	0	1	2	2	2	2	3	0.65
C1, C2	2	1	0	1	1	1	1	2	0.45
E1, E1', E2	3	2	1	0	2	2	2	3	0.75
F	3	2	1	2	0	2	2	3	0.75
G2, G2', G2''	3	2	1	2	2	0	2	3	0.75
H2, H2', H2'', H2'''	3	2	1	2	2	2	0	1	0.65
I2, I2', I2''	3	2	1	2	2	2	1	0	0.65

Source : Tableau dressé par l'auteur

Le tableau ci-dessus affiche une **valeur maximale** de la profondeur moyenne correspondant à l'espace A (le passage villageois). Néanmoins, la **valeur minimale** de la profondeur moyenne est repérée pour l'espace C (la cour).

Figure 84 : Graphe justifié (3) du passage villageois comme espace de référence

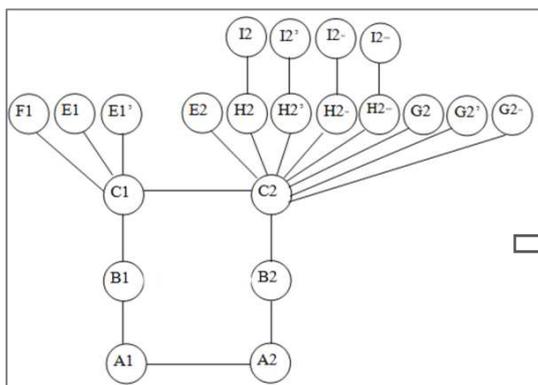
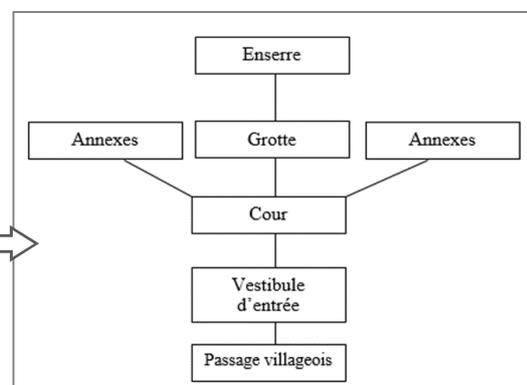


Figure 85: Organigramme (3) de la cour comme espace de référence



Source : Schémas dressés par l'auteur

MD de l'espace A= 0.95 (la valeur maximale) : l'espace est profond : il s'agit d'une disposition en enfilade des espaces.

Figure 79 : Graphe justifié (3) de la cour comme espace de référence

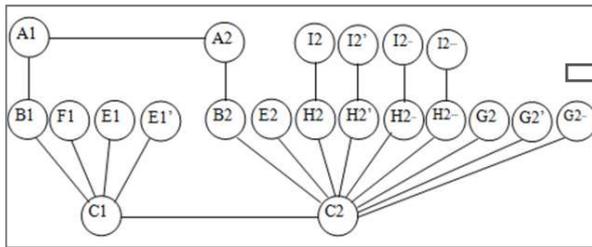
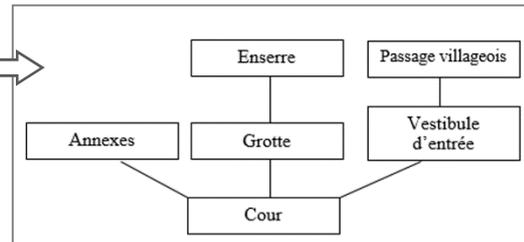


Figure 80 : Organigramme (3) de la cour comme espace de référence



Source : Schémas dressés par l'auteur

MD de l'espace C= 0.45 (la valeur minimale) : l'espace est peu profond : il s'agit d'une disposition ramifiée des espaces.

Encadré 4 : Photo et relevés architecturaux de la quatrième maison d'étude

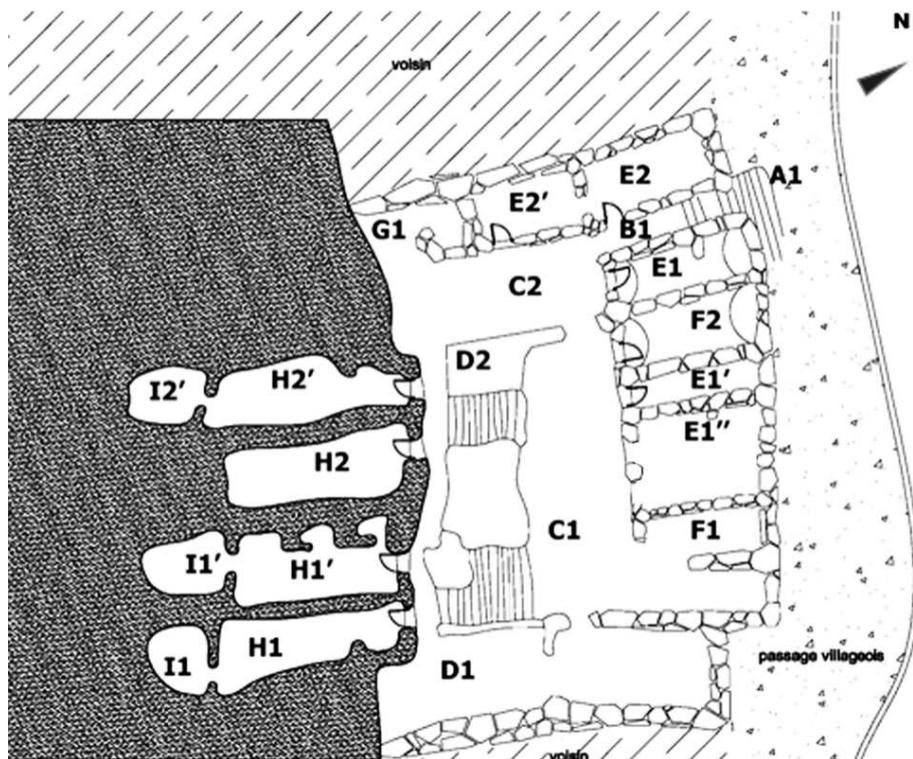
Fiche d'étude n°4

Figure 86 : La première maison d'étude du village de Chenini



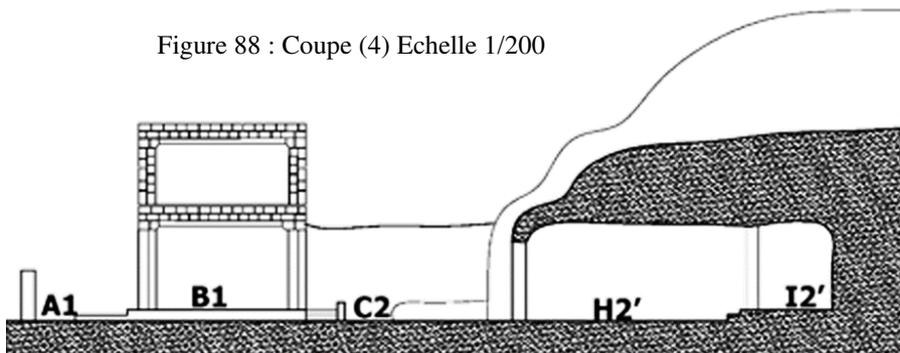
Source : Cliché Manel Znidi février 2014

Figure 87 : Plan RDC (4) Echelle 1/200



Source : Plan dessiné par l'auteur

Figure 88 : Coupe (4) Echelle 1/200

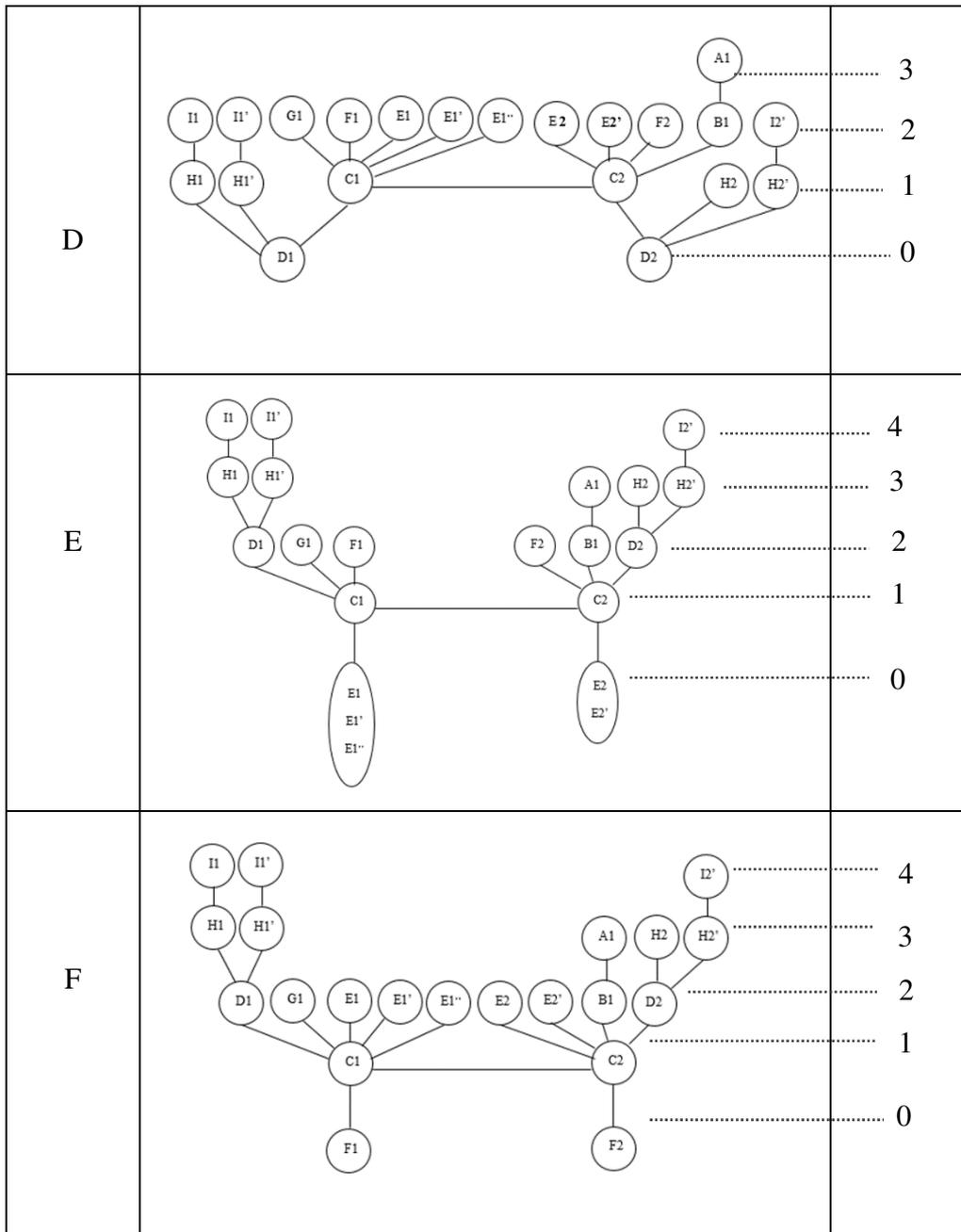


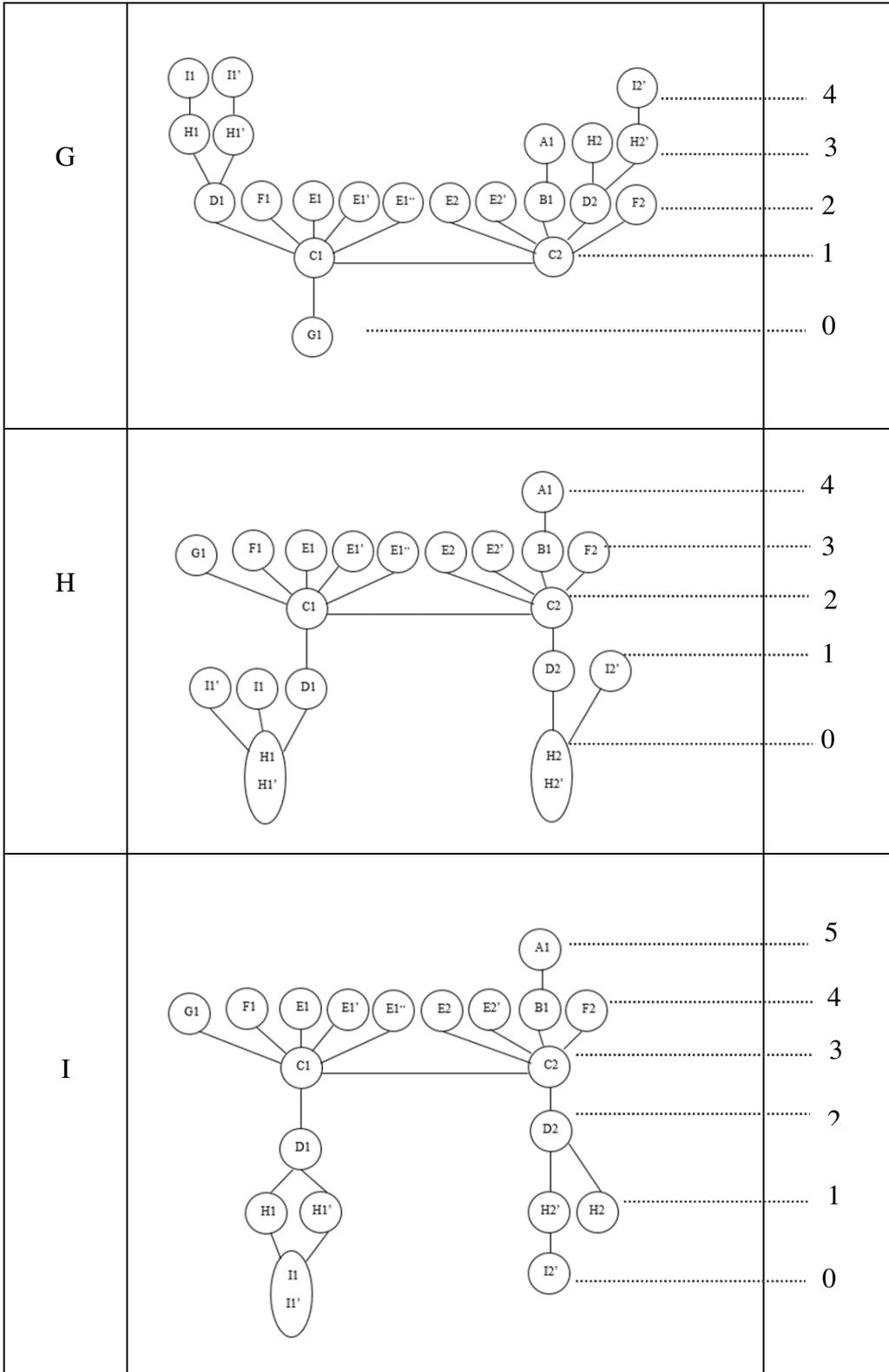
Source : Coupe dessinée par l'auteur

Le nombre des espaces du lieu architectural du quatrième cas d'étude est $K=21$.

Tableau 7 : Les graphes justifiés de la quatrième maison d'étude

Espace référence	Le graphe	Niveau de profondeur
A		<p>..... 5</p> <p>..... 4</p> <p>..... 3</p> <p>..... 2</p> <p>..... 1</p> <p>..... 0</p>
B		<p>..... 4</p> <p>..... 3</p> <p>..... 2</p> <p>..... 1</p> <p>..... 0</p>
C		<p>..... 3</p> <p>..... 2</p> <p>..... 1</p> <p>..... 0</p>





Source : Tableau dressé par l'auteur

❖ *Interprétation des graphes justifiés n°4*

Tableau 8 : Tableau synthétique des valeurs de profondeur et d'intégration du quatrième cas d'étude

Les espaces	le niveau de profondeur : A espace de référence	le niveau de profondeur : B espace de référence	le niveau de profondeur : C espace de référence	le niveau de profondeur : D espace de référence	le niveau de profondeur : E espace de référence	le niveau de profondeur : F les espace de référence	le niveau de profondeur : G espace de référence	le niveau de profondeur : H espace de référence	le niveau de profondeur : I espace de référence	La profondeur moyenne : MD
A1	0	1	2	3	3	3	3	4	5	0.98
B1	1	0	1	2	2	2	2	3	4	0.85
C1, C2	2	1	0	1	1	1	1	2	3	0.60
D1, D2	3	2	1	0	2	2	2	1	2	0.75
E1, E1', E2, E2', E2''	3	2	1	2	0	2	2	3	4	0.90
F1, F2	3	2	1	2	2	0	2	3	4	0.90
G2	3	2	1	2	2	2	0	3	4	0.90
H1, H1', H2, H2'	4	3	2	1	3	3	3	0	1	0.920
I1, I1', I2	5	4	2	2	2	2	1	1	0	0.95

Source : Tableau dressé par l'auteur

Le tableau ci-dessus affiche une **valeur maximale** de la profondeur moyenne correspondant à l'espace A (le passage villageois). Néanmoins, la **valeur minimale** de la profondeur moyenne est repérée pour l'espace C (la cour).

Figure 89 : Graphe justifié (4) du passage villageois comme espace de référence

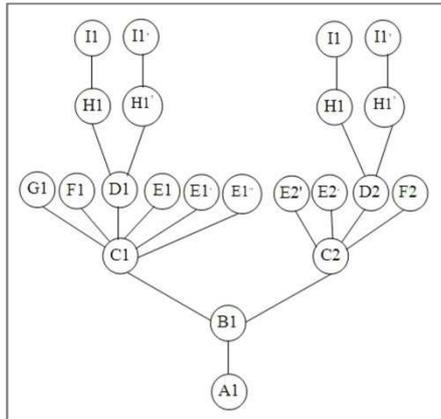
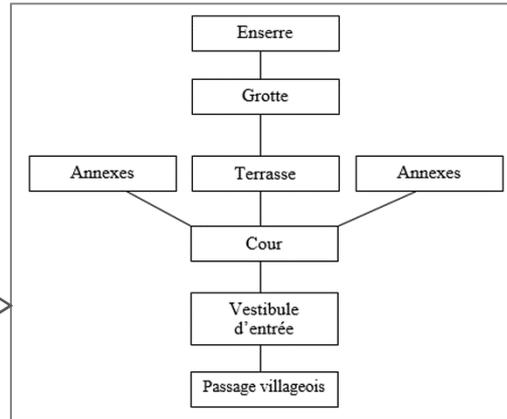


Figure 90 : Organigramme (4) du passage villageois comme espace de référence



Source : Schémas dressés par l'auteur

MD de l'espace A= 0.98 (la valeur maximale) : l'espace est profond : il s'agit d'une disposition en enfilade des espaces.

Figure 91 : Graphe justifié (4) de la cour comme espace de référence

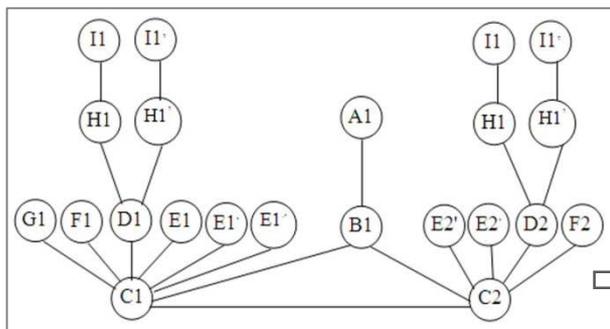
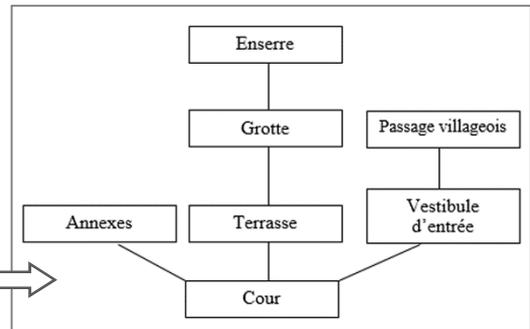


Figure 92 : Organigramme (4) de la cour comme espace de référence



Source : Schémas dressés par l'auteur

MD de l'espace C= 0.57 (la valeur minimale) : l'espace est peu profond : il s'agit d'une disposition ramifiée des espaces.

Encadré 8 : Photo et relevés architecturaux de la cinquième maison d'étude

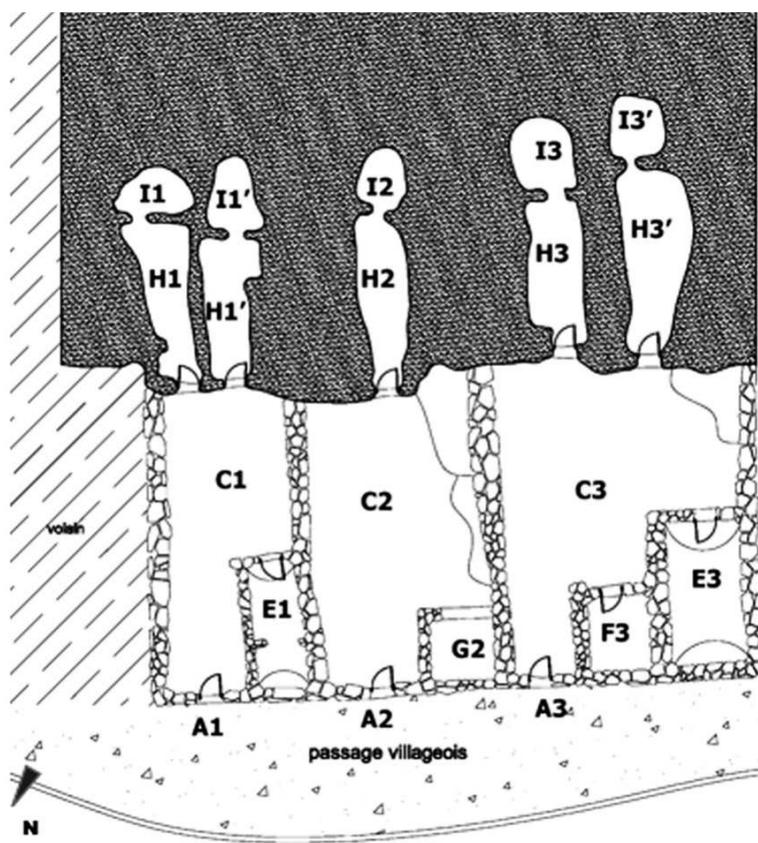
Fiche d'étude n°5

Figure 93: La deuxième maison d'étude du village de Chenini



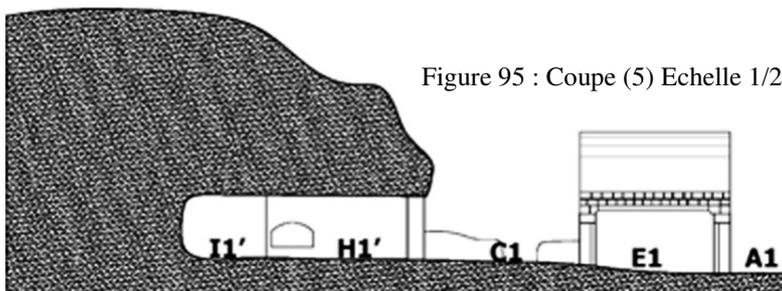
Source : Cliché Manel Znidi février 2014

Figure 94 : Plan RDC (5) Echelle 1/200



Source : Plan dessiné par l'auteur

Figure 95 : Coupe (5) Echelle 1/200

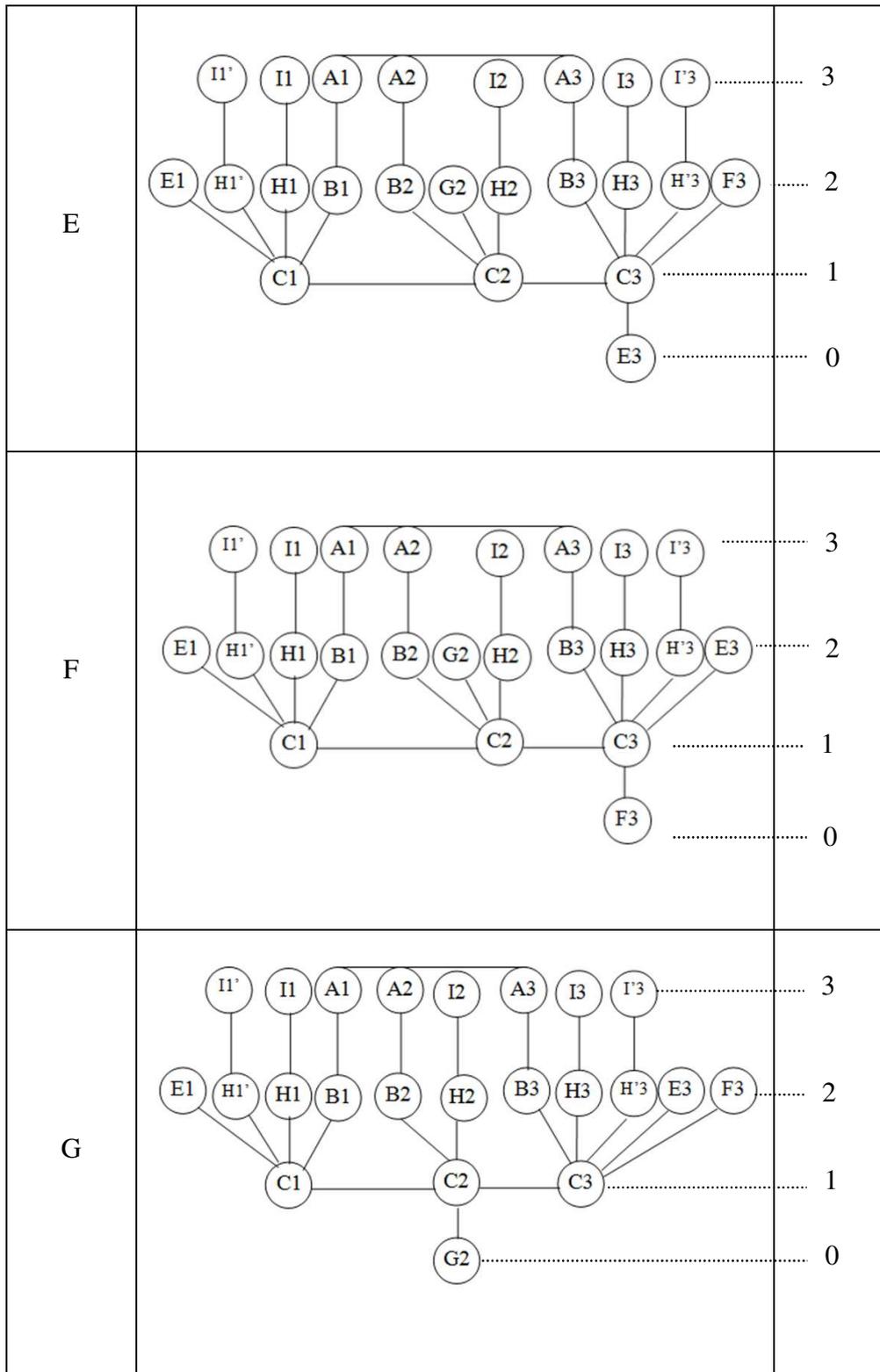


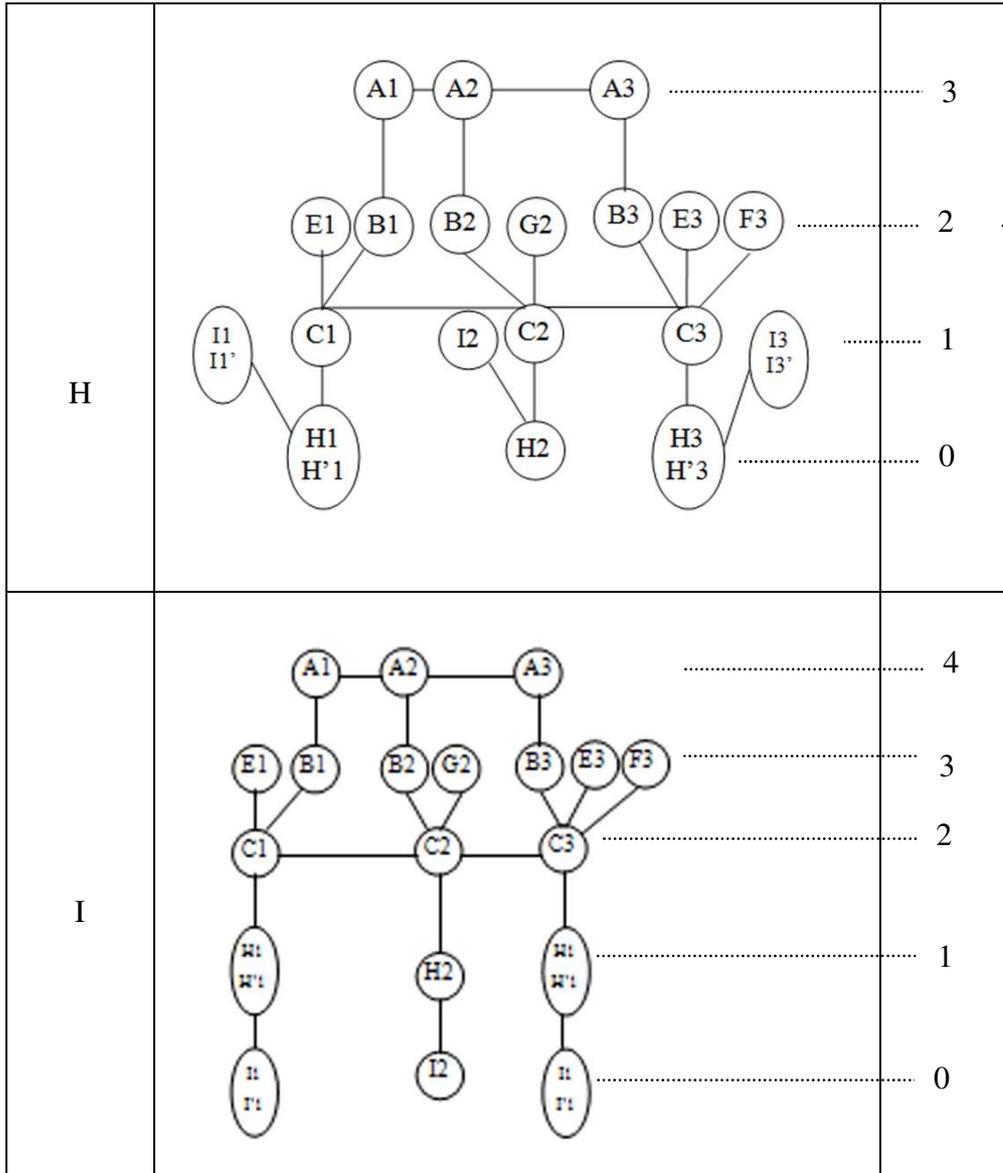
Source : Coupe dessinée par l'auteur

Le nombre des espaces du lieu architectural du troisième cas d'étude est K=20.

Tableau 9: Les graphes justifiés de la cinquième maison d'étude

Espace référence	Le graphe	Niveau de profondeur
A		<p>..... 4</p> <p>..... 3</p> <p>..... 2</p> <p>..... 1</p> <p>..... 0</p>
B		<p>..... 3</p> <p>..... 2</p> <p>..... 1</p> <p>..... 0</p>
C		<p>..... 2</p> <p>..... 1</p> <p>..... 0</p>





Source : Tableau dressé par l'auteur

❖ *Interprétation des graphes justifiés n°5*

Tableau 10: Tableau synthétique des valeurs de profondeur et d'intégration du cinquième cas d'étude

Les espaces	le niveau de profondeur : A espace de référence	le niveau de profondeur : B espace de référence	le niveau de profondeur : C espace de référence	le niveau de profondeur : E espace de référence	le niveau de profondeur : F espace de référence	le niveau de profondeur : G espace de référence	le niveau de profondeur : H espace de référence	le niveau de profondeur : I espace de référence	La profondeur moyenne : MD
A1, A2, A3	0	1	2	3	3	3	3	4	0.86
B1, B2, B3	1	0	1	2	2	2	2	3	0.59
C1, C2, C3	2	1	0	1	1	1	1	2	0.40
E1, E3	3	2	1	0	2	2	2	3	0.68
F3	3	2	1	2	0	2	2	3	0.68
G2	3	2	1	2	2	0	2	3	0.68
H1, H1', H2, H3, H3'	3	2	1	2	2	2	0	1	0.59
I1, I1', I2, I3, I3'	4	3	2	3	3	3	1	0	0.80

Source : Tableau dressé par l'auteur

Le tableau ci-dessus affiche une **valeur maximale** de la profondeur moyenne correspondant à l'espace A (le passage villageois). Néanmoins, la **valeur minimale** de la profondeur moyenne est repérée pour l'espace C (la cour).

Figure 96 : Graphe justifié (5) du passage villageois comme espace de référence

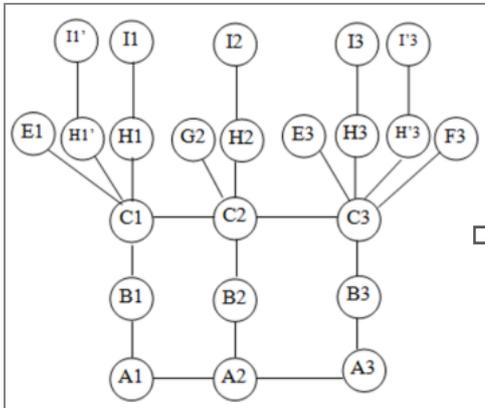
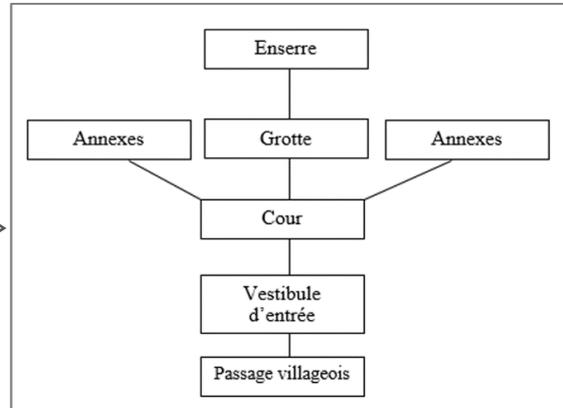


Figure 97 : Organigramme (5) du passage villageois comme espace de référence



Source : Schémas dressés par l'auteur

MD de l'espace A= 0.86 (la valeur maximale) : l'espace est profond : il s'agit d'une disposition en enfilade des espaces.

Figure 98: Graphe justifié (5) de la cour comme espace de référence

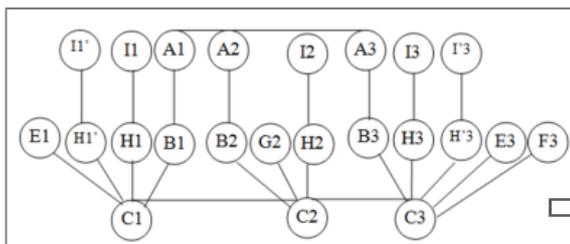
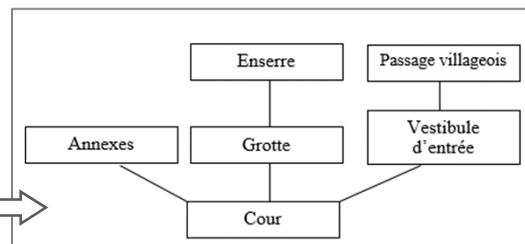


Figure 99: Organigramme (5) de la cour comme espace de référence



Source : Schémas dressés par l'auteur

MD de l'espace C= 0.40 (la valeur minimale) : l'espace est peu profond : il s'agit d'une disposition ramifiée des espaces.

Encadré 9: Photo et relevés architecturaux de la sixième maison d'étude

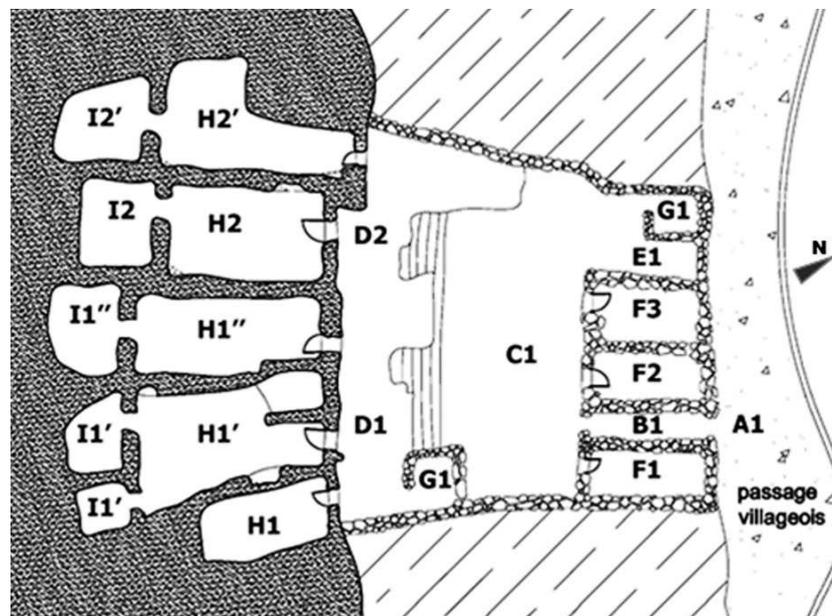
Fiche d'étude n°6

Figure 100: La troisième maison d'étude du village de Chenini



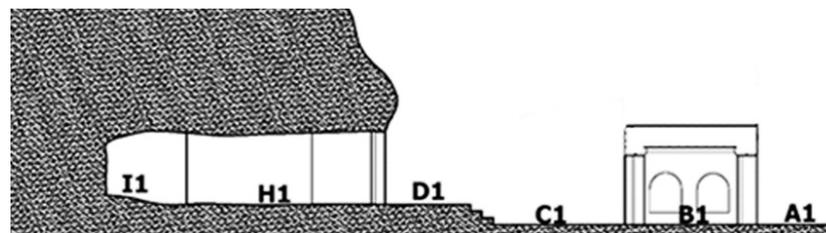
Source : Cliché Manel Znidi février 2014

Figure 101 : Plan RDC (6) Echelle 1/200



Source : Plan dessiné par l'auteur

Figure 102 : Coupe (6) Echelle 1/200

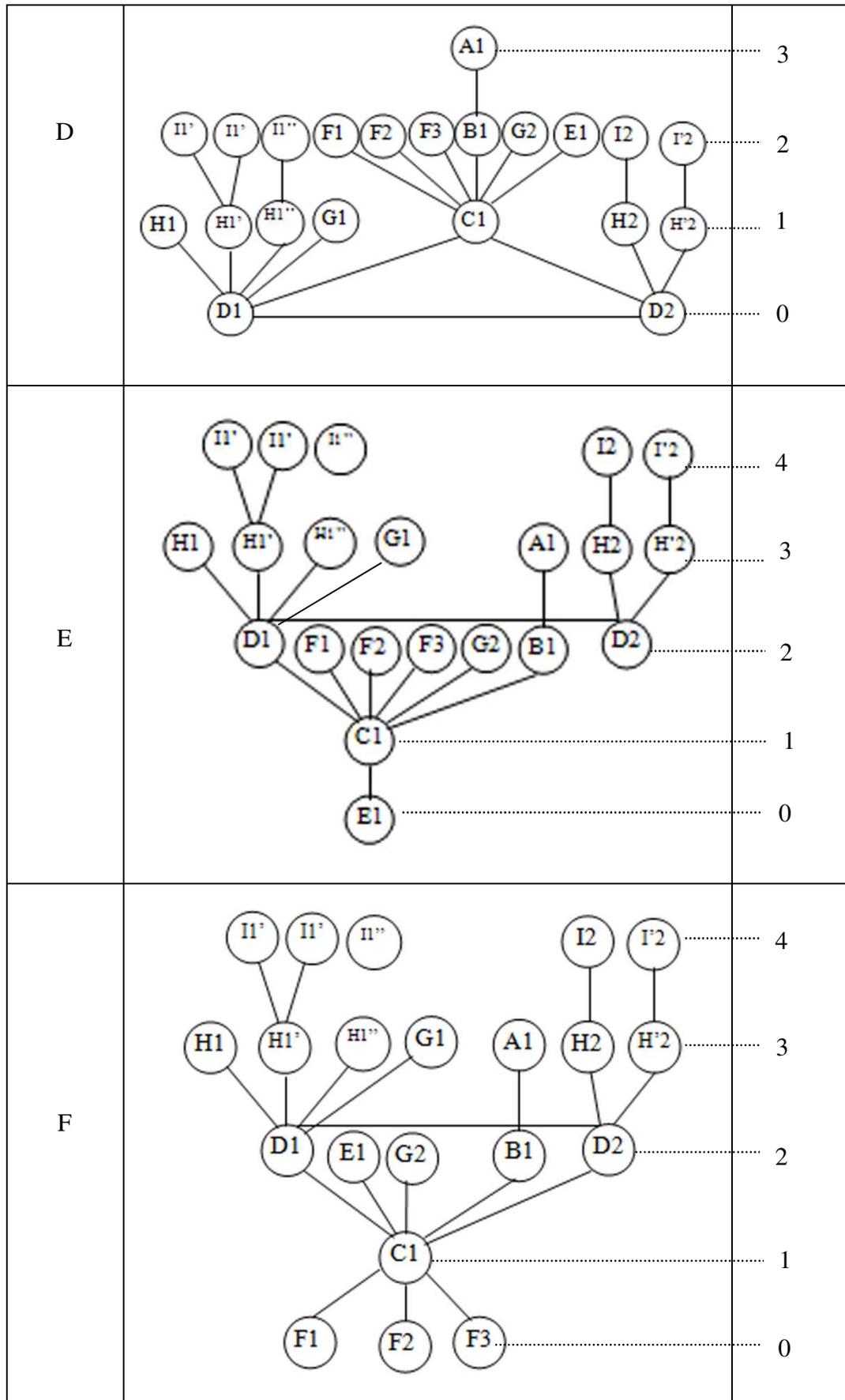


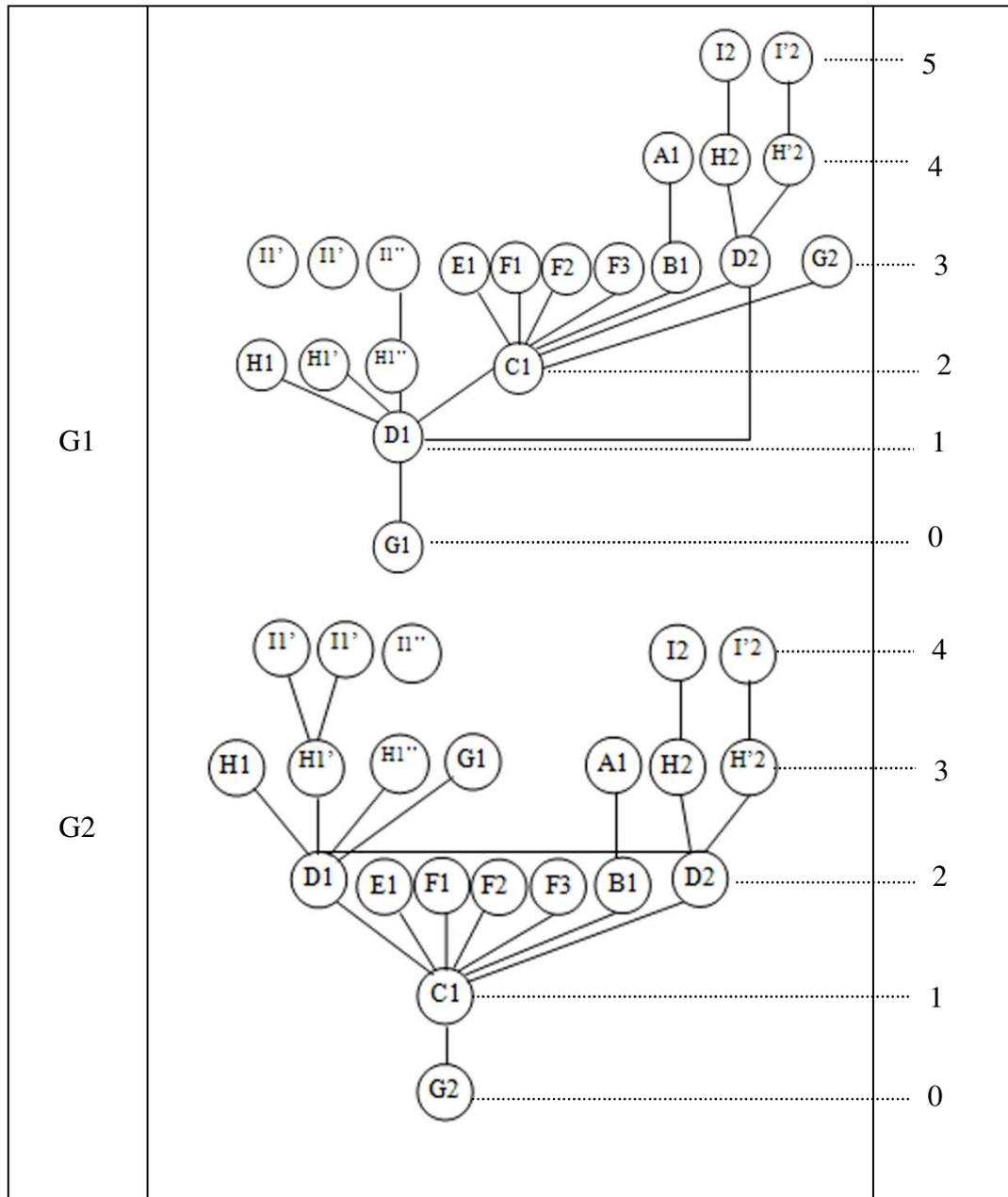
Source : Coupe dessinée par l'auteur

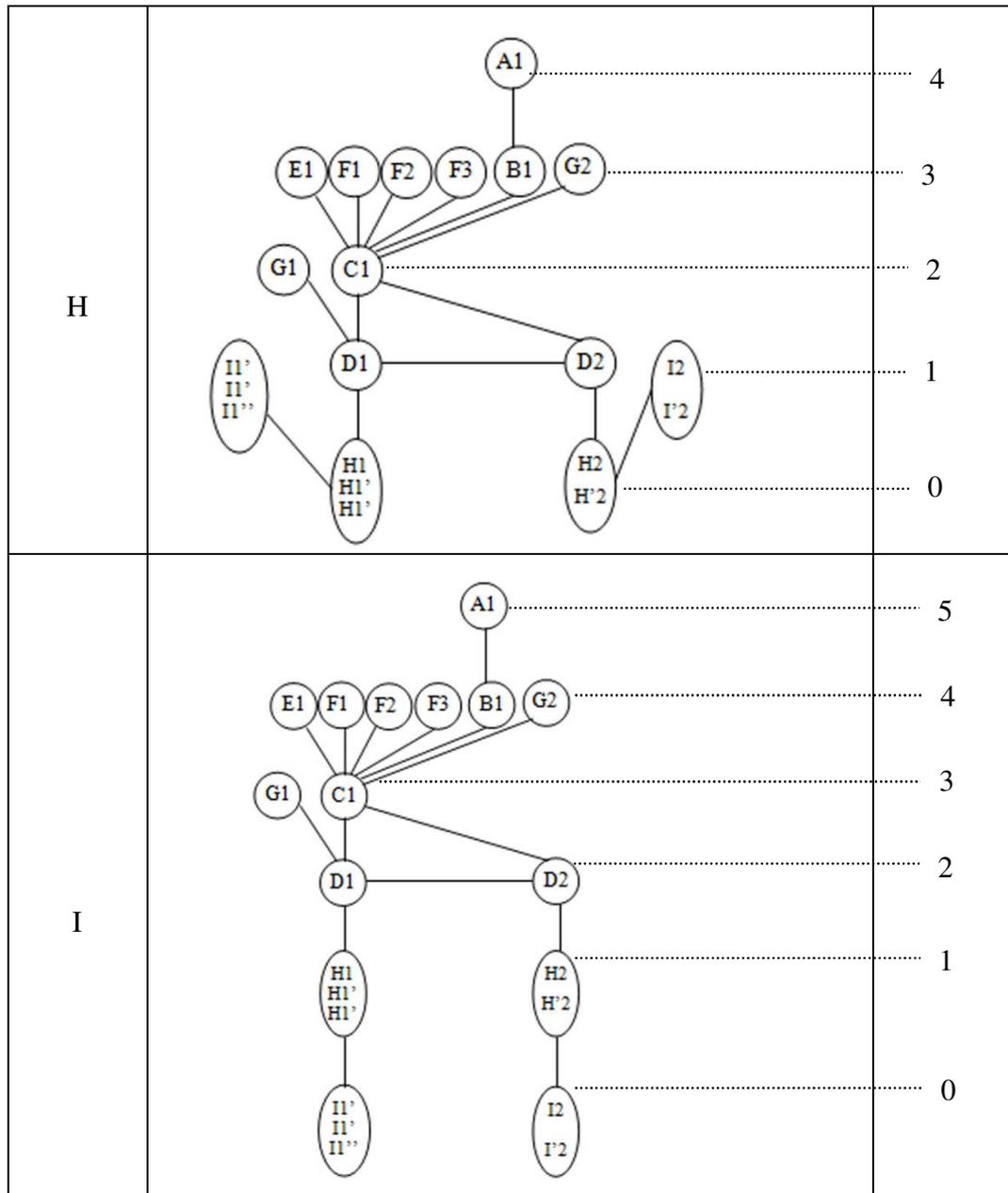
Le nombre des espaces du lieu architectural du troisième cas d'étude est $K=21$.

Tableau 11: Les graphes justifiés de la sixième maison d'étude

Espace référence	Le graphe	Niveau de profondeur
A		<p>5</p> <p>4</p> <p>3</p> <p>2</p> <p>1</p> <p>0</p>
B		<p>4</p> <p>3</p> <p>2</p> <p>1</p> <p>0</p>
C		<p>3</p> <p>2</p> <p>1</p> <p>0</p>







Source : Tableau dressé par l'auteur

❖ *Interprétation des graphes justifiés n°6*

Tableau 12: Tableau synthétique des valeurs de profondeur et d'intégration du sixième cas d'étude

Les espaces	le niveau de profondeur : A espace de référence	le niveau de profondeur : B espace de référence	le niveau de profondeur : C espace de référence	le niveau de profondeur : D espace de référence	le niveau de profondeur : E espace de référence	le niveau de profondeur : F espace de référence	le niveau de profondeur : G espace de référence	le niveau de profondeur : H espace de référence	le niveau de profondeur : I espace de référence	La profondeur moyenne : MD
A1	0	1	2	3	3	3	4	4	5	0.98
B212	1	0	1	2	2	2	3	3	4	0.87
C1	2	1	0	1	1	1	2	2	3	0.70
D1, D2	3	2	1	0	2	2	1	1	2	0.8
E1	3	2	1	2	0	2	3	3	4	0.84
F2, F2', F3	3	2	1	2	2	0	3	3	4	0.84
G1	4	3	2	1	3	3	0	4	5	0.93
G2	3	2	1	2	2	2	3	3	4	0.84
H1, H1', H1'', H2, H2'	4	3	2	1	3	3	2	0	1	0.84
I1', I1'', I2, I2''	5	4	3	2	4	4	3	1	0	0.84

Source : Tableau dressé par l'auteur

Le tableau ci-dessus affiche une **valeur maximale** de la profondeur moyenne correspondant à l'espace A (le passage villageois). Néanmoins, la **valeur minimale** de la profondeur moyenne est repérée pour l'espace C (la cour).

Figure 103 : Graphe justifié (6) du passage villageois comme espace de référence

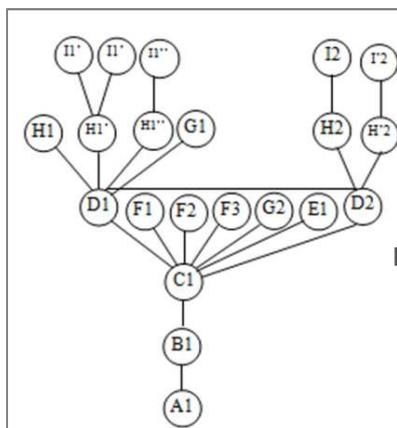
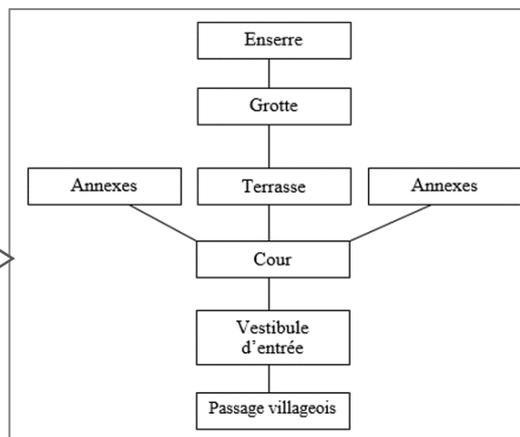


Figure 104 : Organigramme (6) du passage villageois comme espace de référence



Source : Schémas dressés par l'auteur

MD de l'espace A= 0.98 (la valeur maximale) : l'espace est profond : il s'agit d'une disposition en enfilade des espaces.

Figure 105: Graphe justifié (6) de la cour comme espace de référence

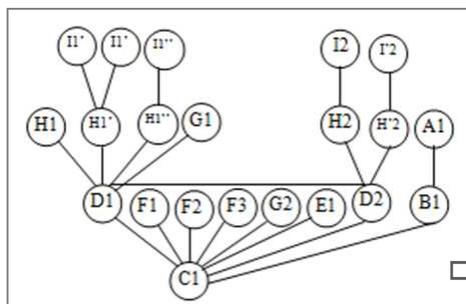
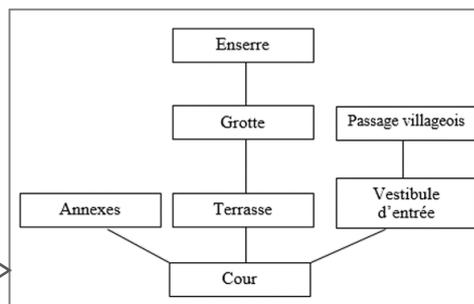


Figure 106: Organigramme de la cour comme espace de référence



Source : Schémas dressés par l'auteur

MD de l'espace C= 0.70 (la valeur minimale) : l'espace est peu profond : il s'agit d'une disposition ramifiée des espaces.

L'analyse de six cas d'étude de maisons troglodytes de montagne met en lumière quelques caractéristiques architecturales :

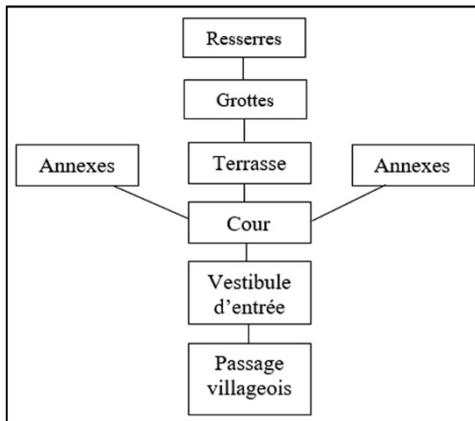
- L'accès à partir du passage villageois peut être un seul passage (cas d'étude 2, 4, 6) ou plusieurs (cas d'étude 1, 2, 5) accès.
- Le vestibule d'entrée présente une multitude de configurations spatiales : un accès direct à la cour avec ou sans escalier, un passage à ciel ouvert ou un passage à toiture plate avec des troncs de palmier ou même à toiture en voûte de berceau.
- L'aménagement des terrasses devant les grottes (cas d'étude 1, 4, 6) n'est pas un élément constant dans l'habitat troglodyte de montagne.

1.4.2- Les résultats de l'analyse syntaxique

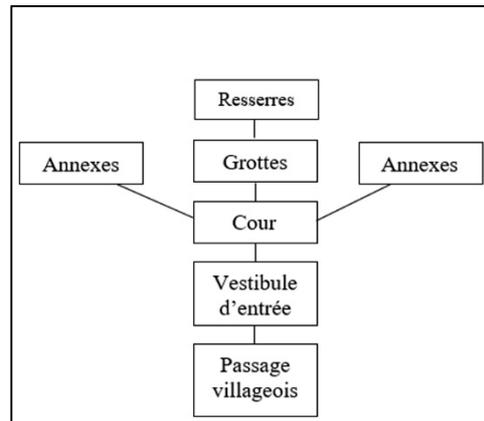
1.4.2.1- Une structure spatiale en enfilade

En prenant le passage villageois comme espace de référence pour les six cas de figures étudiés, les organigrammes spatiaux des plans analysés se présentent ainsi :

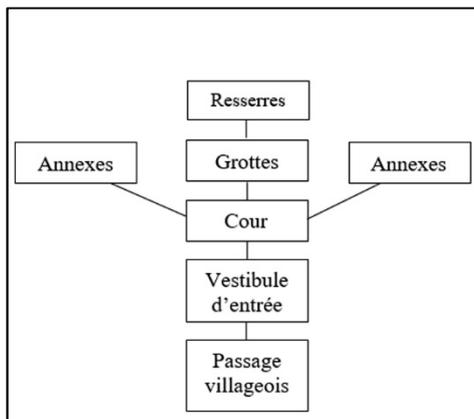
Encadré 10: Organigrammes spatiaux du passage villageois comme espace de référence



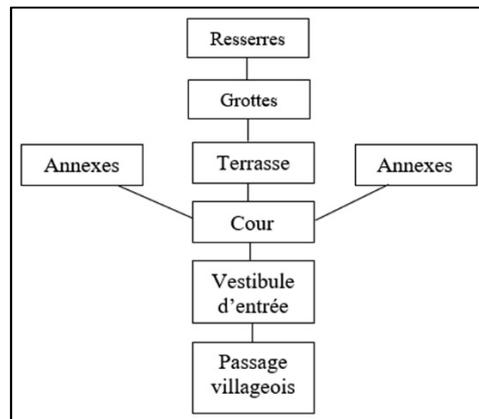
Organigramme spatial du premier cas d'étude



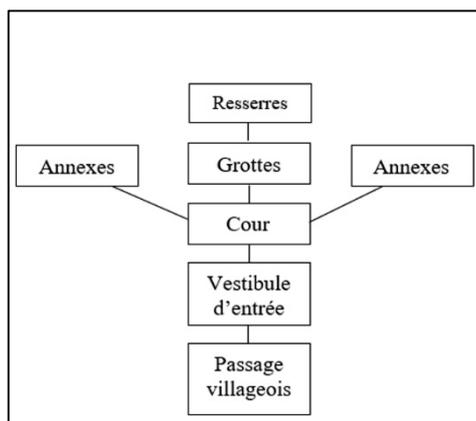
Organigramme spatial du deuxième cas d'étude



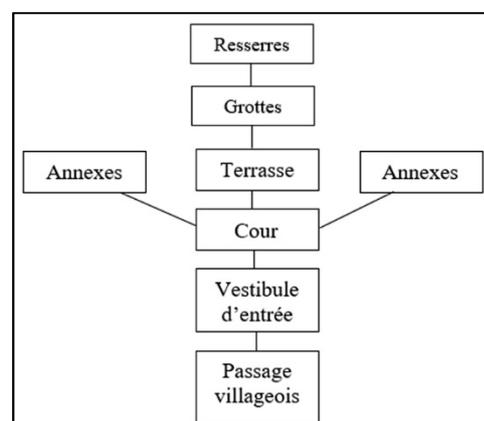
Organigramme spatial du troisième cas d'étude



Organigramme spatial du quatrième cas d'étude



Organigramme spatial du cinquième cas d'étude



Organigramme spatial du sixième cas d'étude

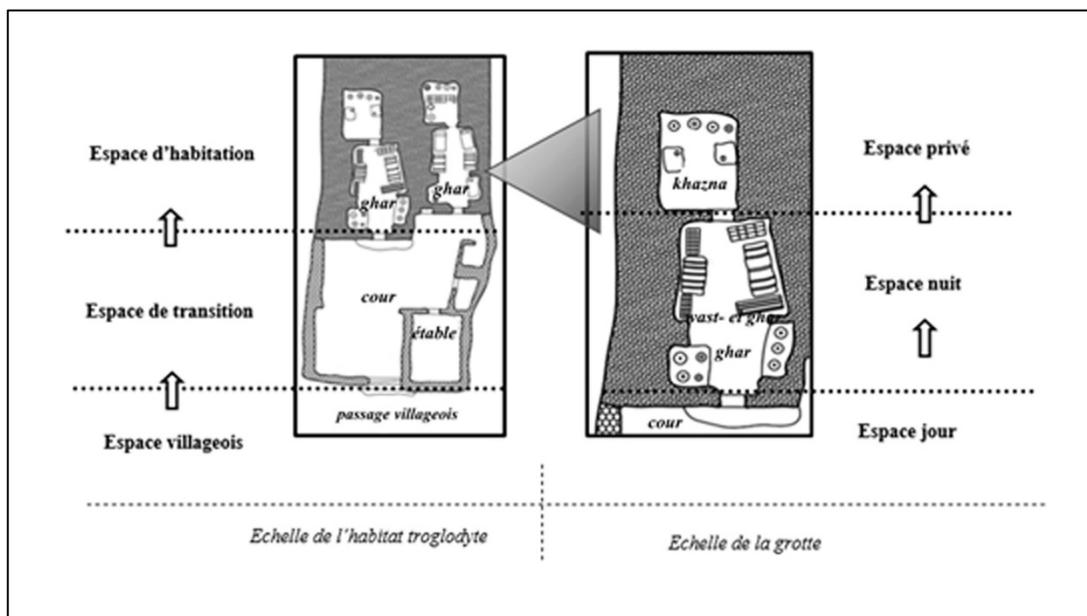
Source : Schémas dressés par l'auteur

Dans les six cas de figures, le passage villageois présente la valeur maximale de la profondeur moyenne. Tous les espaces sont donc disposés de façon linéaire par rapport au passage villageois. Les pièces sont alignées les unes derrière les autres. L'habitat troglodyte de montagne se caractérise par une structure spatiale en enfilade.

La structure spatiale de la grotte est également une structure en enfilade. En empruntant le seuil de la grotte un premier espace est aménagé : l'avant grotte. En suivant un axe longitudinal, un deuxième espace s'approprie : le milieu de la grotte. A l'extrémité de cet axe une resserre est parfois aménagée.

Pour conclure, l'organisation spatiale de l'habitat troglodyte de montagne est une organisation spatiale axiale. Cette structure en enfilade organise l'espace à l'échelle de l'habitat ainsi qu'à l'échelle de la grotte (fig.102). C'est ainsi que cet habitat est un système d'emboîtement de sous-systèmes. A chaque échelle l'organisation spatiale est régie par une structure spatiale en enfilade.

Figure 107 : Structure spatiale en enfilade à différentes échelles de l'habitat troglodyte de montagne

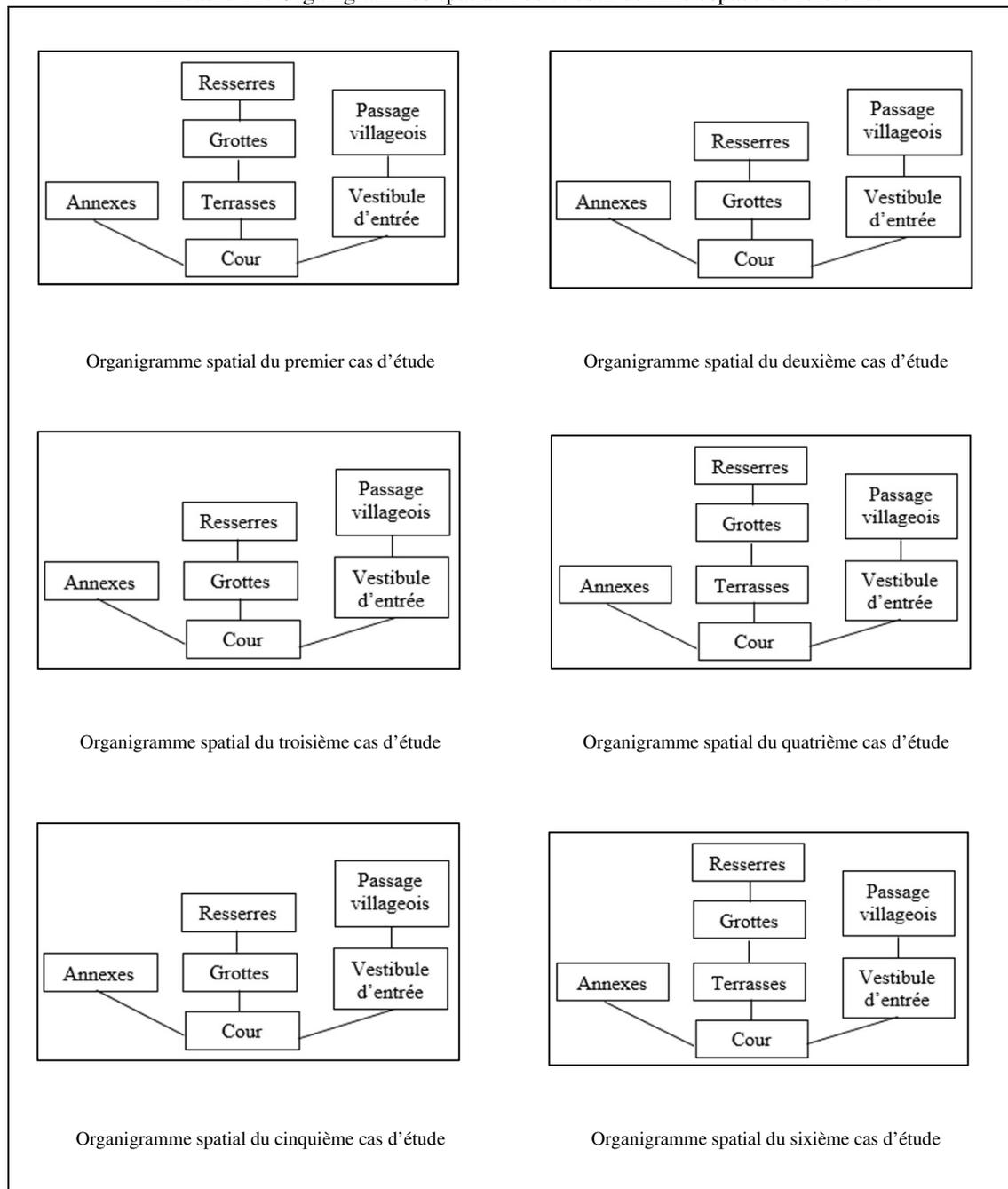


Source : Schémas dressés par l'auteur

1.4.2.2- La cour comme espace clé de l'habitat troglodyte de montagne

Si l'on prend la cour comme espace de référence pour les six cas de figures étudiés, les organigrammes spatiaux des plans analysés se présentent ainsi :

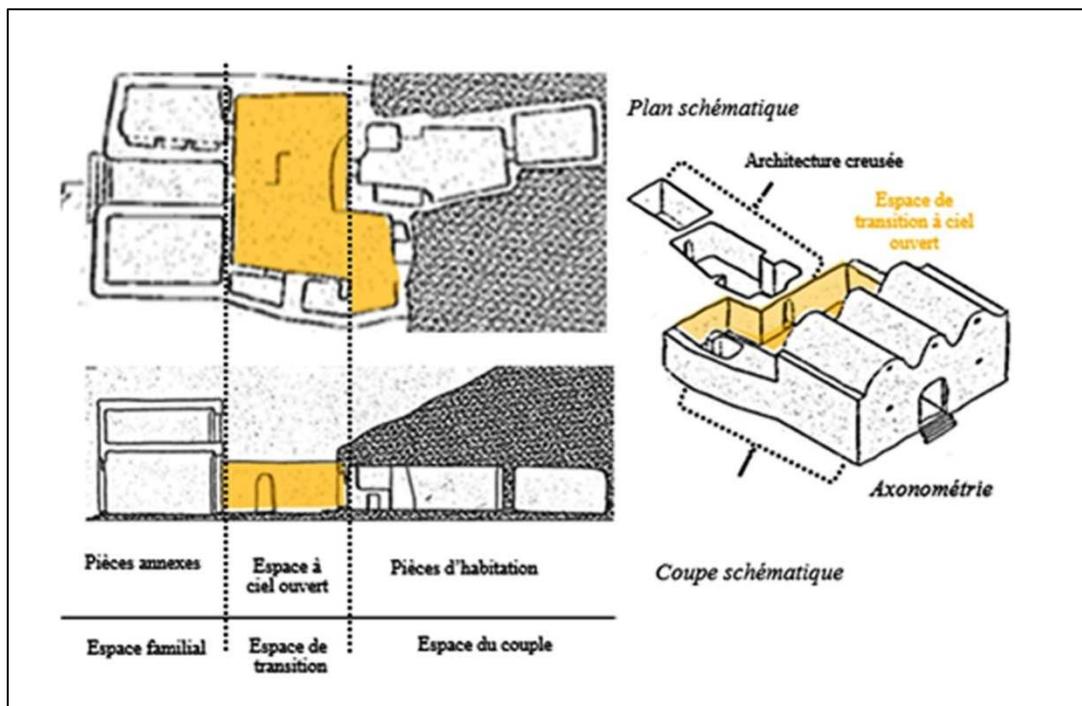
Encadré 11: Organigrammes spatiaux de la cour comme espace de référence



Source : Schémas dressés par l'auteur

D'après les résultats des tableaux de l'analyse syntaxique, la cour présente la valeur minimale de la profondeur moyenne. La cour est donc un espace peu profond par rapport aux grottes. Celles-ci se caractérisent par une structure spatiale ramifiée par rapport à la cour. Etant donné que la grotte est l'espace du couple et ses enfants célibataires, cette organisation spatiale montre que la cour est un espace commun partagé entre tous les habitants de la maison. Sur le plan morphologique, la cour sépare un espace architectural creusé et un espace architectural construit (fig.103).

Figure 108: La séparation entre deux morphologies architecturales distinctes

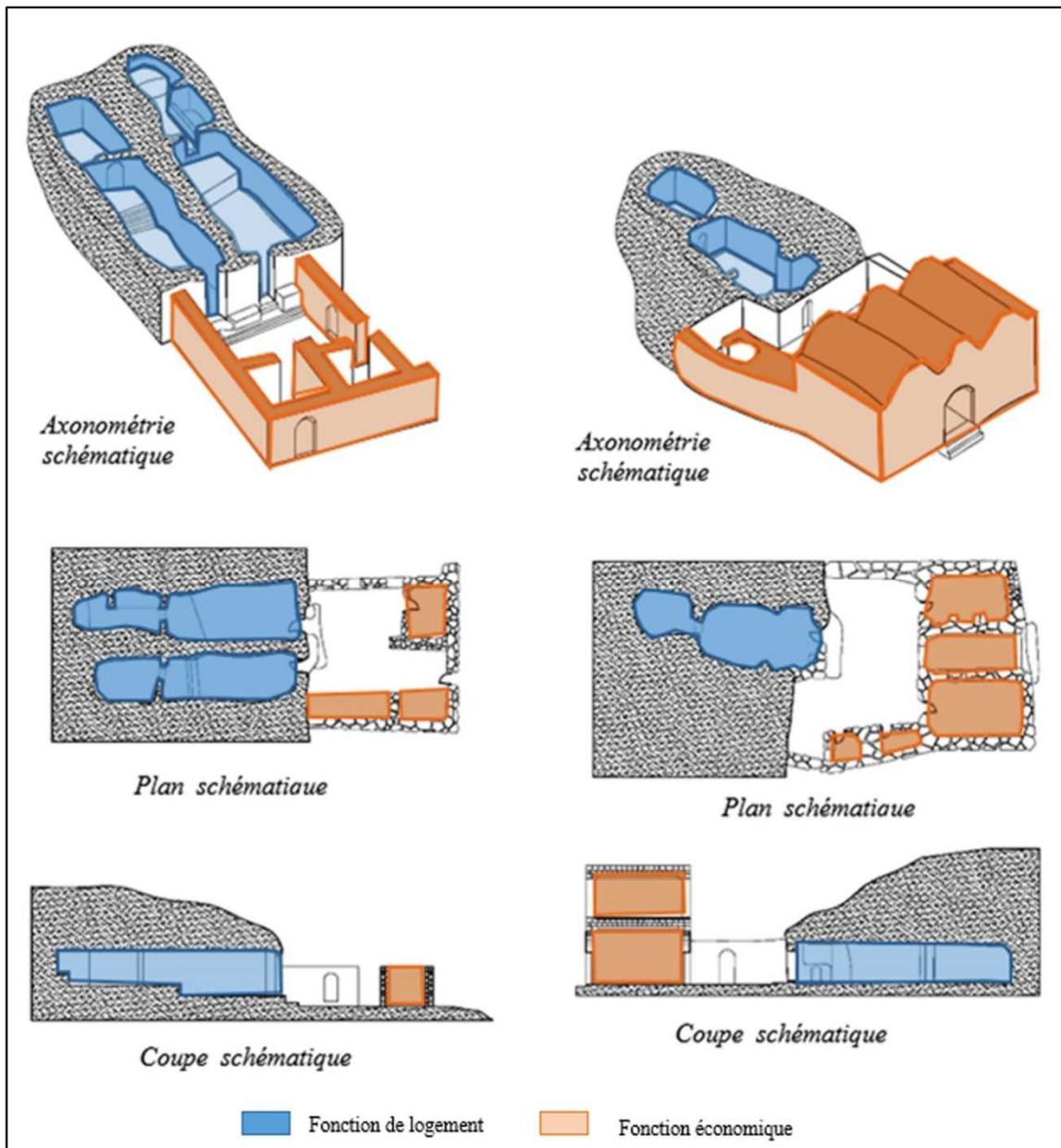


Source : Croquis dessinés par l'auteur

1.4.3- Bipolarité architecturale / Bipolarité fonctionnelle

Les deux morphologies architecturales correspondent à deux vocations distinctes (fig.109). Les pièces construites à sec abritent une fonction économique d'agriculture vivrière. Le Rez-De-Chaussée est organisé en dépôt d'outil agricole et un espace d'élevage des animaux dédiés à la consommation familiale (poules, chèvres, brebis et moutons). L'étage est réservé au stockage de récoltes agricoles. En revanche, les grottes abritent plutôt une fonction de logement.

Figure 109: Bipolarité architecturale / Bipolarité fonctionnelle



Source : Croquis dessinés par l'auteur

Le lieu architectural réservé aux animaux est séparé du lieu architectural occupé par l'homme. D'une façon générale, l'opposition entre les deux morphologies architecturales structure l'organisation spatiale de la maison.

Encadré 12 : Couple d'opposition de la maison troglodyte de montagne

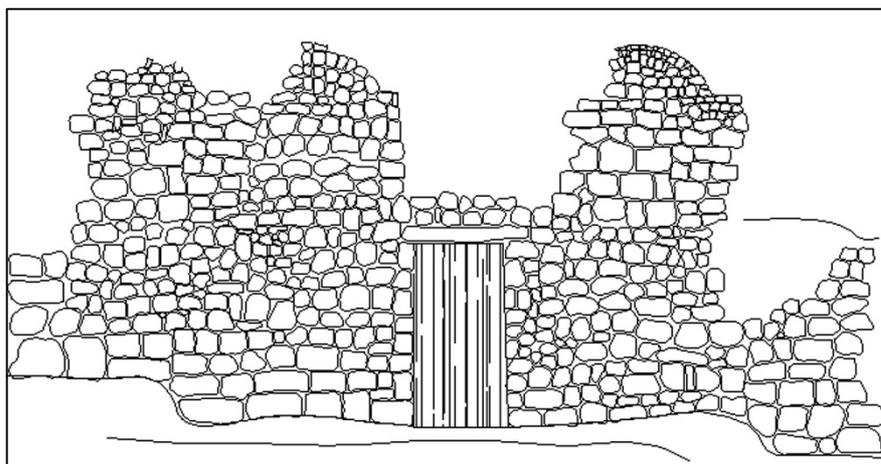
Architecture creusée / Architecture construite
Fonction de logement / Fonction économique
Espace humain / Espace non humain

Source : Schéma dressé par l'auteur

Pour synthétiser les résultats de l'analyse syntaxique, les grottes sont en retrait par rapport à l'espace villageois. Ce lieu architectural de logement est séparé de l'espace collectif par un espace à morphologie et à vocation architecturales différentes. La conception spatiale de la maison troglodyte de montagne est une conception de volumes habités.

Les portes et les fenêtres des volumes creusés comme des volumes construits donnent toutes sur la cour. Cette maison tourne le dos à l'espace villageois et s'ouvre sur l'espace familial intérieur. A part la porte d'entrée, l'absence des ouvertures sur la façade principale donne un trait d'intériorité à cette maison (fig.110)

Figure 110 : Façade principale d'une maison troglodyte désertée à Douiret



Source : Croquis dessiné par l'auteur

La relation spatiale entre la cour et les grottes d'une part et la cour et les pièces annexes d'autre part est la même. Cette caractéristique syntaxique met en évidence la place égalitaire de la fonction de logement et de la fonction économique agricole dans la maison troglodyte.

A travers ce chapitre, nous avons reconstitué le modèle de la maison troglodyte de montagne à Tataouine.

L'usage des matériaux présents sur le site (pierre, bois d'olive, bois de palmier ...), la technique d'excavation et le respect de l'échelle humaine ont entraîné l'intégration de cet habitat au site et à l'environnement naturel. Il illustre un exemple d'habitat écologique. En revanche, par une organisation spatiale spécifique, la maison troglodyte ne s'ouvre pas sur l'extérieur : l'espace villageois. La configuration architecturale de cet espace domestique répond à une double contrainte, à savoir une contrainte environnementale et une contrainte sociale. La production de la maison troglodyte était fondée sur la maîtrise de l'homme du processus de fabrication de son habitat.

La maison troglodyte est bi-fonctionnelle. Elle abrite des espaces à fonction agricole et des espaces de logement. Les grottes sont cependant polyvalentes. L'organisation architecturale de cet espace démarque deux sous-espaces à usage temporel différents. Parfois un troisième sous-espace est aménagé au fond de la grotte. Celui-ci est plutôt à fonction de stockage. Par une garniture commode, la grotte abrite une bonne partie des actions de logement. Elle est occupée la journée comme la nuit. En dehors du repas et du sommeil, la grotte est un espace féminin. D'ailleurs, tout l'espace domestique de la maison troglodyte est dominé par la présence féminine. La cour n'est pas un simple passage entre deux espaces à morphologie et à fonctions différentes. Plusieurs tâches quotidiennes féminines se déroulent dans cet espace à ciel ouvert. L'opposition entre l'espace domestique féminin et l'espace extérieur (villageois) masculin structure la configuration architecturale de la maison troglodyte. Les pratiques et le décor du seuil reflètent également cette opposition spatiale.

Nous cherchons à travers le chapitre suivant à répondre aux questions suivantes : Comment s'organisent les maisons troglodytes pour former un village ? Quelles sont les caractéristiques de l'organisation spatiale de l'ancien⁴⁶ village de montagne ?

⁴⁶ « ancien » est ici utilisé pour désigner la période avant le mouvement de la descente de la population de montagne.

Chapitre2 : L'ancien village de montagne à Tataouine

La maison troglodyte était au cœur de l'espace architectural montagnard. De point de vue terminologique, dans le mot *A-tiddert*, qui signifie village il y a le mot *Tiddert*, qui signifie maison. Le village de montagne est un village-maison. Cette référence terminologique exprime la symbolique de la montagne comme un lieu d'attachement et un lieu de résidence domestique. Le village est une unité territoriale de base. Plusieurs familles élargies composent un groupe humain uni. Le nom de ce dernier détermine également le nom du village. Les douirets, par exemple sont les habitants de Douiret. Ils sont parfois appelés les douiris.

L'eau à la lisière du Sahara est un élément de vie. L'occurrence de la pluie et sa localisation ont déterminée l'activité humaine. Les eaux de surface⁴⁷, intimement liées aux pluies et aux apports des oueds en période hivernale ont déterminé l'activité humaine dans ce milieu pré-désertique.

A travers ce chapitre, nous explorons les formes d'anthropisation du milieu naturel, afin de déterminer la configuration spatiale de l'ancien village de montagne. Nous présentons par ailleurs, en se référant aux écrits d'A. LOUIS l'ancienne configuration spatiale du village de Douiret.

⁴⁷ Avant l'introduction de la technique du forage au XIXe siècle, seules les eaux de surfaces étaient exploitées.

2.1- Les composantes du village

2.1.1- Le pôle montagnard

Les maisons troglodytes (AR : *diar*) sont organisées par rangées, appelées localement *haff*⁴⁸ ou *khsham*⁴⁹ en fonction de leurs dispositions dans la montagne. Chaque rangée est habitée par une famille élargie. Elle prenait le nom du chef de celle-ci. La structure sociale de la population tribale a fait l'objet de plusieurs études⁵⁰. En dehors des caractéristiques structurelles (fission, fusion, structure segmentaire ...), nous retenons de ces lectures que la famille est l'élément de base de la tribu : '*arch*'⁵¹. Il ne s'agit pas de notre famille atomisée d'occident, confirme R. MONTAGNE, « *mais d'une famille patriarcale qui rassemble par fois vingt ménages associés étroitement à sa vie matérielle et sociale et qui sont unis dans le souvenir d'une origine commune* »⁵². Désignée par le terme *Ikhuat*⁵³ qui signifie frères ou par le terme *lahma*⁵⁴ ou *Nezla*⁵⁵, les liens de parenté de cette famille patriarcale « *résulte d'un lien naturel : ce lien de sang est renforcé par le système d'unions endogamique* »⁵⁶. Le mariage d'un membre masculin permet à la famille d'assurer sa reproduction. Le chef de la famille a seul l'autorité sur tous les membres du groupe. Il est la source de connaissance et de conduite. La terminologie utilisée pour

⁴⁸ Ce terme signifie l'extrémité ou le bord.

⁴⁹ Ce terme signifie le nez.

⁵⁰ DAKHLIA J., 1990 : *L'oubli de la cité : la mémoire collective à l'épreuve du lignage dans le Jérid tunisien*, Paris, La Découverte, 124p.

BERQUE J., 1978 : *Structures sociales du Haut Atlas, suivi de retour aux Seksawa*, Paris, PUF, 534p.

BERQUE J., 1974 : Qu'est-ce qu'une tribu nord-africaine ? *Maghreb, Histoire et Sociétés*, SNED Duculot, Alger, pp22-34

FAVERT-SAADA J., 1966 : La segmentarité au Maghreb, in *L'Homme*, tome6, n°2, pp.105-111.

⁵¹ Ce terme est utilisé par L.VALENSI pour présenter la société des fellahs dans le sud tunisien aux 18^e et 19^e siècles. Elle précise que ce mot est également utilisé pour désigner des groupements de dimensions inégales et de positions différentes dans la généalogie : VALENSI. L., 1977 : *Fellahs tunisiens : l'économie rurale et la vie des campagnes aux XVIII^e siècles*, Ecoles des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 422p, p.58.

⁵² MONTAGNE R., 1952 : *Naissance du prolétariat marocain : enquête collective exécutée de 1948 à 1950*, Peyronnet, 213p, p. 45.

⁵³ VALENSI L., 1977, *op.cit.*, p.63.

⁵⁴ LOUIS A., 1988, *op.cit.*, p.58.

⁵⁵ LAROUSSE K., 2009, *op.cit.*, p.38.

⁵⁶ LOUIS A. (a), 1975, *op.cit.*, p.256.

désigner les membres d'une famille associée le terme fils : *ouled* au nom du chef de la famille, par exemple *ouled Belgacem* (fig.111).

Ainsi, le couple d'opposition Intérieur des maisons / Extérieur des maisons ordonne le pôle montagnard. L'intérieur est l'espace familial. Il est l'espace de division du groupe. En revanche, l'extérieur est l'espace villageois. Il représente l'espace de l'union du groupe.

Figure 111 : Exemple d'une rangée de maisons troglodytes dans l'ancien village de Douiret



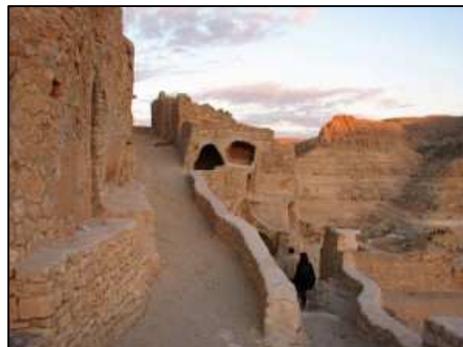
Source : Album de photos sauvegardées par l'association Twiza pour le patrimoine, la solidarité et le développement à Tataouine

Devant les maisons, des passages villageois (BER : *ag'led*) ont été aménagés de façon organique en fonction de la morphologie du relief (fig.112). La circulation est en spirale. Là où la pente s'accroît, des marches d'escaliers ont été construites (fig.113).

Figure 112 : Les ruelles auprès du grenier collectif du village de Chenini



Figure 113 : Des marches d'escalier dans les passages villageois



Source : Clichés Manel Znidi février 2014

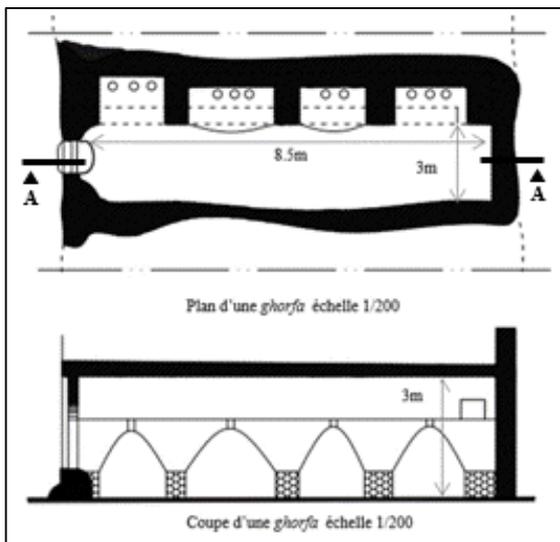
L'ensemble des maisons troglodytes est surplombé par une citadelle-refuge (AR : *kalaa*) utilisée comme un abri contre les attaques des groupes ennemis. Outre la fonction défensive, cette forteresse avait aussi une fonction économique. Elle était un grenier collectif : Ksar⁵⁷, appelé localement *gasr*. Ce grenier est composé de pièces en voûte ; *ghouraf*⁵⁸. Elles sont superposées les unes sur les autres. Elles témoignent l'union des familles de l'ancien village montagnard. Chaque chef de famille gardait la clé d'une *ghorfa*. A l'image des pièces à voûte à l'étage des pièces annexes de la maison troglodyte, les pièces à voûtes du grenier collectif sont dédiées au stockage des récoltes agricoles. Les récoltes céréalières (blé et principalement l'orge) sont rangées dans des sacs de nattes à l'état brut dans le grenier collectif et en semoule dans la *ghorfa* de la maison. Les récoltes d'olives, de figues et de dattes séchées sont stockées dans des jarres. Les réserves pour les longues durées sont déposées dans le Ksar. En revanche, la quantité dédiée à la consommation quotidienne est stockée dans la pièce à voûte de la maison. Seules les jarres d'huile d'olive sont rangées dans la resserre de la grotte.

Nous présentons ci-dessous un exemple d'une pièce du grenier collectif du village de Chenini. Aujourd'hui elle n'est plus utilisée.

⁵⁷ LOUIS A. (a), 1975, *op.cit.*, p.108.

⁵⁸ *ghorfa* (singulier), *ghouraf* (pluriel).

Figure 114 : Plan et coupe d'une ghorfa



Source : Relevés réalisés par l'auteur

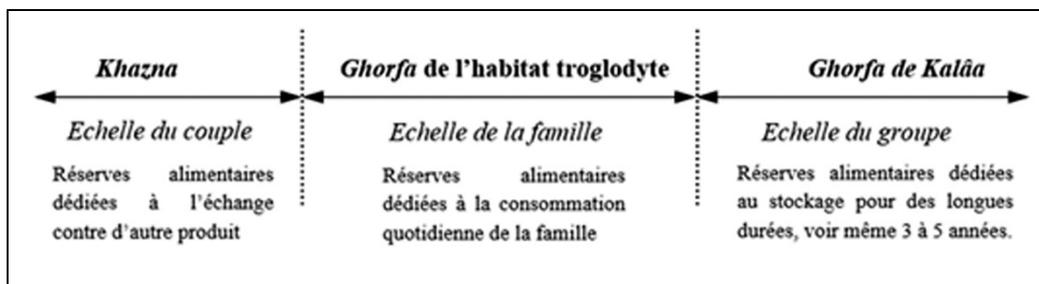
Figure 115 : Vue intérieure de la ghorfa



Source : Cliché Manel Znidi février 2014

La conservation des produits agricoles et le choix des endroits de stockage étaient des composantes de l'espace domestique montagnard. Cette vocation économique n'était pas limitée à l'échelle de la maison. Elle a été projetée à l'espace villageois, sur la crête de la montagne. C'est ainsi que la fonction économique de l'espace habité est répartie sur trois échelles spatiales différentes (fig.116).

Figure 116 : Les trois échelles de la vocation économique de l'espace montagnard

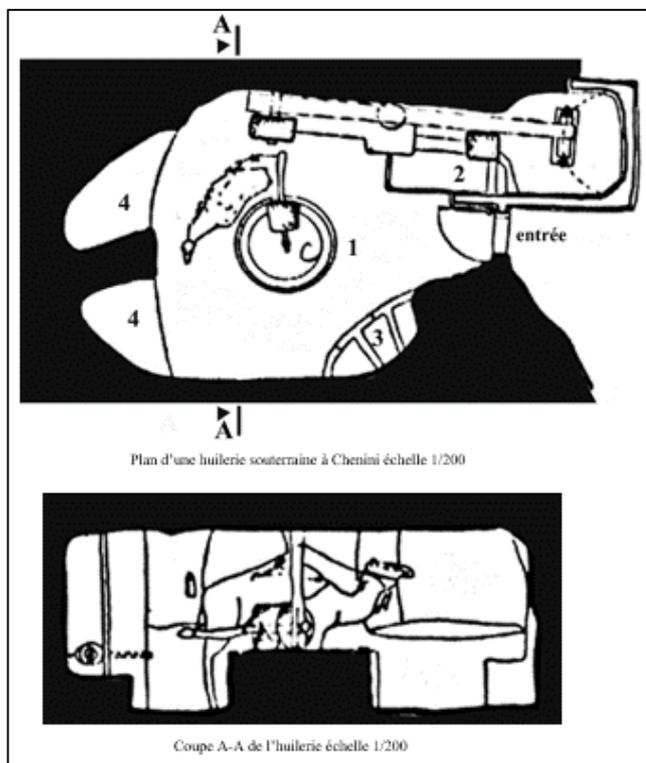


Source : Schéma dressé par l'auteur

Le pôle montagnard est également doté d'huileries souterraines. L'usage de la grotte ne concerne pas seulement l'habitat. Les huileries sont implantées de la même façon que

les demeures. Elles se placent dans des excavations aux dépends des couches tendres situées entre deux couches dures. Seule une porte en bois permet l'accès à l'huilerie. Formé par une seule pièce, cet espace souterrain est organisé en quatre compartiments selon la nature des travaux exécutés (fig.117). L'espace de broyage, situé en face de l'entrée est placé dans la partie centrale. La force animale (fig.118) est utilisée pour faire tourner un disque en pierre posé sur un élément construit (la meule fixe du système de broyage) entouré par une cuve de forme circulaire. Celle-ci est destinée à recevoir les olives à écraser. De part et d'autre sont aménagés un espace de presse de la pâte à olives et un endroit réservé au repos. Le fond de la pièce est réservé à l'espace d'entrepôt d'olive.

Figure 117 : Plan et coupe d'une huilerie à Chenini



Source : Relevés architecturaux réalisés par l'auteur

Figure 118 : Vue intérieure d'une huilerie à Chenini



Source : Cliché Manel Znidi février 2014

Certaines huileries sont toujours utilisées pendant nos séjours⁵⁹. La multiplication de ces espaces témoigne l'ancrage de la culture d'olive dans le village de montagne. L'huilerie troglodyte correspond à une unité de production d'une famille élargie. A part son rôle

⁵⁹ Dans le village de Chenini, trois huileries parmi sept sont encore fonctionnelles.

économique (substance d'échange contre d'autre denrée alimentaire), l'huile d'olive a joué un rôle social de consolidation de l'unité familiale. Elle est dotée d'un usage thérapeutique contre plusieurs maladies (grippe, rhumatisme...). Ainsi, elle est utilisée par les femmes pour les soins des cheveux ou de la peau.

Tous les espaces aménagés (les maisons troglodytes, le grenier collectif et les huileries souterraines) sont parfaitement intégrés dans l'environnement naturel de la montagne. De l'ensemble se détache une mosquée blanche (fig.119). A l'arrière-plan du village est aménagé un mausolée.

Figure 119 : Vue panoramique sur le village Chenini

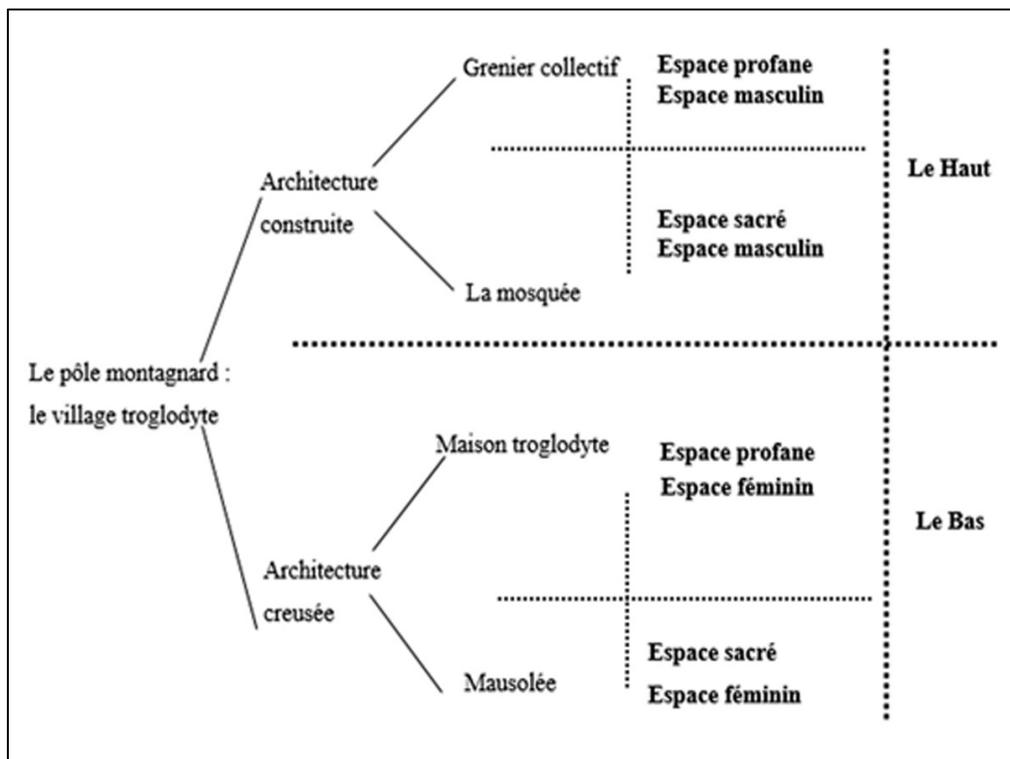


Source : Cliché Manel Znidi février 2014

Le pôle montagnard a abrité des fonctions multiples (une fonction de logement, une fonction économique et une fonction de culte). Tous ces espaces architecturaux étaient organisés, à l'instar de la maison troglodyte et de la grotte selon une bipolarité spatiale qui s'est traduite par une bipolarité de morphologie architecturale (fig.116). Les espaces architecturaux construits étaient aménagés en hauteur. Tandis que les espaces architecturaux creusés étaient organisés au-dessous de la crête. Le haut (AR : *al 'ali*) est un espace masculin. Il est à distinguer l'espace masculin profane et l'espace masculin

sacré. Après le travail dans les champs, les hommes se regroupaient aux alentours du grenier collectif pour passer les après-midi. Une fois par semaine, ils se réunissaient dans la mosquée pour la prière de vendredi. Le bas (AR : *al wati*) est plutôt un espace féminin. Il est également organisé en espace féminin profane et espace féminin sacré. Les femmes montagnardes passaient autrefois la majeure partie de leurs journées dans la maison à s'occuper des tâches ménagères. Le mausolée semi-troglodyte au pied de la montagne est un espace de culte féminin. Des rituels à la demande de bénédiction (AR : *baraka*) étaient organisés pendant les saisons de récoltes, les jours de mariage ... Bref, ce lieu de culte animait la vie sociale du village⁶⁰.

Figure 120 : Bipolarité architecturale du pôle montagnard à Tataouine



Source : Schéma dressé par l'auteur

⁶⁰ Cf. PARDO V., 2004 : *Tisser les relations sociales : dans les rites et la matière, représentations de l'ordre social, des valeurs et de l'appartenance à Douiret, village berbérophone du Sud-Est tunisien*, Thèse de doctorat en anthropologie, Université Aix-Marseille, 440p.

2.1.2- Les terres d'exploitation

2.1.2.1- Les terres de barrages en terrasse

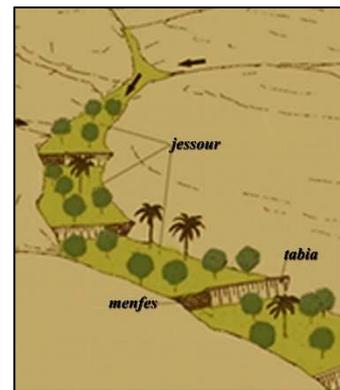
Tout près des maisons troglodytes et tout le long des vallées sur une « bande environ de 15km de largeur parallèle à la ligne du Djebel »⁶¹ à l'Ouest vers le plateau Dahar, des petits barrages en terrasse (fig.121) ont été aménagés. La construction d'un barrage : *jesser*⁶² consiste dans l'aménagement de murette de 50 cm d'hauteur, appelé localement *tabias* permettant le maintien et des eaux de ruissellement et des sédiments. Chaque barrage est construit avec un déversoir : *menfes* (fig.122) au centre ou à l'extrémité de la murette pour éviter la destruction du barrage suite à une forte pression des eaux pluviales.

Figure 121 : Barrages en terrasse à Douiret



Source : Cliché Manel Znidi février 2014

Figure 122 : Croquis en perspective d'un barrage en terrasse



Source : Croquis dessiné par l'auteur

Ces terres en terrasses sont plantées principalement d'arbres fruitiers, comme les figuiers, les oliviers et les palmiers-dattiers et une part variable de quelques légumes et cucurbitacées.

⁶¹ Service des Affaires Indigènes, 1931 : *Historique du bureau des affaires indigènes de Tataouine*, Imprimer Victor Berthod, Bourg, 32p, p.3.

⁶² *Jesser* (singulier), *jessour* (pluriel).

2.1.2.2- L'oasis de montagne

En plus des terres en terrasse irriguées par les eaux de ruissellement, l'oasis de Tataouine était une terre irriguée par une source naturelle. Les résurgences naturelles au pied de la montagne ont donné naissance à des oasis dispersées et de superficies réduites comme : El Ferch, Tlalet, Rougba, Kerchaou et El Achouch⁶³.

Figure 123 : L'oasis de Tataouine



Source : Album de photos sauvegardées par l'association Twiza pour le patrimoine, la solidarité et le développement à Tataouine

Dans son livre *Les oasis tunisiennes : aménagement hydro-agricole et développement en zone aride*, A. KASSAH⁶⁴ présente l'oasis comme un écosystème agricole créé par l'homme dans un environnement naturel hostile. La présence de l'eau est indispensable pour son aménagement. G. BEDOUCHA rejoint cette explication, « Qu'est la terre en milieu désertique, sans cette force de l'eau qui la parcourt, en même temps la

⁶³ NASR N., 1997 : Atouts et contraintes des oasis traditionnelles de Tataouine en Tunisie : étude de l'oasis d'El Ferch, *Agriculture et Développement*, n° 14, pp.31-40.

⁶⁴ KASSAH A., 1996 : *Les oasis tunisiennes. Aménagement hydro-agricole et développement en zone aride*, CERES, Série géographique, n°13, Tunis, 345p.

dessine, la délimite ? »⁶⁵. Les parcours d'eau ont dessiné la configuration spatiale de l'oasis. Elle est divisée en rectangle de culture dont la surface correspond à une unité de temps d'eau suffisant pour irriguer toute la surface de celui-ci. Cette contrainte technique a déterminé la part d'eau mesurée en temps d'écoulement. Le tour d'eau était un étalon de mesure espace-temps.

En revanche, dans son étude sur la question de l'eau dans les sociétés sahariennes, A. BEN SAAD confirme que « l'oasis pour l'essentiel n'a pas émergé comme une forme d'exploitation du milieu mais comme un nœud dans un espace relationnel »⁶⁶ vaste. La capacité de fournir l'eau aux caravanes transsahariennes a fait de Tataouine (BER : *Titawen*) une halte sur la route caravanière⁶⁷ reliant Gabès (sud-est tunisien) à Ghadamès (sud-ouest tripolitain). La terminologie du mot Tataouine dans la langue berbère consolide cette hypothèse. Le rôle d'étape de l'oasis de Tataouine a connecté la région à une étendue géographique continentale, orientée vers le Sahara.

Contrairement aux communautés oasiennes dans le sud tunisien où l'oasis a constitué la seule terre cultivée⁶⁸, les montagnards ont diversifié leurs terres d'exploitation. Outre les terres irriguées, ils ont cultivé des terres à sec pour la culture céréalière et pour le pâturage.

2.1.2.3- Les terres de labour et les terres de pâturage

Ces terres à sec étaient constituées par les terres de labour (AR : *ardh mazraa*) et par les terres de parcours (AR : *ardh maraa*). Les premières étaient situées sur le plateau Dahar : *bahira*. Les deuxièmes étaient localisées et sur la plaine Farch, vers Roumanat et entre Oued Fouar et Oued Tataouine. L'exploitation de ces terres arables était conditionnée

⁶⁵ BEDOUCHA G., 1987 : *L'eau, l'amie du puissant : une communauté oasienne du sud tunisien*, Edition des archives contemporaines, Paris, 425p, p.55.

⁶⁶ BEN SAAD A., 2011 : *L'eau et ses enjeux au Sahara*, IREMAM-KARTHALA, Paris, 242p, p.14.

⁶⁷ « Les principaux réseaux sont bien connus par les nombreuses études spécialisées (...) La zone centrale s'articule sur le Touat et le Mزاب d'une part et Ghadamès et Gabès d'autre part » : d'après MIEGE J.-L., 1981 : Le commerce transsaharien au XIXe siècle, in *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°32, pp93-119.

⁶⁸ BATESTI V., 2005 : *Jardins au désert : évolution des pratiques et savoirs oasiens, Jérid tunisien*, IRD éditions, Paris, 440p.

par la loi de la pluie. En effet, quand les précipitations fécondaient le sol, ces terres ont été exploitées comme terre de labour, « les terres de labour sont faites d'unités agricoles isolées auxquelles la répartition des pluies donne chaque année une valeur différente »⁶⁹. Quand la pluie manque, elles ont été considérées comme terres de transhumance.

A. LOUIS décrit le déroulement des étapes pour déterminer l'usage de ces terres après une pluie d'automne. « Lorsque le temps se couvre, deux gars d'une vingtaine d'années sont envoyés où la pluie est estimée tombée sol »⁷⁰. Arrivés au lieu présumé, il est à juger si la pluie avait suffisamment détrompé le sol. L'humidité de la terre est mesurée selon quatre repères : jusqu'au niveau des doigts et de la paume de la main, jusqu'à mi-paume, le pouce ouvert, ainsi que jusqu'au poignet Jusqu'au coude et plus. Si l'humidité ne dépasse pas la mi- paume, ces terres ne seront pas exploitées « à quoi bon semer sur une terre à peine détremée »⁷¹. En revanche, si la terre arable est jugée suffisamment détrompée, elle sera dédiée à une culture céréalière (l'orge et secondairement le blé) et non pas à une culture arbustive. L'exploitation de ces terres commence à partir des précipitations d'octobre et s'achève fin février. Cette exploitation est rythmée au rythme des saisons. En dehors de l'exploitation agricole céréalière aléatoire, ces terres constituent les terrains de parcours pour le pâturage entre février et avril, grâce aux maigres flores pré-désertiques.

2.2- La configuration spatiale du village

2.2.1- Village montagnard à terres compartimentées

Autrefois, les terres exploitées dépassaient le pôle montagnard. Elles se répartissaient sur les trois milieux naturels (montagne, plateau et plaine), selon la disponibilité spatio-temporelle des ressources hydrauliques de surface (fig.124 et fig.125). Les terres d'exploitation des trois villages de montagne à Tataouine, à savoir Guermessa, Chenini et

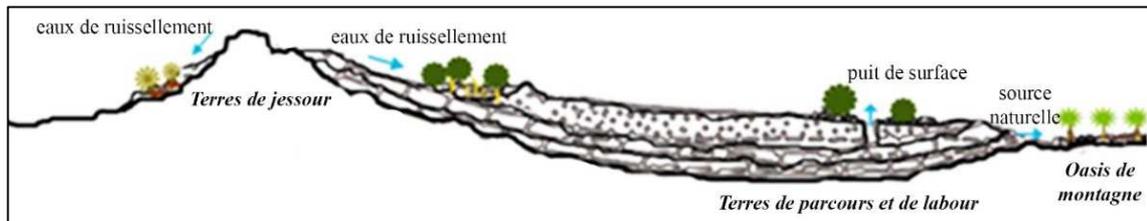
⁶⁹ BADUEL A. et B., 1980 : Le pouvoir de l'eau dans le Sud tunisien, *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, vol. 30, n°1, pp.101-134, p.219.

⁷⁰ LOUIS A., 1988, *op.cit.*, p.81.

⁷¹ *Ibid.*, p.82.

Douiret étaient à cheval sur les trois unités structurales du milieu physique⁷². Selon G. PROST, les terres des deux premiers villages s'étendaient principalement sur le plateau à l'ouest et sur la plaine à l'est. Les terres de Douiret s'étendaient vers le sud jusqu'à Borj Le Bœuf⁷³ à la frontière tuniso-libyenne.

Figure 124 : Coupe schématique des terres exploitées



Source : Croquis dessiné par l'auteur

La montagne, une terre agricole anciennement complantée⁷⁴ n'était pas un système agricole autarcique. Ce *module nourricier*⁷⁵ ne correspond pas au terme de « terroir » utilisé dans la géographie européenne, qui se définit dans l'espace géographique par un domaine agricole et traduit des situations d'autarcie de la communauté agricole. En effet, contrairement à la communauté rurale villageoise en France, relativement autonome par rapport à la société englobante, comme le présente H. MENDRAS dans son livre *La fin des paysans*⁷⁶, avant l'apparition de l'entrepreneur agricole et le marché généralisé, les anciens montagnards de Tataouine, à la porte du désert ont pratiqué une agriculture vivrière sur des terres compartimentées.

⁷² Voir annexe 1 : La carte de la répartition spatiale des terres d'exploitation du djebel dans le sud-est tunisien.

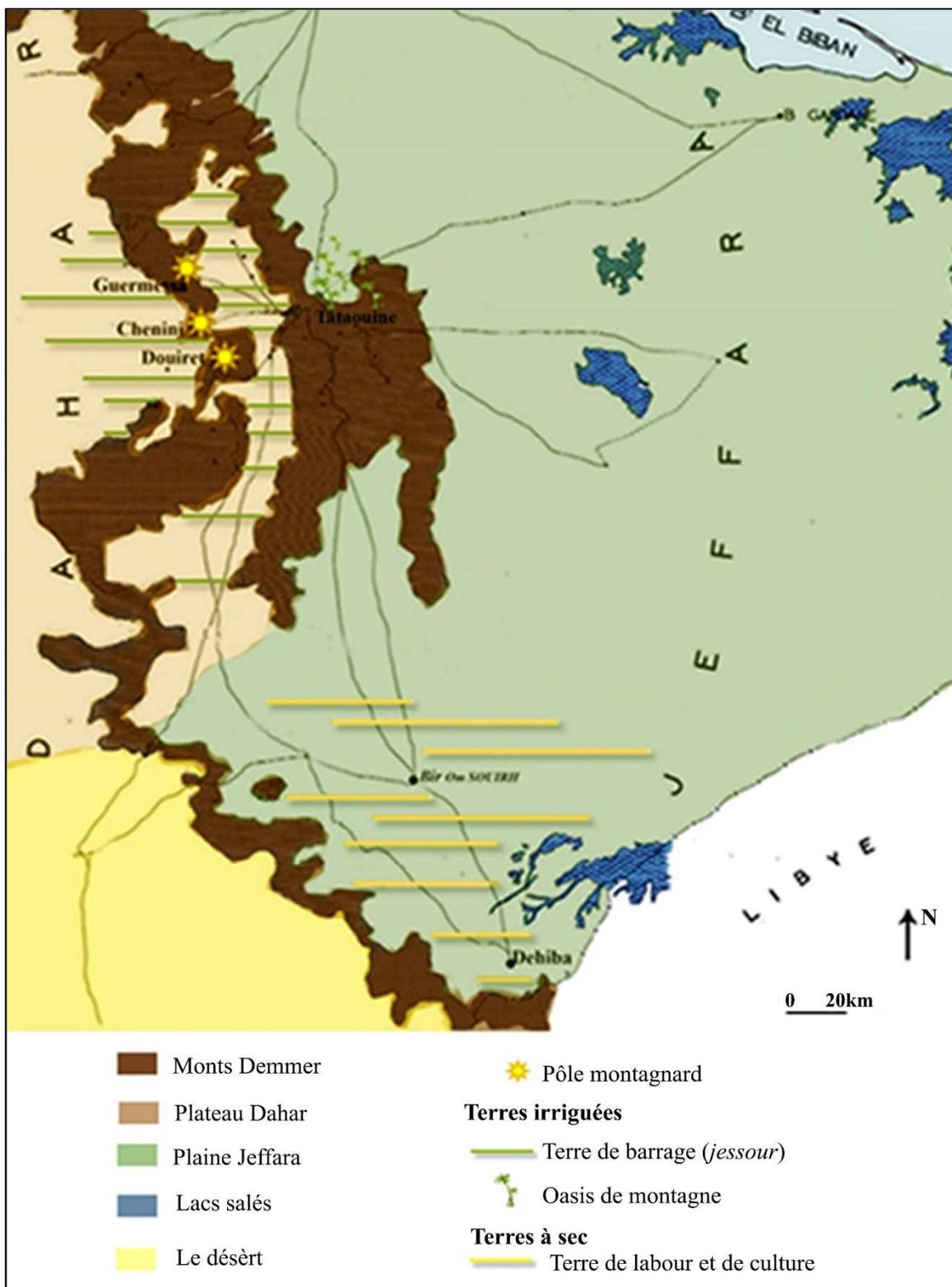
⁷³ PROST G., 1954 : Utilisation de la terre et production dans le Sud tunisien : Matmata et Ouderna, *Les Cahiers de la Tunisie*, n°5, pp.28-66, p.39.

⁷⁴ *Ibid.*, p.52.

⁷⁵ MAAROUF N., 2005 : *Les fondements anthropologiques de la norme maghrébine : hommage à JACQUES BERQUES*, l'Harmattan, 334p. p.29.

⁷⁶ MENDRAS H., 1993 : *La fin des paysans*, Editions Actes Sud, Collection Babel, 384p.

Figure 125 : Territoire segmenté des anciens villages de montagne



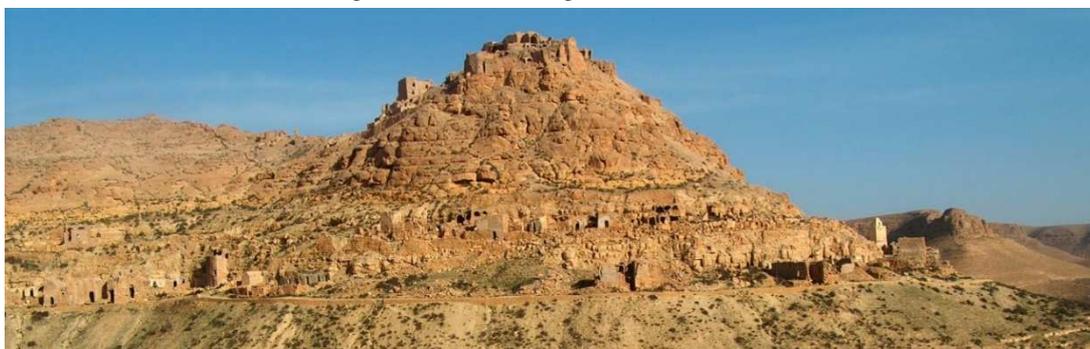
Source : Carte réalisée par l'auteur- Fond de carte LOUIS A. (a), 1975 ; p.11

Les déplacements vers les terres d'exploitation en dehors du pôle montagnard étaient rythmés selon les saisons et en fonction du calendrier agricole. Les travaux de labour, de semailles, de moissons et de récolte, ainsi que le pastoralisme nécessitent des déplacements saisonniers vers les terres de labour et des retours périodiques vers le pôle montagnard.

2.2.2- L'ancien village de Douiret

Parmi les trois villages de montagne, Douiret a eu la part de lion dans les écrits de l'historiographie coloniale. Douiret était composé de familles élargies dont le nombre était incertain. L'arbre généalogique⁷⁷ sauvegardé par le centre ADRAR de recherches et de numérisation du patrimoine à Tataouine est remise en cause par les recherches ethnologiques récentes⁷⁸. L'étendue spatiale de ce village était variable. En 1881, le pôle montagnard : *Douiret bled*⁷⁹ s'étendait de part et d'autre des maisons troglodytes situées au-dessous du grenier collectif. Les rangées de maisons troglodytes s'épalaient sur une longueur de quatre kilomètres. Nous présentons ci-dessous les vestiges de cette agglomération de montagne (fig.126).

Figure 126 : Les vestiges de *Douiret bled*



Source : KASSAH A. et POPP H., 2010 ; p.235

⁷⁷ Voir annexe 3 : L'arbre généalogique de Douiret.

⁷⁸ ROMDHANE L., BEN HALIM N., REJEB I., KEFI R., BOUYACOUB Y. et al., 2014: specific aspects of consanguinity: some examples from the Tunisian population, *Human Heredity, Karger*, pp167-174.

KEFI R., HSOUNA S., BEN HALIM N., LASRAM K. et al, 2015: Phylogeny and genetic structure of Tunisians and their position within Mediterranean population, *Mitochondrial DNA*, volume 26, pp.593-604.

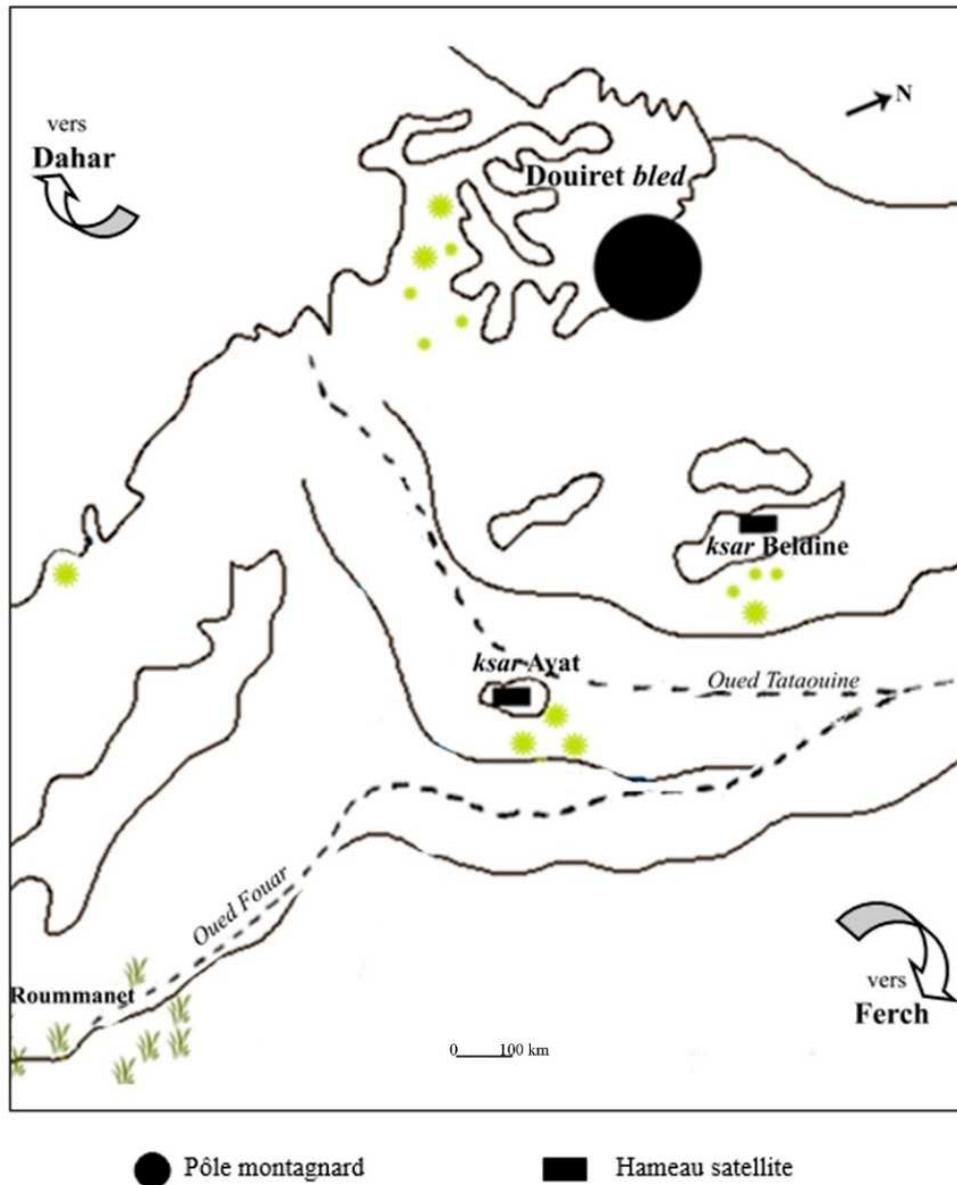
⁷⁹ Cette expression est utilisée par A. LOUIS pour présenter l'agglomération de montagne à Douiret.

A l'époque de l'enquête d'A.LOUIS, les *jessour* à Douiret étaient remarquables par leurs aspects verdoyants. Ils s'étendaient tout le long des oueds descendant de Dahar. Les terres de parcours et de labour étaient également importantes. Le puits, (AR : *bir*) de Mortebea situé auprès de la frontière tuniso-libyenne appartenait auparavant aux Douiris.

Une vingtaine de hameaux satellites (Ras el oued, Rommanat, Ayat, Beldine...) étaient rattachés au pôle montagnard de Douiret. Chacun était formé par un grenier collectif et des grottes élémentaires placées près des terres de labour (fig.127). Au fur et à mesure, des pièces annexes étaient construites devant les grottes. Les « ksars de famille »⁸⁰ substituent les greniers collectifs de Douiret. L'ancien village de Douiret dépasse le pôle montagnard. Il intègre un territoire domestique situé auprès des terres d'exploitation segmentées.

⁸⁰ LOUIS A. (a), 1975, *op.cit.*, p.61.

Figure 127 : La configuration spatiale de l'ancien village de Douiret



Source : Carte réalisée par l'auteur – Fond de carte Service géographique de l'Armée, lien hypertexte [Tunisie100K_CVII_Douirat-1906.jpg](#)

Par le passé, le village de montagne s'étendait sur des terres d'exploitation réparties sur les trois milieux physiques (montagne, plateau, plaine) selon la disponibilité spatio-temporelle des ressources hydrauliques de surface (pluie, source naturelle, nappe phréatique de surface). La recherche de ressources naturelles de survie a déterminé une organisation spatiale compartimentée du village. Les terres segmentées sont attachées à un pôle montagnard de résidence. La configuration spatiale du village témoigne de l'ingéniosité des montagnards et leur capacité d'adaptation à un milieu naturel contraignant. Les contraintes environnementales obligeaient ces populations à rester unies pour assurer la survie du groupe. Celui-ci a également développé d'autres formes de subsistance en dehors du village.

Chapitre3 : L'ancien territoire à Tataouine

Chez les anciens montagnards, la notion de territoire est désignée par le terme *Tamourt*, qui signifie en arabe *Al watan* traduit en français par le terme le Pays. Le territoire était perçu sous forme de lignes de déplacements et de points de fixation. La mobilité spatiale est un fait séculaire en Afrique du nord précoloniale. Les migrations et les déplacements successifs n'ont pas laissé de repères cartographiques. Ce qui compte est le nom du groupe concerné par le déplacement. Par une approche onomastique, J. BERQUE⁸¹ montre que l'histoire des noms de groupes explique la structure du territoire dans « la civilisation de la tribu »⁸². Le territoire tribal est un espace géographique variable. Il évolue en fonction de l'histoire du groupe et au gré des conflits avec les groupes voisins.

A la veille de la colonisation (1881), à l'époque ottomane, les territoires dans le sud tunisien étaient partagés entre des terres dites « mortes » (AR : *aradhi mawta*) et des terres vivifiées, tel que les terres d'arboriculture en terrasses et les terres de labour. Contrairement à celles-ci, les terres mortes étaient une propriété domaniale. Le souverain ⁸³ (prince ottoman) n'accordait aux populations que le droit de jouissance et d'exploitation. Ce droit était géré par une forme communautaire élaborée par la confédération humaine.

A travers ce chapitre, nous présentons les différents déplacements en dehors du village de montagne. Outre les déplacements saisonniers en fonction du calendrier agricole, de multiples déplacements ont été organisés par les montagnards. Nous présentons aussi la gestion des ressources naturelles (terre et eau) en premier lieu à l'échelle de la famille et ensuite à l'échelle de la confédération tribale.

⁸¹ BERQUE J., 1978, *op.cit.*

⁸² MONTAGNE R., 1952, *op.cit.*, p.20.

⁸³ La souveraineté territoriale a fait perdre l'autonomie de tribus sur leurs territoires.

3.1- Un territoire à déplacements

3.1.1- Les déplacements saisonniers en cas de sécheresse

Pendant les années de longues sécheresses, la transhumance intra-territoriale : *intija*⁸⁴, est insuffisante pour nourrir les troupeaux. La recherche de pâturage s'oriente vers les grandes zones de céréaliculture en Tunisie (tel que les régions de Siliana et Kairouan au centre, et les régions de Mateur et Béjà au nord), ainsi qu'en Tripolitaine. Les alliances tribales déterminent ces déplacements. La transhumance extraterritoriale est connue par le terme '*achaba*⁸⁵.

3.1.2- Les déplacements réguliers de commerce caravanier

Une autre forme de déplacements réguliers et temporaires était pratiquée jusqu'à la fin du XIXe siècle. Il s'agit d'un commerce caravanier transsaharien. Les agriculteurs des villages de montagne n'étaient pas des pasteurs en perpétuel déplacements. Leur nomadisme était accordé aux grandes distances parcourus par les caravanes. Jusqu'à les années 1930, les douirets et les cheninis organisaient des caravanes ponctuelles vers Ghadamès. Le traçage de la frontière tuniso-libyenne en mai 1910 et l'affermissement du pouvoir étatique ont perturbé les déplacements caravaniers. Le déclin du commerce transsaharien par l'ouverture de nouvelles routes commerciales (les routes maritimes) a modifié les déplacements caravaniers des montagnards. Ceux-ci sont désormais détachés de l'espace saharien et s'orientent vers le centre et le nord du pays.

⁸⁴ *Intija*' est un « déplacement saisonnier, généralement au début du printemps, de toute la tribu avec son bétail vers les terres les plus fertiles de son parcours dont elle partage l'usage et l'exploitation (parcours collectifs) avec d'autres tribus voisines pour s'y fixer et former un « Naja' » (campement) » d'après LAAROUSSI K., 2009, *op.cit.*, p.70.

⁸⁵ L' '*achaba* « est pratiquée pendant les années de grande sécheresse vers les pâturages du Nord du pays » *Ibid.*, p.71.

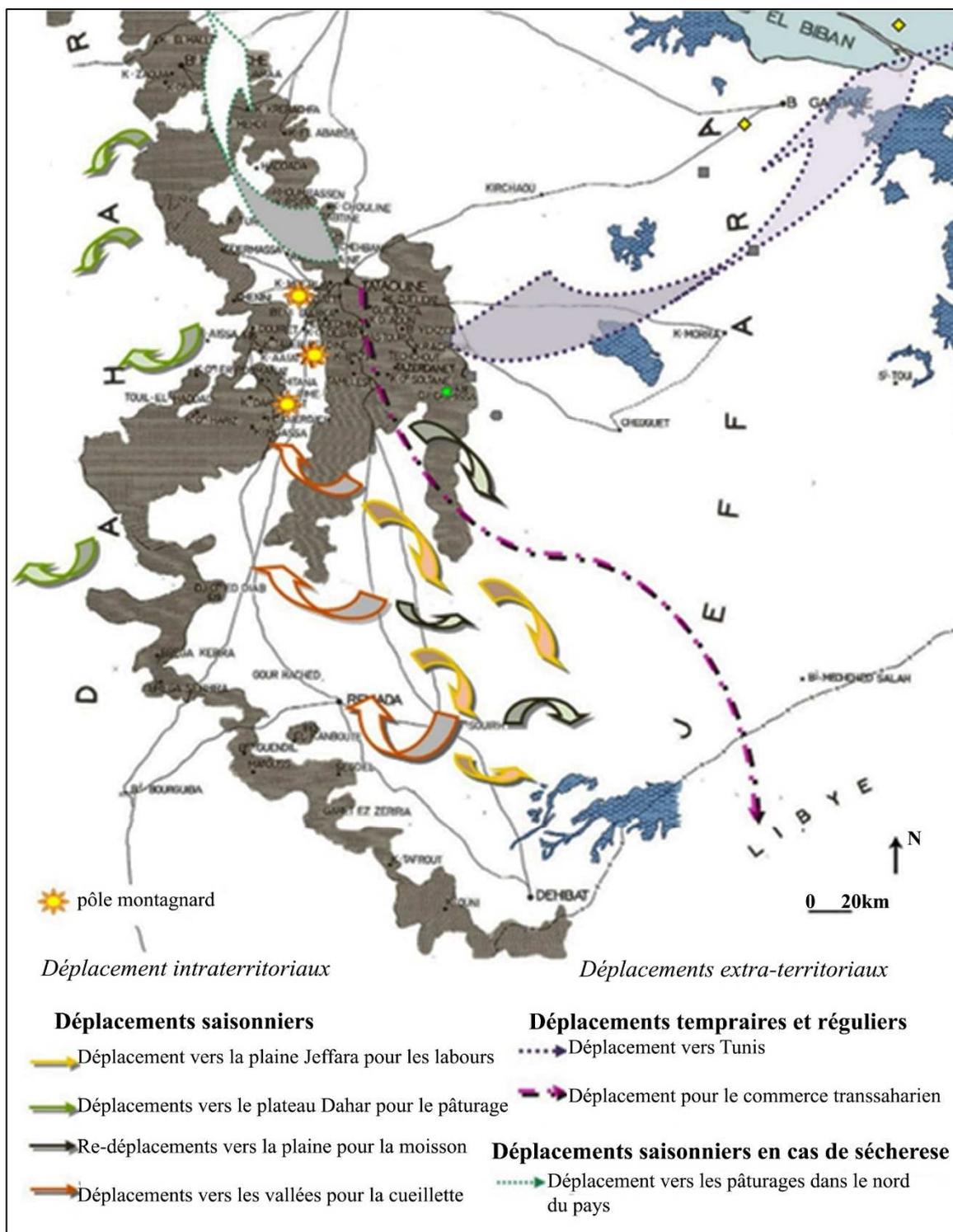
3.1.3- *Les déplacements temporaires vers Tunis*

Ces déplacements sont une pratique ancienne chez les montagnards⁸⁶. Ils étaient jusqu'à l'indépendance du pays dirigés vers Tunis. Ils avaient également un caractère masculin et spécialisé. Chaque groupe était connu par une activité qui le distingue. Les membres d'un tel groupe partageaient la même activité afin de retourner alternativement dans le village. Les hommes de Douiret par exemple occupaient les emplois de gardiennage. Ils étaient des portefaix, commissionnaires au marché de gros de Tunis ou commerçants dans les souks. Les hommes de Chenini étaient vendeurs des journaux.

Pour synthétiser, le territoire des montagnards s'étale en dehors du territoire villageois (fig.128). Il s'ouvre sur des aires géographiques lointaines. Le pâturage extraterritorial, le commerce caravanier et le travail temporaire à Tunis ont diversifié les ressources de vie. Ils ont complété l'agriculture vivrière. Le territoire est donc loin d'être un espace géographique figé.

⁸⁶ « Les populations du pays et particulièrement les jbalia disposent de vieilles traditions migratoires que l'historien El Kairouani évoquait déjà au XVIIe siècle », NASR N., 2004 : « Agriculture et migration dans les stratégies productives des jbalia du Sud-est tunisien », pp.247-257 in PICOUET M., SGHAIER M., GENIN D., ABAAB A., GUILLAUME H., ELLOUMI M., Environnement et sociétés rurales en mutation : approches alternatives, 391p, p.257.

Figure 128: Configurations spatio-temporelles des mobilités spatiales à Tataouine avant le XXe siècle



Source : Carte réalisée par l'auteur– Fond de carte LOUIS A. (a), 1975 ; p.11

3.2- Formes communautaires de gestion

Tataouine a été géré par une forme communautaire de gestion. Les groupes composés de familles élargies ont été organisés en confédération tribale sous la responsabilité d'un conseil de notable : *mi'ad*, pour gérer aux mieux l'énergie humaine et animale disponible. Un ordre de partage de l'eau et de la terre a été établi.

Le territoire des montagnards était administré par deux formes communautaires de gestion des ressources naturelles. Les terres de barrage en terrasse, les terres de labour, les terres de parcours agricoles et les eaux de ruissellement ont été gérées à l'échelle du groupe par les chefs de familles. En dehors du village montagnard, les routes caravanières étaient gérées à l'échelle de la confédération par le conseil de notables. L'exploitation et le droit de propriété de l'eau et de la terre ont été codifiés par un fond de coutumes préislamiques (AR : '*orf*') articulé à la loi foncière islamique (AR : '*chara*'). La forme de la tenure de la terre a été séparée du mode d'exploitation du sol.

3.2.1- Gestion communautaire dans le pôle montagnard

Les terres de *jessour* sont des terres agricoles anciennement vivifiées par l'homme moyennant des aménagements hydrauliques en terrasse. La vivification (AR : '*ihya*') de ces terres par la complantation a permis selon la loi musulmane l'accès à la propriété. Ce sont des terres privées (AR : '*melk*') exploitées collectivement par les membres d'une famille élargie et transmises par l'héritage⁸⁷. La gestion de l'eau dans le pôle montagnard était indépendante de la gestion de terres. Les eaux de ruissellement étaient codifiées par la coutume. L'aménagement des barrages hydrauliques en terrasse prévoyait un déversoir au centre ou à l'extrémité de la murette. Outre la raison technique pour faire face aux fortes pressions, cet aménagement respectait le droit coutumier qui exigeait le partage des eaux de ruissellement entre les barrages en amont et les barrages en aval. Néanmoins, l'exploitation d'eau de puits était gérée par la loi musulmane. La propriété du puits et le droit d'exploitation de ses eaux sont distincts. L'exemple d'un puits (AR : '*bir*') à Douiret : le *bir* Bouzidi peut en donner l'illustration. Il a été construit sur ses propres ressources financières par Mohamed Ben Mohamed Ben Massouad Boukriba, surnommé Douiri

⁸⁷ PROST G., 1954, *op.cit.*, p.39.

Bouzid. Sa propriété sur ce puits est attestée par un acte authentique (AR : *hojja*)⁸⁸ écrit par le notaire (AR : 'adel) M'hamed Ben Ahmed Ben Salem Harrar. Mais l'acte stipule également que toutes les familles de Douiret, hommes et femmes ainsi que leur bétail, ont la possibilité d'en exploiter l'eau, conformément à la loi musulmane. L'homme est le gardien de l'eau. Il ne doit jamais exclure les êtres vivants (homme, animaux et plantes) d'en bénéficier.

3.2.2- Gestion communautaire des terres de déplacements

En dehors du pôle montagnard, il n'existait pas de terres privées. Les terres de labour, les terres de pâturage et les routes caravanières étaient des terres de jouissance collective. Le droit d'exploitation de terre de labour relevait du droit de défrichage : *gliat el fes* : « nous savons que telle tribu depuis tant d'années labour ici, ce sont eux qui ont fait le défrichage »⁸⁹. Dans son livre *Nomades d'hier, nomades d'aujourd'hui* A. LOUIS présente les étapes de partage d'une terre de labour. Arrivés au lieu du labour, le chef du groupe désigne deux hommes pour délimiter la terre fécondée par la pluie. Celle-ci est partagée en parcelles, qui seront réparties selon le nombre de famille. Chaque parcelle est ensuite partagée en portion : *chrika* selon le nombre d'individus en âge de jeûne, « seuls les hommes ont droit à ce partage ... exceptionnellement, une veuve chargée de famille, entre en ligne de compte »⁹⁰. L'appartenance au groupe détermine l'accès à l'exploitation de ces terres. Cette exploitation est privative. Chaque laboureur a sa terre déterminée. Il profite seul de sa récolte.

Les deux hommes choisis pour diviser la terre collective de labour partagent les tâches. L'un mesure avec un fil et l'autre trace avec une pioche. Les parcelles sont généralement tracées dans le sens longitudinal ; si les parcelles sont trop étroites, la terre est partagée dans le sens transversal. Il en est de même pour les parts des individus à l'intérieur des parcelles.

⁸⁸ Voir annexe 2 : Acte notarial du puits à Douiret.

⁸⁹ LOUIS A., 1988, *op.cit.*, p.87.

⁹⁰ *Ibid*, p.88.

Le partage des ressources naturelles relevait d'un art de vivre dans la société *djebelienn*e pour composer avec les faibles potentialités économiques. Les récoltes étaient parfois partagées. Il existait trois cas de figures. Un métayer en travaillant sans apporter ni semence, ni charrue, ni nourriture touchait le 1/3 de la récolte. On l'appelle « celui qui laboure avec son bâton ». Un métayer, qui apporte la semence et qui travaille avec sa bête et sa charrue partageait à moitié la récolte avec le propriétaire. Et si le propriétaire fait travailler deux chameaux et deux araires et que l'autre n'apporte que la moitié de la semence. Ce dernier ne toucherait que le 1/4.⁹¹

⁹¹ LOUIS A., 1988, *op.cit.*, p.89.

L'hétérogénéité des formes de tenure et des formes d'exploitation de la terre et de l'eau à Tataouine est le produit d'une intégration de la population aux conditions du milieu naturel contraignant. Par une forme d'organisation sociale communautaire, les hommes ont reproduit leur base matérielle et économique dans un contexte historique d'adaptation aux pouvoirs politiques des Etats centralisés qui se sont succédé dans la Régence de Tunis.

Le rapport au territoire était un rapport de subsistance. Les montagnards ont appréhendé le territoire dans une finalité de perpétuation. En dehors de la notion de territoire développée sous l'autorité des Etats, l'ancien territoire s'étendait là où il y avait une opportunité de survie. Les montagnards ont composé avec les contraintes environnementales et les circonstances historiques afin de reproduire leur système de vie.

Réunis par des liens sanguins de la famille élargie et par les liens d'alliance de la confédération tribale, les hommes montagnards, tout en respectant l'environnement naturel composaient avec les potentialités économiques du territoire. Ils s'approprièrent le juste nécessaire pour assurer leur survie. Et ils s'adaptèrent aux différents aléas du moment vécu.

L'espace domestique de montagne était lié à un espace de production classé en trois catégories. La première était attachée au pôle montagnard et utilisée par les membres d'une famille élargie. La deuxième, régie par la loi de la pluie était composée de terres de labour et de pâturage. Située au voisinage du territoire de résidence domestique, elle était utilisée par l'ensemble de familles élargies. La troisième catégorie était composée de terres éloignées gérées de façon collective à l'échelle de la confédération tribale. Ce territoire changeait de configuration en fonction des alliances et des allégeances entre les groupes humains. Cette catégorie d'espace de production était ouverte sur d'autres lieux susceptibles de fournir des revenus de complément.

Par des objets modestes et un aménagement fonctionnel dépourvu de toute tentative d'ostentation, les pratiques spatiales dans l'habitat troglodyte sont flexibles. Elles sont temporaires et modelées en fonction des besoins des habitants et selon le moment d'occupation. D'autre part, la séparation entre l'espace domestique privé du couple et l'espace domestique familial est nette, comme la séparation entre l'espace de logement et l'espace à fonction économique. La maison troglodyte de montagne est une demeure évolutive. Elle s'agrandit en fonction de la démographie de la famille. Cette demeure abrite également des espaces relatifs au travail agricole.

La maison troglodyte liée à un territoire domestique vaste a subi depuis la fin du siècle dernier des changements irréversibles. Il convient de s'interroger sur les mutations de l'espace architectural montagnard à Tataouine : Comment la maison troglodyte et le territoire montagnard ont-ils évolué ? Y a-t-il des contraintes exogènes qui expliquent ces changements où reflètent-ils une volonté endogène ? Quelles sont les pratiques spatiales aménagées dans la maison de montagne d'aujourd'hui ?

Deuxième partie : L'évolution des modes d'habiter

Etudier les modes d'habiter est une recherche trilogique des dimensions spatiales des sociétés humaines. Questionner l'habiter (S. VASSART, 2006 - M. SEGAUD, 2010) dans un contexte sociétal et spatial, c'est étudier trois notions interdépendantes : l'appropriation de l'espace (H. LEFEBVRE, 2000), le mode de vie (M. MAUSS, 1904/1905 - C-L. STRAUSS, 1936) et la pratique des lieux (M. STOCK, 2004).

L'appropriation de l'espace interroge les rapports entre l'espace et la société ainsi que les rapports de forces ou de pouvoir qui traversent cette dernière. A chaque situation, un système de production est établi. Il détermine un mode de vie particulier, une pratique de lieux spécifique et une configuration spatiale d'habiter distincte.

L'appropriation de l'espace, le mode de vie et la pratique des lieux seront explorés dans la présente partie dans une perspective diachronique pour présenter leurs capacités heuristiques dans les changements de l'habitat et de l'habitation à Tataouine. Le premier chapitre étudie les changements des rapports de force dans la société et leurs répercussions sur l'appropriation de l'espace. Le bouleversement des équilibres déjà établis modifie les systèmes de production et transforme par ailleurs la configuration spatiale du territoire. Celle-ci est analysée dans le deuxième chapitre afin de présenter les étapes d'émergence d'une nouvelle forme d'agglomération. L'habitat est désormais attaché à une dynamique urbaine. Des nouveaux codes structurent l'espace habité. Outre le phénomène d'urbanisation, l'ouverture de Tataouine sur le pays (exode rural) et sur l'étranger (migration) modifie l'espace architectural domestique. Le dernier chapitre expose les changements structurels et spatiaux des pratiques des lieux de travail et les retombés sur l'habitat à travers des enquêtes socio-architecturales à Tataouine (la ville et les villages montagnards) et en dehors de la région (Tunis et Paris).

Chapitre4 : Des terres des Ouerghema au gouvernorat de Tataouine

Dans son étude sur la société des paysans dans le sud tunisien, L. VALENSI⁹² adopte le paradigme segmentaire pour présenter la société rurale entre le XVIIIe et XIXe siècles. A travers le modèle de la tribu des Hammama, elle présente l'organisation tribale par des segments agnatiques. La filiation est de type patrilinéaire. A chaque niveau généalogique, les relations sociales sont équilibrées par le principe de fusion/fission. La cohésion de l'ensemble tribal est fondée sur la menace permanente que chaque sous-groupe fait peser sur l'autre. Cette forme d'organisation binaire conceptualisée par l'anthropologie segmentaire est remise en question par J. BERQUE⁹³ qui accorde une importance au nom au lieu de la généalogie. La segmentation des toponymes tribaux dans le Maghreb précolonial et colonial prouve une structure morcelée de son organisation sociale. La tribu est un emblème onomastique. Marqué par le nom, l'appartenance détermine des droits transmis par filiation. En effet, l'équilibre cherché entre l'homme et l'homme dépend d'un autre équilibre cherché entre l'homme et le milieu. J. CUISENIER⁹⁴ écrit que les conflits entre les groupes ne sont pas résolus par le système de fusion/fission. Elles résultent d'une opposition équilibrée en termes de complémentarité économique. En Tunisie, cette organisation segmentaire est influencée par le pouvoir central (beylical, colonial, national). L'organisation spatiale des groupes humains dans le sud n'a cessé d'évoluer face aux changements survenus dans le rapport au territoire. L'appropriation communautaire de l'espace a progressé vers un découpage administré du territoire.

En s'attachant à montrer dans ce chapitre que l'occupation de l'espace et le système de production sont deux mécanismes inter-reliés dans la vision que donne la population à son territoire. Les changements dans les rapports au territoire influenceront la configuration spatiale de celui-ci et les caractéristiques de l'espace domestique.

⁹² VALENSI L., 1977, *op.cit.*, p.52.

⁹³ BERQUE J., 1974, *op.cit.*, 31.

⁹⁴ CUISENIER J., 1975 : *Economie et parenté : leurs affinités de structure dans le domaine turc et dans le domaine arabe*, Mouton, Paris, 609p.

4.1- Présentation des Ouerghema

Les études sur les origines de peuplement de l'extrême sud tunisien sont nombreuses (A. MARTEL, 1930 -J. DESPOS, 1935 - A. LOUIS, 1975 - A. ZAIE, 1992 – M.H. DAGHARI OUNISSI, 2002). Elles reconnaissent la diversité et l'hétérogénéité des groupes humains. Les recherches sur ce sujet, notamment à l'Institut des Régions Arides⁹⁵ annoncent une véritable mosaïque de population conditionnée par une force fédératrice : la confédération des Ouerghema. L'absence des Etats centraux à cette région tampon entre la dynastie des husseinites (en Tunisie) et la dynastie des turcs (en Tripolitaine) a permis l'émergence de ce que le capitaine LE BOEUF a désigné comme « une confédération guerrière presque indépendante »⁹⁶. D'après les récits populaires, la dénomination Ouerghema a fait son apparition à la fin du XVIe siècle lorsqu'un marabout nommé Abdallah Chérif El Ouerghemi venant du Sahara occidental au Maroc s'est installé avec ses sept « fils » dans la région montagneuse de djebel Demmer⁹⁷. Ce marabout est considéré l'ancêtre commun des Ouerghema. La légende évoque que les sept « frères » marabouts ont porté le message de la réunification des groupes. Moussa Ben Abdallah et les six autres marabouts se sont installés chez les Hamdoun en formant le groupe des Ghomrassen. Dans cette tradition orale, les efforts de ces marabouts ont pu réunir les groupes arabes venus avec les invasions du XIIe siècle, installés dans la plaine Jeffara avec les groupes berbères réfugiés sur la montagne. Les Ouerghema ont regroupé dès lors outre les Ghomrassen, les Howaya, les Accara, les Touazine, les Jlidet et les Ouderna. Les sages religieux ont maintenu un rôle dans la stabilisation des relations sociales.

J. DESPOIS précise que les Ouderna étaient les plus importants des Ouerghema au moment de l'établissement du protectorat français en Tunisie (1881). Ils partageaient les hauts plateaux du Daghsen (sud-ouest de Tataouine). Et ils regroupaient les Ouled Debbab, les tribus Demer (Douiret, Chenini, Guermessa, Guettouffa ...) et les Hamdoun

⁹⁵ HENRI G. et NOURI H., 2006 : « Sociétés, dynamiques de peuplement et mutations des systèmes de production », pp. 79-112, in GENIN D., GUILLAUME H., OUESSAR M., ROMAGNY B., SGHAIR M., TAAMALLAH.H : *La Jeffara tunisienne : entre désertification et développement*, IRD, CERES, Tunis, 351p, p.81.

⁹⁶ LE BŒUF J., 1909 : *Les confins de la Tunisie et de la Tripolitaine : étude du tracé de la frontière*, vol.1, Berger Levrault, Paris, 66p, p.48.

⁹⁷ Cf. LAAROUSSI K. 2005 : Le Gasr : vestige des temps nomades, Actes de l'atelier *Diversité du patrimoine culturel et naturel dans le Sud-Est tunisien : problématique de la conservation / valorisation*, pp.56-84, p.62.

(Ghomrassen ...). Les origines des groupes humains et leurs formations balancent entre le mythe et la réalité. En dehors de ces considérations historique et structurel, nous retenons que la région a été peuplée par des groupes à différents modes de vie. En ce qui suit, nous nous limitons à la présentation du groupe de Douiret et leur appropriation de l'espace.

4.1.1- La morphologie sociale⁹⁸ de Douiret

En décrivant l'ancienne vie quotidienne à Douiret, A. LOUIS précise que la population se répartissaient entre groupes sédentaires, groupes semi-nomades et groupes nomades en raison de leurs grands déplacements de commerce caravanier jusqu'à Ghadamès.

Les sédentaires montagnards ont profité des eaux de ruissellement pour développer une arboriculture en terrasse. Les barrages en terrasse installés tout le long des vallées de la montagne nécessitaient un entretien régulier. Cette contrainte a imposé une présence humaine permanente et un habitat montagnard fixe. Dans un environnement marqué par la pénurie de l'eau, ces agriculteurs montagnards ont aménagé un grenier pour stocker les maigres récoltes agricoles. Ils habitaient les maisons troglodytes (fig.129) toute l'année. Attachés au djebel, ils étaient nommés les *djebaliya*⁹⁹ ou les *jebâliyas*¹⁰⁰. D'autre part, les semi-nomades, les plus nombreux sont des agro-pasteurs. De juin à septembre, ils s'installaient à proximité de leurs vergers, dans les vallées. C'est la période estivale de cueillette des arbres. Fin octobre, une fois la récolte des olives est terminée, ils se dirigeaient vers les terres de labours, dans la plaine Jeffara. Vers le mois de décembre, ils partaient vers le plateau Dahar à la recherche de pâturage pour leurs troupeaux, jusqu'à

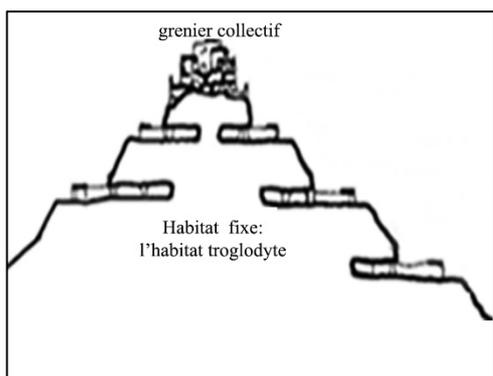
⁹⁸ La morphologie sociale est l'étude des formes matérielles qu'une société humaine prend dans l'espace. Marcel MAUSS désigne par ce concept la science qui étudie non seulement pour décrire, mais aussi pour expliquer, la dimension matérielle des sociétés ; c'est-à-dire la forme qu'elles affectent sur le sol, la manière dont elles sont distribuées, ainsi que l'ensemble des manifestations de la vie collective, d'après MAUSS M., (1904-1905) : Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimo : étude de morphologie sociale, *l'Année Sociologiques* (t. IX), TREMBLAY J.-M., éd électronique: http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthropo/7_essai_societes_eskimos/essai_societes_eskimos.html

⁹⁹ PELTIER F. et ARIN F., 1909 : Les modes d'habitation chez les « *Djabaliyas* » du sud tunisien, *Revue du Monde Musulman*, n°5, pp.1-28, p.2.

¹⁰⁰ LOUIS A., 1971 : Habitat et habitation autour des ksars de montagne dans le Sud tunisien, *Revue de l'Institut des Belles Lettres Arabes*, n°127, pp.123-148, p.128.

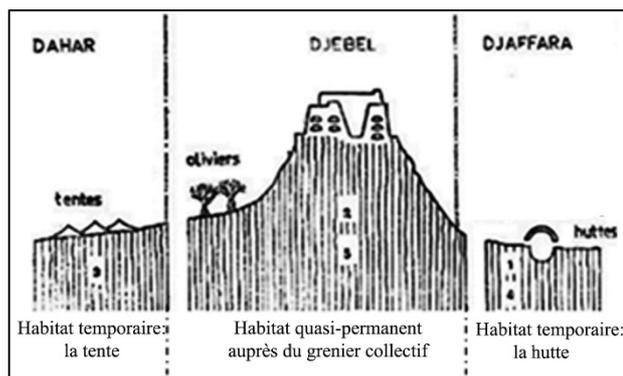
début de mois d'avril. A cette période, ils repartaient vers la plaine pour les travaux de récoltes. A la fin de mois de juin, ils se redirigeaient vers la montagne auprès de leurs greniers collectifs. Les trois secteurs de travail (la montagne, la plaine et le plateau) ont imposé trois secteurs d'habitat : l'habitat quasi-permanent dans la montagne auprès du grenier collectif, l'habitat temporaire dans la plaine et l'habitat temporaire dans le plateau (fig.130). La grotte élémentaire constituait l'habitat temporaire. La tente, la hutte légère en branchage d'oliviers recouverte de nattes de jonc et de palmes ou la hutte foncée partiellement dans la terre formaient l'habitat mobile et d'habitat saisonnier (fig131). Ces agro-pasteurs avaient un mode de vie rythmé par des déplacements saisonniers selon le calendrier agricole. Le point fixe était le grenier collectif (AR : *kasr*), d'où le terme de *ksourien*¹⁰¹ utilisé par A. LOUIS pour désigner ces agro-pasteurs.

Figure 129: Mode d'habiter des sédentaires



Source : Croquis dessiné par l'auteur

Figure 130: Mode d'habiter des semi-nomades

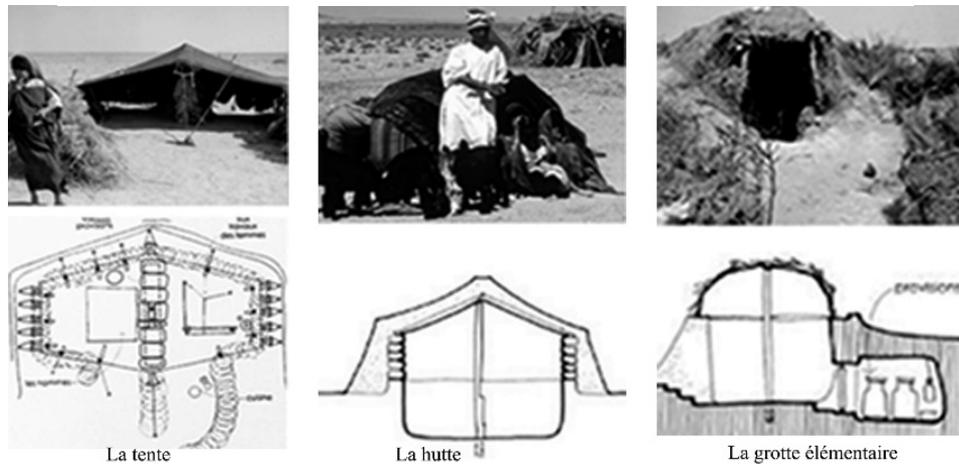


Source : LOUIS A. (a), 1971 ; p.131

Les deux systèmes de production ont déterminé deux modes de vie distincts. L'un est attaché à une agglomération montagnarde à habitat troglodyte fixe. L'autre est dynamique dans le temps et dans l'espace, en utilisant l'habitat mobile et l'habitat saisonnier. Cette double morphologie sociale est présentée selon deux hypothèses différentes.

¹⁰¹ LOUIS A., 1971, *op.cit.*, p.129.

Figure 131 : Les différents types d'habitat temporaire



Source : LOUIS A. et HALLET S., 2011 ; p.76

4.1.2- Le système relationnel : complémentarité ou rivalité ?

Chaque mode de vie est attribué à un groupe ethnique différent. Les deux groupes sont structurés selon deux forces opposées : les Berbères d'un côté et les Arabes de l'autre. Ce clivage Berbère / Arabe est résumé en deux équations simplistes :

Berbères = agriculteurs sédentaires = montagnards

≠

Arabes = agro-pasteurs = nomades

Dans cette perspective A LOUIS distingue les montagnards « *les falaises sont occupées par des tribus servies de Berbères, dits jebâliyas qui ont résisté à une quelconque assimilation* »¹⁰² des semi-nomades « *qui se disent arabes, mais berbères à l'origine* »¹⁰³. Il résume les relations sociales entre les groupes humains en relation de dominance « *système protecteur/protégé* »¹⁰⁴. Les groupes nomades ou semi-nomades sont les

¹⁰² LOUIS A. (a), 1975, *op.cit.*, p. 20 et 29.

¹⁰³ *Ibid.*, p.34.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p.91.

« seigneurs » et les groupes sédentaires sont plutôt les « serfs »¹⁰⁵. « *Chaque serf montagnards a un seigneur ourghemmi, et il se donnent réciproquement le titre sahab*¹⁰⁶ »¹⁰⁷. J. DESPOIS ajoute que « *les ouderna étendaient leur suzeraineté non seulement sur les sédentaires du djebel tunisien, mais aussi sur les villages de Nefoussa* »¹⁰⁸. A ce sujet, A LOUIS confirme que la suzeraineté « *joue également pour les gens du djebel ou de la Falaise : Douiret, Chenini, Guermessa et par-delà les villages aujourd'hui abandonnées, Ouazen, Nalout, Sinaouen, Derj et même certains quartiers de Ghadamès* »¹⁰⁹. Il complète que le contrat d'association assure « *un équilibre pour des populations vivant en économie de subsistance* »¹¹⁰. Cette organisation sociale est codifiée par une loi qui règle les rapports entre les groupes humains associés moyennant un « *contrat de servage* »¹¹¹ ou *kanoun*¹¹². Le seigneur se charge de la protection de leurs serfs. Cette sorte de suzeraineté se traduit par une redevance annuelle par famille que les « vassaux » de la montagne paient aux seigneurs. Il s'agit de 40 *ouibas*¹¹³ de blé, 4 *ouibas* d'orge, 4 *ouibas* d'huile et un *h'ouli*¹¹⁴ de laine. La terminologie utilisée pour présenter les relations sociales entretenues dans la région semble empruntée du vocabulaire relatif au système féodal ayant existé en Europe entre le Xe et XIIe siècle, dans lequel l'autorité centrale associe les seigneurs locaux avec leurs populations selon un système d'obligation et de services. Le féodalisme se détermine par l'usage contractuel entre suzerains et vassaux. Le suzerain se charge de la protection et l'entretien sous forme de concession de fief (terres, droits ...) de son vassal qui lui en retour est tenu à fournir l'aide et le conseil.

¹⁰⁵ « Les seigneurs sont les tribus arabes berbères arabisées de la confédération des ouerghemme : Haouïa, Ouderna (avec O. Debbab et O. Chehida), Ghomrassen et Hamdoun, Djelidet, Dghaghra. Les serfs sont les populations des villages de Falaise (Douiret, Chenini ... » : LOUIS A. (a), 1975, *op.cit.*, p.93.

¹⁰⁶ Ce terme signifie littéralement compagnon.

¹⁰⁷ LOUIS A. (a), 1975, *op.cit.*, p.94.

¹⁰⁸ DESPOIS J., 1935, *Le Djebel Nefoussa (Tripolitaine) : étude géographique*, LAROSE, 349p.p.47.

¹⁰⁹ LOUIS A. (a), 1975, *op.cit.*, p.94.

¹¹⁰ *Ibid.*, p.95.

¹¹¹ *Ibid.*, p.92.

¹¹² *Ibid.*, p.91.

¹¹³ Ce terme signifie une unité de mesure équivalente à 100kg. Elle est représentée par le sac de stockage local des produits agricoles.

¹¹⁴ Ce terme signifie une unité de mesure qui correspond à la quantité de laine nécessaire pour tisser un habit traditionnel féminin ou masculin (les couleurs et les motifs font la distinction). Il se présente comme un grand morceau d'étoffe rectangulaire de 140 à 170 centimètres de longueur et de 380 à 400 centimètres de largeur.

Ici, nous sommes en présence de deux systèmes différents. L'un à caractère d'obligation, dans le cadre de prestations de service, l'autre à caractère de complémentarité. F. SANDRON décrit les deux modes de vie distincts comme une solution flexible face aux aléas que pouvait subir la production alimentaire dans une région à conditions climatiques et écologiques contraignantes. « (...) *la société nomade a développé avec la société sédentaire une complémentarité économique qui les rend dépendantes l'une de l'autre* »¹¹⁵. Les deux groupes humains échangeaient des produits de l'élevage (viande, laine, beurre) ou des produits divers acquis lors des déplacements contre des produits d'arboriculture en terrasse (datte, olive, figue). Les deux sociétés partageaient des intérêts économiques. Les relations entre les deux morphologies sociales ont oscillé entre la confrontation et la protection pour aboutir à la reproduction du système et la survie humaine. Les *lieux d'échange fixes*¹¹⁶, appelés souk structuraient autrefois l'espace habité. M. CÔTE écrit que les échanges commerciaux étaient indispensables pour les communautés rurales, « car le finage, si varié fût-il, ne permettait jamais une économie totalement autarcique »¹¹⁷. Ce lieu d'échange local est localisé auprès des agglomérations sédentaires en position de carrefour, à proximité de différentes communautés (fig.132). Ce lieu est l'endroit où tous les paliers de la réalité sociale s'inter-croisent. Le souk était un phénomène social total¹¹⁸. On y échange les produits et les nouvelles. On y manifeste des événements. La justice prend également place par la présence d'un juge (AR : *cadhi*).

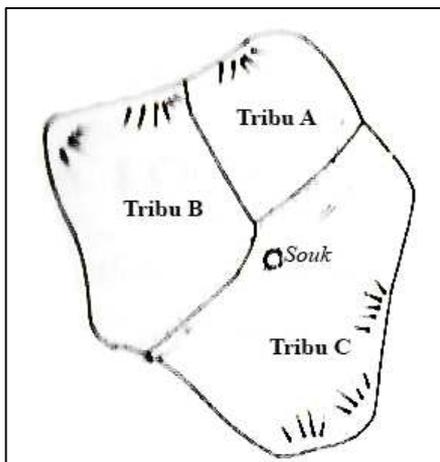
¹¹⁵ SANDRON F., 1998 : L'immobilité forcée : la sédentarisation des nomades dans le Sud tunisien, *Communautés déracinées dans les pays du Sud*. Autrepart, (5), p.63-77, p.66.

¹¹⁶ LOUIS A., 1988, *op.cit.*, p.241.

¹¹⁷ CÔTE M., 1988 : *L'Algérie ou l'espace retourné*, Flammarion, 355p, p.80.

¹¹⁸ Cf. LOUIS A., 1973, *op.cit.*

Figure 132: Situation en carrefour du souk



Source : CÔTE M., 1988 ; p.83

En conclusion, le système de production des anciens montagnards était une forme de subsistance agricole recoupée par des échanges consécutifs avec d'autres formes plus dynamiques dans l'espace et dans le temps, à savoir le semi-nomadisme. Le phénomène de sédentarisation des groupes semi-nomades et l'évolution dans les modes d'exploitation des ressources naturelles (eau et terre) ont bouleversé ce système de production et ont remis en cause l'équilibre établi entre les groupes sédentaires et les groupes semi-nomades.

4.2- Les mutations des systèmes de production

4.2.1- *Les changements des modes d'exploitation des ressources naturelles*

Les changements dans les formes d'exploitation et d'appropriation de la terre et de l'eau apportées par le protectorat français en 1881, ont modifié le rapport au territoire. L'hétérogénéité dans l'appropriation et l'exploitation des ressources ont été peu à peu unifiée autour des statuts fonciers juridiques de propriété privée « moderne » immatriculée et cadastrée et autour du domaine de l'Etat.

La loi de 1885 a remplacé le système notarial des anciennes terres privées par un système de livret de titre foncier. La propriété privée individuelle a remplacé l'exploitation dans l'indivision entre les membres d'une famille d'une terre *melk*. La propriété privée immatriculée a favorisé l'activité agricole dans le pôle montagnard. Cette réforme a permis

le développement de l'une des oasis de Tataouine grâce au contrat de vivification entre le propriétaire : *mallek* et le travailleur : *mogharsi*¹¹⁹.

Les lois foncières de 1901 et 1935 ont reconnu la tribu : *'arch* comme propriétaire des terres collectives de labour désormais bornées¹²⁰. La délimitation géographique de ces terres a été effectuée par des comités administratifs locaux¹²¹. L'accès à la propriété collective (AR : *ichtirakiya*) a ouvert ces terres sur une période d'exploitation agricole. Le caractère aléatoire de la pluie pour cultiver les terres de labour est dépassé par l'accès à la nappe phréatique profonde. Les premiers forages à Tataouine datent des années 1940¹²². A l'aube de l'indépendance du pays en 1956, les terres collectives à vocation agricole de la région couvraient 56560 ha¹²³. Elles ont fait l'objet d'une réforme foncière et une démarche juridique (loi de 1964- 1971- 1979) pour enchaîner la procédure de privatisation. La propriété collective de tribu est remplacée par un titre foncier de propriété individuelle, permettant l'accès au crédit agricole¹²⁴.

La deuxième catégorie des terres collectives, à savoir les terres mortes (anciennes terres domaniales) étaient « nationalisées » par les autorités de l'Etat colonial. Certaines terres collectives de parcours à Tataouine ont donné matière à un développement hydro-agricole par les autorités étatiques entre 1980 et 1995. Vingt-cinq périmètres irrigués

¹¹⁹ NARS N., 1997 : Atouts et contraintes des oasis traditionnelles de Tataouine en Tunisie : étude de l'oasis d'El Ferch, *Agriculture et Développement*, n°14, pp.31-40, p.34.

¹²⁰ Entre 1921 et 1938, le nombre de bornages effectués à Tataouine est de l'ordre de 101 pour un total de 377 dans le sud-est tunisien. La surface bornée à Tataouine est de 570000 ha d'une superficie totale bornée de 680000 ha. GUYADER A., 1938 : *La propriété collective en territoires militaires*, centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes, Paris, 42p, p.21.

¹²¹ Cf. DUMAS M.-P., 1912 : *Les populations indigènes et la terre collective de tribu*, Borrel, Tunis, 426p.

¹²² Plus de 40°/° de forages à Tataouine étaient réalisés entre 1943et 1947, 20°/° entre 1956 et 1970 et 14°/° après 1980. NASR N., 1997, *op.cit.*, p. 38.

¹²³ BEN SAAD A., 2011 : « Les conseils de gestion des terres collectives en Tunisie entre mauvaise gouvernance et marginalisation, cas de la région de Tataouine, Sud tunisien », in ELLOUMI M., JOUVE A.-M., NAPOLEANE C., PAOLI J.-C., *Régulation foncière et protection des terres agricoles en Méditerranée*, CIHEAM, Montpellier, pp.73-84, p.75.

¹²⁴ BEN SAAD A., ABAAB A., BOURBOUZE A., ELLOUMI M., JOUVE A.-M., SGHAIER M., 2010 : *La privatisation des terres collectives dans les régions arides tunisiennes : contraintes socio-économiques et impact sur l'environnement : cas de la région de Tataouine, sud tunisien*, Comité technique « Foncier et développement », 114p, p.40.

étaient aménagés¹²⁵. Dans le rapport *Les grands projets hydro-agricoles en zone aride : le périmètre Bir Amir*, les auteurs présentent l'aménagement de 3579 ha en lots irrigués, attribués à 3911 bénéficiaires jadis semi-nomades pasteurs. Le projet *Selsoul* regroupe cinq périmètres publics irrigués : périmètre sehl roumaine (384 ha), périmètre Nekrif 1 (115 ha), périmètre Nekrif 2 (111 ha), périmètre Kambout (156 ha) et périmètre Bir Amir (456 ha). Le périmètre de Bir Amir présente un niveau avancé de réalisation par rapport aux autres. Ce périmètre est alimenté en eau de 11 forages, 5 réservoirs de 300m³ à 1500m³ et d'une installation de canalisation sur 50 km pour amener l'eau des forages à tous les lots. Les travaux d'aménagement hydraulique sont réalisés par les autorités étatiques. Ainsi, des mesures d'accompagnement (crédits et subventions) sont accordées aux nouveaux agriculteurs : fellah. Chaque bénéficiaire d'une parcelle paye un tarif de 0.04 dt/m³ pour la consommation d'eau¹²⁶. L'étalon de mesure en poids remplace l'ancienne unité de mesure espace-temps. L'exploitation des parcelles est intensive. Elle comprend trois étages de plantations : les palmiers- dattiers, les arbres fruitiers et une culture maraîchère. La production est relativement destinée à l'autoconsommation. Pour 40°/° des exploitations 30 à 95°/° de la production sont destinés à la vente¹²⁷. La commercialisation des produits agricoles est un moyen adapté pour payer les crédits agricoles et la consommation en eau. Ainsi, 11°/° des propriétaires ont construit des habitations sur leurs parcelles¹²⁸.

Les changements survenus ont touché de près les systèmes de production et les modes d'occupation de l'espace des agro-pasteurs semi-nomades comme des agriculteurs montagnards sédentaires.

¹²⁵ NASR N., LOUMEREM M., FACKELDEY F., IKLEFHOUM Z., TOKANNOU R., ZOUPOYA K., 1998 : Les grands projets hydro-agricoles en zone aride : le périmètre de Bir Amir (gouvernorat de Tataouine Tunisie), *Agriculture et développement*, n°20, pp.81-88, p81.

¹²⁶ La marchandisation de l'eau de forages a remplacé l'ancien système de partage des eaux de surface, qui a associé le droit coutumier et le droit musulman.

¹²⁷ NASR N., LOUMEREM M., FACKELDEY F., IKLEFHOUM Z., TOKANNOU R., ZOUPOYA K., 1998, *op.cit.* p.85.

¹²⁸ *Ibid.*, p.84.

4.2.2- *Les changements dans l'appropriation de l'espace*

4.2.2.1- La sédentarisation des agro-pasteurs semi-nomades

La promotion des périmètres irrigués sur les anciennes terres de parcours, la procédure de privatisation des terres collectives de culture et l'exploitation des nappes phréatiques profondes ont créé des îlots de verdure permettant la fixation des semi-nomades. La sédentarisation des agro-pasteurs a modifié l'unité économique et sociale de production. L'économie agraire de production a remplacé l'économie de subsistance à activités diverses. La famille conjugale a substitué à la famille élargie. L'officialisation du partage des terres collectives, lancée par les autorités coloniales et poursuivie par les autorités étatiques a estompé les liens de solidarité entre les membres d'un groupe humains. Les nouveaux fellahs sont désormais attachés à leurs parcelles agricoles. Ils utilisent de moins en moins l'habitat mobile. Dans son livre *Enquête sur l'habitat rural des indigènes de la Tunisie*, B. AUGUSTIN présente la diminution de l'usage de la tente dans le sud du pays¹²⁹. Des pièces construites en dur substituent à l'habitat mobile. Les nouveaux fellahs construisent une première pièce, ensuite une deuxième et puis une troisième pièce tout autour d'un espace à ciel ouvert. La maison à cour devient la nouvelle forme d'habitat.

4.2.2.2- La descente des agriculteurs montagnards vers la plaine

Le mouvement de la « descente » des populations montagnardes de la chaîne de Dahar a connu un seuil décisif durant la décennie des années 1980. G. REMY écrit que le mouvement de la descente était commandé par l'*Administration*, celle-ci « a encouragé ou suscité et dirigé l'installation de montagnards dans des 'casiers' ou périmètres d'accueil en plaine »¹³⁰. Dans leur article *Entre jessour, oliveraies et steppes : des dynamiques agro-pastorales en question*¹³¹, les auteurs présentent la trajectoire de descente dans le sud-est de la Tunisie. Ils synthétisent cette dynamique territoriale par quatre phases. En dehors des

¹²⁹ Dans le sud tunisien en 1893, le nombre des tentes était de l'ordre de 1931. Il est de 176 en 1921. AUGUSTIN B., 1924 : *Enquête sur l'habitation rurale des indigènes de la Tunisie*, J. BARLIER, 126p, p.67.

¹³⁰ REMY G., 1972 : De la montagne à la plaine : aspects et problème d'un mouvement de colonisation au Nord-Cameroun, *Cahier d'étude africaine*, vol.12, n°47, pp.500-511.p.502.

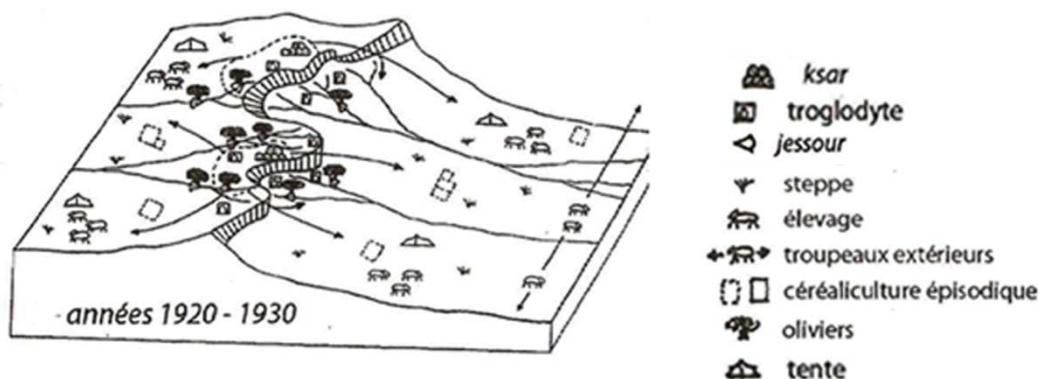
¹³¹La présentation de cette organisation spatiale a fait l'objet du chapitre 2 : Le village montagnard à Tataouine de la première partie : Modélisation de l'habitat troglodyte déserté à Tataouine.

politiques de soutien à l'agriculture et les réformes administratives et foncières, le paragraphe suivant est focalisé sur les changements survenus dans les modes d'habiter.

a- Le pôle montagnard comme centre de gravité

Au cours de la première phase (1920-1930) les familles résidaient encore sur les crêtes et exploitaient les espaces périphériques¹³². Elles habitaient les maisons troglodytes, pratiquaient une arboriculture basée sur la valorisation des eaux de ruissellement et se déplaçaient saisonnièrement à la recherche de pâturages pour leurs troupeaux. La famille élargie à caractère patriarcale constituait la base du système de production. Elle était une entreprise économique, qui mettait en valeur les faibles potentialités économiques du milieu.

Figure 133 : Le pôle montagnard



Source : H. GUILLAUME, D. GENIN, H. NOURI, 2006 ; p.220

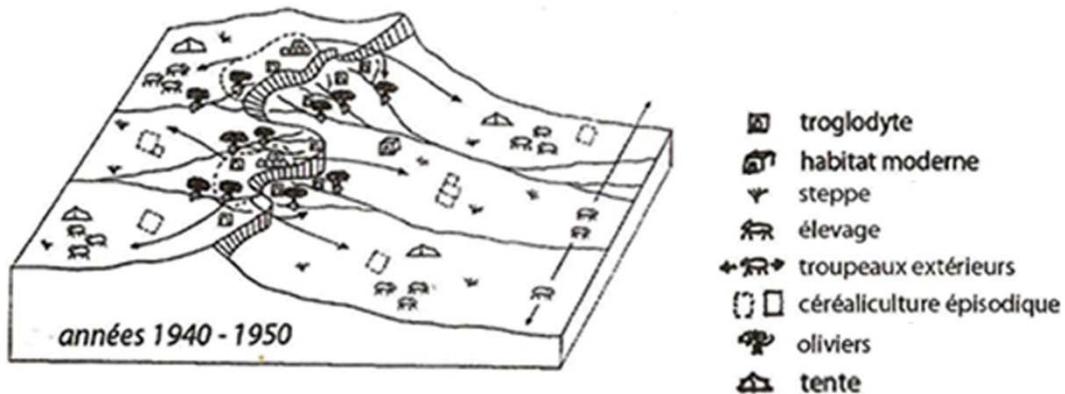
b- Glissement vers les piémonts

Entre 1940 et 1950, l'habitat était pour l'essentiel troglodyte. En revanche, l'habitat en dur a progressé auprès des nouvelles parcelles défrichées sur les piémonts. Cet habitat

¹³²GUILLAUME. H, GENIN. D, NOURI. H, 2006 : « Entre *jessour*, oliveraies et steppes : des dynamiques agro-territoriales en question », pp.217-234, in GENIN. D, GUILLAUME.H, OUESSAR.M, ROMAGNY.B, SGHAIR.M, TAAMALLAH.H : *La Jeffara tunisienne : entre désertification et développement*, IRD, CERES, Tunis, 351p, p.81, p.218.

est dispersé. Il est occupé saisonnièrement pendant les travaux agricoles. La conquête des piémonts a été déterminée par deux conditions. La première est d'ordre naturel. Les familles s'installaient en priorité sur la partie en amont des piémonts pour s'approprier les espaces les mieux irrigués par le ruissellement des eaux pluviales. La deuxième est plutôt sociale. L'expansion spatiale a été structurée par appartenance sociale et familiale. La transhumance est de moins en moins pratiquée. L'habitat mobile n'est guère utilisé.

Figure 134 : Glissement vers les piémonts

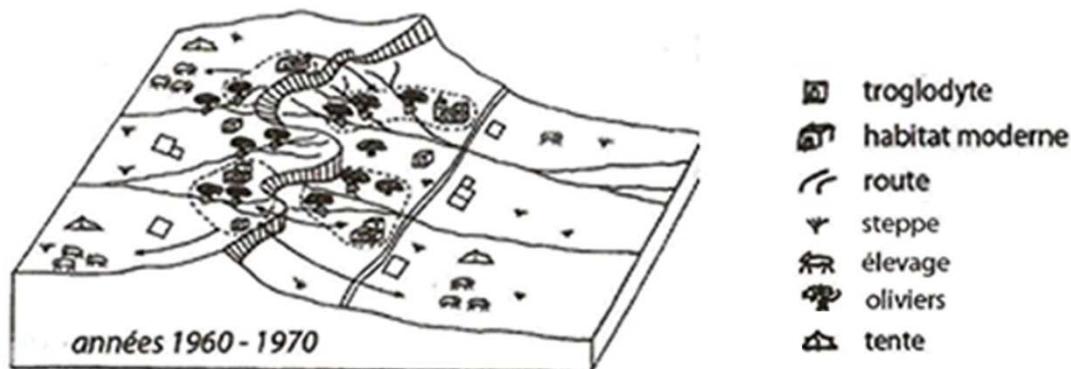


Source : H. GUILLAUME, D. GENIN, H. NOURI, 2006 ; p.220

c- Bipolarité spatiale (montagne/ piémont)

L'expansion spatiale vers les piémonts s'est accélérée à partir des années 1960. Désormais, les terres exploitées sont fragmentées et dispersées. Cette structuration territoriale a donné lieu à une forme de bipolarité de l'habitat. Un nouveau mode de complémentarité entre la montagne et le piémont s'est développé. Le lieu architectural domestique familial est éclaté entre les deux milieux naturels. Certains demeurent dans l'habitat troglodyte. D'autres résident dans l'habitat construit en dur sur les piémonts. Les deux espaces sont reliés par des pistes muletières.

Figure 135: Bipolarité spatiale



Source : H. GUILLAUME, D. GENIN, H. NOURI, 2006 ; p.220

d- Vers la plaine

La fin des années 1980 a été caractérisée par l'essor de l'activité agricole sur les piémonts. Ainsi, Dans le cadre d'une politique de «dégourbisation»¹³³, le sud-est tunisien voit l'abandon de nombreux habitats troglodytes et de nombreuses pièces voûtées. Dès lors les modes d'habiter ont été profondément changés. La progression de l'adduction en eau potable, l'électrification, l'aménagement d'un réseau de pistes goudronnées, la construction de dispensaire, d'école et de mosquée au pied de la montagne ont formé des noyaux d'attraction pour les populations dispersées sur les piémonts. Des lotissements appelés localement *maleji*, ont été construits par les autorités étatiques pour loger les anciens montagnards.

¹³³ C'est un contexte de modification des critères de valeur et de promotion par l'Etat indépendant de la modernité par le passage de l'habitat troglodyte creusé à l'habitat 'moderne' construit avec les nouveaux matériaux : brique, ciment...

Figure 136: Installation auprès de la rue



Source : H. GUILLAUME, D. GENIN, H. NOURI, 2006 ; p.220

En plus des changements dans les modes d'anthropisation du milieu naturel, l'intervention coloniale dans la région a joué un rôle dans l'évolution de rapport à l'espace.

4.3- De la cheikha¹³⁴ humaine à la cheikha territoriale jusqu'à la circonscription administrative

La gestion communautaire de l'espace a subi des évolutions considérables après les réformes touchant l'usage de la terre et l'occupation de l'espace. Les cheikhs (chefs de familles) ont été confrontés à de nouveaux acteurs (militaire et administratif) qui ont pris le relais de l'organisation du territoire.

4.3.1- Le caïdat des Ouerghema

L'installation des troupes françaises dans le sud tunisien en 1881 s'est accompagnée d'une nouvelle gestion territoriale. A l'heure de cette installation, Tataouine était un territoire onomastique. Les terres prenaient les noms des groupes. Leurs limites géographiques ont été mouvementées en fonction des accords et des dissidences

¹³⁴ La cheikha est un terme instauré par le bureau des affaires indigène. Elle reflète l'autorité territoriale du cheikh.

intertribales. Le conseil des notables gérait les relations et la vie communale. A partir de 1916¹³⁵, Tataouine a été délimité au sud au niveau de Borj Le Bœuf à 5 km au nord de Bir Nogui. La limite nord suivait le cours de l'oued Bel Kherched. A l'est, la limite a été marquée par le tracé frontière jusqu'à hauteur de Saniat Lebda. La limite ouest commençait au niveau du cours de l'oued Mallah, puis de l'oued El Aredi et s'arrêtait à Bir Touila¹³⁶. Pendant les trente premières années du Protectorat français, Tataouine était un territoire militaire, caractérisé par une organisation territoriale administrative. Ce territoire a été jusqu'à 1925 commandé par le caïd des Ouderna sous l'autorité du caïd des Ouerghema. Pendant le Protectorat, le caïd était un agent délégué du pouvoir central du bey. Il a substitué le conseil des notables : *mi'ad*. Il avait des attributions politiques, judiciaires et fiscales. Il était secondé par des cheikhs. De point de vue territorial le caïdat est subdivisé en plusieurs cheikhas. Celles-ci sont à l'origine tribales. Le cheikh représente un groupe humain réparti sur différentes terres. Il est choisi par les membres de ce groupe. Après la réforme territoriale des terres de tribu et l'enclenchement du processus de sédentarisation, la cheikha est devenue territoriale. Le cheikh, désigné par le bureau des affaires indigènes administre des gens fixés sur un territoire délimité sans tenir compte de leurs origines tribales.

Par ailleurs, le conseil des notables a subi des changements considérables. Cette structure de gestion était institutionnalisée par l'administration coloniale. Ses attributions et les modes de désignation de leurs membres ont changé. Depuis le décret de novembre 1918, les membres du « conseil des notables » étaient désignés en deux temps. D'abord, la tribu choisit trois candidats pour chaque poste. Puis, l'autorité administrative coloniale sélectionne un seul candidat. Le conseil ne serait fonctionnel qu'après approbation du chef du bureau des affaires indigènes. Après le décret de décembre 1935, l'administration coloniale a transformé le conseil des notables en un conseil de gestion dont les membres seraient désormais élus. L'objectif de cette ossature juridique était la clarification des frontières entre les terres collectives, dites terres de *'arch*.

¹³⁵La circulaire de 3 mars 1916 a mis en place une organisation administrative des territoires du sud tunisien. Ces territoires sont délimités désormais par des frontières spatiales fixes.

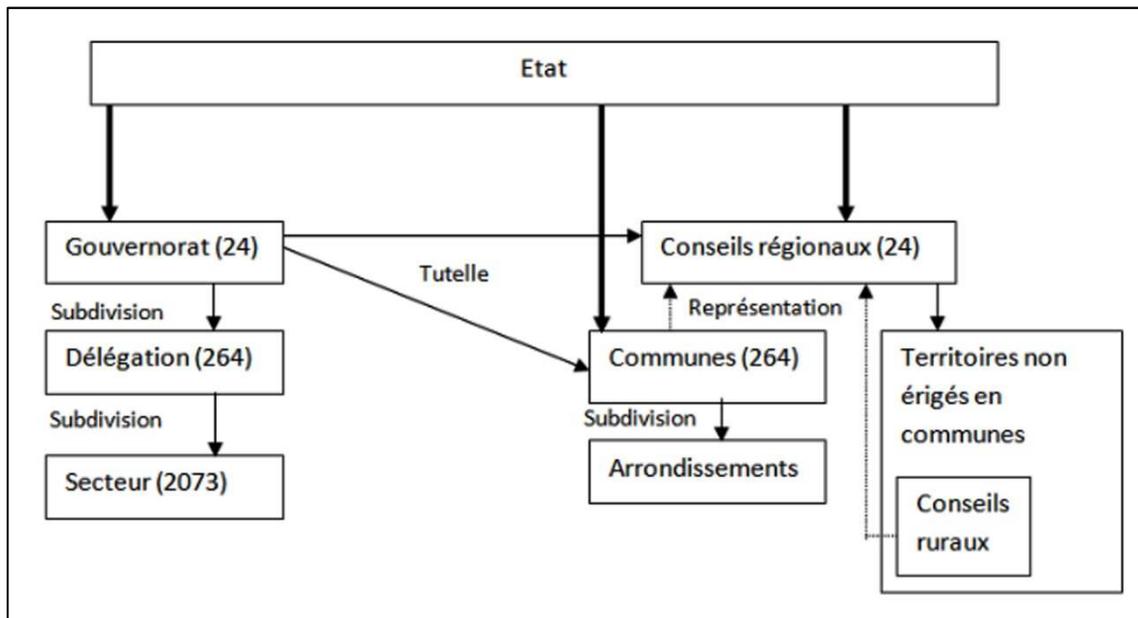
¹³⁶ Service des Affaires Indigènes, 1931 : *Historique du Bureau des Affaires indigènes*, Berthod, 51p, p.39.

4.3.2- *Le gouvernorat de Tataouine*

Après 1956, date de l'indépendance du pays, les cheikhas montagnards¹³⁷ du caïdat des Ouderna étaient remplacés par une délégation, appelée la délégation de Tataouine. Cette circonscription territoriale a été dirigée par un fonctionnaire de l'Etat : le délégué (AR : *mo'tamad*) et divisée en secteurs ruraux (AR : *'imada*). Chaque secteur est également administré par un fonctionnaire de l'Etat, appelé *'omda*, qui a substitué le cheikh. Jusqu'à 1981, la délégation de Tataouine a été attachée au gouvernorat (AR : *wilaya*) de Médenine. Dès lors, cette délégation est promue au rang de gouvernorat. Celle-ci est dirigée par un gouverneur (AR : *wali*), nommé par le chef de l'Etat. Le gouverneur à son tour désigne l'*'omda*. Le gouvernorat est une circonscription territoriale gérée par une circonscription administrative : le conseil régional. Il est composé de conseils municipaux limités au territoire communal et des conseils ruraux. Chaque conseil municipal est présidé par le gouverneur et administré par des conseillers. Le 1/3 sont élus et les 2/3 sont choisis par le gouverneur. En revanche, tous les membres du conseil rural sont nommés par le gouverneur. L'administration territoriale était centralisée (fig.137). A partir de 2014, un processus de décentralisation a été entamé. Le découpage du territoire national va évoluer. La commune substituera le secteur. Le gouvernorat de Tataouine sera divisé en sept communes. Celles-ci seront administrées par des conseils de transition en attendant les élections municipales prévues pour le 30 octobre 2016, retardées pour le 26 mars 2017 et repoussées au 6 mai 2018. Ces retards mettent en doute l'aboutissement du processus de décentralisation en Tunisie.

¹³⁷ Ils étaient au nombre de 6 cheikhas, d'après Service des Affaires Indigènes, 1931, *op.cit.*, p.21.

Figure 137: Organisation territoriale en Tunisie



Source : TURKI S.-Y. et VERDEIL E., 2013 ; p.5.

D'autre part, les attributions et les modes de désignation des membres du conseil de gestion ont évolués. Avant le décret de 1965, seuls les chefs de familles avaient la qualité d'électeur et de candidat. Ce décret attribut ce droit à tout membre de la collectivité âgé de 20 ans au moins. Deux nouvelles catégories de personnes ont intégré le conseil de gestion, à savoir les femmes et les jeunes de sexe masculin qui ne sont pas des chefs de ménage. Le conseil de gestion se compose de six membres élus partagés en membres titulaires et membres suppléants. Ces membres sont assistés par deux conseillers désignés par le gouverneur. Les attributions du conseil de gestion ont dépassé la clarification des frontières entre les terres collectives pour procéder à l'attribution de titre privée de cette terre aux membres de la collectivité. Plusieurs facteurs, principalement la tutelle administrative ont limité le rôle de conseil de gestion dans l'amélioration de la vie économique et sociale du groupe. En effet, ses décisions sont obligatoirement soumises au conseil régional sous la tutelle du gouverneur.

La promotion administrative de Tataouine au rang de gouvernorat a intégré cette région frontalière à l'espace national. La gestion administrative des affaires locales a

substitué à la gestion communautaire. Les chefs de familles ont perdu progressivement leur place.

Cet essor a favorisé également l'implantation des équipements administratifs et a participé à l'amélioration du secteur tertiaire. Pour loger les fonctionnaires, un programme d'habitat social a été muni par des organismes publics, à savoir la société coopérative ouvrière de logement (SCOL) et principalement la société nationale immobilière de Tunisie (SNIT). L'habitat social¹³⁸ était un moyen pour propager des nouvelles valeurs dites « modernes » de l'habitat et de rationaliser l'espace architectural domestique. La conception spatiale a été guidée par les préceptes de la charte d'Athènes¹³⁹. L'habitat est un abri fonctionnel. Il est produit par un organisme étatique selon des valeurs spatiales et des normes techniques prédéfinis. L'habitant est exclu de la conception à la production de son logement. Les professionnels (architectes et ingénieurs) quant à eux sont pris par les contraintes budgétaires. Ils réduisent les surfaces construites afin de minimiser les coûts de construction. Le logement livré aux habitants est une construction normalisée. Les maisons jumelées comme les appartements sociaux à Tataouine sont subdivisés en chambres, un séjour, une cuisine et une salle de bain. Toutes ces pièces sont organisées autour d'un couloir. Les maisons sont isolées de l'espace extérieur par une cloison. Au pied des immeubles, un espace collectif entoure le bâtiment et sépare ce dernier de l'espace extérieur. Tous les appartements partagent l'accès principal de l'immeuble. Les rapports de voisinages excluent les liens de parenté. Les appartements sont appropriés selon les ressources financières des habitants. Ils sont habités par chronologie d'occupation. Le logement social instaure un nouveau rapport à l'espace domestique. L'habitat est un lieu de logement pour les fonctionnaires salariés.

¹³⁸ Il est à distinguer l'habitat social individuel (maison jumelée) et l'habitat social collectif (appartement). Face à l'étalement urbain de la ville de Tataouine aujourd'hui, la délimitation des quartiers à habitat social était délicate.

¹³⁹ La charte d'Athènes rédigée en 1933 à l'occasion des congrès internationaux d'architecture moderne a déterminé un programme de planification pour la construction des villes. Le thème était « la ville fonctionnelle ».

En conclusion, le passage d'une territorialité de subsistance par une adaptation spatio-temporelle aux faibles ressources économiques du milieu à une territorialité de production agricole sur des terres bornées a modifié le rapport au territoire. La forme communautaire de gestion de l'espace et le conseil de tribu sont remplacés par une forme administrative de contrôle de territoire géré par un fonctionnaire du pouvoir central. Les changements survenus dans l'équilibre entre les hommes et leur milieu naturel ont influencé la vision spatiale des différents groupes. Le rapport de subsistance à des terres délimitées par la loi de la pluie a évolué vers un rapport de production sur des terres agricoles délimitées. Le pôle montagnard qui représentait un lieu domestique fixe est désormais détaché de son arrière-pays. L'habitat montagnard à Tataouine est dès lors attaché à un périmètre agricole.

Chapitre5 : D'une oasis-relais à une agglomération urbaine

Dans le but de mieux contrôler le territoire, les autorités du pouvoir colonial ont modifié les lieux des échanges locaux entre les groupes à différentes morphologies sociales. Le souk de Tataouine a substitué les lieux d'échange fixe localisés auprès des montagnards. Ce centre commercial doté d'une infrastructure de base et d'un réseau de pistes est désormais le moteur de développement urbain. Cet essor s'est traduit par un étalement spatial faisant basculer l'oasis-relais vers une forme d'agglomération urbaine étalée.

Tataouine, déterminé par le terme de Foug¹⁴⁰-Tataouine ou porte de désert dans l'historiographie coloniale est aujourd'hui le chef-lieu administratif du gouvernorat portant le même nom. La ville de Tataouine est une ville frontière. Elle est localisée à 536 km de la capitale et à 120 km de la frontière tuniso-libyenne. D'une superficie de 4200 hectares, elle abrite 60161 habitants en 2014¹⁴¹. La voirie est un élément structurant de l'espace urbain. L'étude du réseau routier permet d'identifier les caractéristiques de la morphologie urbaine et le rythme d'extension de la ville. Le processus d'urbanisation a connu les dernières décennies des transformations multiples. En dehors des politiques urbaines appliquées, nous étudierons les modes d'organisation du tissu urbain et les nouvelles formes de bâti dans la ville. En plus du Plan d'Aménagement Urbain de Tataouine-ville, nous nous référons aux enquêtes de terrain pour analyser les caractéristiques de l'habitat urbain et le rapport entre espace domestique et espace public.

¹⁴⁰ Ce terme signifie en arabe la bouche.

¹⁴¹ *Tataouine à travers le Recensement Général de la population et de l'habitat 2014*, Institut National de la Statistique Tunisie, 128p.

5.1- L'évolution de l'oasis de Tataouine

L'ancien relais caravanier était un lieu d'échange de produits provenant de la région subsaharienne (Ghadamès) et des produits provenant de la capitale de la Régence (Tunis). Ce lieu d'échange ouvrait la population locale sur des marchandises continentales. La mise en place du tracé de la frontière tuniso-libyenne (1910) et l'amplification du contrôle colonial sur le territoire militaire à Tataouine ont contribué à la chute du commerce caravanier. Un nouveau centre commercial a été édifié. Ce lieu d'échange a attiré les commerçants européens¹⁴². Le souk s'ouvrait sur la sphère d'échange coloniale et sur l'économie capitaliste. Les produits commercialisés ont intégré des denrées coloniales, tel que le café et le sucre. Aujourd'hui, les produits asiatiques envahissent le souk. Ils sont transportés de la Libye vers Tataouine via la poste frontière de Dehiba-Wazen¹⁴³ ou de la Libye vers Tataouine par l'intermédiaire de la ville de Ben Garden via la poste frontière Ras-Jedir¹⁴⁴. Ces produits ouvrent la région sur un réseau commercial mondialisé¹⁴⁵.

5.1.1- Le marché de Tataouine

Les échanges commerciaux effectués dans les villages montagnards, tout particulièrement dans le village de Douiret étaient fortement contrôlés par l'autorité militaire à la fin du XIXe siècle. A partir de 1899¹⁴⁶, les lieux d'échange fixe étaient relayés par un marché à Tataouine. Celui-ci est construit à 500m du camp militaire de Fom-Tataouine et à proximité de l'oasis¹⁴⁷ (fig.138). L'ensemble des boutiques aménagées autour d'une cour centrale est construit sur un terrain concédé à l'Etat en vue d'un acte de

¹⁴²Certains négociants français et surtout anglais attirés par la qualité des grains des céréales (orge) en vue de la fabrication des boissons alcoolisées, pratiquaient les souks dans l'extrême sud tunisien : d'après MARTEL A., 1965, *op.cit.*, p.902.

¹⁴³ BOUBAKRI H., 2000 : Echanges transfrontaliers et commerce parallèle aux frontières tuniso-libyennes, *Monde arabe : Maghreb Machrek*, pp.39-51.

¹⁴⁴ DORON A., 2015 : De la marge au monde : la structuration mouvementée d'une place marchande transnationale à Ben Gardane (Tunisie), *Les Cahiers d'EMAM*, 2015/26.

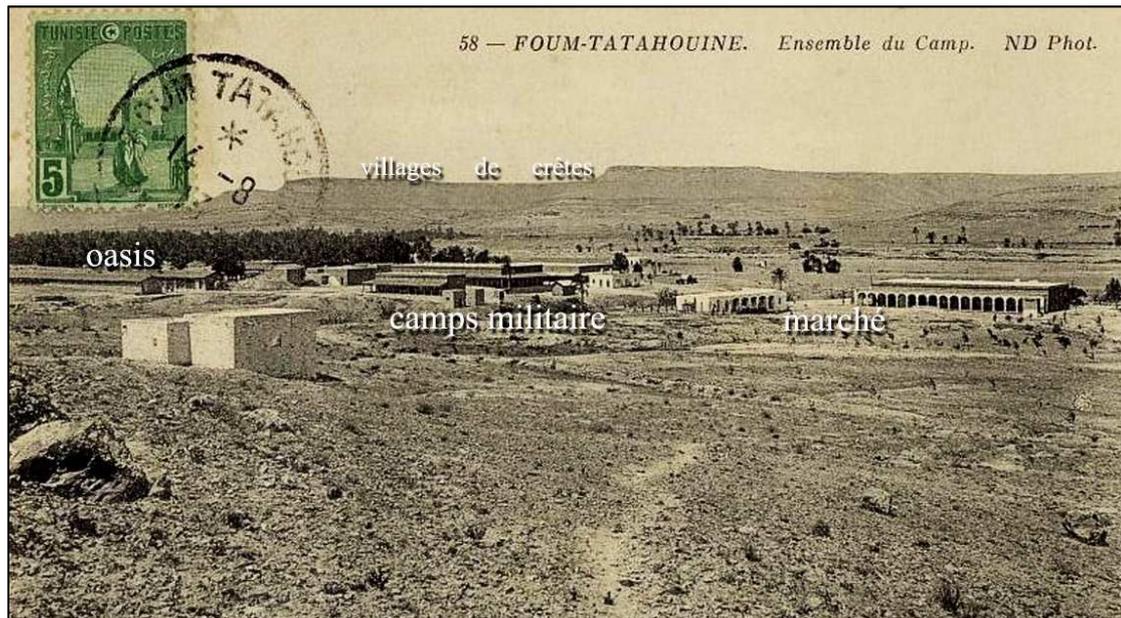
¹⁴⁵ Cf. BELGUIDOUM S. et PLIEZ O., 2015: Made in China. Commerce transnational et espaces urbains autour de la Méditerranée, *Les Cahiers d'EMAM*, n°26.

¹⁴⁶ Voir annexe 4 : Note sur le Décret d'ouverture du marché de Tataouine.

¹⁴⁷ L'oasis de Tataouine a vu décliné sa productivité suite à l'affaiblissement de la source naturelle en vue d'une augmentation d'usage de la nappe phréatique pour irriguer les nouveaux périmètres agricoles.

donation fait par le juge (AR : *cadhi*) du djebel Labiodh. La fermeture des points d'échange auprès des montagnards a obligé ces derniers à se rendre périodiquement à Tataouine pour se procurer des denrées nécessaires. Le commerce régional monopolisé et contrôlé par l'autorité colonial a substitué les échanges locaux entre les différents groupes.

Figure 138: Les premières boutiques à Fom-Tataouine

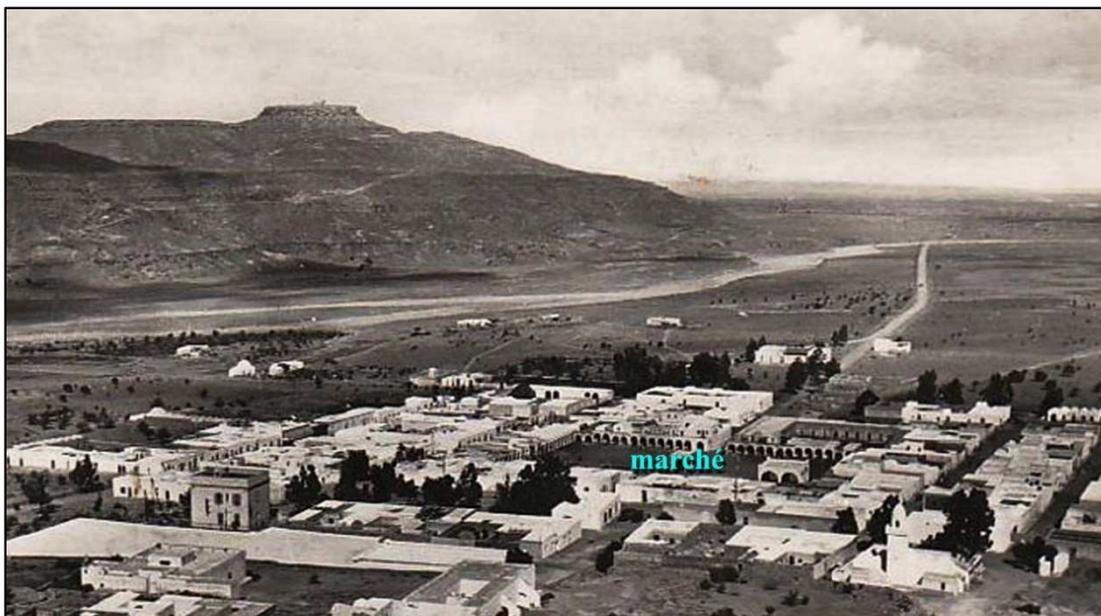


Source : Album de photos sauvegardé par l'association Twiza pour le patrimoine, la solidarité et le développement à Tataouine

5.1.2- Extension spatiale de Tataouine

Auprès du marché, de nombreux édifices ont été élevés avec le concours du Bureau des Affaires Indigènes. Les actes de donations de terrains ont facilité l'aménagement d'un noyau urbain doté d'un réseau de pistes (fig.139). En 1898, une mosquée et un siège tribunal ont été construits. Trois ans plus tard, Tataouine a été pourvu d'un bureau de poste et d'un dispensaire. Une école primaire a été achevée en 1916. A partir des années 1920, le camp militaire a été édifié en quartier de logements dédiés aux fonctionnaires dans la plupart des étrangers, nommé la cité militaire.

Figure 139: Le noyau urbain de Tataouine



Source : Photo prise par les escadrilles de l'aéronautique militaire française de 1910 à 1918¹⁴⁸

La proximité des commodités a attiré la population locale jadis mobile. Fout-Tataouine se voyait le développement en tâche d'huile l'habitat spontané. La sédentarisation accélérée a appuyé la formation d'une agglomération autour du souk. Deux fois par semaine, celui-ci anime la ville (fig.140). Les produits exposés varient entre les denrées locales, les denrées des campagnes avoisinantes et les produits des villes. Dans son livre *Tunisie du sud : ksars et villages de crête*, A. LOUIS décrit l'activité florissante du marché :

*« Chaque jeudi et chaque lundi, à Tataouine (...) une foule aussi disparate qu'un troupeau dont on ne reconnaîtrait pas les marques de propriété, le souk est 'bourré' comme une grenade et quel vacarme entre les cris des vendeurs proposant leurs marchandises, les discussions des acheteurs et le blatèment des chameaux... »*¹⁴⁹.

Figure 140 : Le souk de Tataouine



Source : LOUIS A. (a), 1975 ; p.308.

¹⁴⁸Escadrille 301 du Sud tunisien, lien hypertexte :http://albindenis.free.fr/Site_escadrille/escadrille541.htm

¹⁴⁹ LOUIS A. (a), 1975, *op.cit.*, p.309.

A partir des années 1960, une « urbanisation imposée d'en haut »¹⁵⁰ a caractérisé l'extension spatiale de la ville (fig.141). Un siège de délégation, une municipalité, différents services agricoles, un lycée, des écoles primaires, des dispensaires et un commissariat de la sûreté nationale ont été aménagés dans les environs du marché. A cette date, l'habitat social était une priorité étatique¹⁵¹.

Figure 141: Extension de la ville



Source : LOUIS A. (a), 1975 ; p.310.

Le développement de la fonction administrative a vu son apogée après la promotion de Tataouine au rang de gouvernorat. La ville est désormais dotée d'un siège de gouvernorat, de différents services régionaux (direction régionale de l'équipement et de l'habitat, direction régionale des domaines de l'Etat et des affaires foncières, commissariat régionale du développement agricole...), d'un hôpital et plus tard d'un complexe sportif et

¹⁵⁰ MA MUNG E., 1986 : « L'urbanisation-intégration : la ville au service de l'Etat (le cas de Sbiba, Tunisie centrale) », in SIGNOLES P. (dir.), *Petites villes et villes moyennes dans le Monde arabe*, Fascicule de recherche n°16-17, Tours, URBAMA, 418p, p.133.

¹⁵¹ « Durant la première décennie de développement (1962-1971) la priorité était accordée à l'habitat social », MIOSSEC J.-M., 1988 : « La politique d'habitat en Tunisie depuis l'indépendance », pp17-36, in BADUEL P.-R. (dir.) : *Habitat, Etat, Société au Maghreb*, Paris, CNRS, 396p, p.21.

de deux instituts supérieurs. Ainsi, la part des fonctionnaires originaires de Tataouine dans les services étatiques est devenue prépondérante. Les activités urbaines restent dominées par le secteur de service, qui occupe 68°/° de la population active en 2014¹⁵². L'intégration de l'activité urbaine par la population locale a modifié le processus d'urbanisation et les caractéristiques de l'habitat. L'extension spatiale de la ville de Tataouine (fig.142) est de plus en plus rapide. Elle s'est traduite par une forte augmentation de logements construits avec ou son permis de bâtir. L'éclatement du tissu urbain a conduit les autorités étatiques à procéder à des extensions successives du périmètre communal. L'étalement spatial a devancé l'aménagement urbain. Les cadres locaux construisent des logements individuels à l'image de l'habitat des villes. Ils imitent la typologie de villa. Les travaux de construction sont maintenus par des petites entreprises de bâtiment et des ouvriers spécialisés. Plus tard, les promoteurs immobiliers privés sont imposés comme les acteurs de la construction de logement. Ces acteurs privés marqueront l'espace urbain et participeront à la reconfiguration du paysage architectural¹⁵³.

¹⁵² *Gouvernorat de Tataouine en chiffre 2014*, République tunisienne, Ministère du développement d'investissement et de la coopération internationale, Office de développement du sud, 114p, p.25.

¹⁵³ Les changements survenus dans l'habitat seront traités dans le paragraphe 5.2.2.1- Les caractéristiques de l'habitat urbain.

Figure 142: L'étalement urbain de la ville de Tataouine



Source : Cliché Manel Znidi décembre 2016

D'autre part, la fonction de ville-souk de Tataouine autour de laquelle se polarise la vie des fellahs a évolué. L'ancien bâtiment à cour centrale est transformé en une maison d'artisanat (fig.143). L'approvisionnement en denrées alimentaires est acheminé par le marché de gros de Tunis vers le marché de gros de Tataouine. Ce marché ravitaille toutes les boutiques du gouvernorat. Ainsi, deux fois par semaine (lundi et jeudi), un marché municipal s'organise dans la ville. Dans la placette Ali Belhouane ¹⁵⁴, à l'extérieure de la maison d'artisanat, des tentes démontables de fruits et de légumes sont exposées (fig.144). D'autres produits non alimentaires sont exposés dans le complexe commercial à proximité de la maison d'artisanat. Dans ce marché, appelé localement *souk-libya* sont exposés des équipements domestiques et des petits matériels électroniques. Ce marché doit son nom du fait que les produits transitent par la Libye. Celles-ci proviennent des horizons plus lointains. Depuis ou à travers Istanbul et Dubaï ou directement depuis la Chine, elles sont transportées en Libye puis par voie terrestre à Tataouine. Dans *souk-Libya* sont exposées des marchandises *low-cost*. Celles-ci ont transformé les pratiques de consommation et les

¹⁵⁴ Ali Belhouane est un militant et homme politique tunisien qui a marqué l'histoire du mouvement national. Après l'indépendance, Belhouane est nommé chef du service de promotion sociale du Néo-Destour.

goûts des aménagements intérieurs et de la décoration dans l'habitat urbain comme dans l'habitat rural à Tataouine. Les trois marchés se distribuent de la manière suivante : le marché municipal est situé à Foum-Tataouine. Le marché de gros est localisé à l'entrée de la ville, au nord sur la route nationale (RN19) en direction de Tunis. Le complexe commercial est également en bordure de la route. Il est positionné en direction de la frontière.

Figure 143: Maison d'artisanat

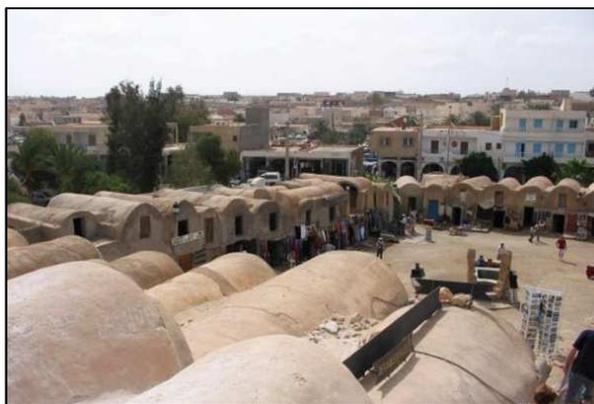


Figure 144: Marché municipal



Source : Clichés Manel Znidi décembre 2016

L'urbanisation, qui était le fait de politiques urbaines (coloniale, nationale) et ensuite de stratégies résidentielles de production de logement est depuis les années 1990 le fait d'une extension spatiale du commerce transfrontalier et de la contrebande, maintenues par « une chaîne commerciale tribale »¹⁵⁵. Les nouveaux commerçants sont désormais « des agents de la transformation urbaine »¹⁵⁶.

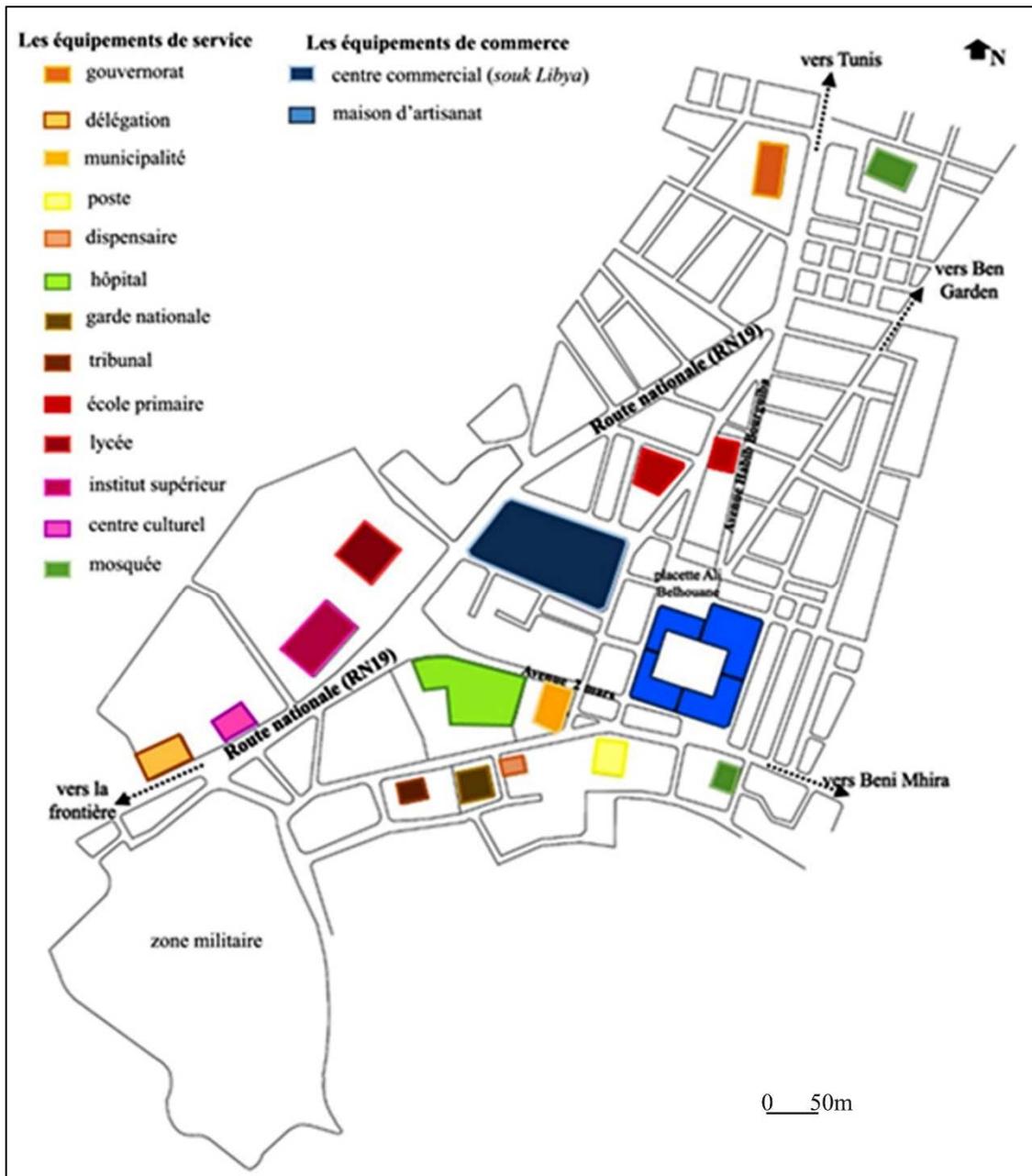
L'aboutissement des trois processus d'urbanisation a constitué l'enchaînement des nouvelles formes d'organisation spatiale. Le noyau urbain (Foum-Tataouine) a substitué le relais-commercial. Ce centre à fonction militaro-commerciale est devenu un centre de distribution de services destinés bien à la population urbaine comme à la population rurale locale. Les équipements administratifs, de santé et d'enseignement se concentrent à Foum-

¹⁵⁵ BOUBAKRI H., 2004 : « Echanges transfrontaliers et commerce parallèle aux frontières tuniso-libyennes », pp.241-252, in PLANEL A.-M. : *Maghreb, dimensions de la complexité*, IRMC, 372p, p.14.

¹⁵⁶ BERGEL P. et BENLAKHLEF B., 2011 : Les « nouveaux riches » de l'importation algérienne : des agents de la transformation sociale et urbaine, *Revue géographique des pays méditerranéens*, n°116, pp.17-24.

Tataouine (fig.145). Une urbanisation rapide et anarchique, maintenue par les fonctionnaires a façonné la morphologie de la ville. L'étalement du tissu urbain est par la suite soutenu par le glissement des espaces des échanges commerciaux vers la périphérie. La dynamique urbaine de la ville de Tataouine est liée à l'extension de la route.

Figure 145: Foum-Tataouine un centre de service



Source : Carte réalisée par l'auteur- Fond de carte Plan d'aménagement Urbain de Tataouine-ville

5.2- Quand la route détermine la morphologie urbaine

Dans le cadre d'une politique de désenclavement des régions frontalières, le réseau routier a été amélioré. Tataouine est relié aux chefs-lieux des gouvernorats avoisinants et à la capitale. Ainsi, les villages ont été reliés au chef-lieu de Tataouine par un réseau de

routes régionales. D'autre part, la route a pris une place dans la vie quotidienne de la population locale. La nouvelle fonction urbaine de commerce a modifié la hiérarchie du tissu urbain de la ville.

Nous proposons dans ce paragraphe d'étudier les caractéristiques de l'agglomération de Tataouine sur la base de critères de la morphologie urbaine. Celle-ci est déterminée par l'étude du maillage qui supporte la voirie. Dans son livre *Morphologie urbaine : Géographie, aménagement et architecture de la ville*, R. ALLAIN distingue le maillage général qui détermine les grandes lignes de la structuration de la ville et le maillage de détail qui combine un tracé et une disposition particulière des masses bâties. Les deux maillages diffèrent par le niveau d'échelle.

5.2.1- Le maillage général de la ville de Tataouine

Foum-Tataouine est structuré autour de deux routes locales. Une artère principale de direction nord-sud (avenue Habib Bourguiba) et une artère secondaire de direction est-ouest (avenue 3 mars 1943). A la veille de l'indépendance, l'artère principale (fig.146) est prolongée par une piste goudronnée reliant Foum-Tataouine aux autres gouvernorats : gouvernorat de Médenine à l'est et gouvernorat de Gabès au nord. A partir des années 1980, Tataouine est dotée d'une infrastructure routière basique. La piste goudronnée est aménagée en route nationale (fig.147). Elle provient de la ville de Médenine, chef-lieu de cette gouvernorat et traverse la ville de Tataouine en direction de la frontière tuniso-libyenne. Arrivant à Remada, elle se divise en une route régionale (RR112) jusqu'à la poste frontière Dehiba-Wazen et une route nationale non goudronnée jusqu'à Borj el khadra (zone militaire) en direction de Ghadamès.

Figure 146 : Piste routière Foug-Tataouine RN19



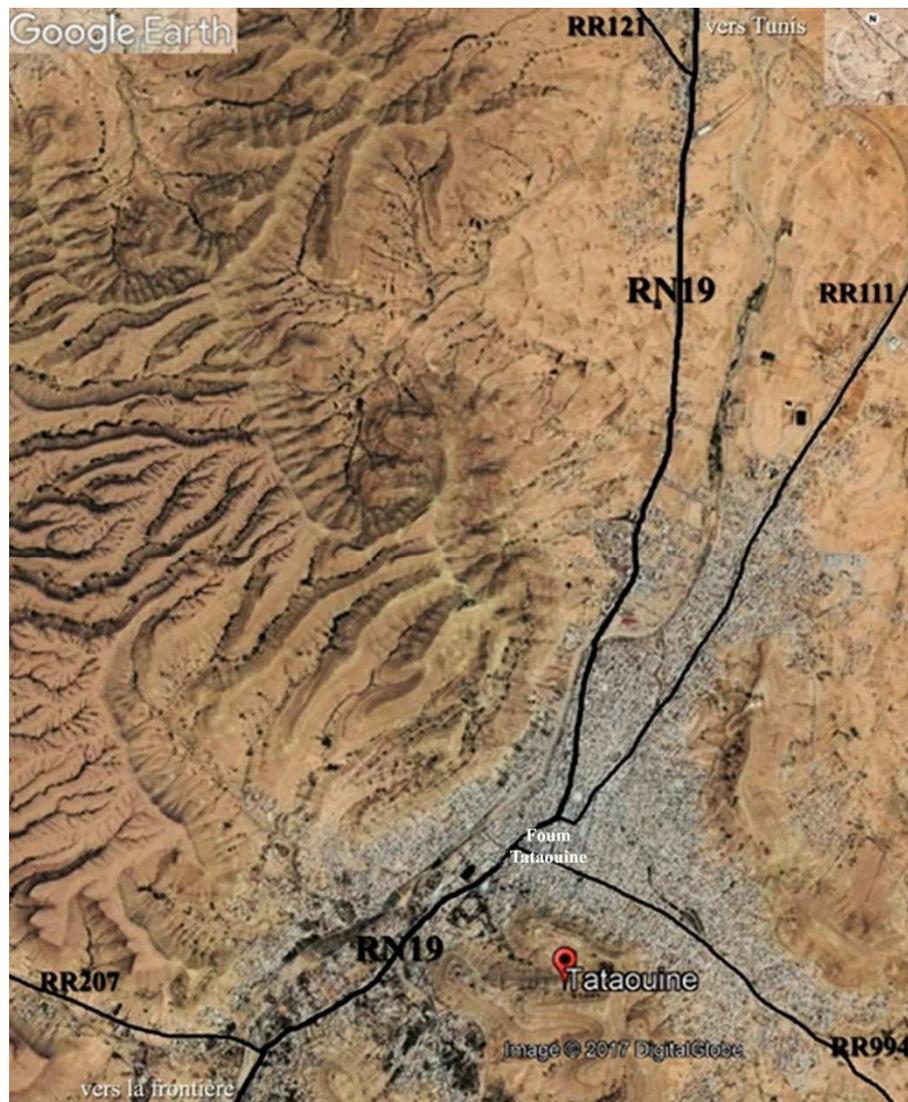
Source : Album de photos sauvegardées par l'association Twiza pour le patrimoine, la solidarité et le développement à Tataouine

Figure 147 : Vue sur la route nationale RN19



Source : Cliché Manel Znidi décembre 2016

Figure 148 : Le réseau routier à Foug-Tataouine



Source : Carte réalisée par l'auteur- Fond de carte Google Earth

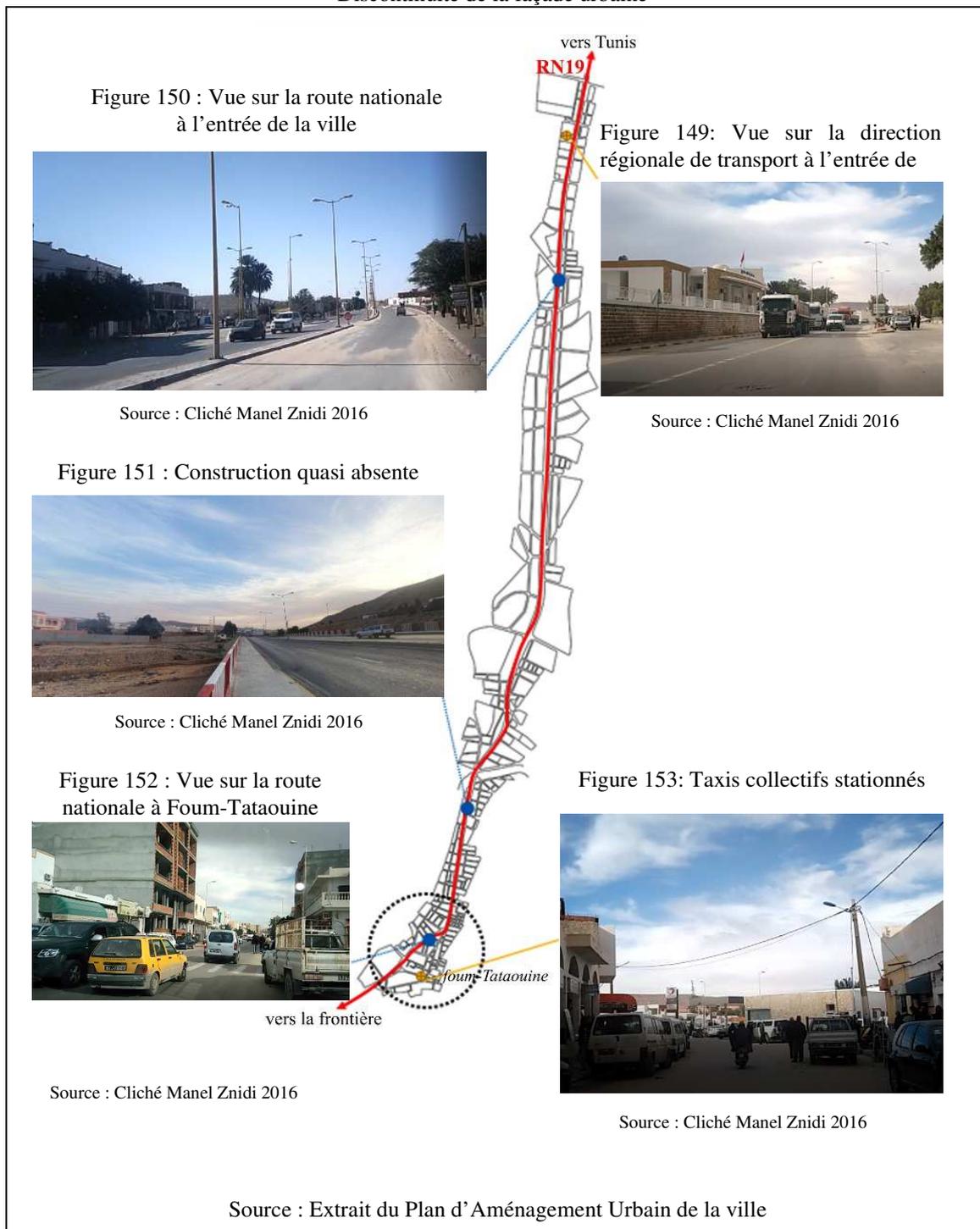
L'unique route nationale est recoupée par des routes régionales. La route régionale (RR207) part de Foum-Tataouine vers les villages de montagnes Chenini, Douiret et Guermessa. A une distance de dix kilomètres, cette route devient non goudronnée. A l'écart de Foum-Tataouine, la route régionale (RR121) prolonge la route nationale en direction du village de Ghomrassen. La route régionale (RR111) recoupe la route nationale (RN19) et mène vers Ben Garden. Et la route régionale (RR994) prolonge Foum-Tataouine vers Béni-Mhira (fig.148).

La route nationale structure le maillage général de la ville. Toutes les routes régionales y sont attachées, même les deux routes locales principales de Tataouine. Elle étant également l'activité de service de Foum-Tataouine jusqu'à la Cité Tahrir à l'entrée de la ville.

Le transport des hommes et des biens¹⁵⁷ est véhiculé par l'unique réseau routier. Le trafic routier se concentre sur la route nationale. Les flux des routes régionales et des routes locales sont faibles. Les moyens de transport collectifs sont insolites. Ni bus, ni tramways ne circulent dans la ville. Au niveau de croisement entre l'avenue 2 mars et l'avenue Habib Bourguiba se garent des taxis collectifs. Ils oscillent sur une distance de 20 km entre la station et l'entrée de la ville en passant par la gare routière. Tout le long du trajet, ils ne s'arrêtent devant tel service ou tel administration qu'à la demande des voyageurs. Malgré le quasi absence de la construction sur des longues distances (enca.13), le flux de circulation donne un aspect linéaire à cette agglomération.

¹⁵⁷ A l'échelle régionale, l'infrastructure de transport est contrastée. A l'est, vers la côte méditerranéenne dans le gouvernorat de Médenine est aménagé un aéroport international, un port de commerce, un port civil et une autoroute nationale en plus de l'infrastructure routière. Vers le nord, dans le gouvernorat de Gabès, est aménagé un port de commerce, un aéroport national et un chemin de fer qui renforcent l'infrastructure de transport. .Cf. Annexe 5 : Carte infrastructure du sud-est tunisien.

Encadré 13 : Analyse séquentielle de la route nationale de l'entrée de la ville jusqu'à Foum-Tataouine :
Discontinuité de la façade urbaine



La concentration de la construction aux alentours des deux routes régionales (RR111 et RR994) dévoile une extension ramifiée du tissu urbain à partir de Foum-Tataouine. L'ininteruption des bâtiments de part et d'autre de ces deux rues affichent une continuité visuelle de la façade urbaine (fig.154).

Figure 154 : Continuité de la façade urbaine dans la rue régionale (RR111) à la sortie de Foum-Tataouine



Source : Croquis réalisé par l'auteur

5.2.2- Le maillage de détail de la ville de Tataouine

L'étude de la voirie à l'échelle du quartier détermine les caractéristiques des îlots. Ceux-ci sont le négatif du maillage. Ils sont découpés en unités élémentaires, supports de construction : les parcelles. En dehors des îlots de la zone des équipements publics, nous présentons dans ce qui suit une analyse de différents maillages de détail afin de dégager les caractéristiques des parcelles d'habitat et leurs organisations par rapport à la rue.

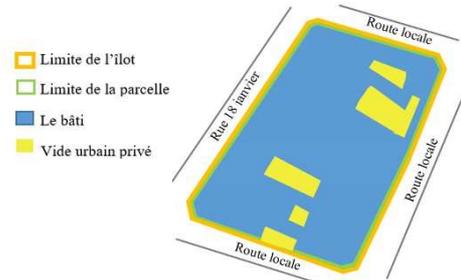
La concentration de rues et de ruelles à Foum-Tataouine détermine une trame parcellaire morcelée (fig.155). Cette dernière se caractérise par des îlots de petites tailles, dont la superficie varie entre 200 et 300 m². L'îlot d'étude est organisé en une seule parcelle. Le bâti urbain suit les contours de la parcelle, en créant plusieurs vides urbains privés à l'intérieur (fig.156). La forme du bâti est alignée par rapport au vide urbain public, affichant une continuité visuelle des façades (fig.157).

Figure 155: Extrait du maillage de détail de Foum-Tataouine



Source : Carte réalisée par l'auteur - Fond de carte PAU Tataouine ville

Figure 156: Îlot urbain 1



Source : Plan réalisé par l'auteur-Echelle 1/1000

Figure 157: Vue sur la rue 2 janvier à Foum-Tataouine



Source : Cliché Manel Znidi 2016

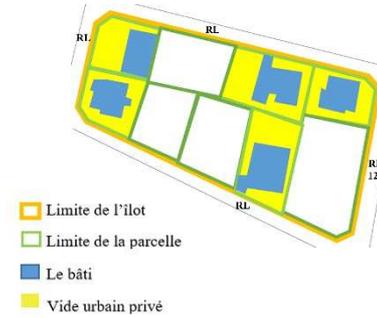
Au prolongement de Foum-Tataouine vers le nord (Cité Militaire), la trame parcellaire est mixte (fig.158). Elle est dominée par des îlots de superficie réduite. Le bâti urbain est aléatoire. Tantôt il est aligné à la rue. Les bâtiments affichent une continuité visuelle des façades. Tantôt, il est en retrait par rapport au vide urbain public (fig.159). Une clôture sépare la rue du bâtiment (fig.160).

Figure 158: Extrait du maillage de détail de la Cité Militaire



Source : Carte réalisée par l'auteur - Fond de carte PAU Tataouine ville

Figure 159: Îlot urbain 2



Source : Plan réalisé par l'auteur- Echelle 1/1000

Figure 160: Vue sur la route régionale 121



Source : cliché Manel Znidi 2016

A l'entrée de la ville (Cité Tahrir), la trame parcellaire est mixte (fig.161). De part et d'autre de la route nationale, la superficie des îlots varie entre 300 et 500 m². A l'extrémité est, la superficie de certains îlots dépassent les 800 m² (fig.162). Les parcelles sont dissociées. Chacune est délimitée par une clôture, qui sépare le bâti et le vide urbain privé du vide urbain public (fig.163).

Figure 161 : Extrait du maillage de détail de la Cité Tahrir



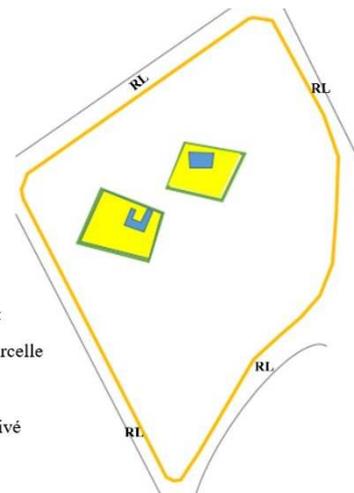
Source : Carte réalisée par l'auteur - Fond de carte PAU Tataouine ville

Figure 162: Îlot urbain 3

Figure 163 : Vue sur l'une des deux parcelles



Source : cliché Manel Znidi 2016



Source : Plan réalisé par l'auteur-Echelle 1/1000

Tout le long de la route nationale en direction sud (Cité Broumet), la superficie des îlots est variable (fig.164). Partagé en plusieurs parcelles, l'îlot d'étude est caractérisé par des masses bâties continues et alignées à la route (fig.165). Les façades donnant sur ce vide urbain public affichent une continuité visuelle (fig.166).

Figure 164 : Extrait du maillage de détail de la Cité Broumet



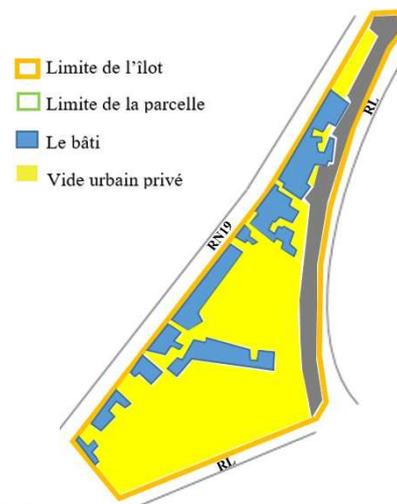
Source : Carte réalisée par l'auteur - Fond de carte PAU Tataouine ville

Figure 165 : Vue sur la route nationale à la Cité Broumet



Source : cliché Manel Znidi 2016

Figure 166: Îlot urbain 4



Source : Plan réalisé par l'auteur-Echelle 1/1000

A l'extrémité sud de la route nationale (Quartier du jasmin), la trame parcellaire est dominée par des îlots de grandes superficies (fig.167). Les parcelles sont dissociées. Le

bâti est en retrait par rapport au vide urbain public (fig.168). Des clôtures séparent le vide urbain privé de vide urbain public (fig.169).

Figure 167 : Extrait du maillage de détail du Quartier Jasmin



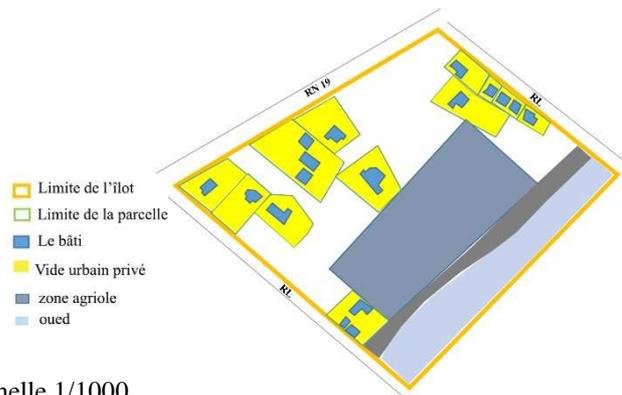
Source : Carte réalisée par l'auteur - Fond de carte PAU Tataouine ville

Figure 169 : Vue sur la route nationale au quartier du Jasmin



Source : cliché Manel Znidi 2016

Figure 168 : Îlot urbain 5



Source : Plan réalisé par l'auteur-Echelle 1/1000

Pour synthétiser, la trame parcellaire est morcelée au niveau de Foum-Tataouine. Elle est mixte aux alentours. Les îlots sont d'une grande superficie à la périphérie de la ville. L'organisation des parcelles d'habitat est diverse. Il est à distinguer l'habitat ouvert sur le vide urbain public (la rue) et l'habitat en retrait par rapport à celui-ci. Dans le premier cas, l'interface spatiale entre la masse bâtie et la rue est une façade urbaine. Dans le

deuxième cas, une clôture sépare la parcelle de la rue. Un vide urbain privé (jardin) sépare le bâtiment du vide urbain public.

5.2.3- Les caractéristiques de l'habitat urbain dans la ville de Tataouine

Les logements habités simultanément avec un chantier en étage, un chantier de finition voir un chantier d'extension sont nombreux dans la ville (fig.170 et fig.171). La construction d'un logement est une activité prolongée dans le temps. Les barres de fers en attente et les façades en brique rouge donnent un aspect de ville inachevée.

Figure 170 : Maison habitée avec chantier à l'étage



Figure 171: Des barres de fer en attente



Source : Clichés Manel Znidi 2014

Le fer, le ciment, le béton armé et la brique remplacent la pierre et la chaux de la maison troglodyte. Ce changement entraîne la disparité de l'intégration ancestrale des matériaux de construction avec le site naturel. La rupture avec le cachet architectural local est également le résultat des caractéristiques physiques des nouveaux matériaux. La dalle en béton armé permet de grandes portées contrairement à la toiture en voûte. La superficie des pièces construites dépasse désormais les deux mètres et demi. La standardisation des matériaux et des techniques de construction rend le paysage bâti dans la ville de Tataouine à l'image des autres centres urbains du pays.

Les nouveaux détails architectoniques, à savoir la véranda, les colonnes et les coupoles (fig.172) attestent de nouveaux goûts de construction de l'espace architectural domestique et de nouveaux rapports à l'espace extérieur : l'espace public. Les ouvertures

sur la rue sont nombreuses. Les habitants semblent parfois gênés quand ils s'installent dans la véranda (fig.173). Celle-ci est équipée par un treillis en bandes décoratives. Il sépare l'espace privé de l'espace public. Cette photo illustre une réapparition phénoménologique architecturale. Ce treillis est à l'image de la *wazra*, utilisée dans la grotte pour séparer le sous-espace intime (espace nuit) du sous-espace commun (espace jour).

Figure 172 : Villa en chantier



Source : Cliché Manel Znidi décembre 2016

Figure 173: Véranda équipée par des rideaux



Source : Cliché Manel Znidi février 2014

5.2.3.1- Essai de classification typologique

D'un quartier à un autre, la morphologie architecturale de l'habitat est distincte. Les quartiers populaires au centre de la ville (Cité Militaire, Cité Ennour et Foum-Tataouine) se distinguent par un habitat à faible superficie. Les maisons construites par la société nationale immobilière tunisienne (SNIT) (fig.174) ne dépassent pas les 70m². Ainsi, les maisons dites traditionnelles construites par les propriétaires couvrent une superficie entre 90 et 100 m². En revanche, les quartiers périphériques se caractérisent par des villas (fig.175) dont la superficie varie entre 150 et 250 m². D'autre part, les immeubles construits par la SNIT (Cité Militaire, Cité Mahragène) diffèrent des immeubles construits par les promoteurs immobiliers. Le nombre de pièces ne dépasse pas les trois dans le premier cas. Il est de l'ordre de 4 à 5 pièces dans le deuxième. Les façades des immeubles construits par les promoteurs immobiliers sont plus ornementées. Elles sont décorées par des grands bords vitrés (fig.176). Ce matériau dit « moderne » est non compatible avec le climat aride de la région. Exposé au soleil, il produit des fortes températures à l'intérieur de la construction par effet de serre.

Figure 174: Maison construite par la SNIT (Cité Ennour)



Figure 175 : Villa (Cité Tahrir)



Figure 176: Immeuble privé (Cité Broumet)



Source : Clichés Manel Znidi décembre 2016

En 2004, l'enquête de l'Institut national de la statistique tunisien, portée sur un parc de 20694 maisons a montré que le logement de type maison à cour, « maison traditionnelle » était la typologie la plus représentée (54,4%) en milieu urbain dans le gouvernorat de Tataouine. La deuxième typologie était celle de villa (43,5%). La construction d'appartement est faible (1,5%). Et le logement modeste malgré sa disparition est de l'ordre de 2%¹⁵⁸. Les résultats du dernier recensement de la population et de l'habitat (2014)¹⁵⁹ emmènent des changements typologiques considérables. Dix ans après, la maison dite « traditionnelle » a régressé. La construction d'appartement a augmenté. Ainsi une nouvelle typologie intermédiaire entre la villa et l'appartement est apparu. L'étage de logement présente désormais la première catégorie dans la grille de classification¹⁶⁰ de l'habitat élaborée par l'Institut National de Statistique (INS) tunisien. Dans les recensements de la population et de l'habitat, la répartition typologique de logement est étudiée à l'échelle du gouvernorat selon les milieux (milieu urbain / milieu rural) ainsi que selon les délégations. Ils ne nous renseignent pas sur les caractéristiques de logement à l'échelle de la ville (chef-lieu). Nous nous basons dans ce qui suit sur les

¹⁵⁸ المعهد الوطني للإحصاء، 2006: التعداد العام للسكان والسكنى 2004، العدد الثالث: خصائص السكان و المساكن و الأسر 69 على مستوى المعتمديات، الجزء الخامس: إقليم الجنوب، 123 صفحة، صفحة 69

¹⁵⁹ *Tataouine à travers le recensement général de la population et de l'habitat 2014*, Institut National de Statistique, 128p, p.112.

¹⁶⁰ La grille de classification est une grille prédéfinie utilisée dans le milieu urbain comme dans le milieu rural.

enquêtes de terrain pour étudier les nouvelles typologies de logements, ainsi que leurs spécificités.

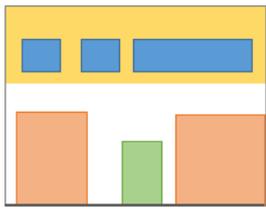
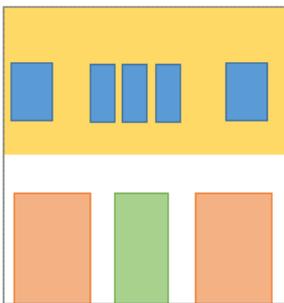
5.2.3.2- Les nouvelles formes d'habitat

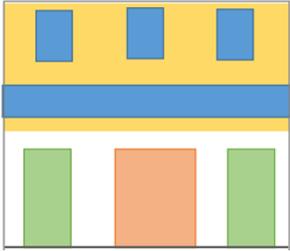
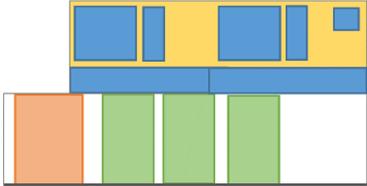
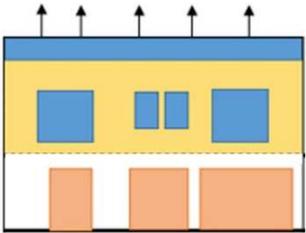
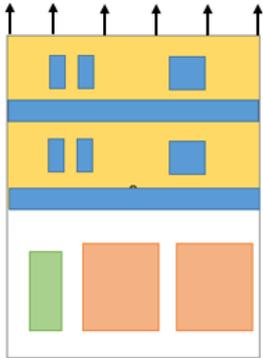
Ce qui est frappant en circulant à Tataouine ce sont les stations de carburant informelles, le nombre important de magasins-entrepôts et de petites boutiques de vente. Les stations informelles de carburant se localisent de part et d'autre de la route nationale, principalement en direction sud. La contrebande du carburant n'est pas une activité choquante à Tataouine. En revanche, les points commerciaux s'accroissent tout le long de la route régionale en direction de Ben Garden et la route régionale en direction de Beni Mhira. De l'épicerie à l'atelier de réparation au cybercafé et aux magasins de vente de *chinoiserie* cette activité commerciale est parfaitement intégrée au bâti. Elle est aménagée au Rez-De-Chaussée (R-D-C). Tandis que l'étage ou les étages sont réservés au logement. Le premier cas d'étude (fig.177) présente une façade principale en retrait de 4m par rapport à la route nationale. Le R-D-C est organisé en deux entrepôts. Devant ceux-ci sont exposés des bidons de gasoil provenant de la Libye. Entre les deux entrepôts est aménagée la porte d'entrée donnant directement sur un escalier pour accéder à l'étage du logement. La façade de ce dernier est occupée par quatre fenêtres et une terrasse asymétrique. A l'image du premier cas d'étude, la façade principale du deuxième exemple est organisée par une porte centrale au milieu de deux locaux commerciaux. En revanche, dans cet exemple la façade est alignée à la route nationale (fig.179). Ainsi, l'activité commerciale est différente. A droite de la porte d'entrée, le garage est exploité en café. Sur le trottoir comme sur la rue des tables et des chaises sont déposés. L'activité commerciale gagne l'espace public. A gauche de cette porte est aménagée une boutique de vente de fruits secs. Le troisième cas d'étude est situé sur la route régionale (RR994) (fig.181). Le RDC est occupé par une boutique d'épicerie, cernée à droite et à gauche par deux portes d'accès à l'étage. La façade principale de celui-ci est aménagée en trois fenêtres devancées par une terrasse exigüe. De 1.2m de largeur, cette terrasse est plutôt un élément décoratif que fonctionnel. L'habitat à double fonction est également relevé à la sortie de Foum-Tataouine en direction de Ben Garden. Au bord de la route régionale (RR111), le quatrième cas d'étude est un étage de logement, aménagé au-dessus de deux garages l'un de réparation mécanique et l'autre en une forge (fig.183). A l'extrémité gauche, un portail en fer forgé s'ouvre sur un espace à

ciel ouvert, réservé au stationnement de la camionnette. La porte d'entrée aux logements s'ouvre également sur ce parking. L'étage est divisé en deux appartements caractérisés par deux façades principales identiques. De l'autre côté de cette route, trois locaux de commerce : un dépôt, un atelier de réparation et un magasin alimentaire occupent le R-D-C du cinquième exemple d'étude (fig.185). L'accès à l'étage passe par une porte principale édifée dans la façade latérale gauche. Les fenêtres de la façade principale à l'étage sont symétriques. L'hypothèse que celui-ci est aménagé en deux appartements est plausible. Un chantier sur la terrasse est en cours. Les travaux de construction des cloisons périphériques d'un deuxième étage de logement ont été relevés. En effet, l'extension verticale de l'habitat est un phénomène urbain à Tataouine (fig.187).



Tableau 13 : Les exemples des façades urbaines dans la ville de Tataouine

<p>Figure 177: La première façade d'étude</p>  <p>Source : Cliché Manel Znidi décembre 2016</p>	<p>Figure 178: Interprétation de la première façade d'étude</p>  <p>Source : Schéma dessiné par l'auteur</p>
<p>Figure 179 : La deuxième façade d'étude</p>  <p>Source : Cliché Manel Znidi décembre 2016</p>	<p>Figure 180 : Interprétation de la deuxième façade d'étude</p>  <p>Source : Schéma dessiné par l'auteur</p>

<p>Figure 181: La troisième façade d'étude</p>  <p>Source : Cliché Manel Znidi décembre 2016</p>	<p>Figure 182: Interprétation de la troisième façade d'étude</p>  <p>Source : Schéma dessiné par l'auteur</p>
<p>Figure 183: La quatrième façade d'étude</p>  <p>Source : cliché Manel Znidi décembre 2016</p>	<p>Figure 184: Interprétation de la quatrième façade d'étude</p>  <p>Source : Schéma dessiné par l'auteur</p>
<p>Figure 185: La cinquième façade d'étude</p>  <p>Source : cliché Manel Znidi décembre 2016</p>	<p>Figure 186: Interprétation de la cinquième façade d'étude</p>  <p>Source : Schéma dessiné par l'auteur</p>
<p>Figure 187: La sixième façade d'étude</p>  <p>Source : cliché Manel Znidi décembre 2016</p>	<p>Figure 188: Interprétation de la sixième</p>  <p>Source : Schéma dessiné par l'auteur</p>

Source : Tableau dressé par l'auteur

L'habitat à fonction économique commerciale et à fonction de logement en étage (s) a suscité l'intérêt des sociologues. Les « immeubles familiaux de rapport »¹⁶¹ est une stratégie des commerçants aisés pour assurer la cohabitation familiale face à une évolution de la valeur marchande des terrains urbains. A Tataouine, la structure familiale reste marquée par la cohabitation de plusieurs ménages dans le cadre de la famille élargie sous la responsabilité du père ou du frère aîné. Néanmoins, une enquête plus ciblée est indispensable pour mesurer le rapport entre l'habitat à double fonctions évolutif verticalement et le degré de cohabitation dans la ville.

Il est à distinguer les « immeubles familiaux de rapport » et les immeubles privés à R-D-C commercial et à des étages de logement (fig.189 et fig.190). L'activité du bâtiment n'est pas seulement exploitée pour la construction de logement. Le bâtiment est également une activité spéculative. Des appartements et des dépôts commerciaux sont destinés à la location. L'espace commercial est exploité indépendamment de l'espace de logement. Ainsi, les rapports de voisinages des appartements sont des rapports de proximité et non pas des rapports familiaux.

Figure 189 : Extension verticalement de logements



Figure 190 : Immeubles en construction sur la route nationale



Source : clichés Manel Znidi décembre 2016

¹⁶¹ BELGUIDOUM S., 2005 : « Recompositions en cours et stratégies sociales : la ville ségréguée », pp.253-276 in CÔTE M. : *La ville et le désert : Le Bas-Sahara algérien*, Paris, Aix en Provence, Karthala-Iremam, 306p, p.184.

La façade principale de cette typologie d'habitat illustre l'ouverture de l'espace domestique sur l'espace public. Les fenêtres et les terrasses rompent avec la façade muette de l'habitat troglodyte. Il s'agit de deux morphologies architecturales distinctes. En revanche, elles sont structurellement similaires. Elles abritent chacune deux fonctions.

Pour conclure, l'urbanisation à Tataouine était fondée autour d'un espace commercial et améliorée à travers l'aménagement d'un réseau routier et quelques bâtiments à vocation administrative et de service. L'étalement urbain de cette ville est maintenu par l'extension de l'habitat. La pluriactivité des acteurs urbains (pouvoir central et population locale) explicite l'hétérogénéité architecturale. Le paysage urbain est en perpétuelle mutation. Il illustre la stratification des changements survenus.

L'activité commerciale est assimilée par la population locale. Cette évolution a influencé l'espace architectural domestique urbain. L'habitat à double fonction s'est propagé au environ des axes routiers qui régénèrent les anciennes routes commerciales. L'association d'une activité privée (logement) à une activité collective (commerce) a modifié le rapport entre l'habitat et l'espace public. La façade urbaine de l'habitat à double fonction est une interface architecturale ouverte sur la rue. Cette configuration architecturale est une forme de quête de modernité débouchant sur une constante recherche de commodité.

Chapitre6 : De la mobilité spatiale à la migration de travail

Les opportunités d'emploi salarié dans la ville présentent un nouveau complément de revenu pour les agriculteurs montagnards. Les formes de migration de travail vers les centres urbains ont remplacé les déplacements temporaires et saisonniers en fonction du calendrier agricole. La mobilité spatiale pour des fins économiques est une pratique séculaire chez les montagnards. En revanche, l'installation dans les villes d'arrivée a modifié la structure familiale et a ouvert la population sur d'autres modes d'habiter et de nouveaux rapports à l'habitat. Les usages et la symbolique de celui-ci ont changé.

Ce chapitre expose la relation entre la migration et l'espace architectural domestique. Il présente les évolutions de la dynamique migratoire et leur répercussions sur la structure familiale et son espace habité. Des entretiens et des analyses architecturaux à Tataouine et en dehors de la région ont été réalisés afin de répondre aux interrogations suivantes : la migration salariale a-t-elle reformulé les rapports à la maison familiale et à l'habitat ? Celui-ci inversement a-t-il un rôle dans les transformations locales liées aux modes d'habiter ?

6.1- Les évolutions structurelles et spatiales de l'émigration à Tataouine

Jusqu'à les années 1980, la migration n'était pas un choix individuel. Elle s'intégrait dans un système économique familial de type patriarcal. Le caractère aléatoire de l'activité agricole a fait que la recherche d'un complément de revenu non agricole est indispensable. La diversification des ressources était une stratégie économique répondue dans le djebel. La migration organisée est «une « source d'appoint économique »¹⁶². Dans son étude *agriculture et migration dans les stratégies productives des jbalia du Sud-est tunisien*, N. NASR présente un exemple de pluriactivité d'une famille élargie à Chenini (fig.191). Le père et deux de ses fils s'occupent des travaux agricoles. Ainsi, cinq chefs de ménages sont actifs à l'extérieur du village. Trois fils travaillent à Tunis. Le premier est un commerçant. Il envoie une somme de 150DT/ mois à son père. Les deux autres sont des vendeurs de journaux. Ils envoient un mandat mensuel de 300 DT. Et deux fils travaillent dans une usine à Paris. Ils envoient 400 DT/ mois. Le père gère tous les revenus et veille à répondre aux besoins de toute la famille pendant l'absence de certains chefs de ménages.

Figure 191: Exemple de famille élargie à plusieurs ménages



Source : NASR. N, 2004 ; p.255

¹⁶² NASR N., 2004 : « Agriculture et migration dans les stratégies productives des jbalia du Sud-est tunisien », pp.247-257 in PICOUET M., SGHAIER M., GENIN D., ABAAB A., GUILLAUME H., ELLOUMI M., *Environnement et sociétés rurales en mutation : approches alternatives*, 391p, p.248.

Pendant des années, le migrant est partagé entre la ville de travail et son village d'origine. Il s'absentait six mois ou un an. Il se logeait dans des hôtels pour célibataires : *oukala* dans la médina de Tunis et dans des studios ou des appartements en location à l'étranger. Ces habitats précaires sont partagés par des hommes de la même famille voir du même village. Durant leurs absences, les femmes et les enfants restent chez les beaux-parents. La règle était la cohabitation dans la demeure familiale. La famille composée et la famille transnationale sont des structures familiales qui caractérisent la population des villages montagnards.

Les déplacements en solitaire comme un palliatif au système de production ont changé de caractère. Le migrant fait venir sa femme et ses enfants dans la ville d'arrivée. L'exode rural vers Tunis et le regroupement familial vers les villes en France ont contribué à l'éclatement de la famille élargie et à la rupture en termes d'occupation de l'espace domestique familial. La famille nucléaire émerge comme une nouvelle structure familiale. Elle s'approprie un nouvel habitat. Les liens sanguins étant vivaces, ce noyau familial devient une structure d'accueil pour héberger un membre de la famille élargie venu à la recherche d'un travail ou pour poursuivre les études. La décohabitation est un fait de régénération de familles composées en dehors du village. Le nouveau ménage fondé à Tunis est « une institution sociale »¹⁶³ dans le domaine professionnel des montagnards. Cette solidarité a favorisé par ailleurs un regroupement dans le même quartier ou dans la même ville d'arrivée. Le sens familial et communautaire a joué un rôle pour la distribution dans l'espace migratoire. G. SIMON confirme que « chaque groupe régional possède en France ses propres structures de répartitions »¹⁶⁴.

L'espace migratoire a également évolué. A l'échelle nationale, Tunis n'est plus l'unique ville qui attire les montagnards. La création d'un pôle touristique dans les villes côtières (Zarzis et Monastir) a augmenté les offres d'emploi salariés dans les activités touristiques ainsi que dans les activités adjacentes à l'urbanisation touristique (le bâtiment, le transport, l'artisanat, le commerce, etc.). D'autre part, l'émigration vers l'étranger était dirigée vers la France. Tataouine est à l'origine un foyer migratoire des ouvriers,

¹⁶³ LOUIS A. (a), 1975, *op.cit.*, p.317.

¹⁶⁴ SIMON G., 1976 : L'espace migratoire des tunisiens en France, *Espace Géographique*, pp.115-120, p.119.

principalement vers Paris, Lyon et Marseille et secondairement vers Nice et Toulon. Ainsi, l'émigration de travail a progressé vers une migration d'affaires. A partir de la fin des années 1990, l'espace migratoire de la communauté rurale de Tataouine est ouvert sur l'autre côté de l'Atlantique (les Etats-Unis et Canada). Cette ouverture extra-européenne est une migration masculine, qui manque de données et d'informations.

6.2- Les retombés de la migration sur l'habitat

Dans son étude *Les effets des réseaux transnationaux sur l'économie locale et régionale à Tataouine (Sud-est tunisien)*, H. BOUBAKRI présente un exemple éloquent d'un investissement réalisé par un émigré originaire de Tataouine, qui a touché de près la construction et l'habitat. Le promoteur M.K. a monté en 1987 une première usine (la *novobris*) à Bir Lahmar. Il s'agit d'une briqueterie destinée dès le départ à satisfaire les besoins de tout le sud tunisien. Suite à la réussite de l'affaire, le promoteur a décidé de développer en 1994 une deuxième usine : la société de Brique Karoui. Le développement spectaculaire de l'affaire a permis au promoteur au milieu des années 1990 d'acheter trois autres usines de matériaux de construction dans la région. La proximité de ces usines a modifié les techniques de construction. A Bir Lahmar, une nouvelle maison construite en brique reproduit l'organisation spatiale de l'ancienne maison formée par des pièces en pierre et à toiture à voute en berceau, organisées en L autour d'une cour (fig.192). Cet éclectisme architectural témoigne l'influence de l'ancienne configuration spatiale sur l'organisation du nouvel espace domestique.

Figure 192 : Coexistence de deux modèles d'habitat



Source : Cliché Manel Znidi février 2014

L'habitat présente une valeur sociale et symbolique pour l'émigré. Afin de concrétiser sa réussite, il construit une maison ou ajoute des pièces à l'ancienne demeure familiale. Cette activité absorbe près de la moitié des investissements réalisés par les émigrés. Elle contribue à un phénomène dominant à Tataouine, qui ne cesse de se manifester : un engouement pour la pierre et pour la construction. Le bâti représente un secteur important pour les travailleurs émigrés, qui interviennent pour maintenir le rythme rapide d'urbanisation. Les émigrés aisés sont attirés par le centre urbain où ils construisent des logements individuels de type villa, occupé un à deux mois par an. Ces villas se caractérisent par un standing qui dépasse de loin la situation réelle de travailleurs salariés ou de petits commerçants. Aménagées sur des parcelles séparées et délimitées des quatre côtés par une clôture, la villa est entourée par un jardin, qui constitue l'espace de transition entre l'espace public et l'espace domestique privé. Il convient de poser la question suivante : cette villa représente-t-elle le modèle de l'habitat pavillonnaire en France¹⁶⁵ ?

Partant de la définition du Service de l'Aménagement de l'Urbanisme et de l'Environnement français « *le pavillon au sens strict se définit par une construction individuelle, un recul par rapport à la voie, un jardin à l'avant du bâtiment, la présence d'un terrain à l'arrière et l'absence de contraintes de mitoyenneté* »¹⁶⁶, les maisons pavillonnaires relevées à Tataouine présentent une organisation spatiale conforme à cette définition. Cependant, la question centrale n'est pas celle d'une conception architecturale, mais celle des usages et des pratiques spatiales donnant aux habitants la maîtrise de leur habitat. Ce dilemme a largement alimenté la réflexion sur l'habitat en France au début du XIXe siècle. Dans le contexte tunisien, la propagation de l'habitat pavillonnaire est plutôt un effet de perception spatiale qui valorise les espaces d'apparat. Les pièces réservées à l'accueil des invités sont nombreux. Dans cet exemple de villa (fig.193), 40°/° de la superficie bâtie (400m²) est aménagée en espaces de réception. Sur un terrain de 500 m² au quartier du Jasmin, cette villa est construite en deux étages. A l'entrée, un hall d'accueil

¹⁶⁵«L'habitat pavillonnaire représentait en 1988, 46°/° des maisons individuelles construites entre 1949 et 1967, 61°/° de celles construites entre 1968 et 1974 et 66°/° de celles réalisées entre 1975 et 1988 » in. RAYMOND H., HAUMONT N., G.DEZES M., HAUMONT A., 2014 : *L'habitat pavillonnaire*, L'Harmattan, Paris, 114p, p.2.

¹⁶⁶ DE MEYERE A., 2008 : Un confort de plus en plus important, in Les Cahiers de l'Oise, n°103, Service de l'Aménagement et de l'Environnement France, lien hypertexte : <http://www.oise.gouv.fr/content/download/13967/86481/file/Cahier%20n%C2%B0103%20-%20Le%20choix%20de%20l%E2%80%99habitat%20pavillonnaire.pdf>, p.2.

(fig.194) répartit la circulation au R-D-C. En face est aménagé un escalier menant vers l'étage (fig.195). A gauche est organisé dans un espace-ouvert (*open space*) d'une superficie de 100 m² (fig.196), un salon – un coin de détente avec une cheminée et une aire de jeux. A droite est aménagée une pièce séjour de 25m² rarement utilisée par les habitants. L'espace familial (séjour familial) est organisé à l'étage, ainsi que les trois chambres à coucher et une salle de bain. Les espaces de service (cuisine et salle d'eau) sont placés au R-D-C à côté du séjour.

Figure 193 : Vue extérieure de la villa



Source : Cliché Manel Znidi décembre 2016

Figure 195: Vue sur le hall d'entrée



Figure 194 : Vue sur l'escalier



Figure 196: Vue sur l'un des espaces de réception



Source : Clichés Manel Znidi décembre 2016

La multiplication de pièces augmente la superficie bâtie et entraîne une rupture d'échelle avec l'espace architectural troglodyte. En plus des changements d'usage et de pratique spatiale, il est à noter le bouleversement du rapport dedans/ dehors. Les ouvertures de la villa (portes, fenêtres, terrasses...) donnent sur le jardin qui entoure celle-ci. En revanche, les ouvertures de la maison troglodyte (portes de grottes et portes de pièces annexes) donnent sur la cour, espace tampon à l'intérieur de la maison. La première typologie illustre une configuration architecturale ouverte sur l'espace public. Tandis que la deuxième se caractérise par une organisation spatiale qui tourne le dos à l'espace villageois.

Outre la construction d'une villa, certains émigrés ont opté pour d'autres stratégies. Nous présentons dans ce qui suit des exemples révélateurs de familles originaires de Douiret et d'autre de Chenini, ainsi que les différents types d'habitats adoptés.

6.3- Immersion ethnographique et architecturale de trois exemples d'habitat à des habitants mobiles

En se basant sur l'observation et l'écoute actif, nous présentons la trajectoire migratoire de la famille, la biographie de la maison et la dénomination des espaces. Nous montrons par ailleurs l'organisation de l'espace domestique expliquée par les membres du ménage. Trois cas illustrent plus particulièrement l'influence de l'émigration sur l'espace habité et le rapport à la maison dans le village d'origine.

6.3.1- Une maison à cour et exode rural pendulaire à Douiret

Le samedi 22 mars 2014, pendant mon séjour terrain dans le village de Douiret, j'ai mené un entretien avec les membres de la famille A.. La discussion a commencé dans la rue avec le père. Assis sur une banquette en pierre adoucie à la cloison de la maison à l'ombre d'un olivier avec son fils, il m'a adressé la parole en disant « *bonjour ma fille* »¹⁶⁷. Il était environ dix heures du matin. Le soleil tapait fort. Je me suis mise à l'ombre et j'ai demandé un verre d'eau. Il m'a proposé de m'asseoir en attendant que son fils me

¹⁶⁷ Durant l'entretien semi-directif, la langue de la discussion est l'arabe, tout particulièrement le dialecte tunisien. La traduction du discours est réalisée par l'auteur.

ramène de l'eau. En parlant de tout et de rien, j'ai appris que le fils aîné travaille dans une ferme à Morneg à 18 km de Tunis. Il revient périodiquement à Douiret car sa femme et son fils habitent chez la belle-famille. En effet, la maison est cohabitée par une famille élargie dont l'un des chefs de ménages est actif en dehors du village. Le premier ménage est composé du père M., sa femme S., sa fille K. et son fils Y.. Le deuxième ménage est formé par le fils aîné R., sa femme M. et leur bébé A.. Le chef du premier ménage s'occupe aujourd'hui d'une parcelle d'arboriculture (figues et olives) en terrasse située à 1 km de la maison, vers le village troglodyte. Il a travaillé entre 1976 et 1999 à Tunis, « *j'ai fait tout type de métier ... je rentrais au village en été, pendant la saison de récolte* » dit-il. « *Maintenant, c'est mon fils qui part travailler à Tunis pour financer les études de sa sœur et son frère*¹⁶⁸ ». Le salaire de son fils aîné est un revenu non agricole permettant de soutenir ce foyer rural.

La famille habite une maison à cour, située en bordure de la piste goudronnée, menant d'un côté vers l'ancien village troglodyte et de l'autre vers la ville de Tataouine. La porte principale ne donne pas directement sur la rue. Elle s'ouvre sur une façade latérale (fig.197).

Figure 197: Vue de l'extérieur de la maison



Source : Cliché Manel Znidi février 2014

¹⁶⁸ La fille K. poursuit ses études universitaires à l'Institut supérieur des arts et des métiers à Tataouine. Y. poursuit ses études universitaires à l'Institut supérieur des études technologiques de Tataouine.

L'accès à la cour traverse d'abord un premier espace de transition entre l'espace villageois et l'espace domestique. Cet espace est occupé par un poulailler dédié à la consommation familiale et un local de dépôt d'outils agricoles manuels (hache, merlin ...) (fig.198). Ensuite, un deuxième espace à ciel ouvert : *houch* (fig.199) est aménagé. Celui-ci est le pivot d'articulation de toutes les pièces de la maison. Autour de la cour s'organise cinq pièces, une cuisine et une salle de bain.

Figure 198: Vue sur l'espace de transition



Figure 199 : Vue sur la cour



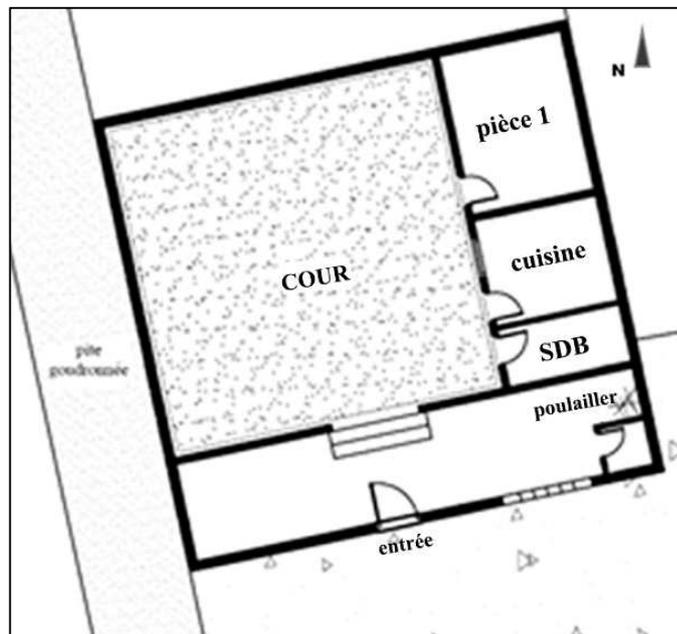
Source : Clichés Manel Znidi février 2014

Les travaux de construction sont réalisés par les membres masculins de cette famille. Ils sont prolongés dans le temps. Les étapes d'évolution de la maison étaient décrites par le père M. :

« L'Etat nous a vendu des terrains à prix pas cher. Chacun a construit une pièce, (dar). Après les travaux de construction ont évolué selon les conditions de chaque famille (...) au début (1985) j'avais une seule pièce. J'ai rajouté deux autres quand les enfants ont grandi (...) Et avant le mariage de R. on a construit deux autres pièces ».

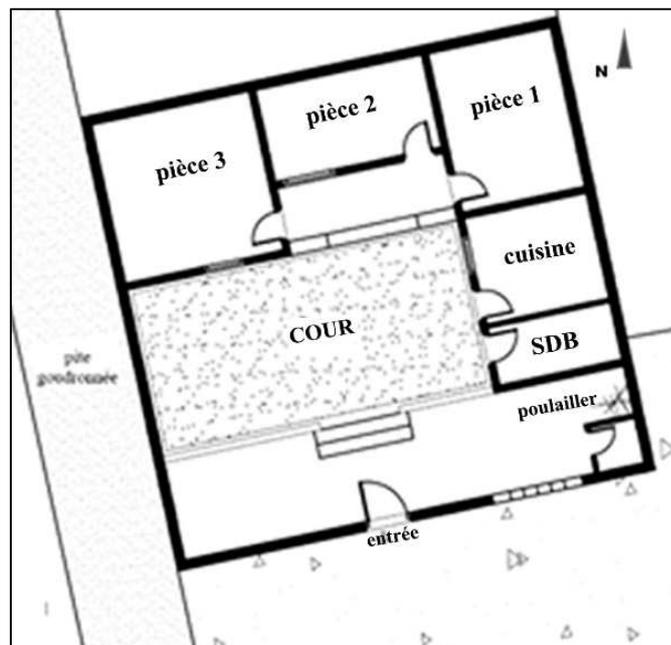
Les croquis ci-dessous synthétisent l'évolution spatiale de cette maison (fig.200, 201,202).

Figure 200 : Première phase de construction



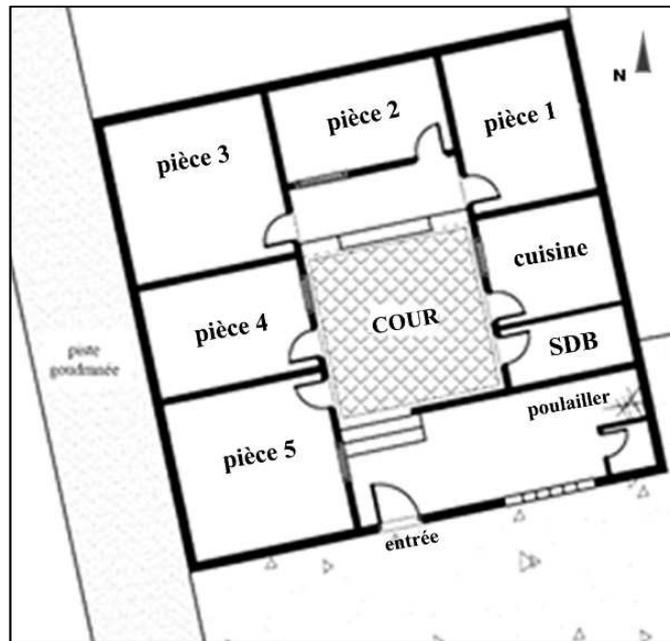
Source : Croquis dessiné par l'auteur

Figure 201: Deuxième phase de construction



Source : Croquis dessiné par l'auteur

Figure 202: Troisième phase de construction



Source : Croquis dessiné par l'auteur

En rentrant dans la maison, la discussion a été enchaînée avec la fille K. dans une pièce réservée aux invités : *sala* (fig.203). Celle-ci est une pièce de démonstration sociale. Elle est soigneusement décorée. Un meuble à télé, des canapés à tissu en paillettes, un décor de vases en verre, un tapis au sol et une table basse constituent sa garniture. Les affaires sont achetées au souk de Tataouine quelques mois avant le mariage du fils aîné. Après le repas, K. et sa belle-sœur M. m'ont proposé de s'installer dans la pièce familiale : *bit* (fig.204). Celle-ci est occupée également par une télé. Les trois canapés sont de décor simple. S. et sa belle-fille M. passent toute la journée dans cette pièce. K. et son frère Y.. les rejoignent quand ils n'ont pas cours. La pièce familiale est aussi la chambre à coucher du fils célibataire. Le canapé en face de la porte d'entrée est le lit de ce dernier. Les trois autres pièces en face de la porte d'entrée de la maison sont les chambres à coucher des parents, de la fille et enfin du fils aîné, sa femme ainsi que leur bébé. Elles sont nommées aux noms des occupants. Par exemple la chambre du fils aîné est désignée par *dar R.*

Figure 203: La pièce des invités



Figure 204 : La pièce familiale



Source : Clichés Manel Znidi février 2014

Les tâches ménagères sont partagées entre la mère S. et sa belle-fille M.. La première s'occupe de la préparation des repas pour tous les membres de la famille. Et la deuxième veille à la propreté et le rangement de la maison.

Cette maison rurale présente une continuité de la structure familiale « traditionnelle » déterminée par la cohabitation de la famille élargie. A l'image de la maison troglodyte, l'espace architectural évolue selon les besoins spatiaux des occupants. Néanmoins, la dissociation des fonctions autrefois aménagées toutes dans la grotte témoigne d'une évolution dans les pratiques spatiales. Les pièces sont réparties en pièces occupées la nuit (la pièce des parents, pièce de la fille, pièce du fils marié) utilisées comme chambres à coucher et en pièces occupées pendant la journée (la pièce familiale, la pièce des invités) utilisées pour diverses activités. La séparation des vocations divise l'espace architectural en deux catégories de pièces. En revanche, la pièce familiale demeure une pièce hybride. Elle abrite simultanément des fonctions de jour et une fonction de nuit. La multiplication des pièces dépend désormais du degré de spécialisation de l'espace architectural domestique. Cette pratique spatiale rompt avec le lien entre le nombre de grottes et le nombre de couples de la famille élargie.

6.3.2- D'une maison de la Société nationale immobilière de Tunisie à une maison pavillonnaire d'une famille émigrée originaire de Douiret

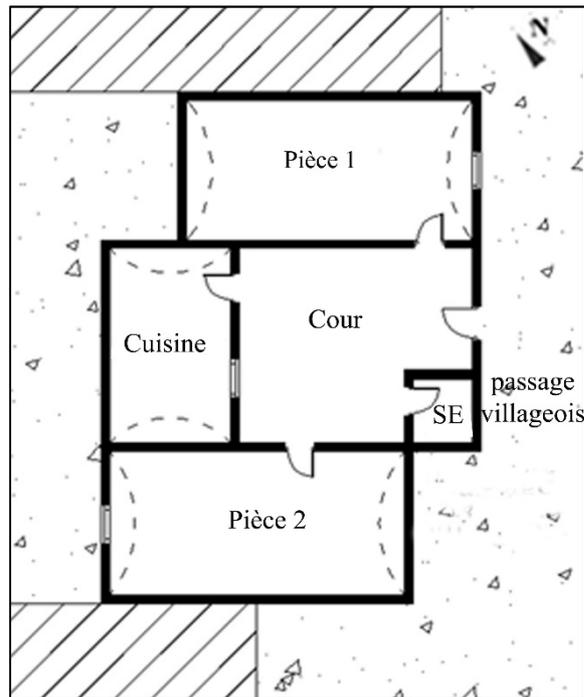
En parcourant le nouveau village de Douiret en février 2014, j'ai observé un véhicule tout terrain (immatriculé en France), stationné devant une maison rurale (fig.205). Celle-ci construite par la Société Nationale Immobilière tunisienne (SNIT) en 1979, a été achetée par B.. Elle est aménagée en deux pièces à voutes en berceau, une cuisine et une salle d'eau (fig. 206). A cette date, B. travaillait dans une usine à Paris. La maison était occupée par sa femme F., sa fille aînée H. et ses beaux-parents. Cette maison est aujourd'hui occupée par la sœur de B. et sa fille Y.. Elles s'approprient les espaces de services et la pièce 1.

Figure 205: La voiture stationnée devant la maison



Source : Cliché Manel Znidi février 2014

Figure 206: Plan de la maison de la SNIT –Echelle 1/200



Source : Relevé architectural dessiné par l'auteur

La trajectoire migratoire de B. s'inscrit dans une pratique migratoire familiale. Son père était un travailleur saisonnier dans le marché de gros à Tunis. Il a émigré vers Paris en 1972 pour travailler dans une usine. B. a rejoint son père en 1976. Ils ont vécu à trois, B., son père et son gendre dans un appartement en location. Durant l'interview, B. parle avec nostalgie de ses premières années dans la métropole française. Il affirme que la superficie réduite de l'appartement (S+1) n'a pas posé un frein pour accueillir temporairement un « cousin » venu du village. Deux ans après, le frère cadet M. et sa sœur K. les ont rejoints. Le père et ses deux fils ont déménagé dans un autre appartement (S+1) en location dans le douzième arrondissement de Paris. Quelques années plus tard, M. et son père sont rentrés, le premier à Tunis¹⁶⁹ et le deuxième à Douiret¹⁷⁰. B. se trouvait incapable de payer seul le loyer. Il a déménagé chez sa sœur K. dans l'ancien appartement. En 1983, la femme de B. le rejoint à Paris avec son fils L.. La fille aînée H. est restée chez

¹⁶⁹ En rentrant à Tunis, M. a travaillé avec ses deux oncles au marché de gros. Aujourd'hui, il est propriétaire d'un stand dans le marché. Il habite avec sa femme et ses quatre enfants à El Mourouj dans la banlieue sud de Tunis.

¹⁷⁰ En rentrant à Douiret, le père de B. a acheté une maison construite par la Société Nationale Immobilière tunisienne, où il vivait avec sa femme et sa fille.

les grands-parents. A cette date B. a déménagé dans un appartement (S+2) en location dans le seizième arrondissement de Paris. Il a acheté ensuite un appartement plus spacieux (S+3) dans la commune de Taverny à Val d'Oise, car la famille a grandi. Aujourd'hui, B. et sa femme habitent dans une maison pavillonnaire dans la même ville. La fille aînée H. et ses trois enfants ainsi que sa sœur F. habitent avec leurs parents. Le fils L. habite dans le treizième arrondissement avec sa femme et son fils. Et la fille Y. habite à Metz avec son mari et ses deux filles.

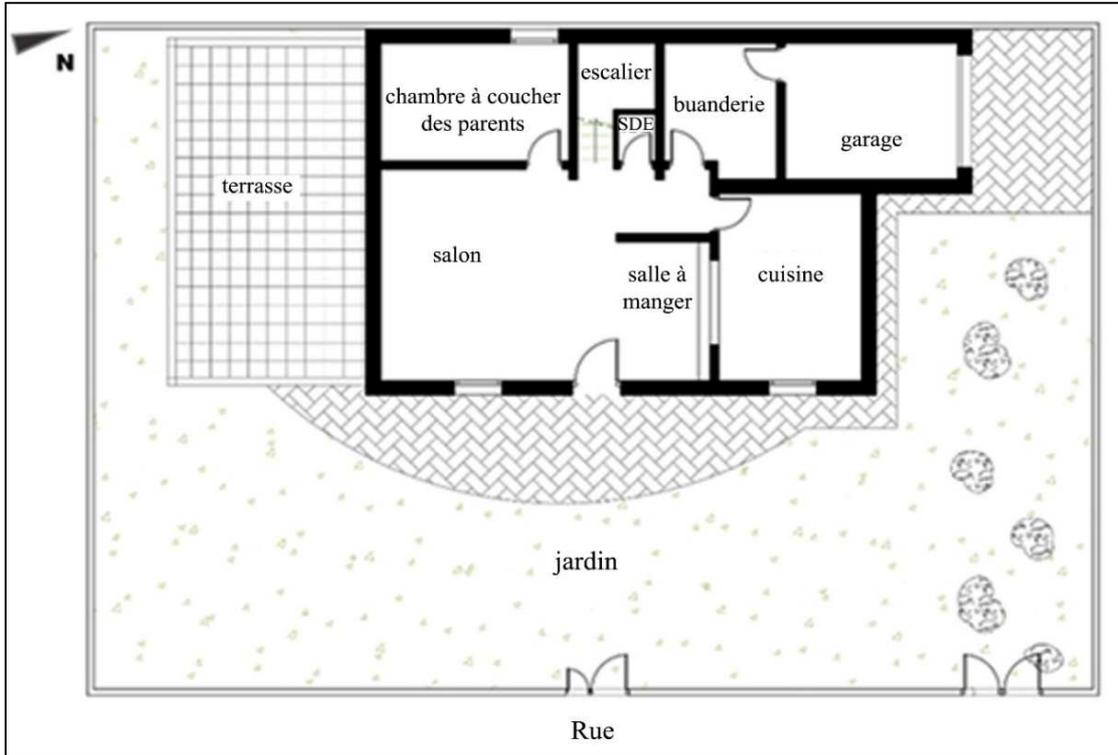
L'entretien a été poursuivi chez B. en France. Le samedi 12 Avril 2014, je lui ai rendu visite. Il habite dans une maison, entourée par un jardin et délimitée par une clôture (fig.207). Elle est organisée en deux étages. Au Rez-De-Chaussée sont aménagés le salon / salle à manger (les espaces jour), la chambre à coucher des parents (un espace nuit), ainsi que la cuisine, la salle d'eau, la buanderie, le garage (les espaces de service) (fig.208). L'étage est réservé aux chambres à coucher (espace nuit) et aux deux salles de bain (espace de service) (fig.209).

Figure 207: La maison de B. à Taverny



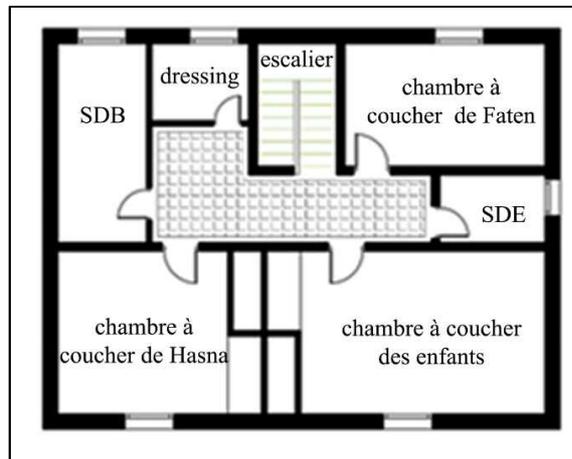
Source : Cliché Manel Znidi Avril 2014

Figure 208: Plan R-D-C de la maison pavillonnaire–Echelle 1/200



Source : Relevé architectural dessiné par l'auteur

Figure 209: Plan de l'étage de la maison pavillonnaire –Echelle 1/200



Source : Relevé architectural dessiné par l'auteur

Cette maison pavillonnaire est habitée par deux ménages d'une famille composée. Le premier ménage est formé par les parents et leur fille célibataire F. Le deuxième ménage est formé par leur fille aînée H., une veuve et ses trois enfants. Chaque ménage dispose

des revenus indépendants. B. est un retraité. H. a monté en 2005 son projet de pâtisserie dans le sixième arrondissement de Paris. Les espaces de service et les espaces jours sont partagés par les deux ménages. Les pratiques spatiales sont caractérisées par la spécialisation des pièces. Celles-ci sont des pièces monovalentes, aménagées pour abriter une seule vocation.

L'émigration a ouvert cette famille sur d'autres modes d'habiter (appartement, maison pavillonnaire). Néanmoins, Les nouvelles pratiques spatiales n'étaient pas transmises dans le village d'origine. Aucuns travaux de réaménagement ou d'extension n'étaient relevés dans la maison construite par la SNIT à Douiret. La deuxième pièce de cette maison est réservée aux séjours prolongées et périodiques de B. et sa femme dans le village. Leurs enfants depuis, leurs mariages n'ont pas visité Douiret.

6.3.3- D'une maison troglodyte à Chenini à une maison à patio d'une famille originaire de Chenini

Le séjour de terrain dans le village de Chenini en 2014, m'a permis de tisser des relations sociales avec certaines familles et de prendre contact avec des membres qui habitent en dehors du village. La maison troglodyte de la famille B. H. est aujourd'hui partiellement habitée (fig.210). Les trois grottes à gauche du vestibule d'entrée sont occupées par le frère cadet M. et sa famille conjugale. Sa sœur S. habitait aussi dans cette maison jusqu'à 2008. Après son mariage, elle a déménagé à Zarzis dans le gouvernorat de Médenine. La grotte délaissée, située à droite du vestibule d'entrée était autrefois occupée par son frère aîné B. sa femme et ses enfants. Ils habitent aujourd'hui à Tunis. Gardant ses coordonnées, j'ai organisé un rendez-vous avec B. durant mon séjour à Tunis en 2015.

Figure 210 : La maison troglodyte à Chenini



Source : Cliché Manel Znidi février 2014

L'entretien avec la famille B. H. à Tunis s'est déroulé le 15 mars 2015, un dimanche en présence du père B., sa femme S., ses quatre filles Z., M., H., L., son fils A., la grand-mère paternelle M. et le neveu N. récemment venu à Tunis. Quelques heures après, la fille aînée L. et son mari M. nous ont rejoints pour passer l'après-midi en famille.

La discussion a débuté avec B.. En 1982, il est venu seul laissant sa femme et ses enfants dans son village. S. et ses enfants habitaient la maison troglodyte familiale à Chenini. B. a travaillé dans la vente des journaux, « *c'est le métier des Cheninis* » dit-il. Il a partagé une chambre en location dans la médina de Tunis avec trois de ses cousins : *ouled 'ammi*. Il rentrait au *bled*¹⁷¹ une fois par an pendant la fête de l'*Aïd kabir*¹⁷².

¹⁷¹ Ce terme signifie le village d'origine.

¹⁷² En arabe cette fête est nommée *Aïd al idha*. C'est une fête musulmane. La fête du sacrifice d'un mouton.

En 1996, le père B. a acheté une maison à patio : *dar 'arbi* à deux étages, dans le quartier de Bab-lâssal à la médina de Tunis (fig.211). Il a fait venir sa femme et ses enfants. Ce déménagement est justifié par sa femme S. par la recherche de meilleures opportunités d'étude universitaire pour les filles.

Figure 211: Vue sur l'entrée de la maison à partir de la ruelle



Source : Cliché Manel Znidi
mars 2015

Deux ans après, la fille aînée s'est mariée avec M., l'un des cousins qui a partagé l'ancienne chambre avec B.. Aujourd'hui, ce dernier a monté sa propre entreprise de vente et de recyclage de journaux. Son fils et son gendre sont des salariés dans cette entreprise.

A partir de 1998, la maison est partagée par deux ménages. Dans le Rez-De-Chaussée habitent B., sa femme, ses quatre filles, son fils, la grand-mère et le neveu. L'étage est le logement du deuxième ménage. La fille aînée et son mari ont deux garçons et deux filles. L'entrée principale de la maison à partir de la ruelle donne sur un hall d'entrée : *wastia* (fig.212). A droite, un escalier mène à l'étage. En face une porte s'ouvre sur le patio (fig.213). Il est nommé *wast-adar* dans le dialecte tunisien dans le nord. En revanche, les occupants de cette maison le désignent par *houch* à l'image de l'espace à ciel ouvert de la maison troglodyte. Cette dénomination témoigne une continuité d'usage des termes relatifs à l'espace domestique troglodyte.

Figure 212 : Vue à partir du hall d'entrée



Source : Cliché Manel Znidi
mars 2015

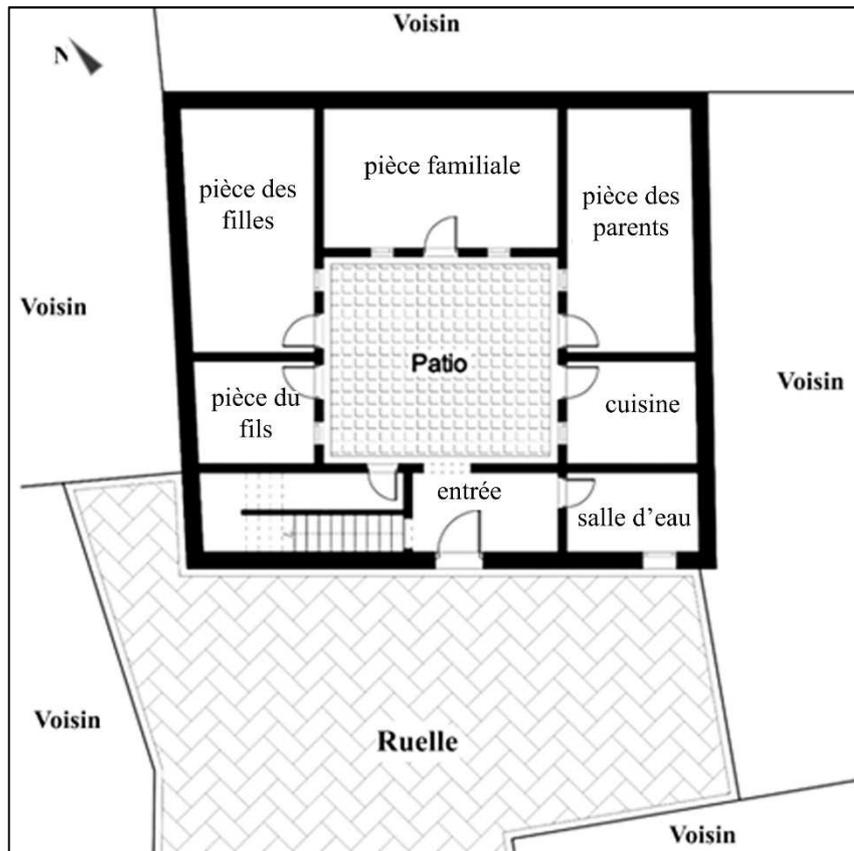
Figure 213 : Vue à partir du patio



Source : Cliché Manel Znidi mars 2015

Au Rez-De-Chaussée (fig.214), la pièce en face de la porte du patio, appelée *dar* ou parfois *bit* est une pièce polyvalente. En face de la porte d'entrée de cette pièce s'assoient toute la journée la femme S. et sa mère M. sur des peaux de moutons posées par terre, derrière une table basse et ronde en bois : *mida* (fig.215). Les étapes préparatrices du repas s'effectuent sur la *mida*. C'est également sur cette table que les filles posent le plateau de la théière et les verres de thé après le repas. S. passe dans la cuisine seulement pour mettre la marmite sur le feu. Quand il fait beau, les deux femmes s'installent dans le patio. A droite, à l'entrée de cette pièce, trois canapés sont aménagés en forme de U en face d'un meuble à télé. A la rentrée du travail, B. et son fils s'allongent chacun sur un canapé pour regarder la télé. Le troisième canapé est occupé par le neveu. Cette pièce familiale est également la chambre à coucher de la grand-mère et du neveu (fig.216). A l'image de la grotte polyvalente, la pièce familiale abrite des vocations multiples. Cette pièce a deux fonctions distinctes. Pendant la journée, elle est occupée par toute la famille et destinée à accueillir les invités. Le soir, elle est utilisée comme chambre à coucher des membres de la famille élargie venus du village.

Figure 214: Plan R-D-C– Echelle 1/200



Source : Relevé architectural dessiné par l'auteur

Figure 215: La pièce familiale aménagée la journée



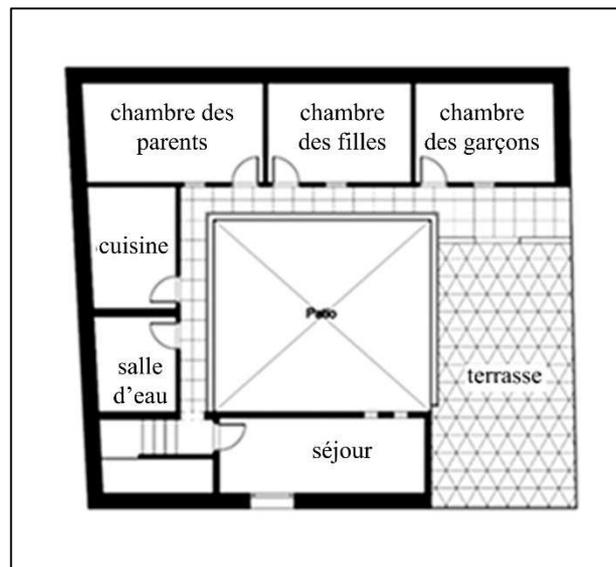
Figure 216: La pièce familiale aménagée la nuit



Source : Croquis dessinés par l'auteur

Contrairement à la maison troglodyte, les deux ménages ne partagent pas les espaces de service, principalement la cuisine. Ainsi, à l'étage (fig.217), toutes les pièces sont monovalentes. Tout autour d'une galerie de circulation sont aménagés trois chambres à coucher : *bit* : l'espace nuit, un séjour : *bit elkaada* : l'espace jour, une cuisine : *koujina* et une salle d'eau : *dwiryra* : les espaces de service. La spécialisation des pièces à l'étage rompt avec la pratique spatiale de la pièce polyvalente au R-D-C (fig.218 et fig.219).

Figure 217: Plan étage de la maison à patio – Echelle 1/200



Source : Relevé architectural dessiné par l'auteur

Figure 218: Répartition spatiales des vocations au R-D-C

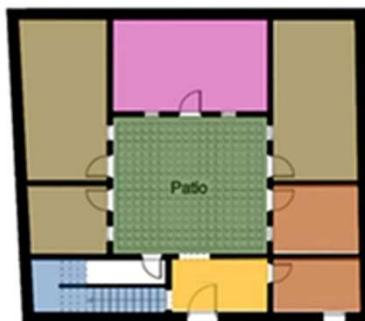
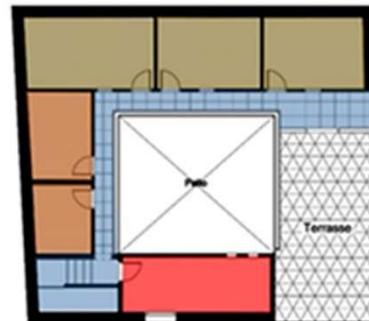


Figure 219: Répartition spatiales des vocations à l'étage



Source : Schémas dessinés par l'auteur



Ce cas d'étude montre une cohabitation par étage de logement de deux ménages ayant des liens de parentés. Le regroupement familial à Tunis après un exode rural pendulaire en solitaire a éclaté l'espace architectural domestique de la famille élargie. Désormais, B. est installé à Tunis avec les membres de sa famille conjugale. L'accueil des membres de la famille élargie (grand-mère et neveu) rend cette dernière une famille composée. La séparation des espaces de service prouve que les revenus des deux ménages sont gérés séparément. Le nouveau ménage crée par le mariage de la fille aînée rompt avec le concept de mariage dans la famille élargie. Ce contrat social a créé un nouveau ménage.

La grand-mère et sa fille ont vécu une longue période dans la maison troglodyte à Chenini. Mis à part leurs paroles nostalgiques en préférence à la grotte, celle-ci est « *fraîche l'été, chaude l'été* », elles ont gardé une pratique spatiale polyvalente de la pièce de vie.

En guise de conclusion, la cohabitation de deux ménages ayant des liens familiaux est une pratique qui caractérise les trois cas d'étude. Elle perpétue les pratiques spatiales dans l'ancienne maison troglodyte. Certes l'étude de trois cas de figure ne synthétise pas l'influence de nouvelles formes d'habitat occupé après l'exode rural ou la migration sur l'habitat à Tataouine. Mais elle relève certaines remarques. Dans le deuxième et le troisième cas d'étude, l'installation dans la ville d'arrivée a marqué une rupture spatiale avec l'espace domestique familial à Tataouine. Dans ces deux cas de figures, la migration n'avait aucune influence sur l'habitat local. Les anciennes pratiques spatiales de la grotte polyvalente sont parfois gardées par les émigrés et projetées dans un espace à configuration architecturale différente : la pièce familiale. En revanche, l'influence de l'exode rural pendulaire sur l'habitat est plus prononcée. Dans le premier cas de figure, la spécialisation des pièces de la maison à cour dans le village à Douiret affiche une pratique spatiale empruntée de l'habitat de ville.

Le regroupement familial et l'installation dans la ville d'arrivée ont brisé l'occupation de la maison familiale dans le village d'origine. Celle-ci est de plus en plus habitée par l'un des descendants avec sa famille nucléaire. D'autre part, le noyau familial installé dans la ville d'arrivée devient une structure sociale d'accueil des membres de la famille élargie. Ce noyau familial retranscrit une évolution familiale proche de celle dans le village de Tataouine. Parfois, le mariage de la fille entraîne l'élargissement de la famille. Celle-ci oscille entre une structure de famille composée et une structure de famille élargie.

L'ouverture sur de nouveaux modes d'habiter et de nouvelles configurations architecturales de l'habitat n'entraîne pas un changement systématique de l'habitat de montagne. Les retours aléatoires dans le village conduisent à un détachement par rapport à l'habitat de montagne. L'appropriation de l'espace habité est pratiquée dans la maison d'installation. Les anciennes pratiques spatiales sont parfois projetées dans un espace architectural à configuration spatiale autre que la maison troglodyte. L'influence de cette ouverture est plus remarquable dans le cas de migration rythmée et périodique. L'appropriation des espaces d'accueil et d'ostentation dans l'habitat reflète une recherche de démonstration sociale. D'autre part, la ville de Tataouine attire de plus en plus les émigrés. La construction d'une maison dans un milieu urbain symbolise leur réussite sociale.

Le changement du rapport au territoire, le phénomène d'urbanisation et l'évolution de la mobilité spatiale à des fins économiques sont des facteurs exogènes qui expliquent les bouleversements dans l'occupation de l'espace et dans les formes de l'habitat.

La montée du pouvoir central dans la gestion du territoire a standardisé les systèmes de production. La généralisation de l'agriculture a provoqué un déséquilibre entre deux modes de vie complémentaires et a amené à la décadence des montagnards. La configuration spatiale de l'ancien village montagnard est altérée. Dépourvu de son-arrière-pays, ce village se réduit à un village de crête, caractérisé par un habitat rural fixe. Le passage d'un système d'agriculture vivrière à un système d'agriculture commerciale a provoqué un changement fonctionnel de l'espace architectural domestique et un changement structurel de l'espace habité. La fonction économique de stockage du surplus des récoltes agricoles est écartée. Les pièces voutées du grenier collectif ou du grenier familial tombent en ruine. Ainsi le pôle montagnard comme centre d'échange local est remplacé par un noyau commercial régional, aménagé dans la plaine.

La sédentarisation autour de ce noyau commercial est une nouvelle forme d'habiter. Une autre organisation spatiale s'est mise en place sous l'effet de l'urbanisation. L'injection de la fonction de service public, le développement de salariat, l'extension de la route et l'essor de l'activité commerciale ont diversifié le cadre bâti. L'habitat urbain est tantôt un espace architectural uniquement de logement. Tantôt, il est aménagé en double fonctions (économique et logement). Il est ouvert sur la rue. Cette configuration architecturale symbolise la modernisation de l'habitat.

L'activité agricole isolée est insuffisante pour maintenir les montagnards. Ils ont cherché un complément de revenu non agricole en dehors du village de crête. Les évolutions des stratégies migratoires par l'installation dans les villes de travail a éclaté l'espace domestique familial. Les rapports de voisinage familiaux disparaissent. Les nouvelles pratiques spatiales sont parfois répercutées sur les usages de l'espace domestique à Tataouine.

**Troisième partie : Persévérance ou abandon de
l'habitat troglodyte à Douiret et Chenini –
Tataouine**

Aujourd'hui, c'est Douiret et Chenini du XXI^e siècle qui se livrent à nous. Leurs origines se perdent dans les traditions orales mythiques sur les fondateurs. Ces villages ne cessent de se transformer au fil du temps. Ils présentent chacun une morphologie d'évolution distincte. Dépourvus de leur arrière-pays, ces deux villages sont devenus des *villages dortoirs*. Ils sont directement reliés à la ville de Tataouine, aux villes côtières et à l'étranger. L'aménagement de la route menant vers le chef-lieu du gouvernorat, le raccordement aux différentes commodités, à savoir l'eau potable et l'électricité, l'installation des paraboles de la télévision satellitaire et la scolarisation des enfants ouvrent la population des *jebaliya* sur de nouveaux modes de vie. Ces transformations interrogent directement les formes d'habiter.

L'étude de l'espace habité à partir du concept d'appropriation est appréhendée à travers plusieurs niveaux, notamment sémiologique (la disposition des objets dans l'espace) et sémantique (le déroulement des activités dans l'espace). Le concept d'appropriation de l'espace domestique a été forgé et développé dans l'ouvrage *l'habitat pavillonnaire*¹⁷³. Dans cette perspective de recherche, X. TYSSSEN aborde les manières d'habiter dans le Sahel tunisien. Il étudie l'organisation interne de l'espace domestique par une description de l'emplacement du mobilier, ainsi que le rapport quotidien à l'espace vécu et les différents usages spatiaux. L'étude du marquage matériel de l'espace domestique et les pratiques spatiales engendrées est élaborée sous la contrainte d'une appropriation d'un espace domestique en transformation, à l'image de l'habitat troglodyte à Tataouine.

On tentera dans cette partie d'éclairer en premier lieu les dynamiques territoriales à Douiret et à Chenini. Nous présentons par ailleurs, l'état actuel de l'habitat troglodyte et un essai de classification typologique des nouvelles formes de bâti. Ensuite, nous étudions les recompositions qui affectent l'habitat troglodyte. Il s'agit de voir, en d'autres termes la manière dont l'urbanisation s'inscrit dans les pratiques d'habiter et d'identifier les formes de réajustement de l'habitat. A partir d'une sélection de maisons visitées lors des séjours terrain, nous exposons les différentes manières d'habiter aujourd'hui. L'observation, l'écoute active et l'entretien semi-directif sont les outils utilisés pour illustrer d'une part,

¹⁷³ RAYMOND H., HAUMONT N., G.DEZES M., HAUMONT A., 2014, *op.cit.*

l'organisation interne de l'espace domestique, la disposition des objets (l'aspect matériel de l'appropriation) et d'autre part le déroulement des activités quotidiennes dans l'espace vécu (l'aspect pratique de l'appropriation). Enfin, nous accordons une attention particulière aux projets de réaménagement des grottes pour un nouvel usage touristique.

Chapitre7 : Douiret entre ancien et nouveau village

Le village de Douiret est situé au sud de Tataouine à 20 km du chef-lieu du gouvernorat. Avant la réforme constitutionnelle, il relevait de la délégation de Tataouine sud et formait un secteur non communal du gouvernorat. Depuis 2015, ce village fait partie de la commune de Chenini-Douiret.

La fondation de Douiret remonte dans la tradition orale au XVI^e siècle quand un marabout, nommé Douib Ben Kenana « venu de l'Ouest vers l'Est »¹⁷⁴ est installé chez les Béni Maaguel. Une autre version présentée par A. ZAIED proclame que les Douirets sont les descendants d'un marabout venu du Maroc. Installé d'abord à Tunis, il était désigné pour calmer les contestations des tribus du sud. Il a commencé par les Béni Maaguel, où il s'est attaché définitivement par la voie de mariage. Pour se constituer un territoire le récit de fondation prétend que ce marabout demande à la tribu locale de lui attribuer la surface que peut couvrir une peau de chameau. Il découpa celle-ci en très fines lanières et délimita des terres de la montagne jusqu'à Oued Jamma¹⁷⁵. Cette légende paraît peu plausible. La volonté de se forger une ascendance arabe correspond à un besoin d'atteindre un statut de l'Arabe, « élément dominant devenu maître incontournable »¹⁷⁶.

Les vestiges architecturaux de l'ancien pôle montagnard témoignent d'un passé fleurissant. Ce village troglodyte est aujourd'hui complètement déserté. Un nouveau village est aménagé à 2 km au pied de la montagne. Il est caractérisé par une autre logique d'organisation spatiale et un nouvel espace architectural domestique. Nous présentons à travers ce chapitre la dynamique territoriale de la « descente » des douirets vers les piémonts. Nous interrogeons par ailleurs les nouvelles pratiques spatiales dans les différentes formes d'habitat.

¹⁷⁴ LOUIS A. : Douiret, in Encyclopédie berbère, 17/*Douiret-Eropaei*, lien hypertexte : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2088>.

¹⁷⁵ Ce récit légendaire rappelle curieusement le récit de fondation de Carthage par la reine Didon. Fuyant le roi de Tyr, elle s'est installée dans l'actuelle Tunisie et a fondé la cité punique.

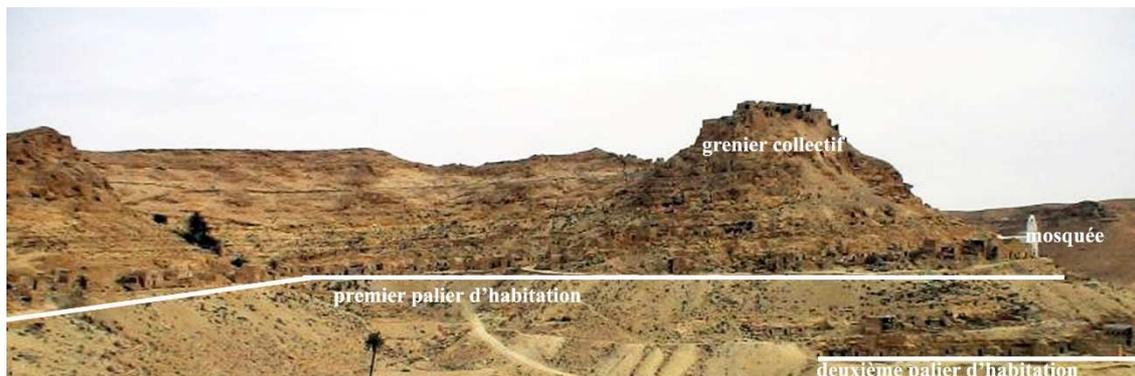
¹⁷⁶ ZAIED A., 1992, *op. cit.*, p.51.

7.1- Evolutions spatio-temporelle de Douiret

7.1.1- L'ancien pôle montagnard

Le pôle montagnard de Douiret, appelé *Douiret-bled* est caractérisé par une organisation spatiale étendue. Les rangées de maisons troglodytes se développent sur une distance de 2 km correspondant à la longueur d'une couche tendre ayant une hauteur variable entre 2m et 2,3m permettant de creuser une grotte à l'échelle humaine. Ce palier principal d'habitat est annexé par un deuxième palier plus réduit, situé au-dessous de la mosquée semi-troglodyte. Les grottes sont orientées plein sud, sud-est ou plein est. Les cinq appels à la prière par jour s'entendent dans l'ancien village. La mosquée est toujours utilisée contrairement au grenier collectif. Les pièces voûtées de stockages sont tombées en ruine (fig.220).

Figure 220 : Vue d'ensemble de *Douiret- bled*



Source : Cliché Manel Znidi février 2014

Lors des premières enquêtes de terrain, en 2014, une seule famille,- une veuve et ses deux filles-, habitait encore une maison troglodyte. Les filles ont quitté la maison après le décès de leur mère. A notre retour, en 2016, *Douiret-bled* était un village fantôme. La situation des maisons troglodytes, déjà inhabitées en 2014, s'était amplement dégradée. Le bilan de l'état architectural des maisons troglodytes s'établit ainsi : (tab.14).

Tableau 14: Données statistiques des caractéristiques architecturales des maisons troglodytes à Douiret

Nombre total de maisons troglodytes : 327	Figure 221 : Maisons troglodytes complètement en ruine 186 maisons (56,8°/°)	Figure 222 : Maisons troglodytes dégradées 126 maisons (38,5°/°)	Figure 223 : Maisons troglodytes non dégradées 15 maisons (4,6°/°)
Source : Clichés Manel Znidi 2016			

Source : Tableau dressé par l'auteur

En 1972, le gouvernement tunisien a fondé un nouveau village (AR : *Douiret al jadida*) dans la vallée (fig.224). L'occupation spatiale de ce nouveau village s'est faite en deux temps. Durant une première phase, elle a été impulsée par les autorités étatiques. Durant la seconde, au contraire, elle a surtout été le fait des habitants.

Figure 224: Mouvement de descente du pôle montagnard vers la vallée à Douiret



Source : Carte interprétée par l'auteur - Fond de carte : Google Earth

7.1.2- Le nouveau village de Douiret

Une mosquée, une poste, un dispensaire, une maison des jeunes, inoccupée, et un marché ont été construits par les pouvoirs publics (fig.225), ainsi qu'une école primaire un peu en retrait, sur la route menant au village de montagne. L'ensemble de ces bâtiments officiels constitue le centre artificiel du nouveau village.

Figure 225 : Le centre du nouveau village de Douiret



Source : Cliché Manel Znidi 2014

Durant la même période, le réseau électrique et l'alimentation en eau ont été installés. L'aménagement des poteaux électriques et la distribution de l'électricité sont réalisés par la société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) district de Tataouine¹⁷⁷. Les fils électriques alimentent les bâtiments publics comme les maisons individuelles. Ils sont aménagés à partir d'un tableau électrique situé derrière le marché, protégé par un local spécifique. La desserte en eau potable est la mission de la société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONED) district de Tataouine¹⁷⁸. Les tuyaux organisés à partir

¹⁷⁷ Son siège est localisé à la cité Tahrir dans la ville de Tataouine, placé en bordure de la route nationale RN19, à l'entrée de la ville.

¹⁷⁸ Son siège est situé à Béni Mhira en dehors de Foum-Tataouine.

du château d'eau aménagé dans la vallée à proximité de la maison des jeunes, alimentent tout le village. Aucun réseau d'assainissement n'est aménagé. Ainsi, la couverture en réseau de communication (téléphone et internet) est faible. Le plan initial d'occupation des sols a été conçu par le bureau régional de l'équipement de Tataouine. Il a été établi suivant des logiques d'organisation spatiale autre que celle du village troglodyte.

7.1.2.1- Le nouveau village de Douiret au croisement de deux routes

Le centre artificiel du nouveau village a été conçu à l'intersection de deux pistes routières. La première en bordure de ce village, part du village de montagne et prend la direction de Ksar Ouled Debbab pour rejoindre la ville de Tataouine. Cette piste a été goudronnée en 1995. La deuxième piste, transformée en route à la même année, traverse le village. Passant par Ksar Aissa, elle rejoint le village de Chenini. Tout autour de ce centre, quatre quartiers de logement ont été aménagés (fig.226).

Figure 226 : Organisation spatiale du nouveau village de Douiret



Les équipements collectifs

- marché
- poste
- dispensaire
- mosquée
- maison des jeunes
- école primaire

Les quartiers de logement

- premier quartier
- deuxième quartier
- troisième quartier
- quatrième quartier
- Les maisons individuelles isolées

Source : Carte interprétée par l'auteur – Fond de carte Google Earth

De point de vue chronologique, les trois quartiers, appelés localement *hay*¹⁷⁹ et présentés par l'administration tunisienne sous le terme *maleji*¹⁸⁰ sont les plus anciens. Ils sont constitués de maisons, appelées *bit hakim*¹⁸¹ construites par la Société nationale immobilière tunisienne (SNIT) du sud. Le premier quartier à gauche de la route menant

¹⁷⁹ Ce terme signifie en arabe la cité.

¹⁸⁰ Ce terme signifie en arabe l'endroit où on se réfugie. Il est utilisé par les autorités de l'Etat pour désigner les nouveaux quartiers : *maleji* (pluriel), *meljea* (singulier).

¹⁸¹ Ce terme signifie en arabe le juge. Il est utilisé par la population locale pour désigner le gouvernement.

vers la ville de Tataouine, est un alignement longitudinal de quatre bandes de logement et une cinquième bande à l'horizontal. Ces bandes sont séparées par des pistes non goudronnées. Le deuxième quartier est situé en bordure de la route menant vers le village de Chenini. Il est aménagé en quatre bandes longitudinales de logements, séparées également par des pistes non goudronnées. Le troisième quartier est séparé du deuxième par une piste longitudinale partant de la route menant vers Chenini. Il est aménagé en quatre groupements de logements organisés en $\frac{1}{4}$ de cercle, traversés par plusieurs pistes. Le quatrième quartier est plus récent. Il est aménagé en terrains constructibles vendus à la population locale. De part et d'autre de la route en direction du village de montagne, des maisons individuelles ont été construites. Les propriétaires seuls ou accompagnés par des maçons spécialisés mènent les travaux de construction. En cours du chantier ou après son achèvement, ils demandent le permis de construire auprès de la direction régionale de l'équipement de Tataouine, afin d'enchaîner avec les demandes de raccordement à l'électricité et à l'eau potable auprès des services concernés. Un peu partout à la périphérie des quartiers, des maisons individuelles sont aménagées ou en cour de construction. L'habitat se développe en fonction des besoins en logement de la population locale en dehors d'un plan d'aménagement rural conçu par les techniciens de l'administration. Le nouveau Douiret est un chantier inachevé. Les travaux de construction d'une maison peuvent se prolonger durant plusieurs années. Des briques rouges, des tas de gravier et du sable et parfois quelques sacs de ciment, enveloppés dans une bâche sont déposés sur place en attendant l'enchaînement des travaux.

7.2- Les nouvelles logiques de l'organisation de l'habitat

7.2.1- De l'organisation en rangée à l'organisation en quartier

La logique spatiale de quartier substitue à la logique lignagère du village de montagne. Le quartier anonyme organisé par des bandes de maisons remplace la rangée de maisons troglodytes ayant le nom du chef du groupe. Les habitants du nouveau village sont les anciens *jebaliya* de *Douiret-bled*. Ils appartiennent tous au même groupe humain. En revanche, les rapports familiaux ont été estompés lors des opérations de vente des maisons de la SNIT. Chaque chef de ménage qui partageait autrefois une maison troglodyte avec les membres de sa famille élargie, avait droit d'acheter un *bit hakim*. Il s'inscrit sur une

liste d'attente et un fonctionnaire de l'Etat affilié au ministère de l'intérieur, appelé le '*omda*' du village lui attribue un ticket numéroté. Quand les travaux de construction d'un quartier de maisons sont achevés, ce fonctionnaire donne successivement la clé aux acheteurs. Ces derniers payent sur une durée de trente-cinq ans une somme de 25dt/mois. Les rapports de voisinage dans le nouveau village sont déterminés par la chronologie d'occupation de l'espace domestique. Les départs d'exode rural et d'émigration qui caractérisent le village ont parfois amplifié la disparité des rapports familiaux lors des achats de ces maisons.

Chaque bande de maison est constituée par des logements mitoyens. Ils sont identiques et à accès indépendant (fig.227). Les opérations de revente ont également modifié les propriétaires de certaines maisons.

Figure 227: Une bande de maison construite par la Société nationale immobilière tunisienne



Source : Cliché Manel Znidi février 2014

7.2.2- *La parcelle d'habitation*

La maison individuelle est une autre forme d'organisation de l'espace domestique dans le nouveau village de Douiret. Cette configuration spatiale est caractérisée par un habitat construit sur un terrain isolé. En dehors des terrains constructibles du quatrième quartier de logement, les autres terrains sont occupés spontanément. Etant donné qu'ils sont la propriété de l'Etat, les pouvoirs publics interviennent pour régler la situation

foncière et accorder la propriété privée au bénéficiaire du terrain. La procédure de possession passe par un acte notarié. Ce dernier admet la qualité d'ayant-droit à l'occupant sur la base de deux témoins, qui confirment l'état d'occupation du terrain en question. Cet acte notarié est disposé au Tribunal immobilier à la cité Tahrir dans la ville de Tataouine, afin d'obtenir une réquisition d'immatriculation.

A la périphérie, la densité d'occupation du sol est faible. Les espaces libres à proximité de la maison sont de temps en temps équipés de tentes démontables (fig.228). Celles-ci, construites en troncs d'olives et couvertes de branchages abritent le bétail, principalement de moutons et de chèvres.

Figure 228 : Espace démontable à proximité d'une maison individuelle



Source : Cliché Manel Znidi décembre 2016

7.3- Essai de classification typologique des nouveaux habitats et exploration des manières d'habiter

Il est à distinguer l'espace architectural domestique aménagé par les autorités étatiques et l'habitat construit par les propriétaires (tab.15). La morphologie architecturale de chaque catégorie est différente. Nous présentons dans ce paragraphe leurs caractéristiques et un exemple de pratiques spatiales de chaque configuration architecturale sur la base des enquêtes de terrain.

Tableau 15 : Données statistiques des nouvelles morphologies architecturales de l'habitat dans le nouveau village de Douiret

Nombre total de maisons construites : 548	Figure 229 : Maisons construites par la SNIT 300 maisons (54,7°/°)	Maisons construites par les Propriétaires 284 maisons (45,2°/°) Figure 230 : Maisons à cour Figure 231 : Maisons à clôture 219 maisons (39,9°/°) 29 maisons (5,2°/°)	
Source : Clichés Manel Znidi 2014			

Source : Tableau dressé par l'auteur

7.3.1- Les maisons de la Société nationale immobilière tunisienne

Le *bit-hakim* des quartiers *maleji* sont le fruit de la volonté politique dite « moderniste » de l'Etat tunisien. Creuser dans la roche pour se loger est qualifié un acte primitif. La maison construite par les nouveaux matériaux est un logement contemporain. Chaque maison est formée par trois pièces à voûte en berceau. La configuration architecturale de ces pièces présente un phénomène d'éclectisme. La technique de voûte en berceau a été utilisée pour les pièces à vocation de stockage, tel que les pièces du grenier collectif. Dans cet habitat, elle est utilisée pour les pièces à vocation de logement. Néanmoins, cette technique s'intègre parfaitement dans le milieu aride. La toiture en voûte réduit la surface exposée au soleil pendant la journée. Elle rend l'espace tempéré à l'intérieur. Les trois pièces sont organisées en forme de U autour d'un espace à ciel ouvert. Elles sont occupées par des fenêtres ouvertes directement sur l'espace villageois.

Dans l'exemple d'étude (fig232), une quatrième pièce a été rajoutée (fig.233). Cette maison est occupée en 2014 par deux ménages. Les deux fils mariés de M. O., -le propriétaire de la maison-, occupent chacun avec sa famille conjugale une pièce à voûte. Le premier ménage est composé du fils aîné, sa femme et son fils. Le chef de ce ménage est l'imam de la mosquée du village. Il est un fonctionnaire de l'Etat, affilié au ministère des affaires religieuses. Sa femme est une femme au foyer. Son fils est âgé de deux ans.

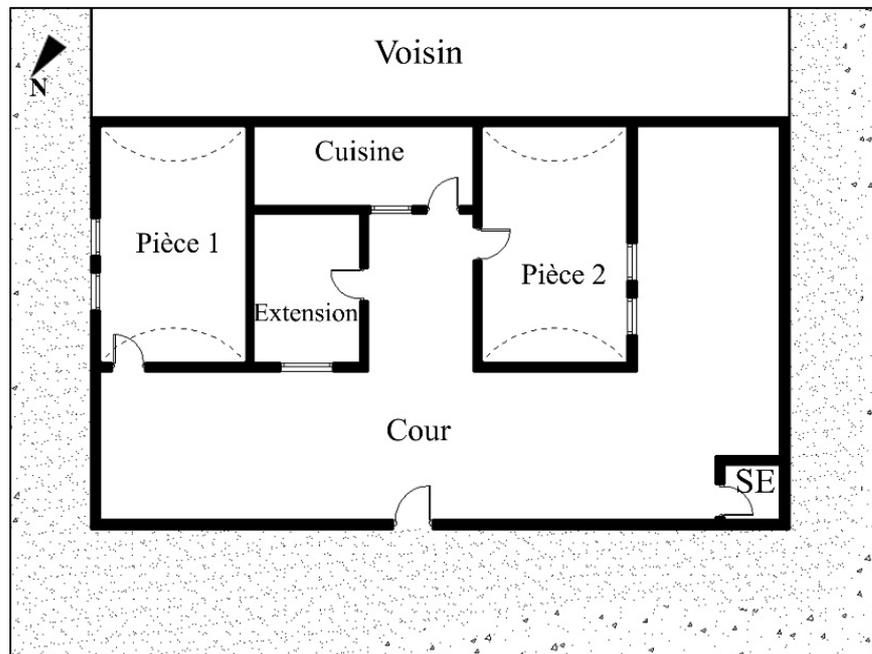
Le deuxième ménage est formé par le fils cadet, un fonctionnaire à la poste et sa femme. Celle-ci est également une femme au foyer. Elle est la cousine maternelle de la belle-sœur. La pièce 1 et la pièce 2 sont des pièces polyvalentes. Equipées par des matelas déposés par terre et une table à télé, elles sont des espaces de séjour pendant la journée. Au fond de la pièce, un grand lit et une armoire en bois constituent la garniture de la chambre à coucher du couple. La pièce 3 est une cuisine. Les pièces de service (cuisine et salle d'eau) sont partagées par les deux ménages. Les deux femmes préparent ensemble les repas pour toute la famille. La pièce 4 est occupée temporairement par le père, la mère et la sœur des deux frères durant leurs séjours réguliers dans le village. Le propriétaire de cette maison est un enseignant retraité de l'école primaire du village depuis 2006. Il a déménagé avec sa femme en 2009 dans une maison en location à Tunis dans le faubourg de Bab Saadoun. Ils ont accompagné leur fille après son départ à Tunis pour poursuivre ses études universitaires en médecine.

Figure 232 : Une maison de la Société nationale immobilière tunisienne vue de l'extérieur



Source : Cliché Manel Znidi février 2014

Figure 233: Plan de la maison de la Société nationale immobilière tunisienne – Echelle 1/200



Source : Relevé architectural réalisé par l'auteur

La cour de cette maison (fig.234), contrairement à la cour de la maison troglodyte est rarement utilisée par les deux femmes. Cet espace n'accueille aucune fonction domestique. Les femmes ne préparent pas les provisions annuelles de semoule ou d'huile d'olive. Les produits alimentaires des deux ménages sont achetés du marché du village. Tout autre produit d'équipement de la maison ou d'équipement de personne sont achetés du centre commercial (*souk Libya*) de la ville de Tataouine. D'autre part, la contrainte climatique pose un frein devant l'usage quotidien de cet espace à ciel ouvert, qui «*contrairement au houch, la cour est longtemps ensoleillée ... il fait toujours chaud dans la cour*»¹⁸². En effet, les maisons troglodytes ont été exposées en plein sud, en sud-est ou en sud-ouest. Le *houch* a été ensoleillé la première moitié de la journée. L'après-midi, celui-ci a été à l'ombre grâce au relief de la montagne. Contrairement à la maison de la SNIT, la cour reçoit le soleil aux alentours de midi. Le revêtement en ciment emmagasine la chaleur et augmente les températures ambiantes dans cet espace.

¹⁸²D'après les paroles de la femme du fils aîné. La langue utilisée durant l'entretien est l'arabe, tout particulièrement le dialecte tunisien. La traduction est faite par l'auteur.

Figure 234: Vue à partir de la cour



Source : Cliché Manel Znidi février 2014

Sur un total de trois-cents maisons construites par la SNIT, seulement quatre maisons présentent une extension architecturale. Une pièce attachée ou détachée des autres pièces existantes, a été aménagée dans la cour. La technique de voûte en berceau limite toute extension spatiale en hauteur. D'autre part, la superficie réduite de la cour enclave toute évolution horizontale de cet d'habitat.

7.3.2- *Les maisons à cour*

Les premières constructions de logement par les propriétaires ont été des maisons à cour. Les pièces d'habitation sont aménagées autour d'un espace à ciel ouvert. Au début, une ou deux pièces sont construites. L'enceinte du terrain est délimitée par des pierres disposées à sec. Au fil du temps, en fonction de la démographie familiale et des ressources économiques, d'autres pièces sont aménagées. L'absence de plan initial produit une organisation spatiale aléatoire. La configuration architecturale de la maison à cour est dynamique. Elle est conçue dès le départ comme non achevée. Cette caractéristique rappelle les spécificités de l'habitat troglodyte. Les contraintes naturelles et l'évolution des techniques de construction ont distingué les deux morphologies architecturales. La maison

à cour est une architecture domestique construite tantôt avec la pierre récupérée sur le site, tantôt avec la brique rouge fabriquée dans l'usine de la région. Le ciment et le fer sont également utilisés. Ces matériaux ont intervenu pour augmenter la superficie des pièces d'habitation et aménager des vastes dalles plates. La largeur des pièces dépasse les 2.5m, autrefois imposés par le système de toiture en voûte.

Une fois tout l'espace libre de la cour est occupé. La construction d'autres pièces n'est plus possible. L'extension architecturale de la maison à cour est à l'origine horizontale. En revanche, la construction en étage a été parfois envisagée. La photo ci-dessous (fig.235) montre un escalier aménagé dans la cour auprès de la porte d'entrée. En 2014, la terrasse à l'étage n'était pas utilisée. En 2016, les travaux de construction n'avaient pas encore démarré. Dans cette architecture domestique, une extension ne se fait pas selon un projet prédéfini, mais selon les opportunités du moment. Cet espace évolue lentement dans le temps.

Figure 235 : L'aménagement d'escalier dans la cour



Source : Cliché Manel Znidi février 2014

Les façades extérieures sont équipées de fenêtres (fig.236). Elles illustrent une nouvelle pratique spatiale. La maison à cour s'ouvre sur l'espace villageois. En revanche, les persiennes souvent en bois sont constamment fermées. Les habitants expliquent ce fait par les fortes chaleurs, les vents de sable et les averses. Durant nos séjours terrains pendant

des saisons différentes on a assisté à quelques jours printaniers. Les fenêtres demeurent fermées. La conception personnalisée de l'habitat n'est pas conforme ni avec les contraintes climatiques ni avec les usages. Les habitants admettent un détail architectural contradictoire avec leurs pratiques spatiales. L'image véhiculée par cette façade présente la recherche d'une référence « moderne » de l'habitat de la ville.

Figure 236: Maison à cour vue de l'extérieur

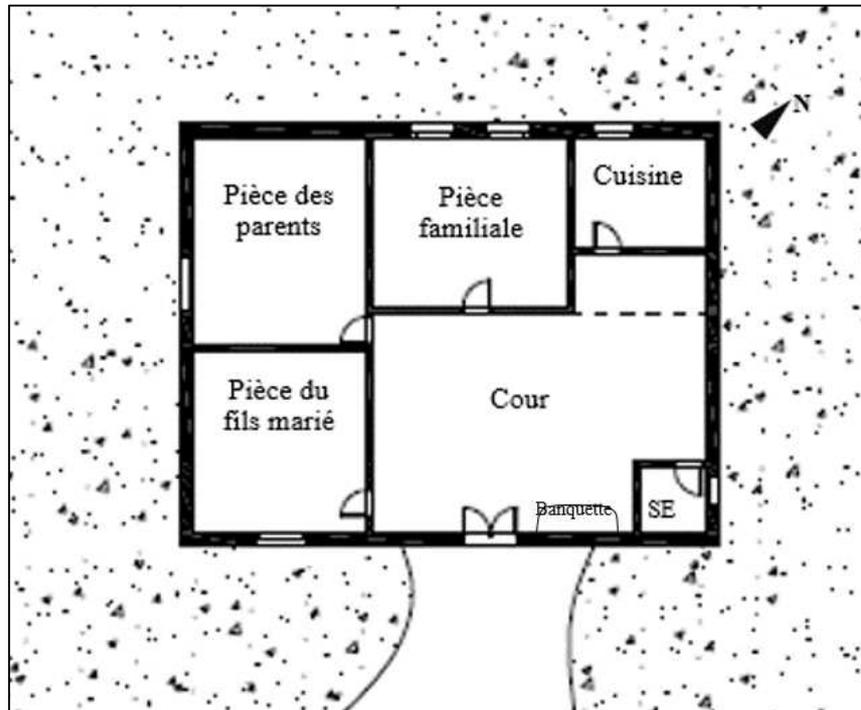


Source : Cliché Manel Znidi février 2014

Les deux maisons d'étude de cette typologie d'habitat sont occupées par des familles à structure complexe. Chaque maison est caractérisée par une organisation spatiale particulière.

La première maison (fig.237) est la demeure d'une famille élargie. Celle-ci est composée par le père T., sa femme Z., ainsi que son fils aîné L., sa femme S. et sa fille K.. Le père et son fils sont des agriculteurs. Ils cultivent leurs modestes terres en terrasse. L'espace architectural domestique de cette famille est structuré autour de trois pièces, une cuisine et une salle d'eau.

Figure 237 : Plan de la première maison à cour – Echelle 1/200

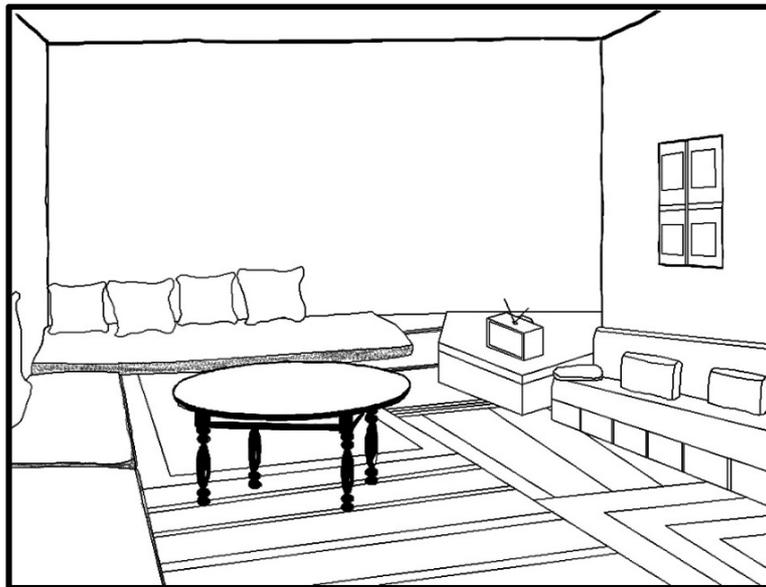


Source : Relevé réalisé par l'auteur

Les espaces de services sont partagés. La première pièce à gauche de l'entrée de la maison est l'espace privé du couple du fils. Elle fait office d'une chambre à coucher. Equipée par un grand matelas déposé sur un sommier en fer, une armoire en bois et un lit de bébé, cette pièce est quasiment inoccupée la journée. La deuxième pièce à gauche est la pièce parentale. Elle est équipée par un lit et un coffre en bois. Cette pièce est également monovalente. Dans ces deux pièces, la pratique spatiale est spécialisée. Cet usage rompt avec la pratique polyvalente de la grotte. La pièce familiale (fig.238), en face de l'entrée principale est en revanche à plusieurs usages. Elle est équipée par des matelas posés par terres et des coussins déposés contre le mur. L'ensemble est organisé autour d'une table ronde et basse en bois : *mida*. En face de la porte d'entrée de la pièce est placé un canapé en bois. Une table à télé est posée à l'angle. De nombreux tapis : *margoum* remplacent le carrelage. Ni rideau, ni tableau, ni lustre n'ornementent cette pièce. La garniture est modeste. Juste le moindre nécessaire pour passer le temps quand il ne fait pas beau à

l'extérieur, pour recevoir des invités ou pour servir de couchage pour le fils cadet et sa famille conjugale ou à l'une des deux filles et leurs enfants quand ils rendent visite à leurs parents.

Figure 238: Vue intérieure de la pièce familiale



Source : Croquis dessiné par l'auteur

Les deux femmes de cette maison occupent la plupart du temps la terrasse : *satha* devant la cuisine. Le matin, S. prépare le repas en suivant les instructions de sa belle-mère. Celle-ci assise sur une peau de mouton déposée par terre, s'occupe des tâches préliminaires. Elle prépare les légumes et mélange les épices. Vers midi, tous les membres de la famille déjeunent ensemble. Ils s'installent dans la pièce familiale autour de la *mida*. Celle-ci peut être installée dans la cour le soir pour prendre le dîner. Les après-midi, les deux hommes rejoignent les femmes sur la terrasse pour boire le thé. A part le temps passé sur le champ, les deux hommes passent leurs temps assis sur la banquette dans la cour. Ils fréquentent l'espace villageois principalement pour aller faire la prière dans la mosquée du village. Le fils part à la ville de Tataouine de temps en temps pour voir ses « cousins »¹⁸³

¹⁸³ Ce terme utilisé par L. désigne des copains et des amis. Le lien sanguin remonte à plusieurs générations.

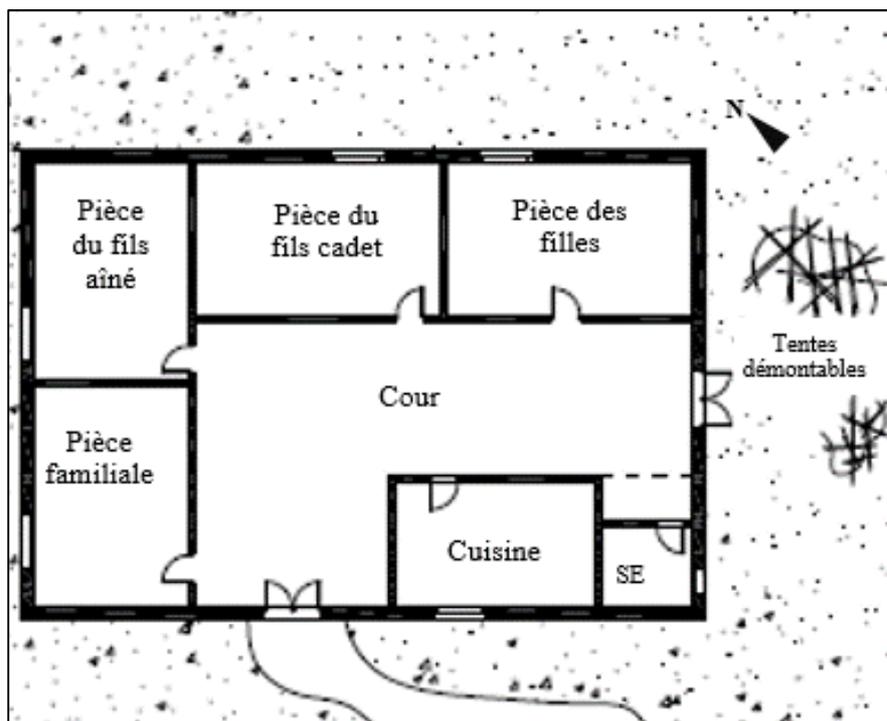
dans un café habituel. Il accompagne parfois sa femme quand elle prend le taxi collectif du village pour rendre visite à sa sœur, qui habite dans la ville de Tataouine.

La deuxième maison est occupée par une famille à plusieurs ménages. Le premier ménage est composé par une veuve M. et ses deux filles célibataires M. et F.. La première fille est une infirmière. Elle travaille dans le dispensaire du village. Le deuxième ménage est formé par le fils aîné A., sa femme M. et son fils B.. Le troisième ménage est la famille conjugale du fils cadet L., sa femme C. et ses deux filles M. et K.. Les enfants sont inscrits à l'école primaire du village. La tante F., qui a poursuivi ses études jusqu'à l'année terminale du lycée accompagne son neveu et ses nièces à l'école pour les allées et les retours. Les deux belles-sœurs regrettent de ne pas poursuivre leurs études au Lycée. Elles affirment que le diplôme est un moyen permettant à leurs enfants d'avoir des perspectives professionnelles.

Tout autour d'une cour en forme de L s'organise quatre pièces, une cuisine et une salle d'eau (fig.239). Les espaces de service sont partagés par les trois ménages. Comme la première maison à cour, un réfrigérateur et une gazinière sans four branchée à une bouteille de gaz sont placés dans la cuisine. Dans cette pièce, la grand-mère passe la matinée. Les deux belles-filles la rejoignent quand elles finissent de ranger la maison, pour préparer le repas de midi. Autour de deux tables rondes en bois, posées en permanence dans la cuisine s'organisent les membres de la famille pour manger. Une table est réservée aux hommes. L'autre est plutôt pour les femmes. La deuxième chambre à gauche et la pièce en face de l'entrée principale de la maison sont respectivement les espaces privés du couple du fils aîné et du couple du fils cadet. La demande de visiter ces deux pièces a été dérangeante pour les deux femmes, contrairement à la fille F. qui m'a proposé spontanément de s'installer dans une pièce qu'elle partage avec sa sœur, ses deux nièces et sa mère. Quatre lits et deux armoires en bois, ainsi qu'un matelas posé par terre sur des peaux de moutons forment la garniture de la pièce des filles. Cette pièce est occupée la journée après la rentrée de l'école. La tante aide son neveu et ses nièces à faire leurs devoirs. Les deux belles-filles et la grand-mère les rejoignent pour passer les fins de journée autour d'un verre de thé. Une fois terminé ses devoirs, le neveu quitte la pièce et rejoint son père et son oncle à l'extérieur. Il les aide à donner le foin aux moutons. Quand ils finissent leurs tâches, ils se reposent dans la pièce familiale en regardant la télé. Cette

pièce est équipée par trois canapés et une table à télé. Elle est réservée principalement pour recevoir les invités la journée. La soirée, elle est occupée par toute la famille pour regarder la télé. Elle fait également office de chambre à coucher du petit-fils B.. La pièce des filles et la pièce familiale sont des espaces polyvalents. Occupées plusieurs moments dans la journée, elles abritent des fonctions multiples.

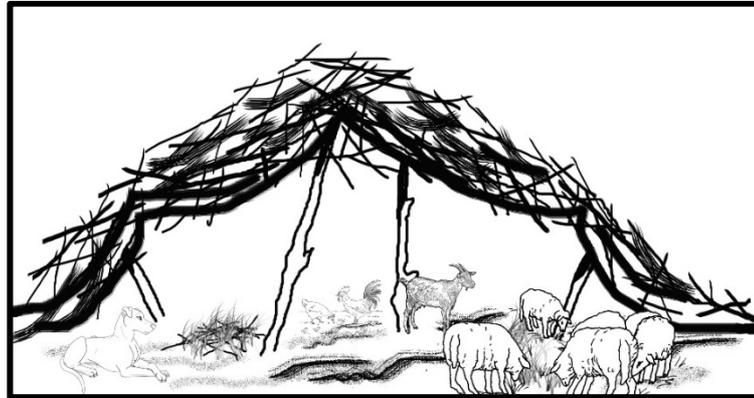
Figure 239: Plan de la deuxième maison à cour – Echelle 1/200



Source : Relevé réalisé par l'auteur

Cette maison est occupée par deux portes. La première est l'accès principal. La deuxième donne sur un espace extérieur aménagé par deux tentes démontables. Celles-ci abritent le bétail et quelques poules réservées à la consommation familiale (fig.240).

Figure 240: Vue sur la tente de bétail



Source : Croquis dessiné par l'auteur

La fonction agricole forme une deuxième ressource financière de la famille en plus du salaire de la sœurs M.. Les deux frères sont des éleveurs de moutons et de chèvres.

La maison à cour n'est pas une caractéristique exclusive de Tataouine. Cette morphologie architecturale caractérise l'habitat dans les pays méditerranéens. Il est à distinguer la maison à cour : *houch* et la maison à patio : *dar 'arbi*. La première caractérise le milieu rural. En revanche, la deuxième est bâtie en milieu urbain. Sur le plan morphologique les deux maisons sont identiques. Les détails architectoniques et le décor font la distinction. La conception spatiale intravertie autour d'un espace central à ciel ouvert à partir duquel tout se construit est une parfaite adaptation aux exigences climatiques. Là où les températures sont importantes, l'agencement des pièces d'habitation autour de la cour permet de créer des zones d'ombre à l'intérieur de l'espace habité. Cette configuration architecturale correspond également à la structure de la famille élargie. La possibilité de rajouter des pièces selon l'évolution des couples rend l'espace domestique familial flexible en fonction des besoins spatiaux des occupants. D'autre part, cette forme de bâti garantit simultanément l'union de la famille élargie et l'intimité de chaque couple. La cour est un espace commun et partagé. En revanche, les pièces d'habitation à l'exception des pièces de service sont privées.

7.3.3- *Les maisons à clôture*

La maison à clôture est la deuxième catégorie de logement construit par les propriétaires. Ce type d'habitat est plus récent. Il est moins fréquent dans le nouveau village de Douiret. Nous présentons dans ce paragraphe un exemple éloquent. L'appropriation de l'espace domestique a évolué entre les séjours sur le terrain de février 2014 et de décembre 2016.

Contrairement à la maison à cour, la configuration architecturale de la maison à clôture est compacte. Les pièces d'habitations sont concentrées. Le volume construit est entouré par un espace à ciel ouvert. Une clôture sépare celui-ci de l'espace villageois. Cet espace de transition (fig.241) entre l'extérieur et l'intérieur de la maison est aménagé à l'image du jardin de la villa urbaine. Néanmoins, il est rarement aménagé par des arbustes, des fleurs ou de la pelouse. Parfois quelques pots vides ou à fleurs sont posés à côté de la porte d'entrée de la maison. Cependant une autre pièce est aménagée dans cet espace de transition. Cette pièce est équipée par un portail en fer, constamment fermé donnant sur la route (fig.242). Ces caractéristiques architecturales sont celles d'un garage. En revanche, cette famille ne possède pas de voiture. Cette pièce est aménagée en cuisine. La configuration architecturale rappelle plutôt l'organisation spatiale de la maison troglodyte où l'espace de service se place en dehors des grottes d'habitations. Le volume bâti, doté de fenêtres ouvertes sur l'extérieur est équipé d'une porte d'entrée en bois devancée par une terrasse et quelques marches d'escalier mettant en valeur l'entrée de la maison. En plus du portail en fer, une autre porte est aménagée dans la clôture en face de la porte d'entrée.

Figure 241 : Vue sur l'espace de transition entre l'extérieur et l'intérieur de la maison



Source : Cliché Manel Znidi février 2014

Figure 242 : Vue extérieure de la maison à clôture



Source : Cliché Manel Znidi février 2014

La maison est habitée par une veuve K. D. Bent¹⁸⁴ H. E. et ses six filles célibataires. Deux filles H. et F. travaillent dans un gîte rural du village troglodyte. Elles ont fait des études universitaires à l'Institut des hautes études touristiques de Sidi Drif à Carthage (à 15 km de la capitale). Les autres filles H., A., R. et H. sont des lyciennes. Elles prennent le bus scolaire le matin pour aller au lycée à Foum-Tataouine. Ce bus stationne près de la

¹⁸⁴ Ce terme signifie en arabe la fille de.

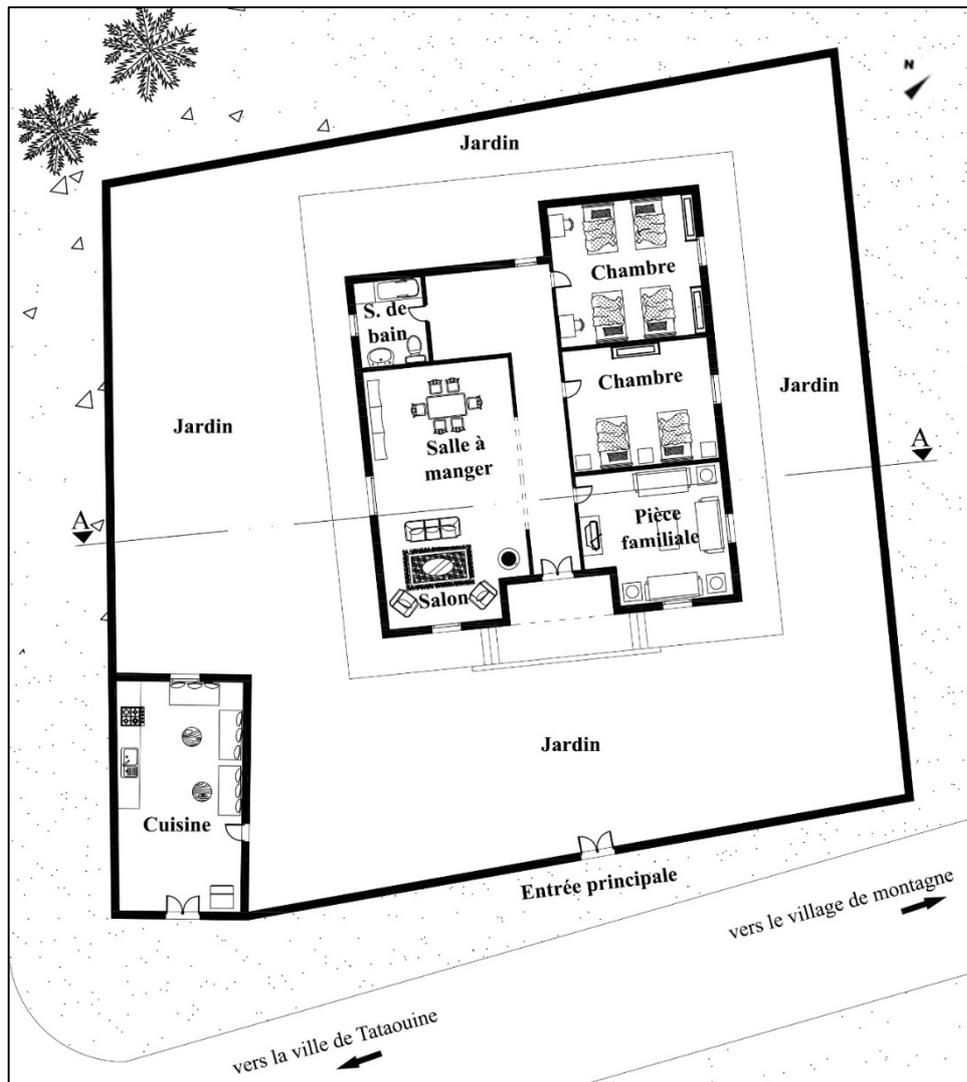
poste du village. Elles reprennent le même bus le soir pour le retour. Elles envisagent poursuivre leurs études à l'université et de quitter la région à la recherche de travail.

Dans cette maison, les pièces d'habitation sont distribuées de part et d'autre d'un couloir (fig.243). Les trois pièces situées à droite de cet espace de circulation sont des pièces privées. A gauche de la porte d'entrée, l'espace habité est réservé aux invités. Les deux chambres à coucher, partagées par les filles : *biout*¹⁸⁵ *lebnet*¹⁸⁶ sont meublées de lits et des armoires en bois. Ces pièces constituent l'espace nuit de la maison. La pièce familiale : *bit el-kaada* est la pièce de la télé. En rentrant à la maison, les filles passent leurs temps assises sur les canapés. Elles regardent les séries tunisiennes, les films égyptiens ou les séries turques. Cette pièce est aussi occupée la nuit. Elle est la chambre à coucher de leur mère. La pièce des invités : *şala* est aménagée en un salon et une salle à manger. Le décor est luxueux. Des rideaux, un lustre, des fauteuils, des chaises autour d'une table rectangulaire en bois et un tapis constituent l'ameublement de cette pièce (fig.244). Dans la pièce annexe, aménagée en une cuisine la mère passe la journée assise sur un matelas posé par terre accompagnée par d'autres femmes du village. Autour d'une basse table ronde en bois : *mida*, elles boivent le thé et discutent de tout et de rien. C'est également dans cette pièce que la famille mange à midi ou le soir autour des tables basses. La table haute de la salle à manger n'est utilisée qu'au moment de réception des invités.

¹⁸⁵ *Bit* (singulier), *biout* (pluriel).

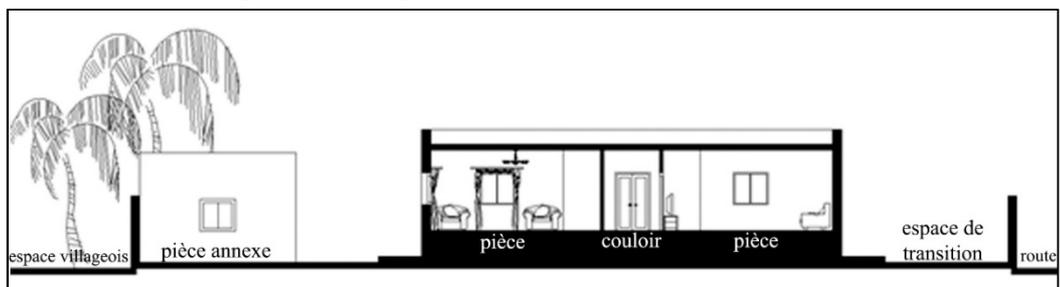
¹⁸⁶ Ce terme signifie les filles.

Figure 243: Plan de la maison à clôture – Echelle 1/200



Source : Relevé réalisé par l'auteur

Figure 244 : Coupe de la maison à clôture – Echelle 1/200



Source : Relevé réalisé par l'auteur

La terminologie employée par les habitants pour désigner les différents espaces témoigne du degré de spécialisation de l'espace domestique. Ainsi, la duplication des espaces de repos et de détente (pièce familiale et pièce des invités) montre une spécialisation sophistiquée. Cette appropriation met en cause la fonctionnalité sociale de l'espace d'accueil. La pièce des invités est une pièce de démonstration et d'apparat.

De retour à Douiret, des travaux d'extension ont été relevés. Sur le terrain mitoyen vide, des briques rouges et un tas de sable sont posés. Ce terrain sert pour les travaux préparatifs du chantier. Des arbustes ont été également plantés dans des bacs aménagés sur le trottoir devant la façade principale de la maison (fig.245).

Figure 245 : Extension architecturale de la pièce annexe

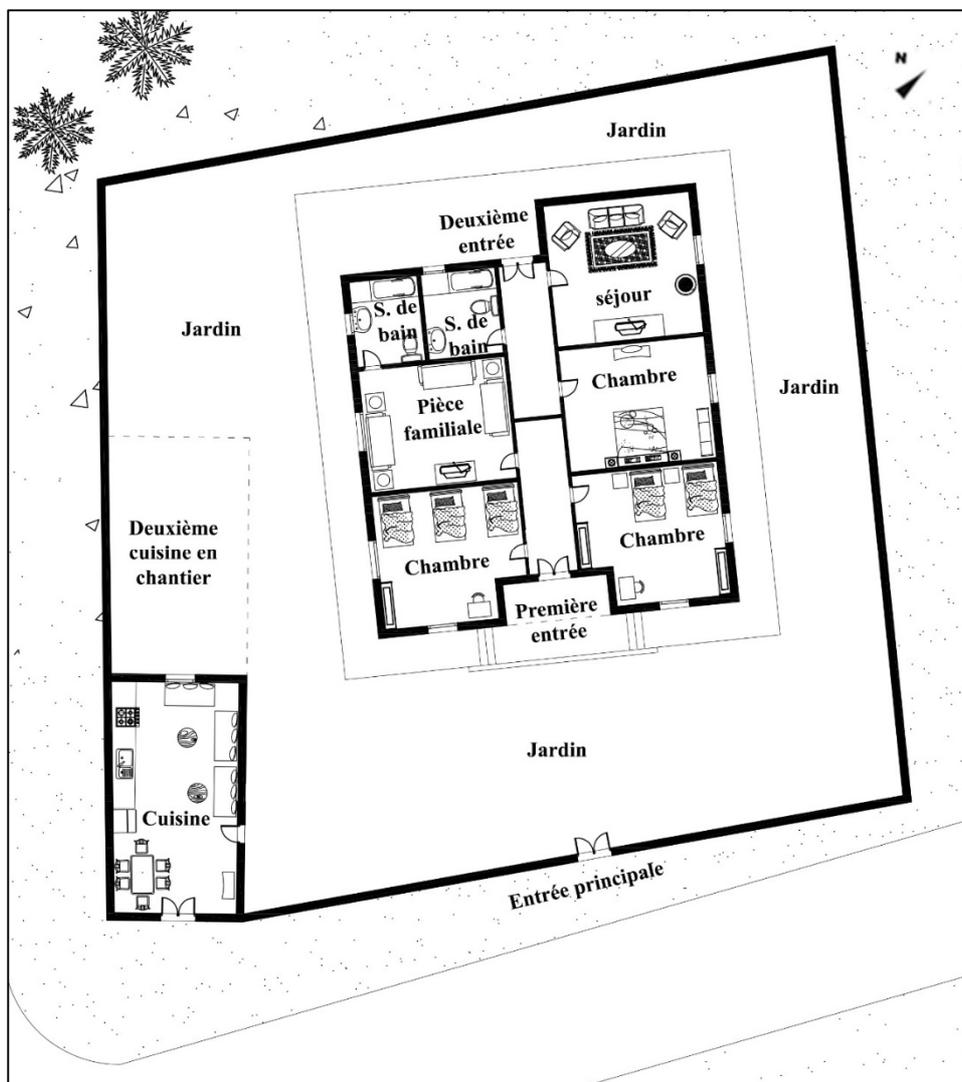


Source : Cliché Manel Znidi décembre 2016

La duplication de la pièce annexe sera également aménagée en une seconde cuisine. Les travaux de construction sont accompagnés par des travaux de réaménagement à l'intérieur de la maison (fig.246). Celle-ci sera partagée en deux logements séparés. En face de la porte principale, au fond du couloir une deuxième porte d'entrée est aménagée. Le couloir est divisé en deux par un mur en brique. Le nouveau logement est composé des deux anciennes chambres à coucher des filles. Dans la première pièce à côté de l'entrée, les fauteuils, la table rectangulaire et le tapis de l'ancien salon et un meuble à télé encore emballé sont disposés. Cette pièce, utilisée autrefois seulement la nuit, sera désormais occupée durant la journée. Contrairement à la future pièce de séjour, la deuxième pièce garde la fonction de chambre à coucher. Un lit double, une coiffeuse à miroir et un placard en bois constituent la garniture de cette pièce. En face de ces deux pièces, une nouvelle

salle de bain a été aménagée. Le reste des pièces a aussi changé d'usage. L'ancienne pièce des invités est divisée en deux pièces. La salle à manger fait office de pièce familiale. Le meuble de celle-ci a été déplacé. La table haute et les chaises soigneusement gardés dans la cuisine seront déplacées vers la nouvelle cuisine après l'achèvement des travaux. Cet ameublement changera la pratique spatiale par rapport à l'ancienne cuisine. La table haute et les chaises contrairement à la table basse et les matelas permettent seulement la prise des repas. La réception des invitées proches ne sera plus appropriée. L'ancien salon et l'ancienne pièce familiale sont aménagés en deux chambres à coucher équipées par l'ancien meuble des chambres des filles. La redistribution de la disposition des meubles a reformulé les pratiques spatiales. Ainsi, la duplication des espaces de service (cuisine et salle de bain) prouve un usage indépendant. L'appropriation de deux logements séparés s'intègre dans les préparatifs du mariage de la fille aînée. Cet évènement a engendré la décohabitation familiale. Chaque ménage s'empare son espace domestique.

Figure 246: Plan de la maison à clôture réaménagée – Echelle 1/200



Source : Relevé réalisé par l'auteur

La configuration initiale de cette maison a orienté l'extension de l'espace domestique et l'articulation spatiale entre l'espace d'habitation et l'espace de service, tout particulièrement la cuisine. Cette maison qualifiée comme un habitat rural présente par ces caractéristiques architecturales des similitudes avec l'habitat urbain de type villa. En plus l'absence des espaces à vocation économique agricole conteste le caractère rural.

L'abandon de mode de vie troglodyte a ouvert les *Douirets* ou les *Douiris* sur de nouvelles formes de bâti et des manières d'habiter insolites. Les anciennes manières de construction se transforment petit à petit avec l'importation de nouveaux schémas de construction et l'émergence de nouvelles références pour l'habiter.

Les maisons construites par la société nationale immobilière tunisienne ont modifié l'organisation spatiale de l'espace domestique de montagne. Elles ont reformulé les rapports de voisinage. La mitoyenneté familiale est estompée par d'autre logique d'organisation spatiale. Celle-ci favorise l'émergence de la structure sociale de famille conjugale au profit de la famille élargie. D'autre part, le nouvel espace domestique imposé, a altéré la bipolarité fonctionnelle de l'habitat de montagne. Il est réduit à la seule vocation de logement. Les espaces aménagés pour le stockage de réserves alimentaires de récoltes sont discordants avec la politique de consommation et de marché mise en place à partir de l'indépendance du pays. D'autre part, les techniques de construction ont évolué. Les murs construits en briques reliées par le ciment remplacent les murs de pierres à sec, disposées à rupture de joint sans liant. L'intervention étatique pour « moderniser » l'habitat troglodyte a modifié la configuration architecturale et le rapport à cet espace domestique. Cette intervention a préparé par ailleurs l'apparition de nouveaux logements.

La production de l'habitat autrefois déterminée par un modèle prédéfini est confrontée aux aspirations personnelles et aux choix des propriétaires. L'uniformité de l'habitat du village de montagne est remplacée par une diversification de logements dans le village rural. La séparation entre l'espace villageois et l'espace domestique est bouleversée. L'espace de transition, rarement aménagé dans la maison à cour, ou contournant le volume bâti dans la maison à clôture modifie la pratique spatiale de passage du dehors au-dedans. La maison est exposée à l'espace extérieure. La maison n'est plus le domaine féminin. Elle symbolise le degré de modernisation de l'espace domestique. Elle devient le signe du prestige social quand elle imite les caractéristiques de l'habitat de la ville. Par ailleurs, La polyvalence des espaces est remplacée par des pièces spécialisées, aménagées pour abriter une fonction précise, à l'exception de la pièce familiale. Celle-ci perpétue la flexibilité d'appropriation de l'espace en fonction du moment de l'occupation. Les usages et les pratiques spatiaux à l'intérieur de l'habitat, ainsi que sa configuration architecturale ne sont plus normalisés. L'espace domestique dans le nouveau village de

Douiret est en perpétuelle mutation. Dans un intervalle de temps d'une petite cinquantaine d'années (1970-2016), les anciens montagnards ont adopté différentes manières d'habiter. Cette évolution montre leur capacité d'adaptation aux changements survenus. En revanche, la situation actuelle reflète une situation dynamique à la recherche d'un espace domestique adéquat.

Chapitre8 : Chenini au fil du temps

Le village de Chenini est situé à l'ouest de Tataouine, à 16 Km du chef-lieu du gouvernorat. A l'image du village de Douiret, Chenini relevait de la délégation de Tataouine sud et formait un secteur non communal du gouvernorat, avant la réforme constitutionnelle. Depuis 2015, ce village fait partie de la commune de Chenini-Douiret.

Les origines de Chenini ne sont pas à chercher dans le sang d'un chérif lointain. A. ZAIED confirme que les cheninis reconnaissent leurs origines berbères¹⁸⁷. L'installation sur la crête remonterait à l'époque romaine. L'arrivée des Arabes à partir du VIIe siècle et la nécessité de se protéger contre ce nouvel ennemi, ont contribué à l'évolution de l'organisation spatiale en favorisant l'installation sur la crête. Mais nous n'avons guère de renseignements historiques sur l'ancien village ou sur les groupes humains et les relations sociales qu'ils entretenaient.

Contrairement à la dynamique spatiale de Douiret, Chenini présente une morphologie d'extension différente. Ce village n'a jamais quitté la montagne. Aujourd'hui, l'espace habité se rapproche de la route et de l'ensemble des bâtiments officiels construits par les pouvoirs publics au pied de la montagne. L'habitat troglodyte, partiellement occupé, présente une évolution dans les manières d'habiter. L'ouverture sur des nouveaux matériaux et de nouvelles techniques de construction affecte également la configuration architecturale et l'organisation spatiale de l'habitat. Par ce chapitre, nous présentons en premier lieu la dynamique territoriale de Chenini à travers les écrits d'A. LOUIS. Nous exposons ensuite au moyen des séjours terrain, l'organisation spatiale actuelle de ce village. Ensuite, nous proposons une classification typologique de l'habitat. Le degré d'usage de la grotte est pris comme référence de distinction. L'accueil momentané chez certaines familles a donné l'occasion d'observer leurs manières de s'approprier l'espace domestique privé.

¹⁸⁷ ZAIED A., 1986, *op. cit.*, p.56.

8.1- Evolutions spatio-temporelle de Chenini

8.1.1- Les premières installations à Chenini

Installé face à la plaine Farch, orienté vers le nord et le nord-est, le premier site montagnard de Chenini était organisé sur un relief étroit. Quelques maisons troglodytes ont été creusées aux alentours d'une mosquée troglodyte, appelée la mosquée des sept dormants : *ergoud essaba'* (fig.247). L'histoire de cette mosquée trouve ses racines dans une légende populaire¹⁸⁸. Celle-ci évoque sept jeunes chrétiens persécutés par un empereur païen qui s'étaient réfugiés dans des grottes. Découverts par des soldats, ils ont été emmurés dans ces cavernes. Quatre siècles plus tard, ils ont retrouvé la lumière du jour. Convertis à l'Islam, ils ont été enterrés auprès de la mosquée. Ces « dormants », restés en vie durant toute cette période, avaient grandi : leurs tombes géantes correspondent à leur taille. Un culte autour de ces *awliya*¹⁸⁹ est pratiqué jusqu'à aujourd'hui. La visite de ces tombes se pratique dans le cadre d'une demande appartenant à la vie sociale. Cette visite évoque un rituel particulier en fonction de la nature de la demande¹⁹⁰. Ce rituel apparaît comme le don de la personne ou de la communauté aux fidèles ou au lieu saint (les tombes). En retour, une bénédiction : *baraka* est transmise au (x) visiteur (s). La *baraka* est alors perçue comme un système d'échange et de relations entre les vivants et la force surnaturelle divine par l'intermédiaire de ces *awliya*.

¹⁸⁸ Cette légende est partagée par les chrétiens (les sept dormants d'Ephèse en Asie Mineure) et les musulmans (les hommes de la caverne ; *ahl al-kahf*). Elle a acquis une dimension de sainteté par le fait qu'ils auraient dormi un très long sommeil avant de se réveiller miraculeusement, d'après PENICAUD M. : Nouveaux réveils des Sept Dormants : étude de cas en Méditerranée, in *Revue Science and Vidéo*, n°4, lien hypertexte : <http://scienceandvideo.mmsh.univ-aix.fr/numeros/4/Pages/5.aspx>.

¹⁸⁹ *Wouli* (singulier), *awliya* (pluriel). Ce terme signifie dans la langue arabe les amis de Dieu. Dans l'usage local, il peut désigner le lieu chargé d'une force surnaturelle.

¹⁹⁰ Le médium entre le visiteur et le *wouli* varie entre ce qui brûle, ce qui est sacrifié ou les deux. Quand il s'agit d'une simple visite de consolidation, des bougies, une lampe à l'huile ou l'encens sont utilisés. Pour une demande particulière touchant la protection d'un futur couple ou d'un jeune circoncis, en plus du don sous forme de fumé, il y a cuisson de sucrerie : des beignets sucrés. Dans le cas où la demande est un souhait important, tel que la fécondité d'une femme ou la thérapie d'une personne, le sacrifice s'impose. Le sang est censé véhiculer la *baraka*. Souvent un mouton est égorgé sur le lieu saint. La viande est préparée pour un repas sacrificiel : *zarda*, principalement un couscous à la viande.

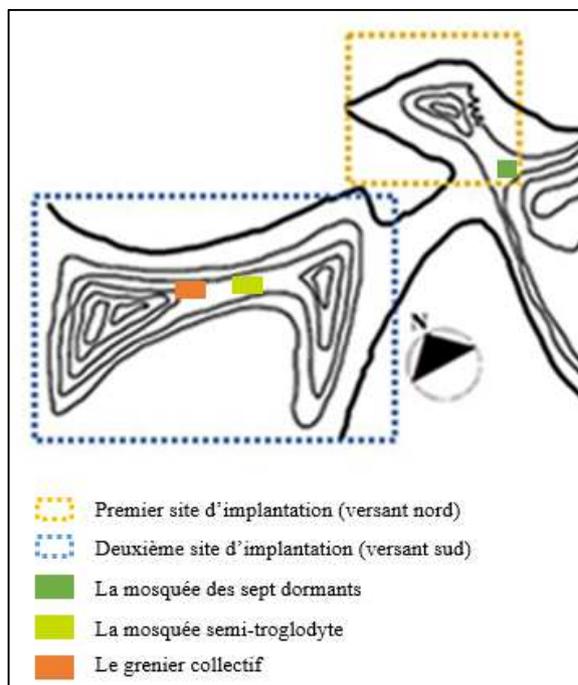
Figure 247 : La mosquée troglodyte des sept dormants



Source : LOUIS. A, in CAMPS G., 1986

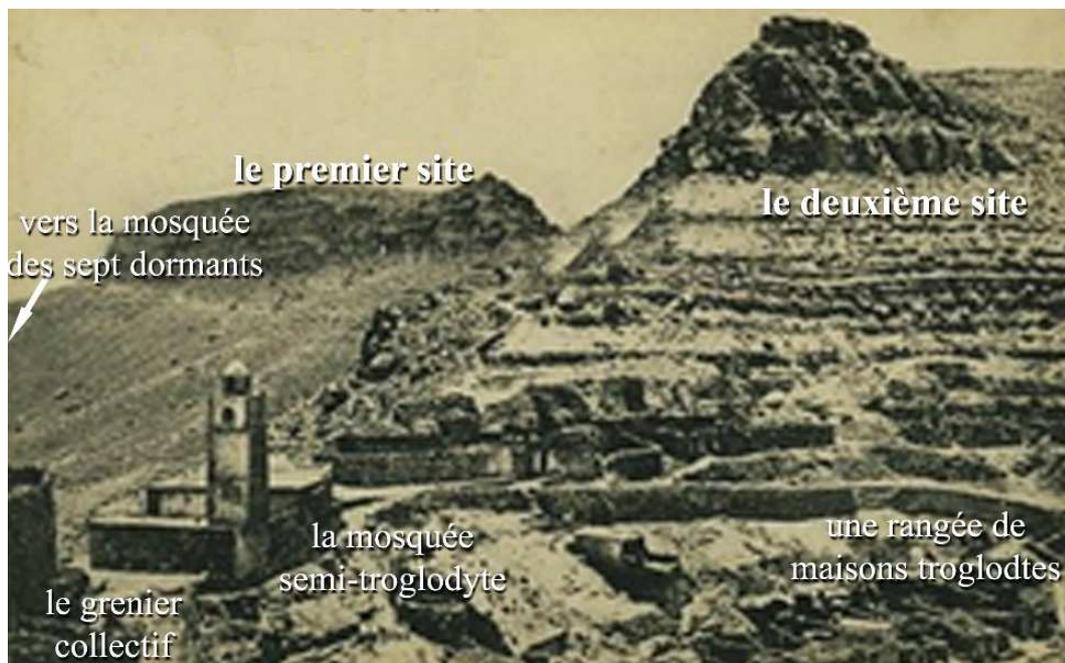
Le premier site d'implantation a été délaissé au profit d'un deuxième site plus fortifié, localisé sur le versant orienté sud-est et sud-ouest de la montagne (fig.248). L'organisation de ce site est décrite par A. LOUIS et S. HALLET dans leur livre *Evolution d'un habitat : le monde Berbère du Sud tunisien*. Une autre mosquée semi-troglodyte a été aménagée à proximité d'un grenier collectif, construit sur la crête. Au-dessous, des maisons troglodytes ont été creusées. Elles s'organisaient sur trois paliers, en suivant la pente de la montagne. A chaque palier les maisons se développaient sur une longue distance, entre un à deux kilomètres. (fig.249). l'extension spatiale du village, tout particulièrement celle de l'habitat continue à évoluer.

Figure 248 : Les deux sites d'implantation de Chenini



Source : Schéma interprété par l'auteur- Fond : LOUIS A. et HALLET S., 2011 ; p.123.

Figure 249 : Vue d'ensemble sur Chenini



Source : Photo interprétée par l'auteur- Fond : LOUIS A., 1975 (a) ; p.235.

8.1.2- Chenini aujourd'hui

A mon arrivé à Chenini en 2014, la vie du village s'amorce dès le pied de la montagne. Tout autour d'une placette s'organisent une école primaire, un bureau de poste et un dispensaire Ils ont été construits sous l'autorité de la Direction Régionale de l'Equipment et de l'Habitat de Tataouine (DREHT) dans les années 1985. L'ensemble constitue les bâtiments officiels du village. En outre, un hôtel et un café touristiques ont été récemment construits (1998) à l'est de la placette, par un propriétaire privé non originaire de Chenini. Un musée est en cours de construction sous l'autorité de l'Institut National de Patrimoine (INP) (fig.250). La boutique d'approvisionnement quotidien : *hanout*, située en face de l'hôtel est le lieu de convivialité des habitants du village. Les hommes se regroupent devant la boutique. Assis sur un cageot ou un muret, ils passent le temps à boire le thé. Ce lieu de convivialité remplace les banquettes sculptées dans la roche auprès du grenier collectif. Devant la boutique, les hommes passent le temps à attendre l'un des trois taxis collectifs du village pour partir à la ville de Tataouine. Les femmes du village se regroupent adossées au muret en face de la boutique en attendant le taxi collectif, le seul moyen de transport en commun. Ce lieu, qui rappelle la station de transport public anime la vie quotidienne. Les hommes profitent des moments d'attente pour planifier des programmes et demander des nouvelles. Les femmes accompagnant leurs enfants à l'école primaire s'arrêtent pour discuter si elles rencontrent une connaissance en attente du taxi collectif. La présence des femmes à l'extérieur de la maison est fréquente. Nous les avons souvent croisées dans l'espace villageois à deux ou en groupe. Elles mettent une grande écharpe de tissu traditionnel sur les épaules ou sur la tête pour se protéger des regards.

Figure 250: Vue d'ensemble sur l'actuel village de Chenini



1 : école primaire – 2 : poste – 3 : dispensaire – 4 : hôtel – 4 : musée en chantier

Source : Clichés Manel Znidi décembre 2016

Le village est doté d'un robinet collectif d'eau potable. Celui-ci est localisé au pied de la montagne. Jusque dans les années 1990, les habitants venaient avec des bidons en plastique à pied ou à dos d'âne pour s'approvisionner en eau. L'aménagement d'un château d'eau sur la crête auprès de la mosquée semi-troglodyte a permis le raccordement individuel à l'eau potable. Le raccordement à l'électricité est plus récent. L'aménagement des poteaux électriques et la distribution de l'électricité sont réalisés par la société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) district de Tataouine, comme à Douiret. Les fils électriques alimentent les bâtiments publics comme les maisons individuelles. Ils sont aménagés à partir d'un tableau électrique situé dans un local spécifique près de la poste. L'installation des poteaux et des fils électriques date de la même période que l'aménagement de la route. Au milieu des années 1980, une route menant vers la ville de Tataouine a été goudronnée (fig.251). Le trafic sur cette route est très faible étant donné que le nombre de voitures dans le village est limité à quelques voitures Peugeot 404 et quelques tracteurs (fig.252).

Figure 251 : Vue sur la route menant vers Chenini



Figure 252: Deux voitures Peugeot 404 et un tracteur



Source : Clichés Manel Znidi février 2014

Le raccordement aux différents réseaux (eau potable et électricité) a altéré la sobriété architecturale du village. Les aménagements apparents ne s'intègrent pas dans le paysage bâti (fig.253 et fig.254). De plus, l'adoption de nouveaux matériaux de construction change les caractéristiques architecturales du village. Les briques rouges, le ciment (fig.255), ainsi que les barres de fer sont systématiquement utilisés dans les travaux d'extension et de réaménagement. La technique de poteau-poutre est parfois utilisée pour renforcer la cavité d'une grotte. L'ancien aspect de bulle à toiture voûtée de la grotte est remplacé par un plafond plat (fig.256). Outre l'emploi des matériaux non adaptés aux caractéristiques

environnementales, Ce changement fait aussi perdre le savoir-faire ancestral des techniques de construction (pierre à secs et la clé de voûte). Il intervient également dans l'évolution morphologique de l'espace domestique troglodyte.

Figure 253 : Poteaux et fils électriques apparents



Figure 254 : Conduite d'eau potable apparente



Source : Clichés Manel Znidi février 2014

Figure 256: L'usage de briques, ciment et fer



Figure 255: La technique de poteau-poutre



Source : Clichés Manel Znidi février 2014

Aujourd'hui, le grenier collectif n'est plus exploité. Certaines pièces de stockage tombent en ruine. La mosquée semi-troglodyte, ainsi que la mosquée des sept dormants sont toujours utilisées. Elles bénéficient chaque année pendant le mois de Ramadan de travaux de réfection des enduits de chaux. Ces travaux sont financés et réalisés par les habitants.

L'espace habité acquiert de plus en plus l'espace extérieur devant les grottes. L'absence d'une réglementation en vigueur pour la protection de ce patrimoine architectural et le manque de la conscience locale ne favorisent pas la sauvegarde de l'architecture troglodyte à Chenini. Les permis de construire pour une extension dépassant les 80m² ou la construction d'un nouveau logement sont délivrés par la Direction Régionale de l'Équipement et de l'Habitat du gouvernorat de Tataouine. Cette administration ne dispose d'aucun cahier des charges architectural spécifique pour contrôler la construction de l'habitat dans les villages de montagne à Tataouine. Toutes ces conditions expliquent en partie les mutations de l'habitat troglodyte à Chenini. Aujourd'hui, plusieurs morphologies architecturales caractérisent l'habitat du village.

8.2- Essai de classification typologique de l'habitat de montagne à Chenini

La morphologie architecturale domestique est multiple. Elle oscille entre la morphologie troglodyte et la morphologie construite. Tantôt la grotte est encore utilisée, tantôt elle est abandonnée. Ainsi, une nouvelle forme de bâti émerge. Nous synthétisons dans le tableau ci-dessous les différentes morphologies architecturales de l'habitat. Le degré d'utilisation de la grotte est pris comme référence pour ce classement.

Tableau 16: Classification typologique de l'habitat de montagne à Chenini

Nombre total de maisons	Les maisons troglodytes à grottes délaissées	Les maisons troglodytes à grottes utilisées	Les maisons construites
: 531	<p>Figure 258 : Maisons troglodytes en ruines</p> <p>53 maisons (9,9°/°)</p>  <p>Figure 257 : Maisons troglodytes en ruines</p> <p>196 maisons (36,9°/°)</p> 	<p>Figure 260 : Maisons troglodytes sans extensions</p> <p>72 maisons (13,5°/°)</p>  <p>Figure 259 : Maisons troglodytes avec extensions</p> <p>96 maisons (18,1°/°)</p> 	<p>Figure 261 : Maisons troglodytes à grotte non utilisée</p> <p>109 maisons (20,5°/°)</p>  <p>Figure 262 : Les nouvelles maisons construites</p> <p>5 maisons (1,1°/°)</p> 
	249 maisons (46,8°/°)	168 maisons (31,6°/°)	114 maisons (21,6°/°)

Source : Tableau dressé par l'auteur – Clichés Manel Znidi décembre 2016

Les maisons du versant nord (premier site d'implantation) sont complètement désertées. Les maisons aux alentours du grenier collectif et quelques-unes sur le premier palier d'habitat du deuxième site d'implantation sont également délaissées. De cette typologie d'habitat troglodyte, il est à distinguer les maisons complètement en ruine et les maisons non habitées mais dont l'état de dégradation n'influence pas la lecture spatiale. Le deuxième palier d'habitat, partiellement occupé se caractérise par des maisons troglodytes encore habitées sans extension. Le troisième palier d'habitat (au pied de la montagne) est entièrement occupé. Ici, les nouvelles pièces construites gagnent l'espace domestique devant les grottes. Deux hypothèses peuvent expliquer ce phénomène. D'une part, la pente de la montagne est étroite vers le sommet. L'espace naturellement offert devant les grottes du premier et du deuxième palier est moins large que celui offert devant les grottes du troisième palier. D'autre part, la volonté de se rapprocher des nouvelles

commodités (la route et les services) favorise l'extension de l'espace domestique au pied de la montagne. La grotte est abandonnée au profit d'une nouvelle configuration spatiale. L'évolution de l'habitat de montagne à Chenini est rapide. Deux ans après le séjour sur le terrain en 2014, un nouveau mode d'organisation spatiale de l'habitat a été relevé. Cinq maisons complètement détachées de la montagne sont en chantier.

8.3- Exploration des nouvelles manières d'habiter à Chenini

A l'image des morphologies architecturales domestiques, les modes d'appropriation de l'espace habité sont diverses. Ils varient d'une maison à une autre. L'unification des pratiques spatiales autour d'un modèle prédéfini d'organisation de l'espace domestique privé est dégradée. Nous étudions à travers ce paragraphe différents exemples de maisons troglodytes ou construites avec ou sans grottes occupées. Nous présentons par ailleurs, les diverses manières d'habiter à travers la description du déroulement de l'activité quotidiennes dans l'espace intérieur de l'habitat et les modes de disposition des objets appropriés. Les exemples choisis parmi les enquêtes élaborées en février 2014 et en décembre 2016 sont jugés les plus pertinents. Au nombre de quatre, ils seront classés d'après le tableau typologique déjà élaboré.

8.3.1- La grotte encore habitée

8.3.1.1-Exemple d'étude d'une maison troglodyte sans extension

La maison d'étude est la demeure de la famille élargie¹⁹¹ de B. B. H.¹⁹². Aujourd'hui, la maison est partiellement occupée (fig.263). Les trois grottes et les pièces annexes à gauche du vestibule d'entrée sont hérités par B., son frère M., sa sœur A., ainsi que leur mère M.1 Néanmoins, elles sont habitées en 2014 par la famille conjugale de M. (le père M., sa femme L., ses deux filles A. et K. et son fils N. récemment parti chez son oncle à

¹⁹¹ La maison était partagée par le père et l'oncle de B. ainsi que leurs descendants.

¹⁹² Il habite aujourd'hui dans la médina de Tunis. Sa maison à patio a fait l'objet d'étude du paragraphe 6.2.3- D'une maison troglodyte de Chenini à une maison à patio dans la médina de Tunis du chapitre 6 : De la mobilité spatiale à la migration de travail de la deuxième partie : L'évolution des modes d'habiter.

Tunis). La grand-mère M. habite périodiquement la maison troglodyte. Elle rend des visites prolongées à son fils à Tunis.

Figure 263 : Vue extérieure d'une maison troglodyte à grotte encore utilisée



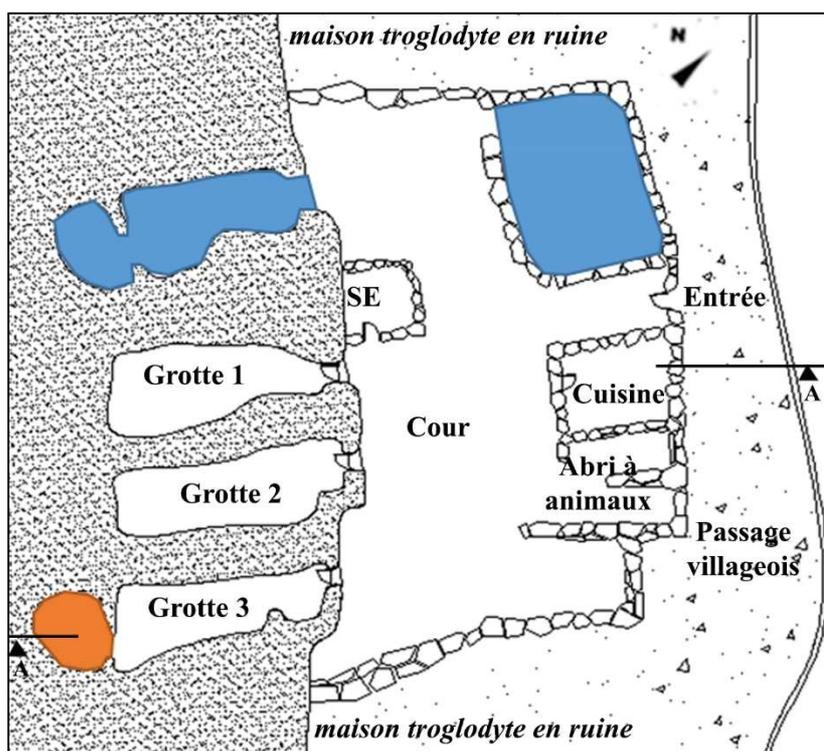
Source : Cliché Manel Znidi février 2014

Cette maison est limitée à gauche comme à droite par des maisons en ruine. Les rapports familiaux de voisinages sont perdus. Ils sont projetés à l'extérieur du village. Dans l'imaginaire spatial, M. se réfère principalement à la famille de son frère, qui habite à Tunis et secondairement à la famille de sa sœur, installée dans la ville côtière de Zarzis.

Sur le plan architectural la maison a gardé la bipolarité structurelle. Les espaces construits sont des espaces de service. En revanche, les espaces creusés abritent les fonctions de logement. Certains changements sont à noter. La resserre au fond de la grotte 3 est condamnée. Sa porte est bloquée par un enduit en ciment. De même, les pièces voûtées à l'étage des pièces construites en pierre devant les grottes, autrefois aménagées pour stoker les récoltes agricoles utilisées dans la courte durée, sont démantelées (fig.264 et fig.265). Les produits de consommation quotidienne, principalement le pain sont achetés à la boutique du village ou au souk bihebdomadaire de Tataouine. Trois bidons d'huile d'olive et un pot en plastique de semoule de couscous, rangés dans la cuisine constituent

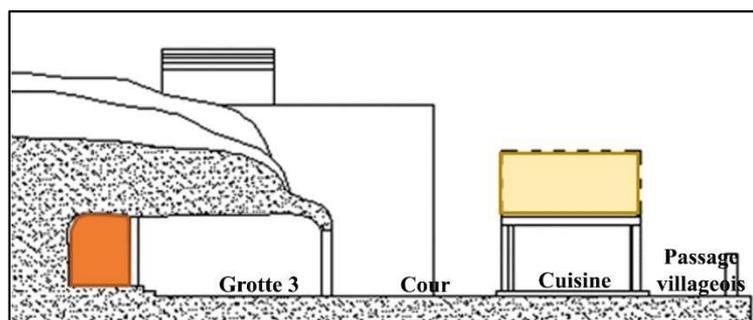
la réserve annuelle. Les pièces de stockage n'ont plus de raison d'être pour ce ménage. Toutefois, à côté de la pièce construite est aménagé un coin réservé à quelques poules, un mouton et deux chèvres. Protégés par quelques troncs de palmier, les animaux sont destinés à la consommation familiale.

Figure 264 : Plan de la maison troglodyte à grotte utilisées- Echelle 1/200



Source : Relevé architectural réalisé par l'auteur

Figure 265 : Coupe A-A de la maison troglodyte à grotte utilisée- Echelle 1/200



■ Espace condamné ■ Espace démoli ■ Espace non utilisé

Source : Relevé architectural réalisé par l'auteur

L'appropriation des grottes a évolué. Contrairement au mode d'habiter traditionnel où la disposition du mobilier (à l'exception du lit construit sur un support : *sedda*) était flexible par un mobiliers légers, adaptés à différents usages permettaient d'affecter temporairement une activité à un lieu, les trois grottes présentent un nouveau mode d'aménagement. La première grotte en face du vestibule d'entrée est équipée de deux canapés et de deux tables rectangulaires basses en bois. Sur l'une des deux tables est posé un téléviseur. Un tapis à motifs berbères : *margoum*, que L. a hérité de sa mère est posé sur un sol sans carrelage. L. ne tarde pas à expliquer la signification de chaque dessin. Elle tient à la valeur symbolique de ce tapis. La garniture de cette grotte reflète l'usage récréatif fait de cet espace. Les filles après l'école passent les après-midi à regarder la télé avec leur mère. C'est dans cette grotte qu'elles reçoivent également les invitées. Quand la grand-mère leur rend visite, un matelas, pris parmi ceux qui sont rangés au fond de la grotte, est posé sur le *margoum*. Il est son mobilier de couchage. Le fils N. dort sur l'un des deux canapés quand il rentre au village. M. passe rarement du temps dans cette grotte. Après son travail au champ, il passe voir ses « cousins » dans la boutique du village. Le soir, après la dernière prière à la mosquée semi-troglodyte, il rentre directement dans la troisième grotte. Celle-ci est la pièce parentale. Le lit construit a été remplacé par un lit en bois. Une armoire et un long miroir accroché au mur sont posés à l'entrée de la grotte : *foum al ghar*. Les deux sous-espaces de la grotte, autrefois à usages différents, sont aménagés pour la même fonction. A l'image d'une chambre à coucher, cette grotte est occupée seulement la nuit. L'aménagement de l'espace avec un mobilier fixe pour un seul usage durant la nuit caractérise également la deuxième grotte. Celle-ci est occupée par les deux filles le soir pour dormir. Elle est meublée de deux sommiers en fer sur lesquels sont posés deux matelas, une armoire et une table en bois.

La spécialisation dans l'usage des grottes remplace l'appropriation polyvalente qu'avait autrefois la grotte. Dans cet exemple d'étude, seule la grotte 1 garde périodiquement un usage multiple. Le mobilier à peine modifié est adapté principalement à des usages de détente et de réception pendant la journée. Parfois, il est utilisé la nuit pour dormir. D'autre part, les pratiques spatiales des espaces de service ont aussi évolués. La salle d'eau aménagée dans la cour est un nouvel espace. Celui-ci est la résultante de la facilité d'accès à l'eau et la recherche d'une bonne hygiène corporelle. Dans la pièce construite à gauche du vestibule d'entrée, sont posés contre le mur en face de l'entrée, une

cuisinière à bouteille de gaz, un évier à pied et un réfrigérateur. A droite sont placés deux matelas, quelques peaux de moutons et de chèvres autour d'une table ronde basse en bois : *mida*. L. passe les matinées dans cette pièce. Une fois qu'elle a accompagné ses filles à l'école du village, elle rentre à la maison. Elle s'occupe des animaux de l'élevage domestique. Ensuite, elle prépare le repas de midi. Toutes les étapes préliminaires et les étapes de cuisson se déroulent dans cette pièce. Elle prépare les légumes et les épices, assise par terre derrière la petite table, et se met debout devant la cuisinière pour mettre la marmite à cuire. C'est également autour de la petite table basse que toute la famille prend ses repas à midi et le soir. Cette pièce fait office de cuisine et de salle à manger. Toutes ces pratiques spatiales se déroulaient autrefois dans la cour : celle-ci n'est plus qu'un simple espace de passage entre l'espace villageois et l'espace domestique privée. L'état dégradé de la cour confirme l'absence de toute autre pratique quotidienne.

L'usage de nouveaux mobilier, principalement les canapés et de nouveaux équipements de service, tel que la cuisinière à gaz impose des nouvelles positions du corps dans l'espace habité. Dans le premier cas, l'usage du canapé remplace la position assise par terre, jambes croisées, par une position assise à distance du sol. Dans le deuxième cas, la position debout est adoptée au profit de la position penchée devant les trois pierres de foyer posées par terre dans la cour, autrefois utilisées avec le bois pour la cuisson.

8.3.1.2- Exemple d'étude d'une maison troglodyte avec extension

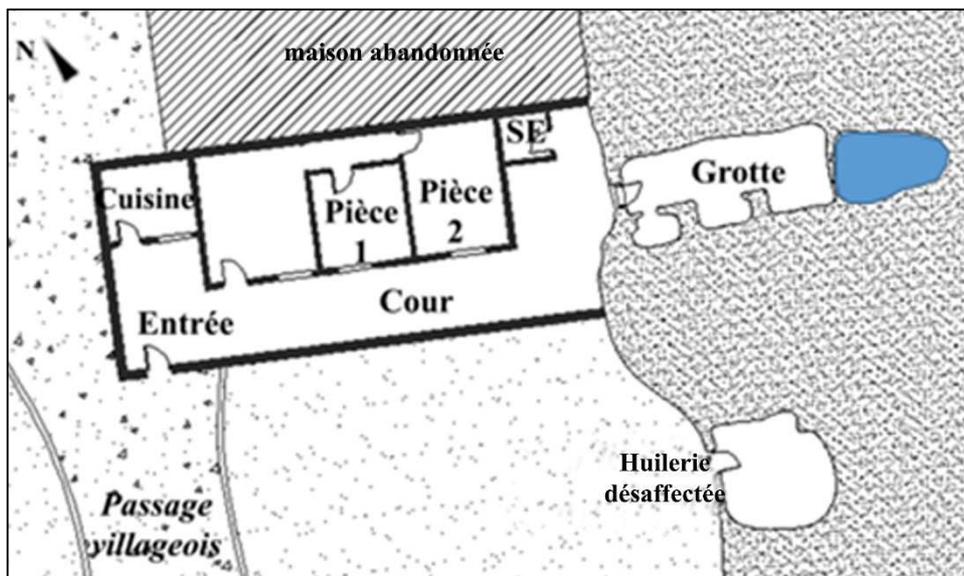
Avec sa double morphologie architecturale, cette maison d'étude (fig.266) est caractérisée par un cadre bâti formé par une grotte et un ensemble de pièces construites juxtaposées. Parallèlement à ce volume bâti : *dar* est aménagé un espace longitudinal à ciel ouvert. Sa configuration spatiale diffère de celle de la cour de la maison troglodyte. Ici, la cour ne sépare pas la grotte des pièces construites. Elle sépare plutôt l'espace domestique privé de l'espace extérieur commun. La maison s'ouvre à droite sur un espace villageois devant une huilerie souterraine désaffectée. Elle est limitée à gauche par une maison troglodyte abandonnée (fig.267).

Figure 266 : Vue extérieure d'une maison troglodyte avec extension



Source : Cliché Manel Znidi février 2014

Figure 267 : Plan de la maison troglodyte à grotte utilisée- Echelle 1/200



■ Espace non utilisé

Source : Relevé architectural réalisé par l'auteur

Cet habitat est occupé par une famille composée, formée de S., sa femme H., ainsi que leur fille F., son mari S.l et un bébé de huit mois. La grotte est meublée d'un matelas et d'une table ronde basse dans l'entrée : *foum al ghar*. Au milieu, un lit et un coffre en bois remplacent le lit construit. Des niches sculptées dans le mur en face sont aménagées en étagères. Au fond de la grotte, la resserre n'est plus utilisée. Aujourd'hui, elle est vide. L'aménagement intérieur de la grotte reflète une multitude d'usages. Le sous-espace à l'entrée, contrairement au deuxième sous-espace est un espace de détente. Il est occupé principalement durant la journée. S., à cause de ses problèmes d'articulations, quitte rarement la maison. Il passe la plupart du temps assis sur le matelas à lire le coran ou à écouter la radio posée par terre. La grotte garde la bipolarité fonctionnelle de ses sous-espaces. En revanche, elle n'est plus un espace proprement féminin. H. ainsi que sa fille F. passent leurs journées dans la pièce construite en face de la porte principale d'entrée. La mère assise sur une peau de mouton placée par terre s'occupe de son petit-fils. Elle accompagne sa fille lors des tâches quotidiennes pour la préparation des repas. En suivant les conseils de sa mère, F. enchaîne les étapes devant la cuisinière à bouteille de gaz. Elle lave la vaisselle dans un évier encastré dans une petite table de travail. A l'opposé de la porte d'entrée est placé un réfrigérateur et une table ronde basse posée contre le mur. Cette table se place au milieu, entourée de peaux de moutons, au moment des repas. Les deux femmes et S. assis par terre mangent ensemble. Au retour de S.l de Tataouine, où il travaille chez un grossiste en vêtements, le jeune couple s'installe dans la pièce 1. Le mari s'allonge sur le premier canapé. Sa femme s'assoit sur le deuxième. Elle pose son bébé à côté d'elle. Ils regardent la télé jusqu'au moment de dîner, quand F. ramène les assiettes et les pose sur la table rectangulaire au milieu des canapés. C'est également dans cette pièce que les invités sont accueillis. La pièce 2 est occupée seulement le soir pour dormir. Un lit, deux tables de nuit, une armoire à quatre portes et une coiffeuse en bois massif garnissent la chambre à coucher du couple. En fin de journée, S. et sa femme s'installent dans la grotte. Ils regardent eux aussi la télé posée derrière la porte d'entrée sur une table en bois.

Les espaces de services, à savoir la cuisine et la salle d'eau sont partagés. La double morphologie architecturale ne reflète pas des usages spatiaux différents. Cette caractéristique architecturale reflète une cohabitation spatiale de deux noyaux familiaux. L'appropriation des pièces de la *dar* semble une projection spatiale de l'appropriation spatiale de la grotte. Les espaces de détente (*foum al ghar* et pièce1) et les espaces pour

dormir (*wast al ghar* et pièce2) sont aménagés simultanément dans l'espace domestique creusé comme dans l'espace domestique construit. Néanmoins, la distinction entre les deux sous espaces de la grotte est effectuée simplement par des mobiliers différents. Une cloison sépare les deux pièces du volume bâti.

8.3.2- *La pièce construite comme nouveau mode d'habiter*

De plus en plus, l'espace architectural construit avec les briques, le ciment et le fer remplace l'espace architectural creusé. L'adoption de cette morphologie architecturale a détruit le savoir-faire d'excavation d'une grotte. La population locale néglige désormais les qualités environnementales de l'espace creusé, qui ne représente plus que la vétusté de l'espace domestique. L'espace naturellement offert devant les grottes est limité. Une construction en étage s'impose (fig.268) au moment où la famille s'élargit, surtout que le phénomène de cohabitation persiste. Parfois, un escalier menant vers une terrasse à l'étage est aménagé (fig.269). Cette étape prépare l'extension verticale de l'habitat.

Figure 268: Une extension en étage des pièces construites



Figure 269: Terrasses aménagées



Source : Clichés Manel Znidi décembre 2016

Deux exemples d'étude de maisons à pièces construites, aménagées devant des grottes désertées feront l'objet de ce paragraphe. Pour la même morphologie architecturale, les manières d'habiter sont distinctes. La structure familiale de chaque maison est également différente.

8.3.2.1- Exemple d'étude de la première maison construite à grottes désertées

Délimitée à droite par une maison troglodyte délaissée et à gauche par un abri aménagé pour les animaux d'élevage domestique (deux moutons, une chèvre et quelques poules), la première maison à pièces construites (fig.270) est occupée par une famille élargie : le père A., sa femme Am. et la famille conjugale de leur fils. Celle-ci est composée de K., sa femme H. et leur bébé. Les deux chefs de ménages sont des agriculteurs. Ils cultivent des olives et des palmiers sur des terres en terrasses à une heure de marche environ de la maison.

Les grottes ne sont plus occupées. Leurs portes d'entrée ont été condamnées. L'espace architectural domestique est constitué par un ensemble de pièces construites organisées en forme de L autour d'un espace à ciel ouvert. L'ancien abri dans la cour est en ruine. Cette fonction économique familiale est déplacée vers l'extérieur de la maison.

Figure 270: Vue extérieure de la première maison à pièces construites

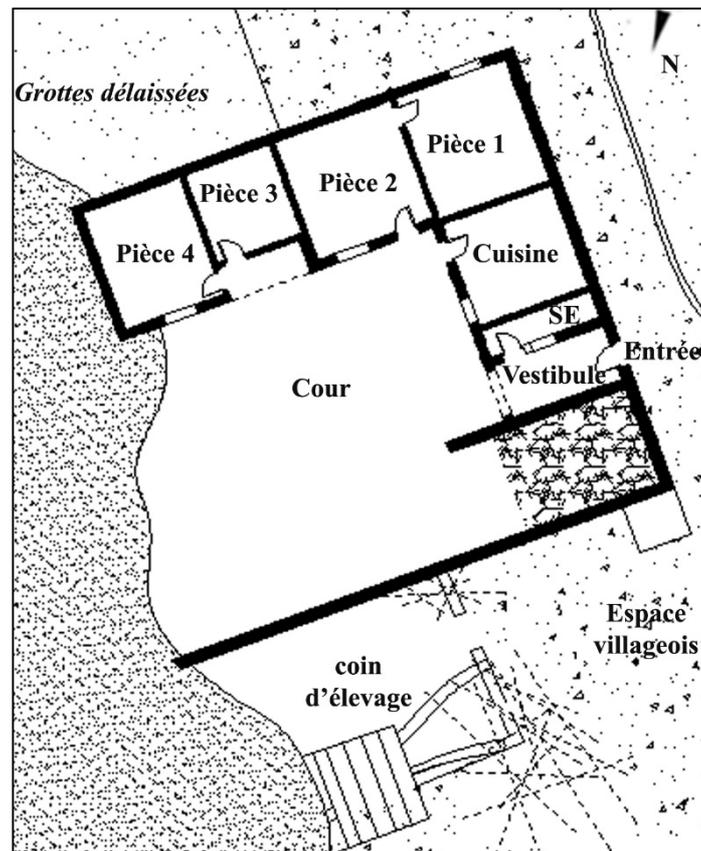


Source : Cliché Manel Znidi 2016

L'accès vers l'intérieur de l'espace domestique se fait par un vestibule d'entrée. Cet espace, qui marque un lieu de transition entre l'espace villageois et l'espace domestique

privé maintient l'ancienne pratique spatiale d'entrée dans la maison troglodyte. En revanche, l'organisation interne de l'espace habité, ainsi que les usages appropriés ont évolué (fig.271).

Figure 271: Plan de de la première maison construite- Echelle 1/200



Source : Relevé architectural réalisé par l'auteur

La cour rarement occupée est l'espace utilisé pour laver le linge et l'étendre sur les fils accrochés entre deux murs de la cour. Un robinet d'eau potable est installé en face du vestibule d'entrée. L'eau potable est utilisée pour la consommation et pour toutes les tâches ménagères. Le raccordement à l'eau a libéré les femmes de la « corvée d'eau ». Elles ne partent plus vers les sources naturelles dans la montagne. Le branchement à l'eau potable est également fait dans la pièce mitoyenne du vestibule d'entrée. Cette pièce est utilisée comme une cuisine. C'est ici que toute la famille mange ensemble. Cette pièce est également le lieu de détente féminine. Elle est équipée d'un réfrigérateur, d'une cuisinière à bouteille de gaz et d'un évier encastré dans une table de travail. En face de cette dernière,

trois matelas, posés sur plusieurs peaux de moutons sont placés par terre. Une table basse et ronde en bois est installée au milieu des matelas. Le matin, la grand-mère Am. assise sur l'un des matelas, s'occupe de son petit-fils le temps que sa belle-fille range toutes les pièces de la maison et prépare le repas. Vers midi, A. et son fils rentrent à la maison. Après le repas, A. part boire un verre de thé avec les hommes du village près de la boutique. K. les rejoint un moment plus tard. Il remplit la réserve d'eau des animaux. Il donne le foin aux moutons et à la chèvre et il ajoute des céréales dans le récipient des poules. Am. et H. installées sur les matelas dans la cuisine boivent le thé jusqu'au retour des deux hommes. Toutes les autres pièces sont utilisées par intermittence. La pièce 1 : *bit Karim* et la pièce 4 : *bit el-haj*¹⁹³ sont occupées le soir pour dormir. Un lit double, un lit de bébé, une armoire et une coiffeuse en bois sont installés dans la première pièce. Celle-ci est la chambre à coucher de K. et sa femme. La deuxième est également garnie par un lit double et un coffre en bois. C'est la chambre à coucher d'A. et sa femme. La pièce 2 est la pièce des invités : *bit edhief*. Elle est peu utilisée par les habitants. La pièce 3 est aussi une pièce d'accueil. Elle est meublée de deux canapés et quatre matelas posés les uns sur les autres. Quand la fille L. rend visite à ses parents, elle, son mari et ses deux enfants dorment dans cette pièce. La séparation entre l'espace jour et l'espace nuit réservé aux invités présente un degré avancé de spécialisation de l'espace domestique.

8.3.2.2- Exemple d'étude de la deuxième maison construite à grottes désertées

De part et d'autre d'un espace longitudinal à ciel ouvert sont construits deux parallélépipèdes (fig.272) aménagés en plusieurs pièces. Cette maison est habitée par une famille polynucléaire, composée du père M. et sa femme Z., la famille conjugale de son fils aîné (M., sa femme H. et leur deux filles S. et M.), ainsi que la famille conjugale de son fils cadet (S. et sa femme N. et leur fils A.). La pièce 1a et la pièce 1b forment le logement, *dar*¹⁹⁴ des parents. La pièce 2a, la pièce 2b et la pièce 2c constituent le logement du fils aîné : *dar M.*. Et enfin, la pièce 3a, la pièce 3b et la pièce 3c composent le logement du fils cadet : *dar S.*

¹⁹³ Ce terme signifie dans la langue arabe la personne qui part au pèlerinage. Il est utilisé par la population locale pour désigner une personne âgée. Il permet de marquer le respect.

¹⁹⁴ *Dar* (singulier), *diar* (pluriel).

Toutes les ouvertures des *diar* donnent sur la cour. Elle est un simple espace de transition de l'espace domestique familial vers l'espace domestique privé. Un portail en fer est aménagé dans la façade principale. Il donne directement sur la cour. Contrairement à la maison troglodyte, aucun espace bâti, séparant l'espace villageois de l'espace domestique familial, n'est aménagé.

Figure 272: Vue extérieure de la deuxième maison à pièces construites



Source : Cliché Manel Znidi décembre 2016

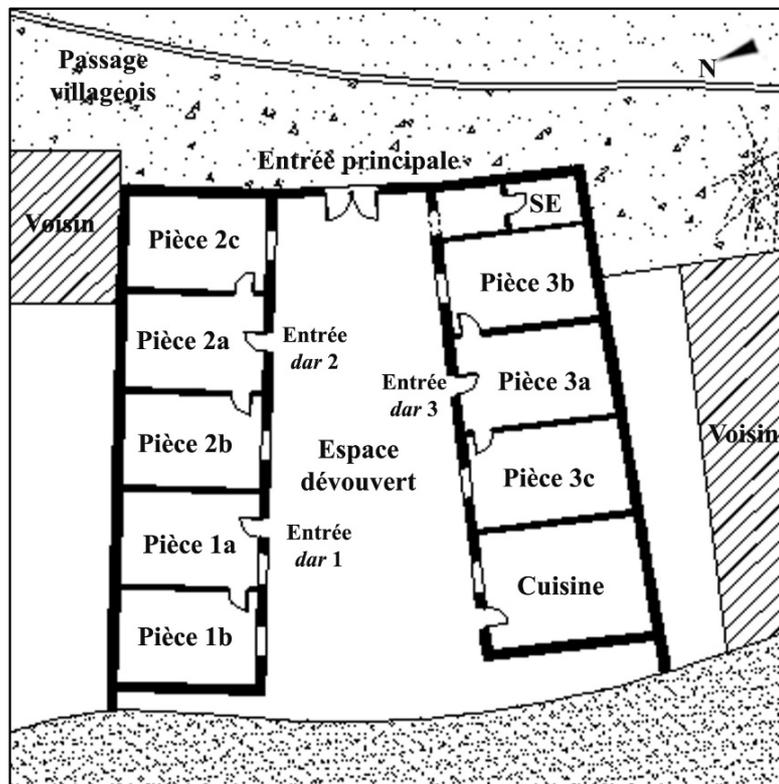
Les hommes comme les femmes de cette maison fréquentent l'espace villageois, à l'exception de la grand-mère Z., qui quitte rarement la maison. Le grand-père M. passe la plupart de son temps avec l'imam de la mosquée semi-troglodyte. Quand il fait beau, ils s'assoient sur une banquette construite près de l'entrée. Le fils aîné M. est un chauffeur de taxi collectif du village. Son frère S. est un maçon. Il travaille sur le chantier du musée. Vers midi, ils rentrent tous à la maison. Ils ne s'attardent pas pour ressortir après le déjeuner et une brève pause. A tour de rôle, H. et N. accompagnent les enfants à l'école du village. Elles partent dans le taxi de M. à la ville de Tataouine les jours du souk ou pour rendre visite à leurs parents qui habitent dans la ville de Tataouine à la cité ennur.

Mise à part les pièces d'habitation privées, auxquelles on a eu du mal à accéder, les trois ménages partagent une pièce familiale. Celle-ci fait office à la fois de cuisine : *koujina* et de pièce de détente. A l'encontre des autres exemples d'étude, l'usage d'une cuisinière posée par terre a modifié la pratique spatiale durant la préparation des repas. *Haja*¹⁹⁵ Z. ou *ommi*¹⁹⁶ Z. comme l'appelle les membres de la famille, assise par terre sur une peau de mouton à jambes croisées s'occupe de la marmite sur le feu. Le mobilier de cette pièce relève une dichotomie sexuelle dans l'usage spatial. Une petite table ronde et basse : *mida* entourée par des tabourets bas en bois posés à gauche de l'entrée sont utilisées par les trois femmes et les deux filles pour manger. C'est tout autour de cette petite table que les femmes passent les après-midi à regarder la télé. Celle-ci est posée en face de l'entrée sur une table en fer. Juste à côté est installée une grande table carrée à quatre chaises. Elle est utilisée par les hommes de la maison pour prendre les repas. L'usage de la table haute semble réservé aux hommes. Les filles utilisent les tabourets bas ou la table basse pour faire leurs devoirs quand elles rentrent de l'école. Tandis que leur cousin A. s'approprie la grande table.

¹⁹⁵ *haj* (masculin), *haja* (féminin) ce terme est utilisé par les fils et leurs femmes pour appeler la grand-mère.

¹⁹⁶ Ce terme signifie en arabe la mère. Il est utilisé par les petits-enfants pour désigner leur grand-mère.

Figure 273: Plan de la deuxième maison construite- Echelle 1/200



Source : Relevé architectural réalisé par l'auteur

Passer en revue ces quatre exemples d'étude à configurations architecturales et spatiales différentes a mis en évidence une caractéristique commune. La cour est rarement utilisée. Les principales activités féminines se déroulent dans une pièce polyfonctionnelle. Qualifiée comme un espace de service : cuisine : *koujina*, par la population locale, cette pièce est dotée de nouveaux équipements, à savoir une cuisinière et un réfrigérateur. Ceux-ci imposent un espace couvert qui les protège des pluies et des grands écarts de température journalière. Debout ou assises à jambes croisées, les femmes préparent les repas sur le feu de la cuisinière. Le mobilier de cette pièce est également adapté pour accueillir un espace de détente féminin. Autour d'un verre de thé, elles regardent la télé ou passent le temps en parlant de tout et de rien. Ce séjour féminin est également une pièce familiale. Tous les membres de la famille se rassemblent aux moments de repas à midi et le soir. Parfois, une dichotomie sexuelle qualifie l'appropriation de cette pièce. Les objets appropriés par les

femmes sont distincts de ceux appropriés par les hommes. Cette pièce change le déroulement des activités quotidiennes de l'espace domestique. Tantôt le rapport à l'espace vécu est changé. Tantôt, le comportement spatial domestique est perpétué.

L'implantation de nouveaux services étatiques au pied de la montagne et le raccordement aux différents réseaux ont modifié les manières d'habiter des *Cheninis*. La maison troglodyte s'est ouverte sur des mutations architecturales et spatiales considérables.

L'étude du cadre bâti a constitué une première lecture pour comprendre les transformations dans les techniques de construction. Elle a révélé la résistance de certaines formes. Passer en revue plusieurs morphologies architecturales a permis de saisir le processus de mutation de l'espace domestique troglodyte. Celui-ci abandonne petit-à-petit l'espace creusé, pour adopter les pièces construites. Une morphologie hybride caractérise la phase de transition de l'espace domestique troglodyte vers l'espace domestique construit.

D'autre part, l'observation des modes d'aménagement de l'espace intérieur par la disposition des objets et par le déroulement des activités a permis de comprendre l'évolution des manières d'appropriation de l'espace. L'usage de nouveaux mobiliers (lit, armoire, canapé...) moins légers que les objets de l'ancienne maison troglodyte détermine un usage précis de la pièce. La flexibilité d'adaptation de l'aménagement intérieur à différents usages temporaires est remplacée par une spécialisation de l'espace domestique. Les activités nocturnes sont séparées des activités diurnes. Parfois, le même espace architectural relève des usages spatiaux différents. Contrairement aux pièces spécialisées, d'autres pièces sont polyfonctionnelles. Accueillir les invités et la détente familiale ou les activités quotidiennes féminines et la prise des repas se déroulent dans des pièces récemment aménagées. Toutes ces activités se déroulaient autrefois dans la cour ou dans l'espace de l'avant grotte : *foum al ghar*. La pièce familiale : *bit* et la cuisine : *koujina* sont de nouvelles manières d'appropriation de l'espace habité.

Chapitre9 : Revivre la grotte à Tataouine

Revive la grotte est une nouvelle pratique touristique. Cette forme de « tourisme culture »¹⁹⁷ diversifie le produit touristique et intervient dans la conservation du patrimoine matériel et immatériel. Ce produit touristique a vu son essor en France depuis les années 1970. Il est plus récent en Tunisie. Le développement touristique s'est orienté vers la diversification de l'offre après un temps de stagnation sur le produit balnéaire. Le tourisme saharien a émergé à la fin des années 1980 à la recherche d'un nouveau créneau porteur. Entre le tourisme saharien concentré dans le Jérid (Nefta, Tozeur) et le tourisme balnéaire, principalement la station balnéaire de Jerba-Zarzis, se trouve un espace de transition. Le tourisme troglodyte est qualifié comme un tourisme de passage en Tunisie. Ainsi, le circuit typique est « un circuit d'une journée à partir de Jerba-Zarzis emmenant des groupes de touristes en autocars et voitures tout terrain vers des curiosités bien identifiées : habitat troglodyte de Matmata, villages perchés de Chenini et Douiret »¹⁹⁸.

L'activité touristique troglodyte caractérise tout le djebel dans le sud tunisien à Matmata (troglodyte en profondeur) comme à Tataouine (troglodyte latéral). Le développement de ce produit a fait l'objet d'intervention de différents types d'acteurs. Les limites de cette activité touristique sont d'ampleur.

Certaines grottes dans le village de Douiret et le village de Chenini ont été réaménagées en gîte rural. Les projets présentent des propriétés distinctes. Ce chapitre expose en premier lieu des projets touristiques troglodytes en France et à Matmata. Il explore ensuite distinctement les projets des deux villages d'étude. Il convient de questionner l'impact de l'usage touristique sur l'espace architectural troglodyte. Cette

¹⁹⁷ La notion de « tourisme culturel » est mise en place par les institutions internationales (la Banque Mondiale, l'UNESCO, l'Organisation Mondiale du tourisme...) lors de la création du concept de « patrimoine mondial » afin de sauvegarder les sites situés dans les pays dits en voie de développement. Cette expression a dérivé plusieurs termes, tel que le tourisme durable, le tourisme solidaire et le tourisme alternatif.

¹⁹⁸ KASSAH A., 2004 : « Tourisme et patrimoine dans la chaîne des Matmata (sud-est tunisien) », pp.141-151, in AÏT HAMZA M. et POPP H., *Pour une nouvelle perception des montagnes marocaines : Espace périphérique, Patrimoine culturel et naturel*, Rabat, Université de Mohamed V, 237p, p.145.

nouvelle pratique spatiale a –t-elle changé la configuration architecturale de la grotte ?
Intervient –elle par ailleurs à la conservation de cette architecture en péril ou développe –
elle la folklorisation de celle-ci ?

9.1- Aperçu sur le tourisme troglodyte

A l'image de la multitude des sites troglodytes dans le monde, le tourisme troglodyte n'est pas limité ni à un continent, ni à un pays, ni à une région. Sa mise en œuvre dépend plutôt de degré de valorisation et de conservation de ces sites. Le tourisme troglodyte réunit différentes pratiques souterraines. Nous citons à titre d'exemple la visite des gouffres, l'excursion dans les cavités ou les sites troglodytes chargés d'histoire, tel que les cavités préhistoriques, et le séjour troglodyte dans un habitat ou un établissement aménagé pour accueillir des touristes. Ce séjour peut être dans un hôtel ou un gîte ou encore chez les habitants si la maison troglodyte est encore habitée.

En France, la région Anjou-Touraine-Poitou à l'ouest du pays est renommée pour ses séjours troglodytes. Plusieurs associations contribuent à la sensibilisation envers ce patrimoine architectural. A titre indicatif, l'association *Carrefour des troglodytes* à Saumur, contribue par des journées pédagogiques et des journées spécialisées à la valorisation des troglodytes. Elle aide également les habitants à dépasser les obstacles administratifs pour mettre ce potentiel architectural au service du développement économique de la région. D'autre part, les chambres d'hôte sont nombreuses. L'occupation permanente de l'habitat troglodyte intervient dans sa conservation. Il échappe à la prolifération de l'humidité grâce à une aération quotidienne quand cet espace est habité.

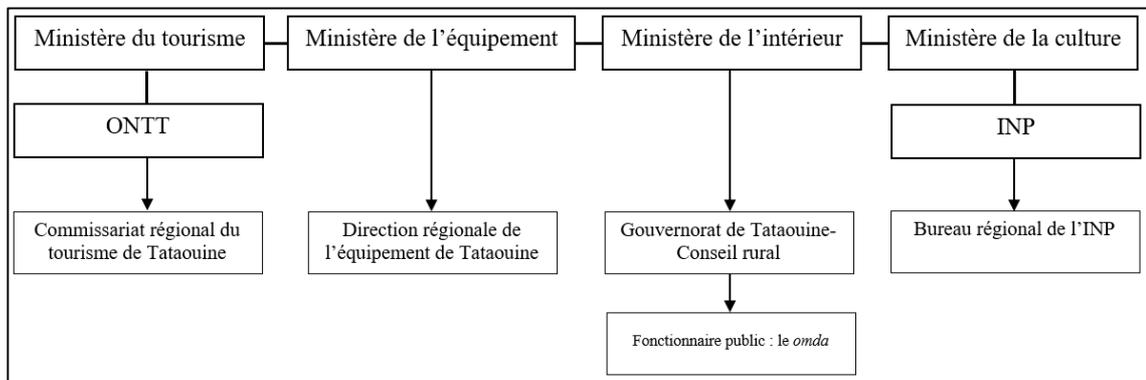
Le tourisme troglodyte en Tunisie est la spécialité de la région montagneuse du sud du pays. A Matmata, cette activité date des années 1980. Aujourd'hui, l'hôtel les Berbères, l'hôtel Marhala et l'hôtel Sidi Driss et plusieurs chambres d'hôtes constituent l'infrastructure troglodyte d'accueil. Les propriétaires privés sont les principaux acteurs de l'activité touristique dans la région. A l'exception de réaménagement d'une maison troglodyte en musée, L'intervention des organisations non gouvernementales n'y ont aucune part. Contrairement à la région de Matmata, le tourisme troglodyte à Tataouine est récent.

9.2- Le tourisme troglodyte à Tataouine

9.2.1- Les caractéristiques générales

L'aménagement touristique dans les villages troglodyte à Tataouine dépend du pouvoir étatique, des ressources financières et de la propriété foncière. L'organigramme ci-dessous (fig.274) montre l'abondance des acteurs publics intervenant dans les travaux et les processus d'aménagement. Le pouvoir représenté au niveau des institutions centrales est délégué aux administrations régionales en termes d'exécution.

Figure 274: Organigramme des acteurs publics



ONTT : office national du tourisme tunisien

INP : institut national du patrimoine

Source : Schéma dressé par l'auteur

Les travaux de construction ou de réaménagement d'un établissement touristique sont surveillés par l'Office national du tourisme tunisien à travers le commissariat régional du tourisme de Tataouine. L'administration du secteur touristique joue un rôle d'encadrement des promoteurs touristiques privés. Le ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire à travers la direction régionale d'équipement de Tataouine est chargé de développer l'infrastructure dans la région. Son action demeure influencée par des intervenants semi-étatiques, tel que la société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONED), la société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) et par des intervenants privés de télécommunication, comme par exemple Tunisie télécom (TT). Un autre acteur public intervient dans l'aménagement des villages troglodytes. Etant

donné qu'elles se localisent sur une zone non communale, le ministère de l'intérieur par l'intermédiaire du conseil rural, sous l'autorité du gouverneur veille au développement local. La conservation du patrimoine matériel et immatériel est assurée par le bureau régional de l'Institut national du patrimoine. Cet institut est doté de moyens financiers indépendants. Sous la tutelle du ministère de la culture, il suit les politiques et les stratégies de patrimonialisation déjà définies. L'action étatique est centralisée. Le pouvoir d'exécution local est limité à un seul représentant (*'omda*). Ce dernier est le maillon faible dans la hiérarchie verticale de l'administration tunisienne. Sa principale mission était de veiller à calmer les revendications populaires. Le *'omda* ne dispose d'aucune structure financière ou juridique pour agir sur le terrain. Ainsi, la coordination entre les différents services est quasi absente. Relevant du ministère de l'intérieur, le *'omda* n'a pas dans ses attributions le développement du tourisme dans la région. Par ailleurs, après la révolution du janvier 2011, la société civile à Tataouine a joué un rôle dans le développement économique en général et dans le développement touristique en particulier. Elle a aidé la population locale dans la mise en œuvre des projets, par des formations, des encadrements et des financements. La société civile était soutenue par des bailleurs de fonds institutionnels internationaux, notamment le programme des nations unies pour le développement (PNUD). Le financement des investissements touristiques étaient parfois soutenu par les organisations non gouvernementales (ONG). Les crédits bancaires (la banque tunisienne de solidarité –agence de Tataouine) représentent un autre moyen de financement. Le troisième palier de l'aménagement touristique dépend de la situation de la propriété de la grotte. L'habitat troglodyte étant abandonné depuis longtemps, le nombre de grottes de chaque maison n'a pas évolué. En revanche, les héritiers sont de plus en plus nombreux. Toute décision de réaménagement en gîte rural est freinée par une lourde procédure juridique.

Le village de Chenini a fait l'objet d'un projet pilote de mise en valeur (2010) soutenu par l'Institut national du patrimoine. Cette action étatique de sauvegarde s'est déroulée en deux phases. La phase d'étude avait pour objectif d'établir un plan d'action appuyé sur une étude anthropologique, architecturale et urbanistique. Par la suite, l'intervention s'est limitée au réaménagement du pavage des parcours et la consolidation des façades ouvrant sur les ruelles. Une collaboration avec les intervenants semi-étatiques était envisagée pour enterrer les fils du réseau électrique et les tuyaux d'alimentation en

eau potable. Enfin, un projet de construction d'un musée était programmé. En revanche, il n'y a eu aucune intervention étatique de sauvegarde dans le village de Douiret. Un projet d'entretien des barrages en terrasse et la construction d'un musée de tissage a été financé par l'union européenne en 1991.

9.2.2- Présentation des gîtes à Douiret et à Chenini

Nous présentons dans ce qui suit les trois gîtes ruraux existant à Douiret et à Chenini. Le premier gîte à Douiret date de 1993. Il est mis en place par une organisation internationale non gouvernementale. Le deuxième gîte du même village est une initiative privée soutenue par une association locale et une association française. Il date de 1996. Et le gîte à Chenini est un projet privé. Il est réalisé par un dentiste tunisien non originaire de Tataouine. Ce projet a évolué pendant onze ans.

9.2.2.1- Le premier gîte rural à Douiret

Il est situé à proximité de la mosquée semi-troglodyte du village (fig.275). Il est accessible à partir de la route goudronnée par une rampe pavée et quelques marches d'escalier.

Figure 275: Localisation du premier gîte à Douiret



Source : Cliché Manel Znidi février 2014

Les travaux de réaménagement d'une rangée de grottes sont menés sous l'accord des propriétaires pour le seul usage de l'association de sauvegarde de la nature et la protection de l'environnement à Douiret (ASNADED). Cette organisation non gouvernementale a été créée en 1986. Elle est dirigée par un comité directeur de treize personnes (le président, le vice-président, le secrétaire général et neuf membres). Le projet est géré au quotidien par deux filles originaires de Douiret, qui habitent dans le nouveau village.

Sur le plan architectural, cette résidence est composée de sept grottes (fig.277) orientées plein sud. La capacité d'accueil est de vingt-deux lits répartis en trois chambres troglodytes à deux lits et quatre chambres troglodytes à quatre lits. A l'image du premier gîte, les pièces annexes sont réaménagées pour abriter les espaces en commun (accueil, espace de rencontre, salle de détente...) et les locaux de service (cuisine, douches, toilettes...) (fig.276). Les travaux de réaménagement de grottes en hébergement touristique n'ont pas changé la vocation de l'espace architectural. Ils ont par ailleurs respecté le cachet architectural. Le décor insère les spécificités locales (fig.278).

Figure 277: Vue à partir de la cour

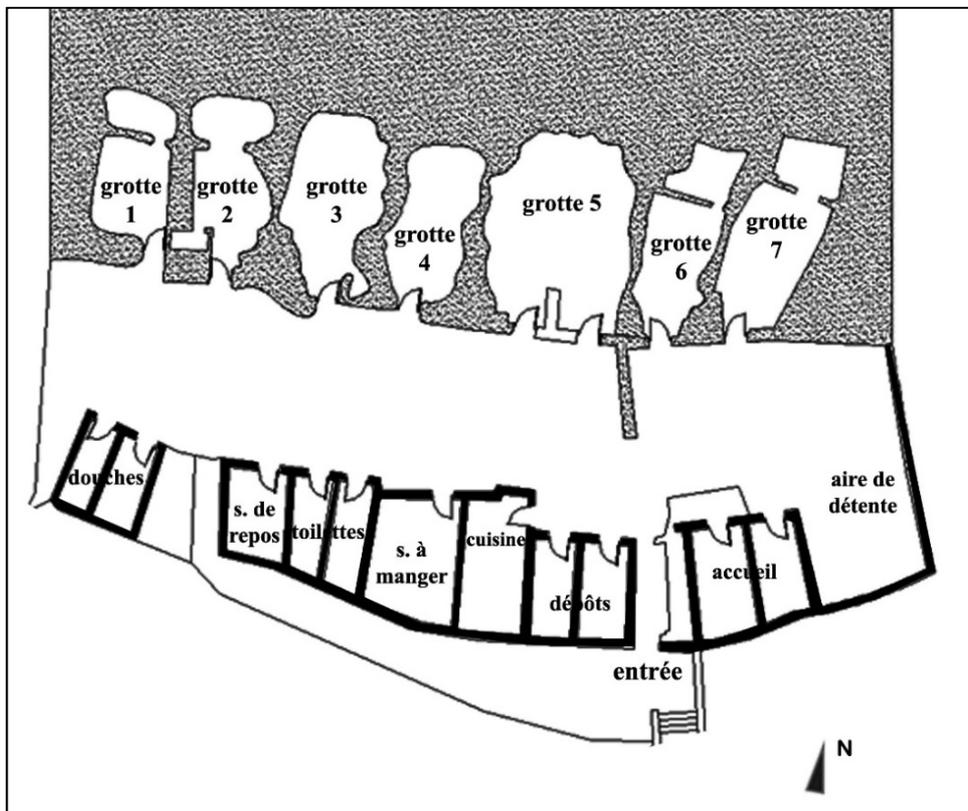


Figure 276: Vue intérieure d'une grotte



Source : Clichés Manel Znidi décembre 2016

Figure 278: Plan du premier gîte rural – Echelle 1/500



Source : Relevé architectural réalisé par l'auteur

Ce gîte est doté de l'électricité par le réseau de la STEG et d'une alimentation en eau grâce à une réserve d'eau pluviale aménagée dans la cour. En revanche, aucun réseau de communication (téléphonique, internet) n'est accessible. Les services et les activités touristiques sont restreints. Les repas sont préparés à la demande des visiteurs. A dos d'âne ou à pied, des excursions sont organisées pour découvrir le paysage environnant.

Lors de notre séjour terrain en décembre 2016, ce gîte était momentanément fermé en raison d'un désaccord sur l'usage entre les propriétaires des grottes et le comité directeur de l'ASNADED. La conscience de la valeur économique de la grotte réaménagée en espace architectural touristique s'accroît chez la population locale.

9.2.2.2- Le deuxième gîte rural à Douiret

Situé au-dessous du premier gîte, sur un palier intermédiaire entre la mosquée semi-troglodyte et la rue goudronnée (fig.279), le deuxième gîte est également accessible à travers une rampe pavée.

Figure 279: Localisation de la deuxième gîte à Douiret



premier gîte



deuxième gîte

Source : Cliché Manel Znidi février 2014

Ce gîte est une initiative locale. R. T. a hérité avec son frère et ses deux sœurs d'un ensemble de grottes. Avec l'accord de tous les héritiers, il a réaménagé cette maison pour accueillir les touristes. L'association locale des amis de la mémoire et de la terre de Tataouine Tunisie a consolidé ce projet durant la procédure administrative. La collaboration avec l'association française Twiza solidarité a ouvert ce gîte sur l'étranger.

Les neuf grottes orientées plein sud (fig.280) sont entièrement rénovées. La capacité d'accueil est de vingt-huit lits, répartie en quatre chambres troglodytes à deux lits et cinq chambres troglodytes à quatre lits. Les pièces annexes abritent aujourd'hui les espaces en

commun (accueil, espace de rencontre, salle de détente...) (fig.281) et les locaux de service (cuisine, douches, toilettes ...) (fig.282).

Figure 281 : Vue extérieure des grottes



Figure 280: Vue sur la salle à manger



Source : Clichés Manel Znidi février 2014

Figure 282 : Plan du deuxième gîte rural – Echelle 1/500



Source : Relevé architectural réalisé par l'auteur

Le gîte est principalement géré par R.. Il est aidé par ses deux fils ayant 20 et 17 ans, sa femme, ainsi que son frère et l'une de ses sœurs. A l'image du premier établissement, ce gîte est équipé de l'électricité par le réseau de la STEG. Il est doté d'une alimentation en eau grâce à une réserve d'eau pluviale aménagée à l'extérieur de la maison. Les repas sont inclus dans les tarifs. Et les soirées sont animées par la danse et la musique locale.

9.2.2.3- Le gîte rural à Chenini

Contrairement à l'organisation compacte de chacun des deux gîtes à Douiret. Le gîte rural *Kenza* à Chenini se caractérise par une configuration spatiale éparpillée sur deux sites. Une première grotte orientée plein sud est située sur le deuxième palier d'habitation, au-dessous de la mosquée semi-troglodyte du village. Les autres grottes se situent à 300 mètres de la grotte initiale, mais orientées sud-ouest (fig.283). La première grotte est réaménagée en restaurant. Tandis que les autres grottes sont aménagées en chambres d'hébergement.

Figure 283: Localisation du gîte rural à Chenini



Restaurant



Chambres troglodytes

Source : Cliché Manel Znidi février 2014

Ce gîte est la propriété d'un dentiste B. H.-A. non originaire de Chenini. Il a loué la première grotte de B.-M. S., de 1996 à 2003. Le propriétaire en avait hérité en 1953 et ne pouvait la vendre car «*la hojja précise que la grotte ne peut pas être vendue avant 50 ans de propriété*»¹⁹⁹. L'acte de vente de la grotte a été signé en 2005, permettant de donner plus d'ampleur aux travaux d'aménagement. Aujourd'hui, le restaurant est composé d'une salle troglodyte (fig.284) de vingt-huit couverts et deux terrasses découvertes (fig.285) de douze couverts.

Figure 284: Vue sur la salle troglodyte



Figure 285: Vue sur la terrasse

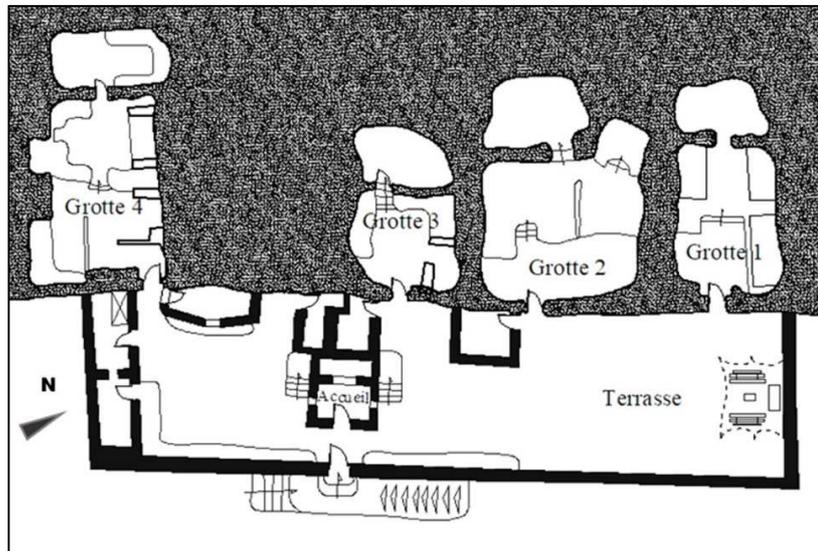


Source : Clichés Manel Znidi décembre 2016

En 2007, B. H.-A. a acheté quatre grottes d'M. A.. Elles ont été aménagées pour l'hébergement (fig.286). La capacité d'accueil est de vingt lits répartis en trois chambres troglodytes à quatre lits et une chambre troglodyte à huit lits (fig.287). Une tente folklorique est aménagée sur une terrasse située à droite de l'entrée (fig.288).

¹⁹⁹ D'après l'entretien avec H.-A. B. en 2016.

Figure 286: Plan du gîte rural à Chenini – Echelle 1/200



Source : Relevé architectural réalisé par l'auteur

Figure 287: Vue sur une chambre troglodyte



Figure 288: Vue sur la tente



Source : Clichés Manel Znidi décembre 2016

Les travaux de réaménagement de la première grotte en restaurant ont changé sa vocation. L'extension en étage dépasse l'échelle spatiale d'une maison troglodyte. L'aménagement d'un volume en escalier suivant la déclivité de la pente est une configuration architecturale étrange au village. D'autre part, la restauration des grottes en chambres à coucher a spécialisé l'espace architectural autrefois polyvalent. Ces travaux respectent le cachet architectural local. L'ornementation intérieure rappelle le décor des anciennes grottes.

Trois employés travaillent quotidiennement dans le gîte. Les trois hommes sont originaires du village. Deux s'occupent du restaurant. Le troisième est présent à l'accueil des chambres d'hébergement. Ce gîte est doté de l'électricité par le réseau de la STEG et d'une alimentation en eau par le réseau de la SONED. Une connexion Wi-Fi est également accessible à partir de la salle de restaurant. A part la restauration et l'hébergement, cet établissement touristique n'offre aucune autre activité.

Les trois gîtes de Tataouine sont fréquentés par des visiteurs tunisiens et des touristes étrangers venus seuls ou dans le cadre de voyage organisé. Le nombre de personnes par groupe varie entre cinq et quinze personnes. Ainsi, le nombre de nuitées ne dépasse pas les trois jours par visiteurs. Le tourisme troglodyte est encore élémentaire. Les activités d'animation touristique proposées sont limitées.

L'accord favorable du gouverneur de Tataouine était indispensable pour l'ouverture de chacun de ces gîtes. Le changement d'usage des grottes d'un espace de logement à un espace touristique est contrôlé par les représentants régionaux du ministère de l'équipement et du ministère du tourisme. Les travaux de restauration et de rénovation sont également contrôlés par le bureau régional de l'INP.

Les travaux de réaménagement de certaines grottes à Douiret en gîtes ruraux ont permis de conserver ce patrimoine architectural entièrement délaissé. Dans les trois cas d'études, les propriétaires des gîtes n'habitent pas dans l'espace architectural troglodyte. L'ouverture de la population locale sur l'activité touristique est encore timide. Dans le village de Chenini où l'habitat s'accroît devant les grottes, aucune tentative de réaménagement de celles-ci en chambres d'hôtes n'a été relevée. La modeste rentabilité de l'activité du tourisme troglodyte n'encourage pas les habitants à investir de lourdes sommes pour réaménager les grottes en vue d'accueillir les touristes.

La conjonction de la procédure administrative pour le changement de vocation de l'espace troglodyte, de la complexité de la propriété foncière, de la faible conscience locale envers la valeur patrimoniale de l'habitat troglodyte et de l'absence d'une politique touristique visant à diversifier l'offre touristique, sont tous des facteurs qui freinent le développement de ce que nous appelons *une renaissance de la grotte à Tataouine*.

Le desserrement géographique de Douiret a contribué au délabrement rapide de l'habitat troglodyte. En revanche, la persistance de l'occupation de l'habitat troglodyte à Chenini a parfois contribué au maintien de l'espace domestique creusé. La mutation de l'espace domestique troglodyte dans le premier village a été brutale. Elle est progressive dans le deuxième village. Dans les deux cas, les nouvelles formes architecturales, ainsi que les mutations dans l'appropriation de l'espace habité relèvent une tendance à l'imitation de l'habitat urbain. La spécialisation des espaces symbolise le degré de modernisation de l'habitat. Néanmoins, l'omniprésence des espaces réservés aux animaux, soit pour la consommation familiale, soit pour la vente, conserve le caractère rural de l'habitat dans les deux villages.

La fréquentation des femmes de l'espace villageois a altéré la dichotomie sexuelle entre l'espace domestique féminin et l'espace villageois masculin. Les pratiques spatiales de passage de l'extérieur vers l'intérieur de la maison sont en conséquence bouleversées. Cacher l'intérieur de l'espace domestique par un premier espace de transition : *skifa* est devenu facultatif. L'ouverture de l'habitat sur l'espace villageois est affirmée à Douiret. Elle est encore réservée à Chenini. C'est peut-être cette caractéristique spatiale qui explique la différence dans la restauration de grottes pour accueillir les touristes. A Douiret, la population locale est prête à accueillir « des étrangers ». Elle réaménage seule ou par l'intermédiaire des organisations non gouvernementales des grottes héritées. Celles-ci se transforment d'un espace de logement à un espace touristique. A Chenini, la seule initiative de réaménagement de grotte est effectuée par un tunisien non originaire du village. L'absence de chambres d'hôtes dans ce village, contrairement au village troglodyte de Matmata renforce l'hypothèse que les *Cheninis* ne sont pas encore prêts à s'ouvrir sur le monde extérieur.

Conclusion générale

L'habitat troglodyte de montagne est une conception architecturale qui reflète la maîtrise par l'homme de son habitation. Il s'accommode à l'environnement naturel et intègre son espace domestique à un système social prédéfini. Les changements survenus dans la société des *Jebalias* ont altéré ce rapport à l'habitat. L'homme n'est plus le maître d'œuvre de son habitat. L'ouverture sur de nouveaux matériaux de construction a fait perdre les anciens savoirs faire architecturaux transmis d'une génération à l'autre. De plus en plus, la construction demande une main d'œuvre spécialisée. L'édification d'une maison devient un travail rémunéré qui se substitue aux travaux d'entraide collective et aux prestations de service à caractère bénévole et réciproque. D'autre part, les qualités physiques des nouveaux matériaux de construction, principalement le fer ont modifié les caractéristiques architecturales de l'habitat. La largeur de l'espace construit n'est plus limitée à une dimension de deux mètres et demi, imposée par les contraintes physiques des anciens matériaux. La superficie est variable en fonction des moyens économiques du propriétaire et selon la superficie disponible pour la construction.

La forme architecturale devient un moyen pour montrer le degré de « modernisation » de l'habitat. Le caractère d'intériorité de l'ancienne maison troglodyte par une organisation spatiale introvertie a peu à peu disparu devant l'émergence d'un espace domestique ouvert sur l'extérieur. Souvent les façades de l'habitat rural dans les deux villages de montagne sont rythmées par des fenêtres. Elles imitent parfois par leurs détails architectoniques la façade de l'habitat urbain dans la ville de Tataouine. La conception spatiale de volumes architecturaux (creusés ou construits) est remplacée par une conception spatiale de paroi architecturale. Celle-ci devient un support de démonstration sociale. D'autre part la morphologie architecturale creusée comme la morphologie architecturale construite est utilisée pour le logement. La fonction agricole est détachée de l'espace domestique. L'habitat devient un simple lieu de logement.

L'infiltration de la « modernisation » dans l'espace domestique est également repérable dans les modes d'appropriation de l'espace habité. La présence de la femme à l'extérieur de la maison pour le travail ou pour les études a modifié le rapport entre l'intérieur et l'extérieur de l'habitat. La dichotomie sexuelle entre l'espace domestique féminin et l'espace villageois masculin est altérée. La pratique spatiale du seuil et

L'aménagement d'un dispositif architectural de gestion des limites spatiales sont estompés. D'autre part, le nombre de pièces construites ne reflète pas le nombre de ménages qui habitent dans la maison. Celle-ci ne s'agrandit pas en fonction de la démographie familiale. La multiplication des pièces d'habitation dépend du degré de spécialisation de l'espace architectural. Le nouveau mobilier spécialise les usages spatiaux et distingue les espaces intimes des espaces de réception, ainsi que des espaces de service. Les aménagements flexibles et temporaires de la grotte et de la cour sont remplacés par une appropriation moins passagère. Parfois, le décor d'apparat dans la pièce d'accueil ne manque pas. De plus, les nouveaux équipements de service, totalement assimilés par la population rurale dans les deux villages, changent le déroulement de l'activité quotidienne dans la maison. L'usage de la cour durant la journée est remplacé par l'aménagement d'une pièce de service. Les nouveaux objets utilisés ont modifié la posture du corps dans l'espace domestique. Ils imposent des positions à distance du sol. L'habitat de montagne intègre certains préceptes de l'habitat urbain. Cela paraît paradoxal avec la persistance de la cohabitation familiale. La famille élargie est parfois relayée par d'autres structures familiales composées.

L'habitat de montagne reflète aujourd'hui un choix culturel qui rompt avec le passé. La grotte représente dans l'imaginaire spatial locale une configuration architecturale archaïque. Mis à part le réaménagement touristique de certaines grottes pour rentabiliser cette architecture, aucune tentative de restauration ou de sauvegarde de la part de la population locale n'a été réalisée. La faible conscience de la valeur patrimoniale de l'architecture troglodyte aggrave son déclin. Cette situation pose un frein au développement durable des villages de montagne. Pourtant, le développement durable pourrait être une piste adéquate pour éviter la dégradation des richesses locales et lutter contre une imitation servile des manières d'habiter étrangères au milieu.

Le potentiel patrimonial des villages de montagne ne manque pas pour un futur projet écotouristique. En revanche, un travail préliminaire de sensibilisation de la population locale est nécessaire pour le développement d'un tel projet. Les relations sociales déjà tissées avec certaines familles à Douiret et à Chenini faciliteront l'insertion des locaux dans cette activité, qui à première vue, relève une finalité de sauvegarde et de protection du patrimoine architectural. Cette activité permettra également un développement

économique solidaire de la région. En Tunisie, le tourisme participatif a émergé pour diversifier le produit touristique, longtemps axé sur l'offre balnéaire. Cette stratégie politique a été interrompue par le soulèvement populaire de janvier 2011. Les projets de lois en faveur du renouvellement du secteur touristique ont été suspendus. La situation politique de transition et les perturbations militaires à la frontière tuniso-libyenne n'ont pas encouragés le développement du tourisme à Tataouine. Quatre ans après « la révolution du jasmin », le pays retrouve son espoir. L'Office National du Tourisme tunisien où j'ai effectué un stage professionnel entre 2010 et 2011, par le biais de la direction centrale de l'investissement et du produit, encourage les projets touristiques autres que les stations balnéaires. Un Forum International de Tourisme Solidaire s'est tenu à Djerba en 2015 pour consolider la nouvelle stratégie touristique.

Le tourisme troglodyte est un produit de plus en plus répand dans le monde. Nombreuses grottes en méditerranée ont été réaménagées pour héberger les touristes. Les gîtes troglodytes et les chambres d'hôte en France, en Espagne, en Turquie et au Maroc sont des exemples de projets à visiter. Appréhender leurs caractéristiques et distinguer leurs singularités de services et de mise en valeur du patrimoine architectural sont des étapes préliminaires pour préparer un projet touristique troglodyte à Tataouine. Rénover des grottes à Chenini ou à Douiret avec la participation de la population locale pour mettre en place une chambre d'hôte ou un gîte rural présente notre objectif après la thèse.

Bibliographie

Ouvrages

ALLAIN R., 2004 : *Morphologie urbaine : Géographie, aménagement et architecture de la ville*, Armand Colin, 254p.

AMMAR L., 2010 : *Histoire de l'architecture en Tunisie : de l'Antiquité à nos jours*, Centre de Publication Universitaire, 145p.

ARENA M., RAFFA P., 2007 : *Ksour della regione di Tataouine*, Kappa, 149p.

AUGUSTIN B., 1924 : *Enquête sur l'habitation rurale des indigènes de la Tunisie*, J. Barlier, 126p.

BACHELARD G., 1970 : *La poétique de l'espace*, Presses Universitaires de France, Paris, 214p.

BASAGANA R. et SAYED A., 1973 : *Habitat traditionnel et structures familiales en Kabylie*, Mémoires du C.R.A.P.E, Alger, 160p.

BATTESTI V., 2005 : *Jardins au désert : évolution des pratiques et savoirs oasiens, Jérid tunisien*, IRD éditions, Paris, 440p.

BEDOUCHA G., 1987 : *L'eau, l'amie du puissant : une communauté oasienne du Sud tunisien*, Édition des archives contemporaines, Paris, 425p.

BEN OUEZDOU H., 2001 : *Découvrir le Sud tunisien : De Matmata à Tataouine, Ksour, Jessour et Troglodyte*, Simpect, 78p.

BEN SAAD A., 2011 : *L'eau et ses enjeux au Sahara*, Iremam-Karthala, Paris, 242p.

BEN SAAD A., ABAAB A., BOURBOUZE A., ELLOUMI M., JOUVE A.-M., SGHAIER M., 2010 : *La privatisation des terres collectives dans les régions arides tunisiennes : contraintes socio-économiques et impact sur l'environnement : cas de la région de Tataouine, Sud tunisien*, Comité technique « Foncier et développement », 114p.

BEN SALEM L., 2009 : *Familles et changements sociaux en Tunisie*, Centre de Publication Universitaire, 366p.

BERQUE J., 1978 : *Structures sociales du Haut Atlas, suivi de retour aux Seksawa*, Paris, Presses Universitaires de France, 534p.

BESANA E., MAINETTI M., 2000: *Tunisia: Architetture trogloditiche del Mediterraneo. Il villaggio di Douiret, jbel tunisino-tripolitano*, Erga, Italie, 78p.

BISSON J., 2003 : *Mythes et réalités d'un désert convoité : le Sahara*, L'Harmattan, Paris, 479p.

BLOM H., 2010: *Dogon: images & traditions*, Lannoo Publishers, 399p.

BONTE P., ELLOUMI M., GUILLAUME H., MAHDI M., 2010 : *Développement rural, Environnement et Enjeux territoriaux : regards croisés Oriental marocain et Sud-Est tunisien*, Cérès, Tunis, 434p.

BOURDIEU P., 1972 : *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz, 269p.

CAMPS G., 1987 : *Les Berbères : mémoires et identité*, Errance, Paris, 264p.

CHARNEAU N. et TREBBI J.-Ch., 1981 : *Maisons creusées, maisons enterrées : découvrir, restaurer, réaliser un habitat troglodytique*, Éditions alternatives, Paris, 215p.

CÔTE M., 1988 : *L'Algérie ou l'espace retourné*, Flammarion, 362p.

CÔTE M., 2005 : *La ville et le désert : le Bas-Sahara algérien*, Iremam-Karthala, 312p.

CUISENIER J., 1975 : *Économie et parenté : leurs affinités de structure dans le domaine turc et dans le domaine arabe*, Mouton, Paris, 609p.

DAGHARI-OUNISSI M.-H., 2002 : *Tunisie, habiter sa différence : le bâti traditionnel du Sud-Est tunisien*, L'Harmattan, Paris, 211p.

DAKHLIA J., 1990 : *L'oubli de la cité : la mémoire collective à l'épreuve du lignage dans le Jérid tunisien*, Paris, La Découverte, 124p.

DESPOIS J., 1935 : *Le Djebel Nefoussa (Tripolitaine) : étude géographique*, Larose, 349p.

DUMAS M.-P., 1912 : *Les populations indigènes et la terre collective de tribu*, Borrel, Tunis, 426p.

GIBLIN B., 1998 : *L'Homme et la Terre (Elisée Reclus 1830–1905)*, La Découverte, Paris, 398p.

GENIN D., GUILLAUME H., OUESSAR M., ROMOGNY M., SGHAIR M., TAAMALLAH H., 2006 : *La Jeffara tunisienne : entre désertification et développement*, IRD, Cérès, Tunis, 351p.

GUIDANI S. et DOEPPER U., 1990 : *Architecture vernaculaire : territoire, habitat et activités productives*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 220p.

GUYADER A., 1938 : *La propriété collective en territoires militaires*, Centre des Hautes Études sur l'Afrique et l'Asie moderne, Paris, 42p.

HAUMONT N. et RAYMOND H., 1972 : *Habitat et pratique de l'espace : étude des relations entre l'intérieur et l'extérieur du logement*, Institut de sociologie urbaine, Paris, 172p.

KASSAH A., 1996 : *Les oasis tunisiennes. Aménagement hydro-agricole et développement en zone aride*, CERES, Série géographique, n°13, Tunis, 345p.

KASSAH A. et POPP H., 2010 : *Atlas illustré d'un patrimoine culturel : les ksour du Sud tunisien*, Naturwissenschaftliche Gesellschaft, 2010, Bayreuth, 400p.

KHEDHIRI A.-G., BAYA T., BOURGOU M., ABDELKHAFI H.-Z., JABEUR S., BEN AMEUR T. (sous la direction de **ABDELKHAFI J.**), 2005 : *L'Atlas des Paysages de la Tunisie*, Ministère de l'Équipement et de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, République Tunisienne, 313p.

LE BOEUF J., 1909 : *Les confins de la Tunisie et de la Tripolitaine : étude du tracé de la frontière*, vol.1, Berger Levrault, Paris, 66p.

LEFEBVRE H., 2000 : *La production de l'espace*, 4^e éd., Anthropos, Paris, 485p.

LIBAUD G., 1986 : *Symbolique de l'espace et habitat chez les Béni-Aïssa du Sud tunisien*, CNRS, Paris, 220p.

LOUBES J.-P., 1988 : *Maisons creusées du Fleuve Jaune : Architecture troglodyte en Chine*, CREAPHIS, 210p.

LOUIS A. (a), 1975 : *Tunisie du Sud : ksars et villages de crêtes*, CNRS, 372p.

LOUIS A. (b), 1975 : *Douïret : étrange cité berbère du Sud tunisien*, STD, 107p.

LOUIS A., 1988 : *Nomades d'hier et d'aujourd'hui dans le Sud tunisien*, Edisud, Aix-en-Provence, 334p.

LOUIS A. et HALLET S., 2011 : *Évolution d'un habitat : le monde berbère du Sud tunisien*, Blurb, 160p.

MAMOU A. et KASSAH A., 2002 : *Eau et développement dans le Sud tunisien*, Cahiers du C.E.R.E.S, Série géographique n°23, Tunis, 286p.

MAAROUF N., 2005 : *Les fondements anthropologiques de la norme maghrébine : hommage à Jacques Berque*, L'Harmattan, 334p.

MARTEL A., 1965 : *Les confins saharo-tripolitains de la Tunisie : 1881-1911*, Presses Universitaires de France, Tome II, 824p.

MENDRAS H., 1993 : *La fin des paysans*, Actes Sud, coll. Babel, 384p.

MAUNIER R., 1926 : *La construction collective de la maison en Kabylie*, Institut d'Ethnologie, Paris, 148p.

MONTAGNE R., 1952 : *Naissance du prolétariat marocain : enquête collective exécutée de 1948 à 1950*, Peyronnet, 213p.

- MONNIER G.**, 2004 : *La porte, instrument et symbole*, Paris, Éditions Alternatives, 120p.
- OUESSAR M., ROMAGNY B., SGHAIR M., TAAMALLAH H.**, 2006 : *La Jeffara tunisienne : entre désertification et développement*, IRD, CERS, Tunis, 351p.
- RAPOPORT A.**, 1972 : *Pour une anthropologie de la maison*, Collection Aspect de l'Urbanisme, 224p.
- RAYMOND H., HAUMONT N., DEZES M.-G., HAUMONT A.**, 2014 : *L'habitat pavillonnaire*, L'Harmattan, Paris, 114p.
- REWERSKI K.**, 1993 : *Troglodytes Saumurois : Du côté du coteau*, Éditions Grandvaux, 123p.
- ROUSSEAUX V.**, 2004 : *L'urbanisation au Maghreb : le langage des cartes*, Université de Provence, 254p.
- SANDRON F.**, 1998 : *La baisse de la fécondité en Tunisie*, Centre français sur la population et le développement, Paris, 58p.
- SEGAUD M.**, 2010 : *Anthropologie de l'espace : Habiter, Fonder, Distribuer, Transformer*, Armand Colin, 245p.
- Service des Affaires Indigènes**, 1931 : *Historique du bureau des affaires indigènes de Tataouine*, Imprimerie Victor Berthod, Bourg, 32p.
- TURKI S.-Y. et VERDEIL E.**, 2013 : *La décentralisation en Tunisie*, Lebanese Center for Policy Studies, 25p.
- TYSSEN X.**, 1983 : *Des manières d'habiter dans le Sahel tunisien*, CNRS, Paris, 234p.
- VALENSI L.**, 1977 : *Fellah tunisien : l'économie rurale de la vie des campagnes aux 18^e et 19^e siècles*, École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), 421p.
- WOLGANG L. et al.**, 1998 : *L'architecture Dogon : construire en terre au Mali*, A. Biro, 173p.

ZAIED A., 1992 : *Le monde des ksour du Sud-Est tunisien*, Éditions Beit el Hikma-Carthage, 229 p.

Chapitres d'ouvrages

AÏT HAMZA M., 1999 : « Migration et dynamique de l'espace local : Bouteghar (versant sud du Haut Atlas central) », pp.147-158 in BERRIANE M., POPP H. : *Migrations internationales entre le Maghreb et l'Europe : les effets sur les pays de destination et les pays d'origine*, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Rabat, Série n°75, Colloques et Séminaire, Actes du 4^e colloque maroco-allemand, Munich 1997, 234p.

BELGUIDOUM S., 2005 : « Recompositions en cours et stratégies sociales : la ville ségréguée », pp.253-276 in CÔTE M. : *La ville et le désert : Le Bas-Sahara algérien*, Paris, Aix-en-Provence, Karthala-Iremam, 306p.

BEN SAAD A., 2011 : « Les conseils de gestion des terres collectives en Tunisie entre mauvaise gouvernance et marginalisation, cas de la région de Tataouine, Sud tunisien », pp.73-84, in ELLOUMI M., JOUVE A.-M., NAPOLEANE C., PAOLI J.-C., *Régulation foncière et protection des terres agricoles en Méditerranée*, CIHEAM, Montpellier, 172p.

BOUBAKRI H., 2004 : « Échanges transfrontaliers et commerce parallèle aux frontières tuniso-libyennes », pp.241-252, in PLANEL A.-M. : *Maghreb, dimensions de la complexité*, IREMC, 372p.

GUILLAUME H., 2009 : « Mutations agro-pastorales, ruralité et développement dans le Sud-Est tunisien », pp.20-45 in BONTE P., ELLOUMI M., GUILLAUME H. & MAHDI M. : *Développement rural, Environnement et Enjeux territoriaux : regards croisés Oriental marocain et Sud-est tunisien*, Cérès, Tunis, 434p.

GUILLAUME H., GENIN D., NOURI H., 2006 : « Entre *jessour*, oliveraies et steppes : dynamiques agro-territoriales en question », pp. 217-266, in GENIN D., GUILLAUME H., OUESSAR M., BELGACEM A.-O., ROMAGNY B., SGHAÏER M., TAAMALLAH H. : *La Jeffara tunisienne : entre désertification et développement*, IRD, Cérès, IRA, 355p.

HENRI G. et NOURI H., 2006 : « Sociétés, dynamiques de peuplement et mutations des systèmes de production », pp.79-112, in GENIN D., GUILLAUME H., OUESSAR M., BELGACEM A.-O., ROMAGNY B., SGHAIËR M., TAAMALLAH H. : *La Jeffara tunisienne : entre désertification et développement*, IRD, Cérès, IRA, 355p.

KASSAH A., 2004 : « Tourisme et patrimoine dans la chaîne des Matmata (Sud-Est tunisien) », pp.141-151, in AÏT HAMZA M., POPP H. : *Pour une nouvelle perception des montagnes marocaines : Espace périphérique, Patrimoine culturel et naturel*, Rabat, Université de Mohamed V, 237p.

MA MUNG E., 1986 : « L'urbanisation-intégration : la ville au service de l'État (le cas de Sbiba, Tunisie centrale) », in SIGNOLES P. (dir.), *Petites villes et villes moyennes dans le Monde arabe*, Fascicule de recherche n°16-17, Tours, URBAMA, 418p.

MIOSSEC J.-M., 1988 : « La politique d'habitat en Tunisie depuis l'indépendance », pp.17-36, in BADUEL P.-R. (dir.), *Habitat, État, Société au Maghreb*, Paris, CNRS, 396p.

MOUSSA F., 2006 : « Hétérogénéité et homogénéité du foncier », pp.63-79, in PICOUET M., ABAAB A., AUCLAIR L., ELLOUMI M., LAHMAR M., MOUSSA F., SANDRON F., SGHAIËR M. : *Dynamiques des populations, disponibilités en terres et adaptation des régimes fonciers : le cas de la Tunisie*, CICRED, 170p.

NASR N., 2004 : « Agriculture et émigration dans les stratégies productives des jbalia du Sud-Est tunisien », pp.247-257, in PICOUET M., SGHAIËR M., GENIN D., ABAAB A., GUILLAUME H., ELLOUMI M., *Environnement et sociétés rurales en mutation : approches alternatives*, 391p.

REWERSKI J., LOUBES J.-P., BEGASHAW K., 1995 : *Le monde des troglodytes*, Le Courrier de l'UNESCO, 48e année, 66p.

TAAMALLAH H. et BEN KEHIA H., 2006 : « Les caractéristiques géomorphologiques et les sols », pp. 33-56, in GENIN D., GUILLAUME H., OUESSAR M., BELGACEM A.-O., ROMAGNY B., SGHAIËR M., TAAMALLAH H., *La Jeffara tunisienne : Entre désertification et développement*, IRD, p. 35.

Articles

ARRIF A., 1999 : Éléments bibliographiques sur le thème de « l'habiter », *Les Cahiers de l'IREMAM*, n°12, pp.7-15.

BADUEL A.-F. et BADUEL P.-R., 1980 : Le pouvoir de l'eau dans le Sud tunisien, *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, vol. 30, n°1, pp.101-134.

BADUEL P.-R., 1986 : Habitat traditionnel et polarités structurales dans l'aire arabo-musulmane, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, t. XXV, pp.231-256.

BARATHON J.-J., EL ABBASSI H., LECHEVALIER C., 2005 : Abandon de la vie oasisienne traditionnelle et adaptation à la vie urbaine, *Annales de géographie*, t. 4, n°644, pp.449-461.

BELGUIDOUM S., 1995 : Recompositions sociales et nouvelles formes urbaines : la réappropriation du champ urbain à Sétif (Algérie). Les quartiers de la ségrégation, tiers-monde ou quart-monde ? *Collection Hommes et Société*, Karthala, pp.293-307.

BELGUIDOUM S., 2008 : La ville en question : analyse des dynamiques urbaines en Algérie, Actes du colloque *Penser la ville – Approches comparatives*, Khenchela, pp.1-13.

BELGUIDOUM S., 2002 : Urbanisation et urbanité au Sahara, *Méditerranée*, t. 99, *Le Sahara, cette « autre Méditerranée »*, pp.53-64.

BENABBAS M., 2010 : Influence du développement sur l'aspect des agglomérations aoussiennes, cas des agglomérations de la vallée ouled Abbid, *Sciences et Technologie*, n°31, pp.89-98.

BERGEL P. et BENLAKHLEF B., 2011 : Les « nouveau riches » de l'importation algérienne : des agents de la transformation sociale et urbaine, *Revue géographique des pays méditerranéens*, n°116, pp.17-24.

BERQUE J., 1974 : Qu'est-ce qu'une tribu nord-africaine ? *Maghreb, Histoire et Sociétés*, SNED Duculot, Alger, pp.22-34.

BESSAOUD O., 2013 : La question foncière au Maghreb : la longue marche vers la privatisation, *Les Cahiers du CREAD*, n°103, pp.17-44.

BONNIN P., 2000 : Dispositifs et rituels du seuil, *Communications*, n°70, pp.65-92.

BONVALLOT J., 1984 : Tabias et jessour du Sud tunisien : Agriculture dans les zones marginales et parade à l'érosion, *Cahiers de l'ORSTOM*, vol. XXII, n°2, pp.163-171.

BOUBAKRI H., 1984 : Émigrations commerçantes en France et nouveaux comportements immobiliers à Ghomrassen - Sud tunisien, *Études méditerranéennes*, pp.87-99.

BOUBAKRI H., 2000 : Échanges transfrontaliers et commerce parallèle aux frontières tuniso-libyennes, *Monde arabe : Maghreb Machrek*, pp.39-51.

BOUBAKRI H. et MAZZELLA S., 2002 : Tenir le lien dans la mobilité entre la Tunisie et la France, Actes du Colloque *Les nouvelles configurations migratoires : mobilité et réseaux*, Sousse, 14p.

CAMPS G., 1986: Ahl al-Ka'f, in *Encyclopédie berbère*, 3 | Ahaggar – Alī ben Ghaniya, pp.319-320: <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/830>.

CAMPS G., 1994 : Dahar, in *Encyclopédie berbère*, 14, Conseil–Danse : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2360>

CLAVEL M., 1982 : Éléments pour une nouvelle réflexion sur l'habiter, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 72, pp.17-32.

DEMANGEON A., 1920 : L'habitat rural en France (essai de classification des principaux types), *Annales de Géographie*, n°161, t. 29, pp.352-375.

DE MEYERE A., 2008 : Un confort de plus en plus important, *Les Cahiers de l'Oise*, n°103, Service de l'Aménagement et de l'Environnement France : <http://www.oise.gouv.fr/content/download/13967/86481/file/Cahier%20n%C2%B0103%20-%20Le%20choix%20de%20l'E2%80%99habitat%20pavillonnaire.pdf>.

DORON A., 2015 : De la marge au monde : la structuration mouvementée d'une place marchande transnationale à Ben Gardane (Tunisie), *Les Cahiers d'EMAM*, 2015/26.

FAVERT-SAADA J., 1966 : La segmentarité au Maghreb, *L'Homme*, t. 6, n°2, pp.105-111.

FRANCOIS A., 2009 : La paupérisation des économies montagnardes sur le mont Elgon (Ouganda), *Les Cahiers d'Outre-Mer*, pp.1-8.

GUIBBAUD Ch. : La maison kabyle : élément structurant de la société kabyle, Centre de documentation historique sur l'Algérie : http://cdha.fr/sites/default/files/kcfinder/files/Club_Kabylie/La_maison_kabyle_CG_090314.pdf

HASSEN M., 2012 : Peuplement et organisation du territoire dans une région d'implantation ibâdite : le Jebel Demmer dans le Sud-Est de l'Ifriqiya (V^e/IX^e – IX^e/XV^e siècle), *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n°132, pp.137-154.

HENIA A., 1996 : Les terres mortes de la Tunisie utile et les nouvelles stratégies foncières à l'époque moderne, *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n°79-80, pp.127-142.

KEFI R., HSOUNA S., BEN HALIM N., LASRAM K., ROMDHANE et al., 2015: Phylogeny and genetic structure of Tunisians and their position within Mediterranean populations, *Mitochondrial DNA*, vol. 26, pp.593-604.

LAAROUSSI K., 2009 : Mutations de la société, de l'espace nomade et du commerce caravanier dans le Sud-Est tunisien à la fin du XIX^e siècle, *Colloque Sud-Est tunisien présent et passé*, Tunis, pp.35-89.

LAAROUSSI K. 2005 : Le Gasr : vestige des temps nomades, *Actes Atelier Diversité du patrimoine culturel et naturel dans le Sud-Est tunisien : problématique de la conservation / valorisation*, pp.56-84.

LAMINE R., 2008 : Croissance démographique et dynamiques migratoires récentes des grandes villes tunisiennes, *Les Cahiers d'EMAM*, n° 16, pp.51-75.

LAWLESS R., 1972 : L'évolution du peuplement, de l'habitat et des paysages agraires du Maghreb, *Annales de Géographie*, n°446, pp.451-464.

LE GALL J., 2005 : Familles transnationales : bilan des recherches et nouvelles perspectives, *Les Cahiers du Gres*, n°1, vol. 5, pp.29-42.

LEVI-STRAUSS C., 1936 : Contribution à l'étude de l'organisation sociale des Indiens Bororo, *Journal de la société des américanistes*, n°28-2, pp.269-304.

LEVY A., 2005 : Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine, *Les sens des formes urbaines*, n°3, pp.24-47.

LOUIS A., 1964 : Sur un piton de l'extrême Sud Tunisien, une étrange cité berbère, Douiret, *Les Lettres IBLA*, pp.581-592.

LOUIS A., 1971 : Habitat et habitations autour des ksars de montagne dans le Sud tunisien, *Revue de l'Institut des Belles Lettres Arabes*, n°127, pp.123-148.

LOUIS A., 1973 : Les prestations réciproques en milieu berbère du Sud tunisien, *Anthropos*, vol. 68, pp.456-472.

LOUIS A., 1996 : Douiret, in Encyclopédie berbère, 17/*Douiret-Eropaei* : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2088>.

MAQUART E., 1906 : Les troglodytes de l'extrême Sud tunisien, *Bulletins et Mémoires de la société d'anthropologie de Paris*, série n°5, t. 7, pp.174-187.

MAUSS M., 1904/1905 : Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimo : étude de morphologie sociale, *l'Année Sociologique* (t. IX), TREMBLAY J.-M., éd. électronique : http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthropo/7_essai_societes_eskimos/essai_societes_eskimos.html

MIEGE J.-L., 1981 : Le commerce transsaharien au XIX^e siècle, *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°32, pp.93-119.

NASR N., 1997 : Atouts et contraintes des oasis traditionnelles de Tataouine en Tunisie : étude de l'oasis d'El Ferch, *Agriculture et Développement*, n°14, pp.31-40.

NASR N., LOUMEREM M., FACKELDEY F., IKLEFHOUM Z., TOKANNOU R., ZOUPOYA K., 1998 : Les grands projets hydro-agricoles en zone aride : le périmètre de Bir Amir (gouvernorat de Tataouine, Tunisie), *Agriculture et développement*, n°20, pp.81-88.

OTMANE T. et KOUZMINE Y., 2011 : Timimoun, évolution et enjeux actuels d'une oasis saharienne algérienne, *Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales Insaniyat*, n°51-52, pp.165-183.

PELTIER F. et ARIN F., 1909 : Les modes d'habitation chez les « *Djabaliyas* » du Sud tunisien, *Revue du Monde Musulman*, n°5, pp.1-28.

PENICAUD M., 2013 : Nouveaux réveils des Sept Dormants : étude de cas en Méditerranée, *Revue Science and Vidéo*, n°4 : <http://scienceandvideo.mmsh.univ-aix.fr/numeros/4/Pages/5.aspx>.

PLANHOL X., 1962 : Caractères généraux de la vie montagnarde dans le Proche-Orient et dans l'Afrique du Nord, *Annales de Géographie*, t.71, n°384, pp.113-130.

PROST G., 1954 : Utilisation de la terre et production dans le Sud tunisien : Matmata et Ouderna, *Cahiers de la Tunisie*, n°5, pp.28-66.

REMY G., 1972 : De la montagne à la plaine : aspects et problèmes d'un mouvement de colonisation au Nord-Cameroun, *Cahiers d'études africaines*, vol. 12, n°47, pp.500-511.

RETAILLE D., 1993 : Afrique : le besoin de parler autrement qu'en surface, *Espaces Temps*, n°51-52, pp.52-62.

ROMDHANE L., BEN HALIM N., REJEB R., BOUYACOUB Y. et al., 2014: Specific aspects of consanguinity: some examples from the Tunisian population, *Human Heredity*, Karger, pp.167-174.

ROUAG-DJENIDI R., 1998 : Appropriation de l'espace dans les grands ensembles de Constantine, *Cahiers du CREAD*, n°44, pp.5-18.

- SANDRON F.**, 1998 : L'immobilité forcée : la sédentarisation des nomades dans le Sud tunisien, *Communautés déracinées dans les pays du Sud. Autrepart*, (5), p.63-77.
- SIMON G.**, 1970 : Campagnes du Sud tunisien et grandes villes françaises : l'émigration et son rôle dans le développement régional du Sud tunisien, *2^e Colloque de géographie maghrébine*, Algérie, pp.1-15.
- SIMON G.**, 1976 : L'espace migratoire des Tunisiens en France, *Espace Géographique*, pp.115-120.
- SIMON G.**, 1996 : La migration maghrébine 25 ans après, *Espace, Populations, Sociétés*, vol.14, n°1, pp.29-35.
- STOCK M.**, 2004 : L'habiter comme pratique des lieux géographiques, *Espace temps.net* : <https://www.espacestems.net/articles/habiter-comme-pratique-des-lieux-geographiques/>
- SURIN R.**, 1949 : La réforme des terres collectives de Tunisie, *Bulletin économique et social de la Tunisie*, n°28, pp.12-21.
- TRACHE S.-M.**, 2011 : Adrar, des ksour à la grande ville, *Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales Insaniyat*, n°51-52, pp.165-183.
- TROIN J.-F.**, 1979 : Les « agglomérations routières » du Maroc : vers un nouveau mode de fixations des activités, *Méditerranée : L'homme et son milieu naturel au Maghreb*, t.35, pp.127-135.
- VASSART S.**, 2006 : Habiter, *Pensée plurielle*, n°12, pp.9-19.
- VIRE A.**, 1931 : Le village troglodytique de Haute-Isle (Seine-et-Oise), *Bulletin de la Société préhistorique de France*, t.28, n°12, pp.510-536.
- ZAYED H.**, 2007 : Tourisme et développement local dans les Matmata (Sud-Est tunisien), *Colloque Tourisme saharien et développement durable : Enjeux et approches comparatives*, Tozeur, Tunisie, pp.399-432.

Mémoires et Thèses

ABDEKBIR A., 2003 : *Les mutations socio-spatiales, culturelles et aspects anthropologiques en milieu aride : cas de la Jeffara tuniso-libyenne 1837-1956*, Thèse de Doctorat en anthropologie, Université de Metz, 499p.

AOUADI Z., 1984 : *La construction et les constructions dans les monts troglodytes*, Thèse de troisième cycle en architecture, Institut Technologique d'art, d'architecture et d'urbanisme, Tunis, 406p.

BEKKAR R., 1991 : *Espaces et pratiques des femmes à Tlemcen (Algérie) : un cas de développement séparé ?*, Thèse de Doctorat en sociologie, Université Paris X, Nanterre, 333p.

BEN HAMMED CHETOUANE S., 2009 : *Évolution des ambiances lumineuses dans l'habitat troglodytique : le cas du village de Matmata (Sud de la Tunisie)*, Mémoire de Mastère en architecture, École Nationale d'Architecture et d'Urbanisme, Tunis, 107p.

NAIDJA A., 2014 : *La croissance urbaine et son influence sur la continuité et la discontinuité typomorphologique : cas des tissus urbains de la ville de Biskra*, Mémoire de Mastère en architecture, Université Mohamed-Khider, Faculté des Sciences et de la Technologie, Biskra, 433p.

PARDO V., 2004 : *Tisser les relations sociales dans les rites et la matière, représentations de l'ordre social, des valeurs et de l'appartenance à Douiret, village berbérophone du Sud-Est tunisien*, Thèse de Doctorat, en anthropologie, Université Aix-Marseille, 440p.

PUIG N., 1998 : *Derrière le cimetière : un lignage Awlad Sidi Abid à Tozeur : nouvelles civilités et dynamiques communautaires du Sud tunisien*, Thèse de Doctorat, en anthropologie-ethnologie, Université de Provence, Aix-Marseille I, 453p.

Liens hypertexte

Escadrille 301 du Sud tunisien, http://albindenis.free.fr/Site_escadrille/escadrille541.htm.

Carte de Douirat – échelle 1/100000 Service géographique de l'Armée :
[Tunisie100K_CVII_Douirat-1906.jpg](#)

The official vacation guide, 2016: Mesa Verde Country: www.Mesaverdecountry.com

[d-map.com](#)

Documents statistiques et administratifs

Gouvernorat de Tataouine en chiffre 2016, République tunisienne, Ministère du développement d'investissement et de la coopération internationale, Office de développement du Sud, 143p.

L'Atlas des paysages de la Tunisie, République tunisienne, Ministère de l'équipement de l'habitat et de l'aménagement du territoire, Direction générale de l'aménagement du territoire.

Le Sud en chiffres 2011, République tunisienne, Ministère du développement d'investissement et de la coopération internationale, Office de développement du Sud, 69p.

Le Sud en chiffres 2012, République tunisienne, Ministère du développement d'investissement et de la coopération internationale, Office de développement du Sud, 67p.

Premiers résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 1994, Institut national de statistique, Tunisie, 62p.

Recensement général de la population et de l'habitat 2004, Institut national de statistique, Tunisie, 42p.

Recensement général de la population et de l'habitat 2014, Institut national de statistique, Tunisie, 36p.

Tataouine à travers le Recensement Général de la population et de l'habitat 2014, Institut National de la Statistique Tunisie, 128p.

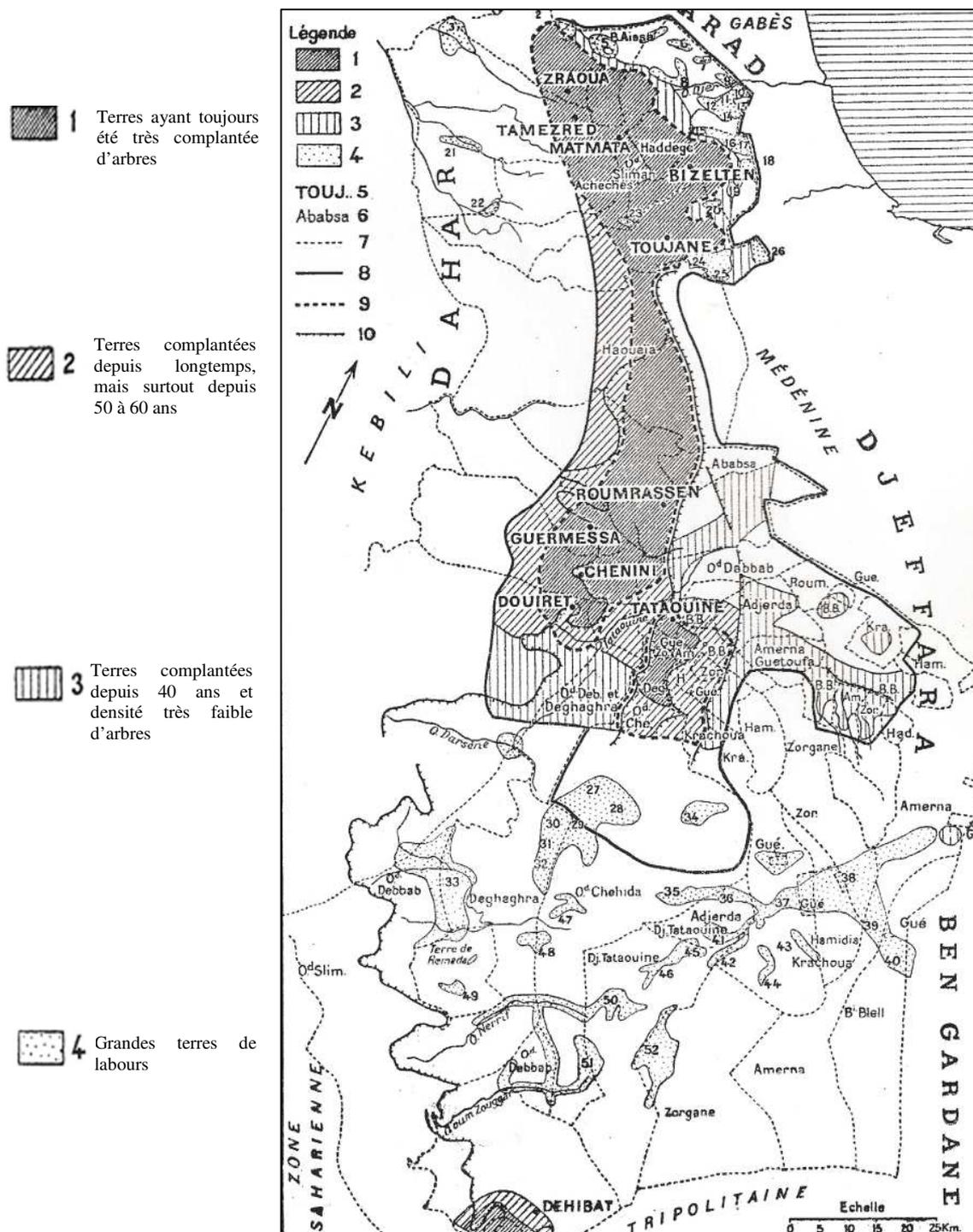
المعهد الوطني للإحصاء، 2006: التعداد العام للسكان و السكنى 2004، العدد الثالث: خصائص السكان و المساكن و الأسر على مستوى المعتمديات، الجزء الخامس: إقليم الجنوب، 123 صفحة

Plan d'Aménagement Urbain (PAU) de Tataouine-ville échelle 1/10000 : Service technique municipalité de Tataouine.

Extrait de registre n°172, Note n°130/41, deuxième rapport Tataouine, 1892. Les archives nationales de Tunisie.

Annexes

Annexe 1: La carte de la répartition spatiale des terres d'exploitation du djebel dans le sud-est tunisien



Source : PROST G., 1954 : Utilisation de la terre et production dans le Sud tunisien : Matmata et Ouderna, *Cahier de la Tunisie*, n°5, pp. 28-66, p.41

Annexe 2 : Acte notarial de société sur un puits à Douiret



Source : Document sauvegardé par l'association Twiza pour le patrimoine, la solidarité et le développement à Tataouine- Cliché Manel Znidi décembre 2016

Annexe 3: L'arbre généalogique de Douiret

Douiri الدويري															
Ouled Saber الصوابرية	Ouled Zaghdane الزغنادنة	Ouled Bouzid اولاد بوزيد	Ouled belgacem اولاد بلقاسم	Ouled Abdelkrim اولاد عبد الكريم	Ouled Abid اولاد عبيد	Ouled Taleb اولاد طالب	Divers العروش المتفرقة								
الصابري بن صابر البراك الهيبيط بومزوعة بوذينة زقلم الرايس الزغيب	Sabri بن غداني علاق Azek Debira Jani Mazigh Boumazougha Boudhina Zoghrom Raies Zaghib	الزغنادني بن زايد مزيطة قمقم بوكريبة لهذب نسري قريرة سلكم	Bouzidi Ben Zayed Mzita Kamkam Bouajila Lahdheb Nessri Griira Slokkom	Gasmi لحمير Harar Ben Halima Bouajila Fioval Najjar Ben Yahia Seghaier Bou Oun Taleb Baqous Baccouch	الكريمي بوقادن الوسار بن موسى بوذراع بوسنة الجمل بوكردوغة بن خليفة عبد الخالق هلاية حراق الحداد	Krimi Boufadden Ouasser Ben Moussa Boudhraa Bousseta Jmal Boukardougha Ben Khelifa Abdelkhalek Helaba Harrak Hadad	العبيدي Abidi Laffet Herizi Amina Ben Jemaa Belhaj Jemaa Ben Hamza Ben Yeflah ben Talouba Aroour Hogma Hindawi	Talbi Ben Hamed Ouadani Bibas Akrouit Aldoudi Bourguiba Zanzana Saidi Boukhris Ben Yedder Sifaoui Ben mchayekh Hayej Boudabous Abderrahmani Tanfour							
الإلقاب المندثرة															
Les noms disparus															
بوشكشوقة بومزدور	Bouchakchouka Boumezdour	البراح Zandouh Harabi Hasnaoui Chefirch	Barrah Zandouh Harabi Hasnaoui Chefirch	بلخير هبيب	Belkhir Habhab	بن هلال الحارص ببو الزيرام	Ben Helal Hares Baabou Zizam	القفري قفير بابيس بنقطة	Guedri Gueair Babis Boungla	الطرشاتي الثثي العارف عاد	Torchani Thelthi Aref Anad	الأطرش بوركاسة المعر بن يونس الحداد	Latrech Bourkassa El Moez Ben Younes Gahdar	بوزكورة بن مبارك بلفضل الوئان بن ملعة	Bouzakoura Ben Mbarek Belfadhl Ouadhan Rnumlin

Source : Album de photos sauvegardées par l'association Twiza pour le patrimoine, la solidarité et le développement à Tataouine

5
Gouvernement Tunisien

Secretariat Général

N^o S.E/200

M^r Wolfmann

Tunis, le 31 août

1899

35



Note

La promulgation du décret portant ouverture officielle du marché de Foun-Batahouine était subordonnée à l'acte de donation à l'Etat par le Cadi du Djebel-el-Abiod. du terrain servant d'emplacement au dit marché. Cet acte pour présenter tous les caractères de validité exigés, devait être revêtu du sceau de son Altesse. Cette dernière formalité qui avait retardé quelque peu le cours de l'affaire vient d'être remplie.

La Direction des Finances

Monsieur Riffault
Délégué à la Résidence Générale

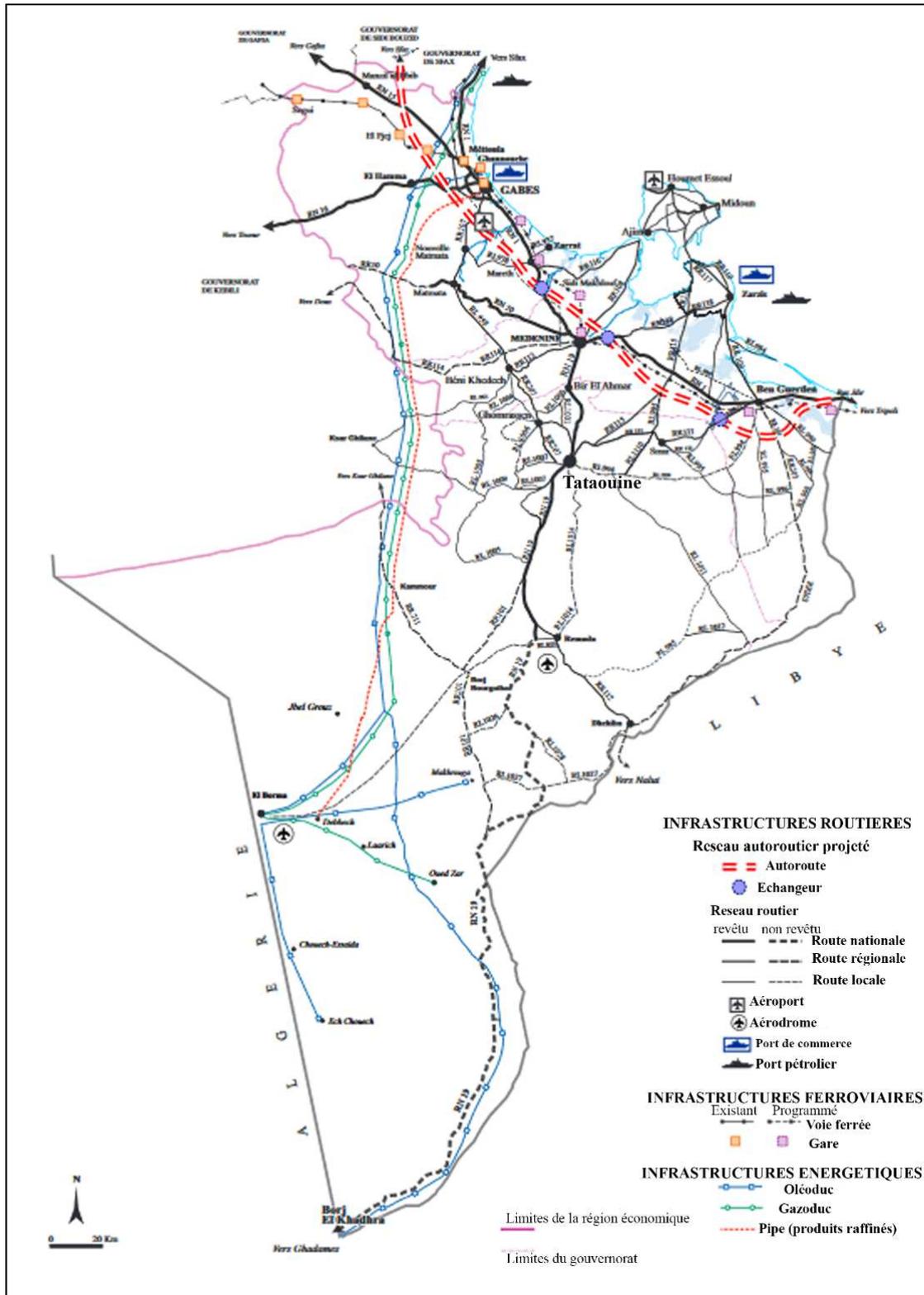
h.

consentant à ce que le marché
soit exempté pendant trois ans de
l'impôt des *Mahsoulats* et
M. Dueroquet ayant également
donné des instructions pour que,
jusqu'à nouvel ordre et confor-
mément au *modus vivendi*
actuel, il ne soit pas perçu de
droits de douane sur les mar-
chandises qui seront importées
directement de la Tripolitaine à
Batahouine, sans passer par un bureau
de douane, rien ne s'oppose plus
à l'ouverture du marché.

Le décret portant reconnaissance,
et par suite ouverture officielle,
sera pris dès que M. le Général
Peclère aura fait connaître quel
jour de la semaine le marché
doit être tenu.

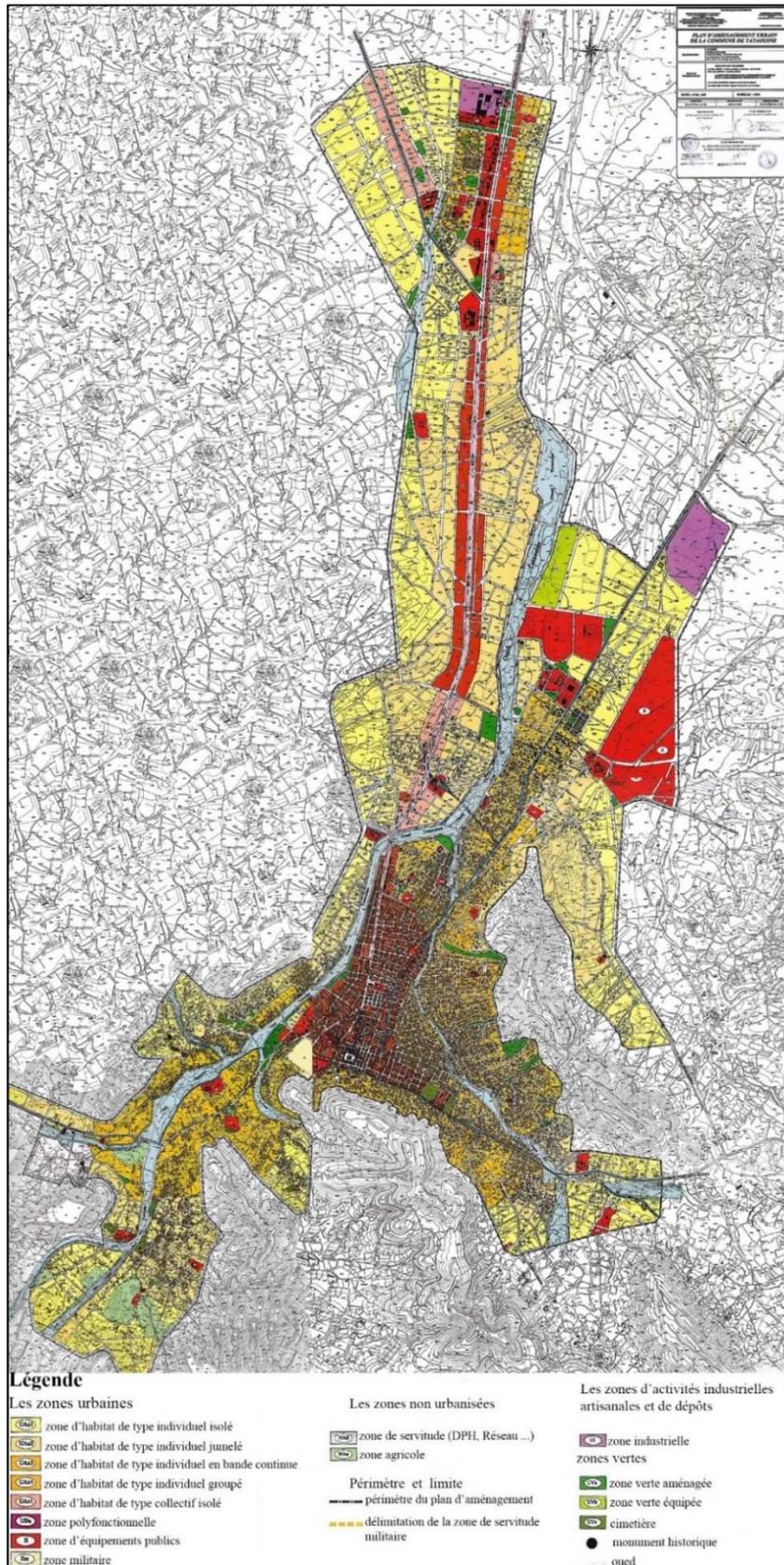
Elmuy

Annexe 5: Carte de l'infrastructure dans le sud-est tunisien



Source : Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, Direction Générale de l'Aménagement du Territoire : Atlas de la région économique du Sud-est tunisien, lien hypertexte : <http://www.mehat.gov.tn/fileadmin/user1/doc/Contenus/DGAT/AtlasSDARESEfr.pdf> p.32

Annexe 6: Plan d'Aménagement Urbain de Tataouine –ville



Source : Document cartographique récupéré auprès du Service Technique de la municipalité de Tataouine

Plan d'interview semi-directif

1- Renseignement sur l'interviewé :

- Nom et Prénom :
- Sexe : Homme Femme
- Tranche d'âge : moins de 20 ans entre 20 et 45 ans plus de 45ans
- Situation familiale : célibataire marié divorcé
- Statut dans la famille : grand-père grand-mère père mère fils/fille
- Etude/ Profession :

2- Situation géographique de l'habitat étudié :

3- Thème : description de l'habitat :

- Typologie de l'habitat :
- Année de construction :
- Evolution de l'habitat :

4- Thème : l'espace habité :

- Le parcours résidentiel :

- **Relation entre espace public (la rue) et l'espace privé (la maison)** :
 - Nombre de portes donnant sur la rue :

- Nombre de fenêtres donnant sur la rue :

5- Thème : comportement de l'interviewé dans l'espace habité :

- Quel est l'espace central/ le plus partagé d'après l'interviewé ?
-
- Quel est l'espace le plus privé d'après l'interviewé ?
-
- Si vous aviez l'occasion de faire des travaux de modifications, quels changements apporteriez-vous à la maison ?

6- Avis de l'interviewé :

Annexe 8 : Protocole d'enquête du deuxième séjour de terrain

Grille d'enquête quantitative :

Terrain d'enquête	thèmes	Remarques
Chenini	Nombre total de maisons troglodytes :	
	Nombre de maisons troglodytes en ruine :	
	Nombre de maisons troglodytes encore habitées :	
	Nombre de maisons troglodytes non habitées :	
	Nombre de maisons troglodytes avec nouvelles extension :	
	Nombre de maisons non troglodytes :	
Douiret	Nombre total de maisons troglodytes :	
	Nombre de maisons troglodytes en ruine :	
	Nombre de maisons troglodytes encore habitées :	
	Nombre de maisons troglodytes non habitées :	
	Nombre de maisons troglodytes avec nouvelles extension :	
	Nombre de maisons non troglodytes :	

Grille d'enquête qualitative :

Thème 1	Les données générales de la maison		
Sous-thème 1.1	Localisation géographique de la maison		
	Situation géographique	Carte géographique	Photo
	Gouvernorat		
	Délégation		
Sous-thème 1.2	Typologie de la maison :		
Sous-thème 1.3	Date de l'occupation de la maison :		
Sous-thème 1.4	Etapas et chronologie de la réalisation de la maison		
Sous-thème 1.5	Les intervenants dans les travaux de construction :		
Remarques			

Thème 2	Présentation de la famille questionnée : Nom de la famille :				
Sous-thème 2.1	Présentation des membres de la famille :				
	Prénom	Age	Lien de parenté	Situation sociale	Situation économique
	1-				
	2-				
	3-				
	4-				
	Nombre de génération habitant la maison				

Sous-thème 2.2	Caractéristiques de la présence – présence permanente ou occasionnelle		
	Prénom	Présence permanente ou occasionnelle	Durée de la présence – saison (estivale, hivernale, les vacances...) et mois de présence
	1-		
	2-		
	3-		
	4-		
	5-		
	6-		
	7-		
Sous-thème 2.3	Répartition spatiale de chaque membre de la famille dans l'espace domestique		
	Prénom	Espace domestique occupé durant la journée et la nuit	Espace domestique occupé en fonction des saisons
	1-		
	2-		
	3-		
	4-		
Remarques			

Thème 3	Présentation de l'espace architectural domestique			
Sous-thème 3.1	Organisation de l'espace domestique : (aperçu général de la rue vers la maison et organisation de différents sous espaces)			
Sous-thème 3.2	Terminologie et vocation de chaque sous-espace			
		Terminologie	Disposition spatiale	Vocation
	Sous espace 1			
	Sous espace 2			
	Sous espace 3			
	Sous espace 4			
Sous thème 3.3	Fréquentation et occupation spatiale dans l'espace habité			
	La pièce /le sous-espace le plus fréquenté	Durée d'occupation de chaque pièce	Influence des saisons sur l'occupation spatiale	
Sous-thème 3.4	Répartitions des tâches ménagères et les tâches quotidiennes dans l'espace domestique :			
Sous-thème 3.5	Travaux d'extension et de réaménagement			
	Date des travaux			
	Description des travaux			
	Exigences et raisons des travaux			
Sous-thème	Techniques et matériaux de construction			
	Présentation générale			
	Approvisionnement en eau potable			
	Approvisionnement en électricité			

Sous-thème 3.7	Changement du modèle architectural de la maison		
	Date d'abandonnement de l'ancien modèle troglodyte		
	Les raisons et les conditions du changement		
Sous-thème 3.8	Nombre de maison occupé – partage de deux modèles d'habiter		
	Typologies des maisons	Eloignement géographique des deux maisons	Durée d'occupation de chaque modèle
Remarques	<p>Les espaces de transition à l'intérieur de l'espace domestique :</p> <p>Continuité et rupture entre espace domestique et espace villageois :</p>		

Table des figures

Figure 1 : Vue générale sur le village Spruce Tree House	22
Figure 2 : Escalier d'accès à la <i>kiva</i>	22
Figure 3 : Aménagement intérieur d'une <i>kiva</i>	22
Figure 4 : Village Ireli au pied de la falaise.....	23
Figure 5: une <i>toguna</i>	23
Figure 6 : Coupe et plan schématisé d'une grotte latérale	23
Figure 7 : Coupe et plan schématiques d'une grotte creusée en profondeur	24
Figure 8: Schéma d'habitations souterraines à Doué-La-Fontaine.....	25
Figure 9: Village troglodyte de la vallée de Barry	25
Figure 10: Vue intérieure d'une maison troglodyte.....	25
Figure 11 : Groupement d'habitations troglodytes de Barry	25
Figure 12: Coupe schématisé du village Almanzara	26
Figure 13: Le caractère chinois Jing	26
Figure 14: Vue sur une maison troglodyte de Luoyang	27
Figure 15: Vue éclatée de Kaymakli	27
Figure 16: Localisation géographique de l'habitat troglodyte d'étude.....	28
Figure 17: Localisation géographique des deux catégories de l'habitat troglodyte	29
Figure 18: Maison troglodyte à Matmata	29
Figure 19: Vue aérienne sur le village de Matmata	29
Figure 20: Maison troglodyte à Chenini-Tataouine.....	29
Figure 21: Vue aérienne sur le village Douiret -Tataouine	29
Figure 22: Vue d'ensemble du village de Matmata.....	30
Figure 23: Vue sur la cour d'une maison troglodyte de Matmata	30
Figure 24: Coupe et plan schématiques d'une maison troglodyte à Matmata.....	30
Figure 25: Plan supérieur du village de Matmata (puits circulaires).....	31
Figure 26: Plan supérieur du village de Luoyang (puits carrés).....	31
Figure 27: Plan inférieur du village de Matmata	31
Figure 28: Plan inférieur du village de Luoyang	31
Figure 29: Plan d'une maison troglodyte en Tunisie.....	31
Figure 30: Plan d'une maison troglodyte en Chine	31
Figure 31: Vue d'ensemble du village Chenini-Tataouine.....	32

Figure 32: Maison troglodyte à Chenini-Tataouine.....	32
Figure 33: Plan et coupe schématiques d'une maison troglodyte de montagne.....	32
Figure 34: Axonométrie d'un habitat troglodyte en profondeur	33
Figure 35: Axonométrie d'un habitat troglodyte latéral.....	33
Figure 36: La région géographique de Tataouine.....	36
Figure 37: Territoire tunisien découpé en gouvernorats.....	37
Figure 38: Gouvernorat de Tataouine découpé en délégations	37
Figure 39 : De la grotte élémentaire à la maison troglodyte.....	40
Figure 40: Comportement des couches le jour	42
Figure 41: Comportement des couches la nuit	42
Figure 42 : Vue extérieure des grottes.....	43
Figure 43: Croquis en plan des grottes	43
Figure 44 : Maison troglodyte abandonnée dans le village de Chenini-Tataouine.....	44
Figure 45 : Coupe schématique d'une maison troglodyte abandonnée dans le village de Chenini-Tataouine.....	44
Figure 46 : Plan type d'une maison troglodyte à Tataouine.....	45
Figure 47: Les étapes de construction d'une pièce voûtée	45
Figure 48 : Vue intérieure à partir d'un vestibule d'entrée	46
Figure 49 : Un mur en pierre à sec	46
Figure 50 : Exemple de porte à Chenini	46
Figure 51: Préparation du socle	49
Figure 52 : Encadrement de la tête du lit.....	49
Figure 53 : Exemples d'aménagement intérieur de deux grottes	52
Figure 54 : Opposition obscurité / luminosité dans la pièce de réserve	53
Figure 55 : Opposition droite / gauche dans la pièce de réserve	54
Figure 56 : Opposition obscurité / luminosité dans la pièce du couple	55
Figure 57 : Opposition obscurité / luminosité dans la pièce du couple.....	55
Figure 58 : Des marches à l'entrée d'une maison troglodyte désertée à DouiretEspace lumineux / Espace obscure	56
Figure 59 : Talisman à l'entrée d'une maison troglodyte désertée à DouiretFigure 60 : Des marches à l'entrée d'une maison troglodyte désertée à Douiret.....	58

Figure 61 : Un graphe justifié ayant une profondeur minimale : Espace peu profond	Figure
62 : Talisman à l'entrée d'une maison troglodyte désertée à Douiret	58
Figure 63: Un graphe justifié ayant une profondeur maximale : Espace profond	Figure 64 :
Un graphe justifié ayant une profondeur minimale : Espace peu profond	60
Figure 65 : La première maison d'étude du village de Douiret	Figure 66: Un graphe justifié
ayant une profondeur maximale : Espace profond	60
Figure 67 : La première maison d'étude du village de Douiret.....	62
Figure 68 : Plan RDC (1) Echelle 1/200.....	62
Figure 69 : Coupe (1) Echelle 1/200.....	62
Figure 70 : Graphe justifié (1) du passage villageois comme espace de référence	67
Figure 71 : Organigramme (1) de passage villageois comme espace de référence	67
Figure 72 : Graphe justifié (1) de la cour comme espace de référence	67
Figure 73 : Organigramme (1) de la cour comme espace de référence	67
Figure 74 : La deuxième maison d'étude du village de Douiret.....	68
Figure 75 : Plan RDC (2) Echelle 1/200.....	68
Figure 76 : Coupe (2) Echelle 1/200.....	68
Figure 77 Graphe justifié (2) du passage villageois comme espace de référence	72
Figure 78 : Organigramme (2) du passage villageois comme espace de référence.....	72
Figure 79 : Graphe justifié (2) de la cour comme espace de référence	72
Figure 80 : Organigramme (2) de la cour comme espace de référence	72
Figure 81 : La troisième maison d'étude du village de Douiret	73
Figure 82 : Plan RDC (3) Echelle 1/200.....	73
Figure 83 : Coupe(3) Echelle 1/200.....	73
Figure 84 : Graphe justifié (3) du passage villageois comme espace de référence	77
Figure 85: Organigramme (3) de la cour comme espace de référence	77
Figure 86 : La première maison d'étude du village de Chenini	79
Figure 87 : Plan RDC (4) Echelle 1/200.....	79
Figure 88 : Coupe (4) Echelle 1/200.....	79
Figure 89 : Graphe justifié (4) du passage villageois comme espace de référence	84
Figure 90 : Organigramme (4) du passage villageois comme espace de référence.....	84
Figure 91 : Graphe justifié (4) de la cour comme espace de référence	84
Figure 92 : Organigramme (4) de la cour comme espace de référence	84

Figure 93: La deuxième maison d'étude du village de Chenini	85
Figure 94 : Plan RDC (5) Echelle 1/200.....	85
Figure 95 : Coupe (5) Echelle 1/200.....	85
Figure 96 : Graphe justifié (5) du passage villageois comme espace de référence	90
Figure 97 : Organigramme (5) du passage villageois comme espace de référence.....	90
Figure 98: Graphe justifié (5) de la cour comme espace de référence	90
Figure 99: Organigramme (5) de la cour comme espace de référence	90
Figure 100: La troisième maison d'étude du village de Chenini.....	91
Figure 101 : Plan RDC (6) Echelle 1/200.....	91
Figure 102 : Coupe (6) Echelle 1/200.....	91
Figure 103 : Graphe justifié (6) du passage villageois comme espace de référence	97
Figure 104 : Organigramme (6) du passage villageois comme espace de référence.....	97
Figure 105: Graphe justifié (6) de la cour comme espace de référence	97
Figure 106: Organigramme de la cour comme espace de référence.....	97
Figure 107 : Structure spatiale en enfilade à différentes échelles de l'habitat troglodyte de montagne.....	100
Figure 108: La séparation entre deux morphologies architecturales distinctes	102
Figure 109: Bipolarité architecturale / Bipolarité fonctionnelle.....	103
Figure 110 : Façade principale d'une maison troglodyte désertée à Douiret	104
Figure 111 : Exemple d'une rangée de maisons troglodytes dans l'ancien village de Douiret	109
Figure 112 : Les ruelles auprès du grenier collectif du village de Chenini	110
Figure 113 : Des marches d'escalier dans les passages villageois	110
Figure 114 : Plan et coupe d'une <i>ghorfa</i>	111
Figure 115 : Vue intérieure de la <i>ghorfa</i>	111
Figure 116 : Les trois échelles de la vocation économique de l'espace montagnard.....	111
Figure 117 : Plan et coupe d'une huilerie à Chenini	112
Figure 118 : Vue intérieure d'une huilerie à Chenini	112
Figure 119 : Vue panoramique sur le village Chenini.....	113
Figure 120 : Bipolarité architecturale du pôle montagnard à Tataouine	114
Figure 121 : Barrages en terrasse à Douiret.....	115
Figure 122 : Croquis en perspective d'un barrage en terrasse.....	115

Figure 123 : L'oasis de Tataouine	116
Figure 124 : Coupe schématique des terres exploitées	119
Figure 125 : Territoire segmenté des anciens villages de montagne	120
Figure 126 : Les vestiges de <i>Douiret bled</i>	121
Figure 127 : La configuration spatiale de l'ancien village de Douiret	123
Figure 128: Configurations spatio-temporelles des mobilités spatiales à Tataouine avant le XXe siècle.....	128
Figure 129: Mode d'habiter des sédentaires	139
Figure 130: Mode d'habiter des semi-nomades.....	139
Figure 131 : Les différents types d'habitat temporaire.....	140
Figure 132: Situation en carrefour du souk	143
Figure 133 : Le pôle montagnard.....	147
Figure 134 : Glissement vers les piémonts	148
Figure 135: Bipolarité spatiale.....	149
Figure 136: Installation auprès de la rue.....	150
Figure 137: Organisation territoriale en Tunisie	153
Figure 138: Les premières boutiques à Foum-Tataouine	158
Figure 139: Le noyau urbain de Tataouine	159
Figure 140 : Le souk de Tataouine	159
Figure 141: Extension de la ville	160
Figure 142: L'étalement urbain de la ville de Tataouine.....	162
Figure 143: Maison d'artisanat	163
Figure 144: Marché municipal.....	163
Figure 145: Foug-Tataouine un centre de service	165
Figure 146 : Piste routière Foug-Tataouine RN19	167
Figure 147 : Vue sur la route nationale RN19.....	167
Figure 148 : Le réseau routier à Foug-Tataouine	167
Figure 149: Vue sur la direction régionale de transport à l'entrée de	169
Figure 150 : Vue sur la route nationale à l'entrée de la ville.....	169
Figure 151 : Construction quasi absente.....	169
Figure 152 : Vue sur la route nationale à Foug-Tataouine	169
Figure 153: Taxis collectifs stationnés	169

Figure 154 : Continuité de la façade urbaine dans la rue régionale (RR111) à la sortie de Foum-Tataouine.....	170
Figure 155: Extrait du maillage de détail de Foum-Tataouine.....	171
Figure 156: Îlot urbain 1	171
Figure 157: Vue sur la rue 2 janvier à Foum-Tataouine.....	171
Figure 158: Extrait du maillage de détail de la Cité Militaire	172
Figure 159: Îlot urbain 2	172
Figure 160: Vue sur la route régionale 121	172
Figure 161 : Extrait du maillage de détail de la Cité Tahrir	173
Figure 162: Îlot urbain 3	173
Figure 163 : Vue sur l'une des deux parcelles.....	173
Figure 164 : Extrait du maillage de détail de la Cité Broumet.....	174
Figure 165 : Vue sur la route nationale à la Cité Broumet.....	174
Figure 166: Îlot urbain 4	174
Figure 167 : Extrait du maillage de détail du Quartier Jasmin.....	175
Figure 168 : Îlot urbain 5	175
Figure 169 : Vue sur la route nationale	175
Figure 170 : Maison habitée avec chantier à l'étage	176
Figure 171: Des barres de fer en attente	176
Figure 172 : Villa en chantier	177
Figure 173: Véranda équipée par des rideaux	177
Figure 174: Maison construite par la SNIT (Cité Ennour).....	178
Figure 175 : Villa (Cité Tahrir)	178
Figure 176: Immeuble privé (Cité Broumet).....	178
Figure 177: La première façade d'étude.....	180
Figure 178: Interprétation de la première façade d'étude.....	180
Figure 179 : La deuxième façade d'étude.....	180
Figure 180 : Interprétation de la deuxième façade d'étude	180
Figure 181: La troisième façade d'étude	181
Figure 182: Interprétation de la troisième façade d'étude	181
Figure 183: La quatrième façade d'étude	181
Figure 184: Interprétation de la quatrième façade d'étude.....	181

Figure 185: La cinquième façade d'étude	181
Figure 186: Interprétation de la cinquième façade d'étude	181
Figure 187: La sixième façade d'étude.....	181
Figure 188: Interprétation de la sixième	181
Figure 189 : Extension verticalement de logements.....	182
Figure 190 : Immeubles en construction sur la route nationale.....	182
Figure 191: Exemple de famille élargie à plusieurs ménages	186
Figure 192 : Coexistence de deux modèles d'habitat	188
Figure 193 : Vue extérieure de la villa	190
Figure 194 : Vue sur l'escalier.....	190
Figure 195: Vue sur le hall d'entrée	190
Figure 196: Vue sur l'un des espaces de réception.....	190
Figure 197: Vue de l'extérieur de la maison	192
Figure 198: Vue sur l'espace de transition	193
Figure 199 : Vue sur la cour	193
Figure 200 : Première phase de construction.....	194
Figure 201: Deuxième phase de construction.....	194
Figure 202: Troisième phase de construction	195
Figure 203: La pièce des invités	196
Figure 204 : La pièce familiale.....	196
Figure 205: La voiture stationnée devant la maison.....	197
Figure 206: Plan de la maison de la SNIT –Echelle 1/200.....	198
Figure 207: La maison de B. à Taverny	199
Figure 208: Plan R-D-C de la maison pavillonnaire–Echelle 1/200	200
Figure 209: Plan de l'étage de la maison pavillonnaire –Echelle 1/200.....	200
Figure 210 : La maison troglodyte à Chenini	202
Figure 211: Vue sur l'entrée de la maison à partir de la ruelle.....	203
Figure 212 : Vue à partir du hall d'entrée.....	203
Figure 213 : Vue à partir du patio.....	204
Figure 214: Plan R-D-C– Echelle 1/200.....	205
Figure 215: La pièce familiale aménagée la journée	205
Figure 216: La pièce familiale aménagée la nuit.....	205

Figure 217: Plan étage de la maison à patio – Echelle 1/200	206
Figure 218: Répartition spatiales des vocations au R-D-C.....	206
Figure 219: Répartition spatiales des vocations à l'étage.....	206
Figure 220 : Vue d'ensemble de <i>Douiret- bled</i>	214
Figure 221 : Maisons troglodytes complètement en ruine.....	215
Figure 222 : Maisons troglodytes dégradées	215
Figure 223 : Maisons troglodytes non dégradées	215
Figure 224: Mouvement de descente du pôle montagnard à la vallée à Douiret.....	215
Figure 225 : Le centre du nouveau village de Douiret	216
Figure 226 : Organisation spatiale du nouveau village de Douiret	218
Figure 227: Une bande de maison construite par la Société nationale immobilière tunisienne.....	220
Figure 228 : Espace démontable à proximité d'une maison individuelle.....	221
Figure 229 : Maisons construites par la SNIT	222
Figure 230 : Maisons à cour	222
Figure 231 : Maisons à clôture	222
Figure 232 : Une maison de la Société nationale immobilière tunisienne vue de l'extérieur	223
Figure 233: Plan de la maison de la Société nationale immobilière tunisienne – Echelle 1/200	224
Figure 234: Vue à partir de la cour	225
Figure 235 : L'aménagement d'escalier dans la cour.....	226
Figure 236: Maison à cour vue de l'extérieur.....	227
Figure 237 : Plan de la première maison à cour – Echelle 1/200	228
Figure 238: Vue intérieure de la pièce familiale	229
Figure 239: Plan de la deuxième maison à cour – Echelle 1/200.....	231
Figure 240: Vue sur la tente de bétail	232
Figure 241 : Vue sur l'espace de transition entre l'extérieur et l'intérieur de la maison	234
Figure 242 : Vue extérieure de la maison à clôture	234
Figure 243: Plan de la maison à clôture – Echelle 1/200	236
Figure 244 : Coupe de la maison à clôture – Echelle 1/200	236
Figure 245 : Extension architecturale de la pièce annexe.....	237

Figure 246: Plan de la maison à clôture réaménagé – Echelle 1/200	239
Figure 247 : La mosquée troglodyte des sept dormants	244
Figure 248 : Les deux sites d’implantation de Chenini	245
Figure 249 : Vue d’ensemble sur Chenini	245
Figure 250: Vue d’ensemble sur l’actuel village de Chenini	246
Figure 251 : Vue sur la route menant vers Chenini	247
Figure 252: Deux voitures Peugeot 404 et un tracteur	247
Figure 253 : Poteaux et fils électriques apparents	248
Figure 254 : Conduite d’eau potable apparente	248
Figure 256: La technique de poteau-poutre	248
Figure 255: L’usage de briques, ciment et fer	248
Figure 257 : Maisons troglodytes en ruines.....	250
Figure 258 : Maisons troglodytes en ruines.....	250
Figure 259 : Maisons troglodytes avec extensions	250
Figure 260 : Maisons troglodytes sans extensions	250
Figure 261 : Maisons troglodytes à grotte non utilisée.....	250
Figure 262 : Les nouvelles maisons construites	250
Figure 263 : Vue extérieure d’une maison troglodyte à grotte encore utilisée.....	252
Figure 264 : Plan de la maison troglodyte à grotte utilisées- Echelle 1/200	253
Figure 265 : Coupe A-A de la maison troglodyte à grotte utilisée- Echelle 1/200	253
Figure 266 : Vue extérieure d’une maison troglodyte avec extension	256
Figure 267 : Plan de la maison troglodyte à grotte utilisée- Echelle 1/200.....	256
Figure 268: Une extension en étage des pièces construites	258
Figure 269: Terrasses aménagées	258
Figure 270: Vue extérieure de la première maison à pièces construites.....	259
Figure 271: Plan de de la première maison construite- Echelle 1/200	260
Figure 272: Vue extérieure de la deuxième maison à pièces construites	262
Figure 273: Plan de la deuxième maison construite- Echelle 1/200.....	264
Figure 274: Organigramme des acteurs publics	270
Figure 275: Localisation du premier gîte à Douiret.....	272
Figure 276: Vue intérieure d’une grotte	273
Figure 277: Vue à partir de la cour	273

Figure 278: Plan du premier gîte rural – Echelle 1/500.....	274
Figure 279: Localisation de la deuxième gîte à Douiret.....	275
Figure 280: Vue sur la salle à manger	276
Figure 281 : Vue extérieure des grottes.....	276
Figure 282 : Plan du deuxième gîte rural – Echelle 1/500	276
Figure 283: Localisation du gîte rural à Chenini	277
Figure 284: Vue sur la salle troglodyte.....	278
Figure 285: Vue sur la terrasse	278
Figure 286: Plan du gîte rural à Chenini – Echelle 1/200.....	279
Figure 287: Vue sur une chambre troglodyte	279
Figure 288: Vue sur la tente.....	279

Table des encadrés

Encadré 1: Premier couple d’opposition dans la grotte de la maison troglodyte de montagne	56
Encadré 2 : Deuxième couple d’opposition dans la grotte de la maison troglodyte de montagne.....	56
Encadré 3 : Photo et relevés architecturaux de la première maison d’étude	62
Encadré 4 : Photo et relevés architecturaux de la troisième maison d’étude.....	73
Encadré 5 : Photo et relevés architecturaux de la cinquième maison d’étude.....	85
Encadré 6: Photo et relevés architecturaux de la sixième maison d’étude	91
Encadré 7: Organigrammes spatiaux du passage villageois comme espace de référence	99
Encadré 8: Organigrammes spatiaux de la cour comme espace de référence	101
Encadré 9 : Couple d’opposition de la maison troglodyte de montagne	104
Encadré 10 : Analyse séquentielle de la route nationale de l’entrée de la ville jusqu’à Foug-Tataouine : Discontinuité de la façade urbaine.....	169

Table des tableaux

Tableau 1 : Les graphes justifiés de la première maison d'étude	63
Tableau 2 : Tableau synthétique des valeurs de profondeur et d'intégration du premier cas d'étude	66
Tableau 3 : Les graphes justifiés de la deuxième maison d'étude.....	69
Tableau 4 : Tableau synthétique des valeurs de profondeur et d'intégration du deuxième cas d'étude	71
Tableau 5 : Les graphes justifiés de la troisième maison d'étude	74
Tableau 6 : Tableau synthétique des valeurs de profondeur et d'intégration du troisième cas d'étude	77
Tableau 7 : Les graphes justifiés de la quatrième maison d'étude	80
Tableau 8 : Tableau synthétique des valeurs de profondeur et d'intégration du quatrième cas d'étude	83
Tableau 9: Les graphes justifiés de la cinquième maison d'étude.....	86
Tableau 10: Tableau synthétique des valeurs de profondeur et d'intégration du cinquième cas d'étude	89
Tableau 11: Les graphes justifiés de la sixième maison d'étude.....	92
Tableau 12: Tableau synthétique des valeurs de profondeur et d'intégration du sixième cas d'étude	96
Tableau 13 : Les exemples des façades urbaines dans la ville de Tataouine	180
Tableau 14: Données statistiques des caractéristiques architecturales des maisons troglodytes à Douiret	215
Tableau 15 : Données statistiques des nouvelles morphologies architecturales de l'habitat dans le nouveau village de Douiret.....	222
Tableau 16: Classification typologique de l'habitat de montagne à Chenini	250

Table des annexes

Annexe 1: La carte de la répartition spatiale des terres d'exploitation du djebel dans le sud-est tunisien	305
Annexe 2 : Acte notarial de société sur un puits à Douiret	306
Annexe 3: L'arbre généalogique de Douiret	307
Annexe 4: Note sur le Décret d'ouverture du marché de Tataouine	308
Annexe 5: Carte de l'infrastructure dans le sud-est tunisien	310
Annexe 6: Plan d'Aménagement Urbain de Tataouine –ville.....	311
Annexe 7 : Protocole d'enquête du premier séjour terrain	312
Annexe 8 : Protocole d'enquête du deuxième séjour terrain	314